

# Jeunes et politiques publiques de jeunesse

Etat des lieux, évaluation et  
éléments de stratégie

JUILLET 2011

## **Auteurs du rapport**

**MM. Nouredine AFFAYA et Driss GUERRAOUI**  
**Professeurs à l'Université Mohammed V, Rabat-Agdal**

***Propriété de l'IRES, le présent rapport entre dans le cadre du programme d'études « Lien social au Maroc : quel rôle pour l'Etat et l'ensemble des acteurs sociaux ? ». De par les opinions qui y sont exprimées, ce rapport engage la responsabilité de ses auteurs et en aucun cas celle de l'IRES***

# Table des matières

<b>INTRODUCTION GENERALE .....</b>	<b>5</b>
<b>2. LES JEUNES, OBJET D'UNE DIVERSITE D'APPROCHES .....</b>	<b>16</b>
<b>PREMIERE PARTIE : LA PROBLEMATIQUE DES JEUNES, ETAT DE L'ART AU MAROC ET EXPERIENCES INTERNATIONALES .....</b>	<b>22</b>
<b>1. LA JEUNESSE MAROCAINE COMME OBJET D'ETUDE : ETAT DE L'ART .....</b>	<b>23</b>
1.1. ETAT DE LA RECHERCHE .....	23
1.1.1. <i>Une documentation indigente</i> .....	23
1.1.2. <i>Un regain d'intérêt pour la recherche sur les jeunes</i> .....	24
1.1.3. <i>Types de recherche et résultats d'enquêtes</i> .....	27
1.2. L'INSERTION DES JEUNES.....	31
1.2.1. <i>L'insertion par l'économie</i> .....	31
1.2.2. <i>L'insertion par la formation</i> .....	35
1.2.3. <i>L'insertion par l'action socio-culturelle</i> .....	37
1.3. LES JEUNES ET LA MIGRATION .....	40
<b>2. EXPERIENCES COMPAREES.....</b>	<b>45</b>
2.1. LA FRANCE : UNE POLITIQUE PUBLIQUE ATYPIQUE.....	45
2.1.1. <i>L'intérêt des pouvoirs publics pour la jeunesse</i> .....	45
2.1.2. <i>Savoir et politique publique</i> .....	49
2.1.3. <i>Précarisation et nouvelle approche de la jeunesse</i> .....	55
2.1.4. <i>Le Maroc et l'expérience française</i> .....	60
2.2. LE CANADA : UNE IMPLICATION VOLONTARISTE DES JEUNES.....	60
2.2.1. <i>Débats et consensus à propos des jeunes</i> .....	63
2.2.2. <i>L'importance de l'évaluation de la politique des jeunes</i> .....	68
2.2.3. <i>Enseignements de l'expérience canadienne pour le Maroc</i> .....	74
2.3. LA SUEDE : LA JEUNESSE, UNE RESSOURCE PRECIEUSE .....	74
2.4. LA JORDANIE : LES JEUNES, ACTEURS DU DEVELOPPEMENT.....	80
2.5. LA MALAISIE : LA JEUNESSE AU CŒUR D'UNE MOBILISATION NATIONALE .....	87
<b>CONCLUSION DE LA PREMIERE PARTIE.....</b>	<b>95</b>
<b>DEUXIEME PARTIE : EVALUATION DE LA POLITIQUE PUBLIQUE DE JEUNESSE ET ELEMENTS D'UNE STRATEGIE D'AVENIR .....</b>	<b>100</b>
<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>101</b>
<b>1. EVALUATION QUANTITATIVE DE LA POLITIQUE PUBLIQUE DE JEUNESSE ENTRE 1989 ET 2009.....</b>	<b>104</b>
1.1. LE POIDS DEMOGRAPHIQUE DES JEUNES : UNE REALITE PERENNE .....	104
1.2. L'EDUCATION ET LA FORMATION DES JEUNES : UNE EVOLUTION CONTRASTEE .....	105
1.3. LE CHOMAGE DES JEUNES : UN DEFI PERMANENT POUR LE MAROC MODERNE .....	107
1.3.1. <i>Taux d'activité des jeunes</i> .....	107
1.3.2. <i>Le chômage des jeunes</i> .....	108
1.3.3. <i>La santé des jeunes : des inégalités structurelles entre les urbains et les ruraux</i> .....	110
1.4. LES SPORTS ET LOISIRS CHEZ LES JEUNES : DES DEFICITS CHRONIQUES .....	110
1.5. LE MINISTRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS : LE PARENT PAUVRE DU BUDGET GENERAL DE L'ÉTAT DEPUIS 20 ANS.....	112
<b>2. EVALUATION QUALITATIVE DE LA POLITIQUE PUBLIQUE DE JEUNESSE.....</b>	<b>113</b>
2.1. PRESENTATION DE LA QUESTION .....	113
2.1.1. <i>Premières actions concrètes</i> .....	113
2.1.2. <i>Persistance de la problématique</i> .....	115

2.1.3. Quelques pistes à explorer .....	116
2.2. LES PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DE LA POLITIQUE PUBLIQUE DE JEUNESSE.....	117
2.2.1. Le Conseil national de la Jeunesse et de l'Avenir : premiers jalons institutionnels.....	118
2.2.2. Une approche visant exclusivement l'insertion des jeunes par l'emploi .....	119
2.2.3. Esquisse d'un traitement structurel.....	120
2.2.4. Récurrence de l'emploi .....	122
2.3. LES ELEMENTS DE LA NOUVELLE POLITIQUE DE JEUNESSE.....	125
2.3.1. Les objectifs de la nouvelle politique .....	125
2.3.2. L'intégration de la jeunesse par le sport .....	125
<b>3. ELEMENTS D'UNE STRATEGIE D'AVENIR .....</b>	<b>128</b>
3.1. QUELQUES PRINCIPES DIRECTEURS POUR GUIDER L'ACTION.....	129
3.1.1. Considérer les jeunes comme des citoyens de plein droit.....	130
3.1.2. Stimuler les projets de vie personnels des jeunes.....	131
3.1.3. Assurer une formation de qualité aux jeunes .....	132
3.2. LES DIMENSIONS METHODOLOGIQUES DE LA STRATEGIE .....	132
3.2.1. Définir des orientations claires dans les domaines stratégiques pour les jeunes .....	133
3.2.2. Arrêter une conception globale et mobiliser des moyens conséquents pour sa réalisation .....	135
3.3. LE POINT DE VUE DES ACTEURS.....	137
3.3.1. Personnalités et experts nationaux et internationaux auditionnés.....	138
3.3.2. Workshops.....	138
3.3.3. Eléments du questionnaire des auditions et des workshops .....	138
3.3.4. Un diagnostic partagé et des enseignements tournés vers l'avenir .....	141
<b>CONCLUSION GENERALE .....</b>	<b>144</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE .....</b>	<b>152</b>
<b>Liste des abréviations .....</b>	<b>163</b>
<b>REFERENCES .....</b>	<b>164</b>

## **Introduction générale**

Le Maroc connaît, aujourd'hui, une dynamique institutionnelle, économique, sociale et culturelle sans précédent. Des mutations profondes traversent toutes ses composantes et touchent toutes les dimensions de sa réalité et de son être social. De ce fait, malgré les résistances multiples et les diverses formes de malaise qui marquent les élites et les différents acteurs sociaux, le choix de la modernisation de la vie économique et sociale semble être irréversible. Mais, si la dynamique économique créée par la nouvelle génération d'entreprises et d'entrepreneurs a parcouru un long chemin, il n'en demeure pas moins qu'au niveau social, la structure familiale connaît de grands bouleversements. Certaines couches sociales ont disparu et de nouvelles se sont constituées, alors que la classe moyenne peine à jouer son rôle consistant à établir un équilibre sur les plans politique, social et culturel.

Dans ce contexte, la rapidité des changements sociaux se traduit dans de nouveaux langages, emprunte de nouvelles formes d'expression et engage de nouveaux rapports à l'Etat et à la société et, par voie de conséquence, à l'espace, à la femme, aux jeunes et aux modes de communication et d'action.

Par ailleurs, du fait de l'urbanisation croissante et du nouvel équilibre entre la ville et la campagne, l'enjeu urbain devient de plus en plus crucial dans toute politique publique et, plus particulièrement, celle dédiée à la jeunesse. L'évolution vers des « méga-villes » bouleverse toutes les stratégies sociopolitiques sectorielles, mettant ainsi l'Etat devant des difficultés objectives quand il s'agit de répondre aux besoins des citoyens, notamment des jeunes en matière d'emploi, de logement, d'éducation, de santé, de services sociaux de base, de culture, de loisirs et d'environnement. Or, ces besoins produits par la dynamique propre de la ville et par une rurbanisation, le plus souvent anarchique, résultent d'une crise structurelle et non maîtrisée des changements que connaissent les campagnes marocaines.

Dans ce cadre, la pluralité socio-culturelle qui caractérise la société se reflète sur l'espace urbain et périurbain. Ce faisant, en plus des questions de la citoyenneté, de la rurbanisation, et des problèmes qu'elles posent en termes de sécurité et de gestion culturelle de l'espace, cet enjeu renvoie à la question de la capacité des pouvoirs publics à composer avec les nouvelles exigences de la population, à être à l'écoute des élans nouveaux de la société, des jeunes en particulier et des nouvelles formes de contestation que ces jeunes développent pour exprimer leurs angoisses, leurs attentes et leurs aspirations.

En outre, si le phénomène urbain au Maroc constitue l'espace privilégié où se passent les grandes mutations que connaît la société marocaine, la famille élargie est en train de disparaître progressivement et, avec elle, le système de valeurs qui la sous-tendait. En effet, la famille traditionnelle n'a pas pu résister à la force des mutations en cours. Les grands signes de la modernité prennent de plus en plus place dans toutes les dimensions de la vie sociale : le mode de construction du cadre bâti, le mode de satisfaction des besoins alimentaires et vestimentaires, les modes de communication, de contestation et les formes d'expression artistique et culturelle. Il est évident que les hésitations, les déchirures et les tensions sont inévitables à tous les niveaux de l'intersubjectivité entre la femme et l'homme, la mère et la fille, le père et le fils, la société et le pouvoir politique, ainsi qu'entre les différentes générations.

Compte tenu de ces mutations qualitatives notoires, il est clair que les changements sociaux qui sont en cours au Maroc, notamment le nouveau statut de la femme, renforcée par le rôle important que l'école et la scolarisation des filles ont joué dans ce processus, sont à l'œuvre dans les expressions de plus en plus visibles de la famille nucléaire.

De fait, le couple est un véritable thermomètre des mutations sociales, économiques et culturelles. Il est le champ le plus sensible et le plus visible où se produit et se reproduit le système des valeurs. Or, les disparités sociales, les besoins économiques grandissants, le vide culturel dont pâtit la jeunesse, tant en milieu urbain que rural, constituent des obstacles réels à la stabilité et à l'émancipation de la famille. La crise du logement, le chômage des jeunes, notamment des diplômés, la décomposition progressive de la famille, les comportements individualistes qui sont privilégiés au détriment des valeurs collectives de l'effort et du mérite, la domination de considérations purement matérialistes, sont autant de facteurs qui condamnent les rapports conjugaux et sociaux à la déstabilisation et les valeurs positives, traditionnelles ou modernes, au retrait des champs d'action, avec toutes les conséquences qui en découlent sur le lien social et le vivre-ensemble.

Malgré ces tendances, on observe au Maroc une montée progressive des élans d'autonomie de certains acteurs sociaux qui s'affirment, de différentes manières, en tant que force, s'inscrivant dans ce qu'il est convenu d'appeler « la société civile ». Il ne s'agit pas d'un phénomène nouveau car le Maroc indépendant, et malgré la reconquête quasi-totale de l'espace politique par l'Etat, a toujours connu une vie associative dynamique. Encadrée par les partis politiques ou autonomes, cette vie associative a joué –et joue encore– un rôle éducatif, social et civique important. Durant les deux dernières décennies, des milliers de nouvelles associations ont intégré des champs d'action spécifiques. Elles prennent la forme de coopératives, d'associations locales, régionales, nationales, culturelles, artistiques, sociales, d'organisations des droits de l'homme, des femmes, de l'environnement, des consommateurs, des groupements socioprofessionnels, des forums de jeunes, des amicales de quartiers et des clubs de débats.

Cette émergence de la « société civile » fait actuellement l'objet d'un réel débat au Maroc. Car l'ambiguïté est parfois grande et l'amalgame aussi. Des partis politiques continuent à se considérer comme les représentants de cette société. D'autres organisations ne conçoivent la société civile qu'indépendamment de toute instrumentalisation politicienne, car la politique finit par céder devant les déséquilibres des rapports de force ou des négociations, alors que la « civilité » de la société devrait générer ses propres mécanismes de représentativité. C'est pourquoi toute approche de la question de la jeunesse suppose une compréhension adéquate des enjeux politiques et une intelligence de la complexité sociologique de toute la société (civile) marocaine. Car l'urbanité, la citoyenneté et la rurbanisation continuent de poser une multitude de problèmes aux décideurs face aux pressions des migrations internes et aux attentes des jeunes. La nature hétérogène de la société, les influences diverses de la modernisation agissent, encore, sur les comportements civiques des citoyens. Le mode de présence de ces derniers dans l'espace public subit également, parfois négativement, les effets de ces influences.

Toutefois, il faudrait reconnaître, que durant ces dix dernières années, il y a une réelle dynamisation de la société civile, avec l'apparition de nouveaux mouvements de jeunes, de femmes, de groupements socioprofessionnels et de solidarités interpersonnelles qui se tissent à travers toutes les régions du Maroc. Des émeutes, des révoltes, des mouvements de diplômés chômeurs, de nouvelles formes de revendications et de contestations se manifestent avec de nouveaux acteurs, jeunes dans leur majorité, relayés par les mass-médias indépendants. Toutes ces expressions dénotent les prémises d'une société en marche, revendiquant plus de droit, d'égalité, d'équité et de reconnaissance, aspirant à plus d'écoute et sollicitant une politique publique appropriée en leur direction.

Il semble qu'une nouvelle conscience de l'espace politique commence à poindre à l'horizon. Elle exige les efforts de tous et une dynamisation constructive avec et par les jeunes, en forgeant les relais adéquats pour leur participation et intégration. Elle exige aussi l'instauration de mécanismes qui facilitent la confiance en soi et la confiance dans le pays et ses institutions économiques, politiques et culturelles.

Mais au préalable, que signifie être jeune aujourd'hui au Maroc ? Comment aborde-t-on la question de la jeunesse dans les écrits dédiés à cette frange de la société ? Et quelle politique publique pertinente est-elle susceptible de gagner sa confiance et garantir sa participation ?

Ce sont là autant de questions essentielles qu'on va tenter d'aborder tout au long de ce travail. Mais signalons, au départ, que le Maroc moderne, surtout à partir des années 30 et 40 du XX siècle, a été animé par une élite de jeunes. Les signataires du Manifeste de l'Indépendance étaient, dans leur majorité, âgés entre 18 et 24 ans. La génération de l'indépendance, investie de la mission de reconstruction de l'Etat national fut, à son tour, guidée par des jeunes. Les principes de liberté, de justice, de démocratie ont été portés par de jeunes élites, dont le langage et le discours étaient inspirés de doctrines contestataires et d'utopies révolutionnaires durant les années 70 et 80. Mais cet enthousiasme collectif a été perturbé par un ensemble de formes de résistances politiques durant les années 70 et de blocages institutionnels et culturels. Le désenchantement s'installe et les différentes expressions de désespérance ont commencé à voir le jour sous formes de désirs d'exil et d'émigration ou de séparation d'avec le système dominant à travers des comportements contestataires, guidés par des considérations politiques ou religieuses.

La question de la jeunesse s'inscrit dans ce contexte global marqué par les mutations profondes que connaît le Maroc d'aujourd'hui, dans ses paradoxes, mais aussi dans les efforts qui sont fournis pour remédier aux différents déficits accumulés par quatre décennies de gestion du pays où les modes de l'ancienne gouvernance ont souvent fait obstacle aux idées novatrices et aux initiatives des jeunes.

Malgré le décalage entre la vitesse des changements et les efforts intellectuels pour les saisir et les comprendre, une nouvelle approche et *a fortiori*, une nouvelle politique publique de la jeunesse s'avère vitale et déterminante dans la construction en cours du Maroc moderne, un Maroc où, de surcroît, un changement générationnel s'est opéré.

Une nouvelle politique est donc possible dans le sens d'une prise en charge de la jeunesse par elle-même dans les différentes instances politiques, sociales et civiles. Il s'agit d'un choix historique et stratégique, voire d'un projet de société capable de mobiliser les jeunes et d'être en mesure de créer son endogénéisation dans les institutions, les attitudes, les pratiques et les relations interpersonnelles.

Les jeunes, selon les différentes enquêtes et études qui ont été effectuées, attendent toujours une telle politique publique à leur égard. Un investissement politique important (Instance Equité et Réconciliation) et scientifique (Rapport du cinquantenaire du développement humain) a été fourni, mais un travail de communication et de pédagogie auprès des jeunes n'a pas été suffisamment engagé. En outre, une mobilisation et une conscientisation sont encore nécessaires. La jeunesse devrait être concernée et ciblée. Elle a besoin de visibilité et d'écoute et surtout de confiance en elle-même, en l'Etat et en la société. Le but est de s'engager dans une véritable stratégie de participation et sortir du dilemme qui la met devant un choix pour le moins problématique : l'engagement citoyen ou l'intégrisme.

Sans rentrer dans les débats sémantiques sur l'identité du jeune et les paramètres qui déterminent son statut social et psychologique, ou encore dans les perceptions que les différents pouvoirs produisent sur cette frange de la société, (est-elle un problème ou une ressource, une force de contestation ou de participation ?), il semble pertinent de commencer d'abord par situer la question de la jeunesse en tant que préoccupation majeure des sciences humaines et sociales et objet d'intérêt des institutions internationales. Il s'agira ensuite de faire un état des lieux des travaux qui lui ont été dédiés au Maroc, d'apporter un éclairage sur des expériences comparées à partir des cas de la France, du Canada, de la Suède, de la Jordanie et de la Malaisie. Enfin, on tracera les contours d'une politique publique possible pour la jeunesse marocaine. La finalité de ce benchmark consiste à choisir, outre un pays par continent, un étalonnage ciblé permettant de trouver dans le monde les Etats qui engagent d'une manière performante un processus ou une bonne pratique dédiée aux jeunes.

## **1. Ce que veut dire être jeune aujourd'hui**

L'un des acquis des études en sciences humaines est de considérer la jeunesse, période intermédiaire entre l'enfance et l'âge adulte, comme « un produit spécifique de la modernité »<sup>1</sup>. Il s'agit d'un âge qui se construit selon un mode conforme aux changements profonds de structuration du lien social, de reproduction des sociétés, de rapports entre les individus et les institutions, et de définitions de systèmes de valeurs. Cette thèse peut être étayée par des exemples relatifs aux transformations des conditions d'encadrement de la jeunesse. Si dans les sociétés traditionnelles, la jeunesse est encadrée par des droits et des interdits explicites et séparée du monde des adultes par des rites dont le franchissement constitue une série d'épreuves, dans les sociétés modernes, c'est dans le monde juvénile lui-même que se forment certaines ritualisations des étapes d'entrée dans la vie adulte et de mise à distance de l'enfance.

Dans les six pays, objet de notre étude, il existe d'importantes variations dans les terminologies adoptées pour définir ce qu'est un jeune et dans les approches des politiques de la jeunesse. Les autres traits marquants sont aussi la disponibilité des données sur cette catégorie sociale, l'existence de structures responsables des politiques qui lui sont dédiées et la difficulté de trouver une seule et unique définition de cette « catégorie sociale ». Au-delà de la complexité des approches, on note un souci récurrent d'utiliser une définition minimale, un référentiel, une grille de lecture qui permettent de donner un contenu à cette notion, de mettre des mots sur les choses et de conceptualiser les modalités d'intervention. Cependant, la volonté d'approcher les jeunes a imposé la distinction de plusieurs champs disciplinaires, la mise en évidence de différents domaines et de nombreuses postures ; l'objectif étant de considérer les jeunes dans leur dynamique et dans leur articulation avec leur environnement global.

### ***La jeunesse, objet d'études***

Les premiers travaux scientifiques sur la jeunesse ont paru au début du XXe siècle, avec le développement de la psychologie et de la sociologie. En effet, il revient à Stanley Granville Hall d'avoir tenté de déchiffrer les tourments de l'adolescence, d'avoir fait le constat de la plus grande difficulté des adolescents à s'adapter aux normes sociales. Il a été aussi le premier auteur de l'ère moderne à marquer de son empreinte la conception psychiatrique et psychanalytique de l'adolescence aux États-Unis<sup>2</sup>. Ses travaux vont trouver un large écho en Europe auprès des sociologues et des psychanalystes.

A son tour, Talcott Parsons<sup>3</sup>, décrivant les traits distinctifs de la « culture jeune » en observant d'un point de vue sociologique et ethnographique les comportements des élèves des lycées, apportera un éclairage théorique sur l'apparition de cette nouvelle phase de la vie, l'adolescence, totalement distincte de l'enfance comme de l'âge adulte et productrice d'une « sous-culture » de classe d'âge.

Ainsi, les premières recherches concernant les enfants et adolescents délinquants, préfigurant une investigation spécifique de l'adolescence vont être à l'origine de l'apparition de la jeunesse comme objet d'étude à part entière, sur les bases de la physiologie et de la psychologie.

Les recherches montrent à quel point cette catégorie sociale est difficilement saisissable : La jeunesse a-t-elle vraiment un sens du point de vue sociologique ? Constitue-t-elle un groupe suffisamment homogène, du point de vue des opinions et de ses aspirations, eu égard à d'autres typologies dont on a plus largement constaté la consistance (position sociale, capital culturel ou économique...) ?

Rappelons que pour Pierre Bourdieu<sup>4</sup>, « la jeunesse n'est qu'un mot », considérant que l'âge est «une donnée biologique socialement manipulable» : la jeunesse et la vieillesse ne sont pas identifiables dans l'absolu, car elles sont construites socialement. Le vocable « jeunesse » constitue en soi « un abus de langage sous le même concept des univers sociaux qui n'ont pratiquement rien en commun ». Selon Bourdieu, cette manipulation serait conduite par les plus âgés, qui voudraient tenir à l'écart du pouvoir (économique ou politique) les jeunes générations. Au cours de ces dernières années, on a tendance à penser de plus en plus la jeunesse comme « un temps du cycle de vie décisif en matière de relation entre générations, et moins comme catégorie homogène ou spécifique »<sup>5</sup>. En un mot, il n'y a pas une, mais plusieurs jeunesses, aussi éloignées les unes des autres que peuvent l'être les différentes classes sociales.

Considérant que les définitions administratives, biologiques ou statistiques habituelles de la jeunesse sont arbitraires, les sociologues ont tout simplement changé d'approche, en s'intéressant à ce qui est appelé le passage à l'âge adulte. Ils retiennent ainsi le concept d' « entrée dans la vie adulte » pour étudier d'abord les conditions sociales, professionnelles, matrimoniales et résidentielles d'un tel passage. Aujourd'hui, la plupart des travaux sur le sujet partent du principe que la jeunesse est une période au cours de laquelle l'individu change de statut. Pour simplifier, ce changement de statut se décline en deux dimensions: le passage des études au travail et le passage de la famille d'origine à celle que l'individu va lui-même fonder.

L'intérêt d'une telle démarche est clair : plutôt que de focaliser les débats sur un choix de limite d'âge, on change de perspective en calculant à quel âge sont franchies les étapes de l'entrée dans la vie adulte. Cette approche se prête parfaitement à l'exploitation des données d'enquêtes<sup>6</sup>, puisqu'elle rend objectifs les critères de la jeunesse. Pour Olivier Galland, « une analyse sociologique semble possible et nécessaire si l'on abandonne ce concept trop flou et trop "manipulable" de "jeunesse" au profit de celui de passage à l'âge adulte et des conditions sociales, matrimoniales et professionnelles de ce passage»<sup>7</sup>.

### ***Les spécificités régionales***

Aussi diverses soient-elles, ces définitions de la notion de jeunesse partent toutes d'une description des tendances globales ayant marqué les recherches et les études sur les jeunes et ne livrent pas de comparaisons systématiques entre pays. Car les recherches et études conduites au sein de chaque pays sont soumises à des échelles d'observation très variées, parce qu'évoluant dans des contextes socioculturels et politiques spécifiques. Ainsi, en prenant l'exemple des pays européens, on constate qu'il existe de grandes différences entre les jeunesses de pays comme la France et la Suède. En revanche, dès lors qu'on essaie de rapprocher ces mêmes jeunesses européennes avec d'autres vivant dans d'autres aires géographiques comme la Jordanie, la Malaisie, le Maroc et même le Canada, on constatera une certaine homogénéité européenne.

Dans cette acception, la jeunesse n'est devenue un objet d'analyse et d'intervention qu'à partir du moment où la société a produit un discours pragmatique à finalité opératoire sur elle-même et interpellé la pertinence du concept de jeune en montrant que la jeunesse n'était ni une catégorie d'âge, ni une catégorie sociale. Pour autant, la jeunesse apparaissait bien comme une catégorie objet d'actions publiques dans les années soixante-dix<sup>8</sup>. Lorsqu'il s'agit de définir cette catégorie de la population et l'appréhender comme une question et un problème, cela ne va pas de soi. Car l'amplification de l'image de la jeunesse comme âge symptomatique des changements sociaux et comme une période de la vie instable et indomptable a non seulement été consacrée par la littérature, mais aussi par les sciences sociales, les disciplines qui ont grandement contribué à légitimer les interrogations sur l'intégration des plus jeunes dans le corps social<sup>9</sup>.

Cependant, en dépit de toutes ces différences, il existe un dénominateur commun entre plusieurs pays concernant la définition de ce corps social. Dans cette perspective, deux approches émergent : la première a comme fondement la relation entre politique de la jeunesse et politiques des ressources humaines, partant du fait que les jeunes constituent une ressource et non un problème. La seconde approche est celle de la citoyenneté. Elle tente de faire coïncider l'élaboration d'une politique de la jeunesse avec la recherche d'une éducation politique par la lutte contre l'exclusion sociale et ce à partir du concept de multiculturalisme et d'apprentissage intellectuel<sup>10</sup>.

## ***La jeunesse à l'échelle internationale***

Dans ce cadre, il convient de signaler, également, que depuis une dizaine d'années, le thème de la jeunesse a fait l'objet d'un intérêt réel par les organisations internationales de la famille des Nations Unies. Ainsi, le Programme d'action mondiale pour la jeunesse à l'horizon 2000 et au-delà, adopté en 1995 par l'Assemblée générale des Nations Unies et inspiré d'une série de forums internationaux et régionaux sur le thème de la jeunesse a mobilisé le soutien des pays membres<sup>11</sup>.

De plus, de nombreux pays ont lancé depuis des processus de conception et de mise en œuvre de législations et de stratégies nationales ciblant les jeunes, même si la plupart d'entre eux ne disposent pas aujourd'hui de politique publique spécifique en faveur de la jeunesse, ni d'approche appropriée tenant compte de l'ensemble des défis auxquels se trouve confrontée la génération des jeunes<sup>12</sup>.

Au-delà de cette carence, l'intérêt mondial pour la jeunesse a été consacré par une étude prospective<sup>13</sup> menée par l'Organisation des Nations Unies. Cette étude révèle que la moitié de la population mondiale est âgée de moins de 25 ans. Elle considère que la jeunesse est la clé du futur dans la mesure où ses aspirations à la paix, à la sécurité, au développement et aux droits de l'homme sont en accord avec ceux de la société entière. Le rapport identifie dix domaines prioritaires pour le programme d'action adopté par l'Assemblée générale des Nations Unies : Education, emploi, faim et pauvreté, santé, environnement, abus de drogues, délinquance juvénile, loisirs, filles et jeunes femmes, et participation à la prise de décision. L'analyse de la situation des jeunes à travers le monde selon ces domaines montre à quel point leur situation globale semble problématique.

En effet, s'agissant de la pauvreté, les recherches révèlent que quelques 209 millions de jeunes, soit 18% de la jeunesse mondiale, vivent avec moins d'un dollar par jour ; tandis que 515 millions vivent avec moins de deux dollars par jour. Concernant l'éducation, depuis 1995, si le nombre d'enfants accomplissant la scolarité primaire est en hausse, 113 millions ne fréquentent pas l'école et 130 millions de jeunes sont illettrés<sup>14</sup>. Par ailleurs, si le taux de chômage des jeunes demeure élevé en Afrique du Nord, en Afrique subsaharienne et en Asie de l'Ouest, nous assistons à une pression de plus en plus forte sur les jeunes qui sont confrontés à une grande compétitivité dans un marché de l'emploi de plus en plus ouvert et global.

## ***Le cas du Maroc***

Au Maroc, de nombreux indicateurs témoignent de la spécificité des jeunes, et du regard particulier que leur porte la société. Pour la frange de la jeunesse la plus vulnérable, le cumul des problèmes et la difficulté à y faire face engendrent des situations parfois dramatiques comme les tentatives d'émigration clandestines. En effet, sur fond d'un chômage de masse, les jeunes générations sont confrontées à plusieurs fractures, notamment la remise en cause de leur position économique relative et des déclassements sociaux devenus fréquents. Alors même que l'impact du « déclassement social » est de plus en plus perceptible (doutes sur l'utilité des études, effets sur les valeurs et les attitudes politiques, perte d'adhésion à l'Etat Providence), ceci doit inciter chaque acteur public à se pencher sur la question de la jeunesse et à imaginer des actions ou des projets à partir des leviers dont il dispose.

La situation des nouvelles générations semble aujourd'hui plus difficile qu'il y a une trentaine d'années. Les difficultés économiques persistantes et l'apparition d'inégalités intergénérationnelles ont remis en cause la dynamique de l'ascension sociale, typique de la période précédente.

La réussite des politiques publiques au Maroc est conditionnée par l'évolution des relations entre les citoyens et l'Etat et, particulièrement, avec les jeunes. En dépit du fait que l'évaluation des politiques publiques soit très peu courante dans le paysage institutionnel marocain, il existe des pratiques évaluatives même si elles sont éparses et non systématiques<sup>15</sup>. C'est effectivement par un portage partagé des politiques, pour un avenir plus prometteur que les chances de réussite de tout programme visant la promotion de la jeunesse pourraient être multipliées.

Enfin, malgré la place primordiale qu'occupent la scolarisation, la formation, la santé, l'emploi et la lutte contre l'exclusion<sup>16</sup> dans la stratégie de développement économique et sociale du Maroc, initier une réflexion sur la place actuelle et à venir de la jeunesse demeure un exercice hautement stratégique dans une société où les équilibres générationnels connaissent des évolutions rapides.

Aussi, un état des lieux est-il fondamental pour aider à comprendre les problématiques actuelles et exposer le regard de la recherche sur cette frange de la population, ses caractéristiques, ses comportements et ses aspirations. Cette étape aidera certainement les pouvoirs publics marocains à promouvoir, à l'instar d'autres pays, une politique de la jeunesse qui puisse répondre aux besoins spécifiques des jeunes et à initier des actions visant leur autonomisation.

Cet état des lieux sélectif des savoirs sur la jeunesse porte d'abord sur l'expérience du Maroc. Il est suivi d'un panorama de la recherche à partir des expériences de la France, du Canada, de la Suède, de la Jordanie et de la Malaisie. Il s'agit d'un bilan raisonné des recherches scientifiques et des politiques publiques qui, au delà des chevauchements des analyses, permettra d'offrir aux décideurs publics une meilleure visibilité sur cette question hautement stratégique. Ce panorama nous permettra, également, d'identifier les problématiques dominantes et les politiques publiques mises en œuvre pour gouverner convenablement les transitions générationnelles.

Pour l'accomplissement de cette étude, outre un large éventail de travaux de référence portant sur des recherches à la fois académiques et de terrain, consignées dans la bibliographie qui accompagne cette étude, nous sommes très redevables pour cet état des lieux bibliographiques au bilan de lecture synthétique effectué par l'Institut Royal des Etudes Stratégiques<sup>17</sup>, bien que l'accent ait été mis dans ce rapport sur les politiques publiques de jeunesse ainsi que sur les pratiques des institutions dédiées aux jeunes.

## **2. Les jeunes, objet d'une diversité d'approches**

### ***Diverses définitions de la jeunesse***

La jeunesse dans les pays étudiés se révèle plurielle : chacun des six pays analysés- le Maroc, la France, le Canada, la Suède, la Jordanie, et la Malaisie - définit le statut, l'âge en fonction desquels sont censés s'opérer la sortie de la sphère familiale et l'entrée dans la vie active, où se situent les frontières légitimes entre l'enfant dépendant et le citoyen intégré, entre l'être à socialiser et l'individu éduqué.

D'un point de vue comparatif, l'«allongement» de la jeunesse est loin de revêtir transversalement les mêmes traits d'une société à l'autre. Chacune d'entre elles est représentative de configurations culturelles susceptibles de favoriser un mode privilégié d'entrée dans la vie adulte. Quoiqu'il en soit, cet étirement de la dépendance fait de la jeunesse dans les six sociétés ce que Olivier Galland appelle « un nouvel âge de la vie »<sup>18</sup> qui renvoie à un état transitoire qui précède le franchissement de « seuils » définissant l'entrée dans l'âge adulte, l'indépendance résidentielle, l'emploi stable et la vie en couple.

De plus, ce qui fait la différence entre ces pays c'est le vieillissement, tout à fait exponentiel, de la population européenne, phénomène qui gagnera en ampleur au cours des prochaines décennies avec des répercussions directes sur la vie familiale et sociale<sup>19</sup>.

C'est probablement pour ces raisons que les chercheurs en sciences sociales ont dû privilégier, au cours de ces dernières années, un des aspects novateurs de la jeunesse en pensant celle-ci comme « un temps du cycle de vie décisif en matière de relation entre générations, et moins comme catégorie homogène ou spécifique »<sup>20</sup>.

Les préjugés sur la jeunesse d'aujourd'hui ne manquent pas. Celle-ci serait individualiste, consumériste et repliée sur elle-même. Elle n'aurait plus de conscience politique, ne s'investirait plus dans le monde associatif, syndical ou politique. Ceci explique probablement son absence des dispositifs de concertation mis en place par les pouvoirs publics. Enfin, la jeunesse d'aujourd'hui semblerait frileuse devant les efforts à fournir dans le cadre de sa formation et face aux responsabilités et exigences du monde du travail. Quant aux jeunes eux-mêmes, ils ont plutôt le sentiment que le monde des adultes leur tourne le dos, ne les considère pas comme un enjeu de société ou comme une priorité.

En effet, eu égard à son poids démographique révélateur de sa place dans la société, à l'importance de ses besoins en matière d'éducation et de formation, d'emploi et d'intégration dans le processus de développement, la jeunesse devrait constituer un enjeu essentiel pour l'action publique, d'autant plus qu'on assiste aujourd'hui à une aggravation de la fracture générationnelle, renforcée par la « crise » économique dont les jeunes sont particulièrement victimes.

Aucune frange des sociétés étudiées n'échappe aux changements familiaux désormais bien connus : baisse de la nuptialité et de la fécondité et augmentation du nombre de divorces. Ces phénomènes sont liés à un ensemble de facteurs sociaux, notamment la diffusion des moyens contraceptifs, la généralisation du travail féminin, la précarisation de l'emploi, la libéralisation des normes juridiques et religieuses et l'individualisation des modes de vie. Toutes ces transformations majeures de la vie familiale depuis quarante ans ont ébranlé la vie sociale des Occidentaux. Elles ont, également, atteint de nombreuses sociétés non occidentales, dont la société marocaine.

De même, dans les façons d'entrer dans la vie adulte, les modèles familiaux diffèrent. En effet, toutes les études anthropologiques révèlent des contrastes entre les aires géographiques et culturelles et dégagent des types d'organisation spécifiques<sup>21</sup> :

- Un type occidental, généralisé, fondé sur le mariage tardif, la résidence néolocale (établissement des jeunes époux à l'écart des parents), une faible différence d'âge entre les époux, la famille nucléaire, un taux de célibat élevé, la présence de domestiques dans le ménage et la circulation des enfants placés ;
- Un type méditerranéen, caractérisé par un âge précoce au mariage des filles, un écart d'âge élevé entre les époux, une résistance au mariage des veuves, un faible taux de célibat, des familles complexes et indivises (coprésence de plusieurs générations de couples mariés avec leurs enfants) en plus forte proportion, une forte présence de membres de la parenté hébergés et travaillant dans le ménage ;
- Le type oriental, répandu en Asie, composé de ménages de grande taille où le mariage est précoce, l'écart entre les époux est faible, la famille indivise et généralisée, avec une présence systématique des membres de la parenté travaillant dans le ménage.

Ces trois modèles témoignent du rôle fondamental des familles dont les membres, à divers degrés selon l'âge et le sexe, élaborent des stratégies, souvent nouvelles, en relation avec les mutations structurelles qui les affectent. Ces changements participent à la modification notable de l'environnement familial des enfants, dont la plupart n'ont plus qu'un seul frère ou sœur et beaucoup d'entre eux font l'expérience de la monoparentalité et de la recomposition familiale à diverses étapes de leur vie. Si tous les pays retenus pour notre comparaison se trouvent concernés par ces changements, les rythmes, l'intensité et les modalités des processus diffèrent d'une société à l'autre, renvoyant à des spécificités contextuelles<sup>22</sup>.

Un certain consensus s'était constitué de fait autour du choix de familiarisation du traitement des problèmes des jeunes : la famille devait supporter le fardeau du chômage des jeunes et de l'allongement des études, quitte à ce qu'elle soit aidée par des prestations afin de renforcer son rôle d'amortisseur social de la crise<sup>23</sup>.

### ***Jeunesse et politiques publiques***

Ce n'est qu'au cours des vingt-cinq dernières années que les politiques publiques ont accordé un intérêt particulier à la jeunesse, à travers l'expansion et la diversification des dispositifs en direction des jeunes, nourrissant les deux dynamiques complémentaires que sont la familiarisation et la naturalisation de la jeunesse.

Face à une jeunesse plurielle et non monolithique à cause des différences importantes déterminées par le sexe, le lieu de résidence et le capital culturel, les terminologies adoptées et les conceptions dominantes varient considérablement d'un pays à l'autre. Cependant, deux concepts principaux émergent pour esquisser une classification selon une étude sur la condition des jeunes et sur la politique dédiée à la jeunesse en Europe<sup>24</sup> :

- Le concept de "jeunesse" dans la littérature onusienne, les traités et conventions internationales, est défini comme étant la tranche d'âge allant de 15 à 24 ans. En Europe, dont les pays sont marqués par une tradition de politiques publiques orientées vers les jeunes, il existe des différences importantes dans la définition de la jeunesse : de 0 à 25 ans dans tel pays, de 13 à 25 ou 30, voire 35 ans dans tels autres. Ces chevauchements en terme de définition et donc de politiques en direction de l'enfance et de la jeunesse indique une certaine difficulté.
- Le concept lié à la sectorisation des activités d'encadrement de la jeunesse est également un important facteur de différenciation. La politique nationale de la jeunesse peut être traitée différemment selon les pays. On peut distinguer deux grands modèles : Le modèle centralisateur, celui des pays possédant un ministère ou un département chargé de la jeunesse, d'une part ; et le modèle déconcentré, celui de pays où les questions relatives à la jeunesse sont réparties entre plusieurs ministères (éducation, emploi, santé...). Cependant, tous les pays n'obéissent pas à ce schéma et se situent plutôt quelque part entre ces deux extrémités.

Ainsi, un bilan raisonné des études relatives aux politiques publiques de jeunesse<sup>25</sup> permet d'identifier trois tendances majeures :

- Les pays dont la politique nationale de la jeunesse est traitée principalement par un secteur de la jeunesse bien défini ;
- Les pays dont la politique de la jeunesse est en partie traitée par un secteur spécialisé de la jeunesse et en partie dispersée au sein d'un certain nombre de secteurs tels que l'éducation et l'emploi (exemple la France et la Suède) ;
- Les pays dépourvus de secteur de la jeunesse. Il n'y a aucune centralisation, la politique nationale de la jeunesse est attribuée aux différents secteurs traditionnels (comme l'Italie et le Danemark).

Par ailleurs, l'examen des politiques publiques initiées pour les jeunes révèle des tendances assez communes : le souhait de promouvoir une participation des jeunes à la vie associative et une prise en compte de l'enfance dans les programmes pour des pays comme le Maroc, la Jordanie et la Suède. Lorsqu'il s'agit de pays à démographie soutenue ayant des problèmes d'insertion des jeunes, les débats politiques autour de la jeunesse sont marqués par deux problématiques majeures : la formation et l'emploi. Dans le domaine de l'emploi, il est difficile de déceler une politique spécifique destinée exclusivement à la jeunesse, car toutes les mesures ont pour objectif de permettre aux personnes en difficulté d'obtenir un diplôme scolaire et/ou une formation professionnelle.

S'agissant des pays européens, on peut parler d'une approche intégrée et transversale des politiques de jeunesse. Ainsi, le Livre blanc réalisé sous l'impulsion de la Commission Européenne affiche une politique explicite en direction des jeunes, un "contrat entre les générations" avec comme objectif principal de doter les pays de l'Union Européenne d'un cadre de coopération dans le domaine de la jeunesse, qui réponde aux défis actuels auxquels sont confrontés les jeunes (l'évolution démographique, l'implication dans la vie publique, les mutations de la jeunesse)<sup>26</sup>.

De même, on peut noter une récente et, à certains égards, effervescente initiative européenne au sujet des politiques familiales. En effet, à travers une promotion de l'«investissement social», la tendance du mouvement actuel est de réformer les politiques sociales et familiales, dans un sens favorable aux familles, aux femmes actives, aux jeunes et aux enfants. C'est l'idée d'« Etat d'investissement social» qui a quitté la littérature académique pour investir le terrain européen des propositions d'orientation pour les réformes<sup>27</sup>.

Un tel engagement a été à l'origine de l'émergence d'une véritable communauté scientifique européenne qui a initié des programmes de recherche, généré des réseaux et favorisé la mobilité des étudiants et des chercheurs. C'est dans ce processus d'eupéanisation que se sont développées les sciences sociales de la jeunesse avec une intensité particulièrement forte.

Par ailleurs, le Canada et la Suède, qui ont des parentés avec la politique familiale française<sup>28</sup>, ont développé, durant les années quatre-vingt dix des politiques publiques originales, qui s'inspirent de certains pays européens et qui représentent une élaboration de typologies des politiques sociales qui sont aussi, de toute évidence, une forme d'analyse comparative. Plusieurs auteurs tentent de dresser une typologie des pays industrialisés selon leurs politiques familiales et de les classer selon leur système de protection sociale, en tenant compte parfois des aspects reliés à la vie familiale en fonction de la division sexuelle et intergénérationnelle du travail reproductif<sup>29</sup>. Aussi, les modèles de politiques familiales sont-ils nommés « d'après le pays qui les représente le plus fidèlement ». On parle alors de modèle « français », « suédois », « canadien »...<sup>30</sup>

Compte tenu de toutes ces considérations conceptuelles et expérimentales, nous allons tenter un état de l'art relatif au cas du Maroc (première partie) et aux cas de la France, du Canada, de la Suède, de la Jordanie et de la Malaisie (deuxième partie) en vue de tirer les enseignements les plus à même d'éclairer la voie marocaine en matière de politique de jeunesse.





**Première partie : La problématique des jeunes, état  
de l'art au Maroc et expériences internationales**

# **1. La jeunesse marocaine comme objet d'étude : état de l'art**

Au Maroc, toutes les disciplines des sciences de l'homme et de la société ont apporté leur contribution, à des degrés divers, aux recherches et études sur les jeunes. Enquêtes et travaux ont dû, pour contourner les critères implicites ou explicites qui servent à identifier et aborder la « population des jeunes », privilégier souvent les approches qualitatives.

## **1.1. Etat de la recherche**

### **1.1.1. Une documentation indigente**

Mais en dehors de l'effort fourni par les spécialistes, les thématiques liées aux jeunes sont souvent dispersées dans la littérature romanesque à l'instar du *Pain nu*, récit autobiographique de Mohamed Choukri où l'auteur raconte une enfance et une adolescence « autonomes » marquées par la misère, la violence et l'exil et autres auteurs surtout ceux parmi les jeunes nouvellistes, romanciers ou réalisateurs de cinéma et de téléfilms. D'autres encore portent sur les dimensions sociodémographiques de la population marocaine en général sans cerner cette « catégorie sociale », qui est loin d'être homogène : différence de milieu, tranche d'âge à privilégier, statut matrimonial, genre et culture, bien que la dimension démographique donne des indications précieuses sur la vie des familles, leurs comportements et leurs stratégies, que les pouvoirs politiques ne peuvent ignorer.

Les jeunes de 15 à 35 ans représentent au Maroc 38 % d'une population globale de plus de 30 millions d'habitants. Cette part, qui connaît ses niveaux les plus élevés actuellement, devrait commencer à se réduire dans les prochaines années, surtout en milieu rural.

Ainsi, selon les données du Haut Commissariat au Plan, à l'horizon 2030, la population marocaine<sup>31</sup> connaîtra les évolutions suivantes :

- Elle s'élèverait à 38 millions, contre 31,5 millions en 2009, soit une augmentation annuelle moyenne de 0,3 million<sup>32</sup> ;
- Elle serait à 64 % urbaine contre 55 % en 2004 ;
- La population en âge de travailler (18-59 ans) verrait ses effectifs passer à 22,6 millions contre 16,7 millions en 2005 ;
- Les personnes âgées de 60 ans et plus y constitueraient 15,3 % contre 8 % en 2006 ;
- L'espérance de vie s'améliorerait, passant à 77 ans contre 72 ans en 2004.

Pendant longtemps, dans un pays démographiquement jeune, comme l'illustrent les chiffres ci-dessus, l'intérêt de la recherche pour le thème de la jeunesse n'était qu'épisodique. Les premiers travaux sociologiques sur la jeunesse marocaine datent des années soixante. André Adam conduisant une enquête auprès de 418 lycéens musulmans âgés de 15 à 22 ans dans les villes de Casablanca et de Fès (1961)<sup>33</sup> avait conclu au penchant prononcé des jeunes pour le « modernisme » et à leur aspiration à rejoindre les positions avancées des sociétés occidentales. L'auteur en concluait que la jeunesse instruite pourrait jouer un rôle important dans la modernisation d'une société foncièrement traditionnelle<sup>34</sup>.

Quelques années plus tard, Paul Pascon et Mekki Bentaher ont conduit une enquête auprès de 296 jeunes ruraux, âgés de 12 à 30 ans, principalement dans les provinces de Beni Mellal, Kenitra, Marrakech et Taza<sup>35</sup>. Les auteurs montrent dans leur travail que les jeunes ruraux sont conventionnels, ils accordent une place importante à la famille et idéalisent leur rapport à l'Etat qui est perçu comme une institution forte susceptible de leur garantir un travail.

A l'instar de Paul Pascon, Grégori Lazarev, qui s'est intéressé depuis les années 1970 au monde rural marocain, parle d'une jeunesse des campagnes, dont les aspirations aujourd'hui ne diffèrent pas fondamentalement de celle de la jeunesse urbanisée : « Les jeunes sont en contact avec le monde moderne qu'ils connaissent bien au travers des médias, de la radio, de la télévision, du téléphone mobile et de l'internet qui progressent de façon étonnante, de la publicité, du sport et de la musique d'aujourd'hui »<sup>36</sup>.

Ces influences variées à travers lesquelles évoluent les jeunes ruraux, ajoutées à la valorisation du travail rémunéré, ne manquent pas selon Rahma Bourquia d'avoir des conséquences sur le comportement des jeunes, lesquels manifestent de plus en plus fréquemment une rupture avec les structures et les valeurs « traditionnelles »<sup>37</sup>.

### **1.1.2. Un regain d'intérêt pour la recherche sur les jeunes**

Devant une telle situation, la recherche a commencé récemment à manifester un intérêt réel pour le thème de la jeunesse, pour devenir progressivement objet d'enquêtes et d'études. Les chercheurs sont sollicités pour analyser et formuler des idées susceptibles d'aider à l'élaboration de politiques publiques dédiées à la jeunesse. La problématique des jeunes commence, en effet, à intéresser des institutions et des organismes publics comme la Direction de la Statistique, dont les enquêtes font valoir l'âge comme variable fortement associée aux phénomènes économiques, sociaux et démographiques telle la migration<sup>38</sup>.

L'enquête nationale sur les valeurs, conduite entre septembre et octobre 2004 auprès d'un échantillon de 1000 personnes<sup>39</sup>, permet d'approcher le mode de pensée des Marocains et des jeunes en particulier. Les Marocains, indique l'enquête, sont à peine 10% à penser adhérer à un parti politique, 76% à faire leur prière régulièrement, 98% à penser que la femme ne peut pas avoir de vie en dehors du mariage et 71% à consacrer leur temps libre à la télévision... Chez les jeunes et les plus instruits, le désintérêt pour la politique atteint des taux record allant de 68% à 81%, une perte de confiance en l'avenir du Maroc s'installe (48% chez les jeunes et 28% chez les moins jeunes) une confirmation du désir d'émigrer chez 56% se précise.

Par rapport à la religion, les Marocains sont majoritairement religieux. Mais chacun « bricole » ses propres valeurs religieuses comme ça l'arrange. Ils sont 72% à faire la prière régulièrement. Par contre, seuls 14% affirment ne pas s'y astreindre. Les personnes enquêtées disent tirer leur savoir religieux de la mosquée. Plus de la moitié des Marocains considèrent l'imam du vendredi comme une source fiable. Evidemment, plus le Marocain est jeune et instruit, plus il va voir ailleurs pour se ressourcer. La télévision fait le plus d'audience (67%) et pas forcément les chaînes nationales.

Il faut dire que le Maroc se caractérise par de forts mouvements de population jeune<sup>40</sup>, dont certains sont analysés par des études, au moment où d'autres sont à peine évoquées. On retient, à ce sujet, avec J.F. Troin<sup>41</sup> un effet de cette mobilité sur l'optimisation du potentiel de reproduction des populations citadines par le rajeunissement, une pérennité de modèles de fécondité différentes : des comportements plus traditionnels des migrants à l'égard du mariage et de la famille, favorables au maintien d'une fécondité soutenue.

Un des rôles fondamentaux de la recherche sur les politiques publiques à l'égard des jeunes au Maroc consiste à étudier l'évolution de cette catégorie sociale afin d'éclairer les approches politiques actuelles et futures. Des instruments de mesure raisonnablement fiables sont nécessaires pour broser un tableau du passé récent et offrir un aperçu de l'avenir. À cette fin, l'état des lieux de la littérature consacrée à la jeunesse vise à appréhender les diverses approches présentes dans la littérature existante, mettant en relief les problématiques qui interpellent le monde de la recherche et les politiques sociales en direction de la jeunesse.

Le Maroc, qui a entrepris au cours des années 1980 un processus de réformes, s'est rendu compte qu'il connaissait, somme toute, peu sa jeunesse, catégorie démographique qui, à l'instar de l'ensemble de la société connaît de profondes mutations. Le pays souffrait d'abord d'un déficit manifeste en matière d'études depuis ces années de grande inquiétude concernant son présent et son avenir.

Mais ce n'est qu'au courant des années 1990 que des études<sup>42</sup> voient en la jeunesse « une aubaine démographique » qui constitue une opportunité pour le Maroc dans la mesure où la génération de jeunes, de meilleur niveau d'éducation et de formation que la génération précédente, jouissant de plus grands droits humains, notamment en matière de genre, est la mieux dotée pour contribuer au développement du pays, sur les plans économique, social, politique et culturel.

Avec la montée du chômage des jeunes au cours des années 1990, ces études<sup>43</sup> avancent que ce potentiel humain ne peut se transformer en réelle dividende démographique que si les jeunes parviennent à réaliser leur aspiration légitime à un emploi (ou auto-emploi) décent et viable. Il en résulte que le véritable défi qu'affronte l'économie marocaine réside dans sa capacité à développer une croissance forte et créatrice d'emplois pour offrir des opportunités de travail aux jeunes, notamment aux diplômés d'entre eux.

Les recherches vont ensuite mettre en évidence une certaine incertitude quant à l'avenir des jeunes et de plus grandes difficultés d'insertion sociale et professionnelle<sup>44</sup>. Ainsi, pour Abdelkébir Khatibi<sup>45</sup>, le Maroc « se trouve engagé dans ce qui l'affecte et le met en crise (...) non seulement par le chômage et la paupérisation massive (68,5% de chômeurs ont moins de 30 ans), mais il faut savoir que la société marocaine est « vulnérabilisée » dans son système d'autorité responsable, ce qui contribue à une désorientation des jeunes ».

Au cours de l'actuelle décennie, la présence de plus en plus notable des jeunes dans les mouvements de protestation stimule l'intérêt des chercheurs et des décideurs pour la problématique des jeunes. Les porte-voix de ces mouvements qui s'expriment parfois à travers des occupations de l'espace public à l'occasion d'actions collectives (mouvements de femmes, des droits de l'Homme, des Amazighes, des diplômés chômeurs...) sont de jeunes leaders dépositaires d'idéologies, de programmes ou de revendications précises.

Dès lors, depuis une dizaine d'années, une littérature qu'on pourrait qualifier d'« engagée » s'en fait l'écho et tente d'analyser l'émergence et la dynamique de ces nouveaux mouvements sociaux<sup>46</sup>, déplorant un déficit notable d'intermédiation sociale dans les quartiers des villes. Il en est ainsi du Mouvement culturel amazigh<sup>47</sup> et son passage à l'action politique<sup>48</sup>, voire son affirmation dans le débat relatif à la laïcité<sup>49</sup>.

De plus, l'urbanisation rapide de la société marocaine, illustrée par le triplement de centres urbains en quelques décennies, s'est accompagnée de changements de modes de vie qui se traduisent par un recul des solidarités traditionnelles, notamment familiales. Cette urbanisation est également porteuse, par moment, de tensions qui impliquent les jeunes citoyens.

Ces tensions, qui prennent appui sur des disparités sociales et spatiales et des exclusions sociales, entraînent des revendications récurrentes, liées à la faiblesse des services sociaux et des lieux de sociabilité. Les expressions des jeunes marocains, animant de nouvelles formes de participation, tels que les réseaux (*tansiqiyyat*), interrogent sur l'organisation du champ politique, son fonctionnement et son rôle d'intermédiaire entre les citoyens et l'Etat, trouvent un large écho au sein de la presse (*sit-in* des jeunes diplômés, aspirations à la mobilité sociale). Les travaux mettant l'accent sur la faiblesse des relations de voisinage, la montée de l'individualisme et le repli des ménages sur eux-mêmes, interpellent chercheurs et décideurs sur l'utilité d'une politique faisant des villes des espaces intégrateurs pour une meilleure cohésion sociale insérant pleinement les jeunes<sup>50</sup> dans la société.

### **1.1.3. Types de recherche et résultats d'enquêtes**

La recherche marocaine dédiée à la jeunesse dispose de deux types de travaux ; le premier est le produit des institutions officielles ; le deuxième et le résultat des études menées par des universitaires. Si les enquêtes produites par les instances étatiques accordant un intérêt particulier aux réalités qui sont en rapport avec les orientations publiques dans les domaines de l'éducation, de l'emploi, de l'habitat et de la santé, les travaux académiques s'intéressent, en plus de ces préoccupations majeures de la jeunesse, aux représentations, aux valeurs et aux attitudes des jeunes à l'égard des grandes questions qui les interpellent comme la politique, la religion, l'économie et la culture.

Ainsi, dans le livre intitulé : *Le Maroc des jeunes*<sup>51</sup>, il est question du regard des jeunes leaders, par exemple, sur les grandes problématiques du Maroc actuel. Cette enquête, réalisée auprès d'un échantillon de 100 jeunes garçons et filles âgés entre 18 et 25 ans, représentant des jeunes leaders des différentes régions du Maroc appartenant à des associations de jeunesse, du monde de l'entreprise et des jeunes issus de l'immigration, a permis de relever une certaine convergence des points de vue d'une majorité dominante quant à leur jugement sur certains faits ayant un impact sur l'évolution politique, sociale, culturelle et économique du pays, ainsi que sur la place du Maroc dans le monde. Ce regard reflète l'intérêt que les jeunes leaders portent sur l'évolution du Maroc, traduit leur patriotisme et exprime leurs craintes quant à l'avenir, et ce au regard du rythme actuel des réformes économiques, politiques et sociales. Cela permet de tirer des enseignements instructifs en termes de politiques publiques en direction des jeunes.

L'enquête révèle, en effet, que si 62,6% des jeunes considèrent le Maroc comme un pays émergent, 35,4% le perçoivent comme un pays sous-développé ou en mal de développement. Cette dernière appréciation est plus présente chez les garçons que chez les filles, avec des parts respectives de 37% et 30,7%.

Le choix du qualificatif « émergent » est justifié par les efforts accomplis ces dernières années par le Maroc en matière d'infrastructures (routes, autoroutes, ports, aéroports, barrages...), susceptibles de renforcer la marche de l'économie et de la société vers le développement économique et social global et durable. Toutefois les jeunes leaders enquêtés considèrent que le niveau d'analphabétisme, la fraude fiscale et la lourdeur des procédures administratives restent des obstacles majeurs au développement du pays.

Parmi ceux qui jugent le Maroc comme un pays émergent, certains attribuent cette émergence aux mutations remarquables que connaît le pays aux niveaux économique, social et institutionnel, alors que d'autres jugent les efforts déployés insuffisants pour pouvoir faire face aux besoins nombreux et pressants des citoyens, justifiant ainsi la permanence de l'état de sous-développement.

Pour les jeunes leaders enquêtés, l'avènement du nouveau règne de Sa Majesté Le Roi Mohammed VI traduit une forte volonté politique de faire évoluer le Maroc vers davantage de développement, mais seulement si les efforts en cours sont pérennisés et s'inscrivent dans la durée. Cette condition est, du point de vue des jeunes leaders, seule à même de permettre au Maroc de surmonter ses problèmes actuels et de se placer résolument dans l'avenir parmi les pays émergents.

Quant à ceux qui jugent le Maroc comme un pays en mal de développement, ils justifient leurs réponses par les dysfonctionnements que connaît la gouvernance de la société et de l'économie et leurs corollaires à savoir les disparités flagrantes sur le plan social et spatial.

En examinant les réponses intra-groupe, les réactions sont très différenciées, avec un jugement plutôt sévère chez les jeunes de plus de 25 ans, dont une proportion importante qualifie le Maroc de pays sous-développé, et ce au regard de ses potentialités qui, selon eux, sont soit mal exploitées soit insuffisamment valorisées.

Cette réaction exprimerait plus un désir de voir son propre pays accéder à un rang appréciable au sein de la communauté internationale qu'un jugement irréversible. C'est ce qui fait que l'évaluation faite par les jeunes leaders de la situation actuelle du Maroc est globalement positive.

Le jugement positif est justifié par l'importance des réformes entreprises ces dernières années ainsi que par la volonté de changement exprimée à tous les niveaux du pouvoir politique. De l'avis des jeunes leaders enquêtés, le Maroc est un pays stable qui dispose de nombreux atouts et d'énormes potentialités susceptibles de lui assurer un décollage économique durable et certain. Ils le considèrent, également, comme un pays qui « se modernise et progresse ».

Ceux qui ont un jugement négatif sur l'état actuel du Maroc, soit près de 25,8%, ils l'attribuent à la persistance des problèmes économiques et sociaux, à la lenteur dans la réalisation des réformes entreprises, au manque de suivi dans leur mise en œuvre, à la non valorisation des atouts historiques, culturels et naturels dont dispose le pays, auxquels s'ajoute la répartition inégalitaire des richesses.

Aussi paradoxal que cela puisse paraître, au moment où les jeunes leaders louent les efforts de l'Etat en matière de développement, leur jugement sur ses missions est très contrasté. En effet, seuls 11,5% des jeunes ont une appréciation positive du rôle des pouvoirs publics dans la conduite des affaires du pays au moment où 39,6% la jugent négativement.

La promotion des droits humains et la démocratie constituent selon les jeunes leaders les domaines prioritaires de l'action de l'Etat. Ce sont les deux aspects majeurs sur lesquels l'Etat doit changer son comportement pour mieux servir la société. Cette opinion a été relevée aussi bien chez les garçons que chez les filles, avec des parts respectives de 25,8% et 24%.

La lutte contre la corruption a été citée en second rang avec une proportion de 20,7% (22,7% chez les garçons et 16% chez les filles). Elle est suivie par la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale avec 18,4% (17,7% chez les garçons et 20% chez les filles). Quant à la réforme de l'école et la promotion de l'emploi, elles viennent en quatrième position, puisqu'elles ont été évoquées par 12,8% des enquêtés (11,3% chez les garçons et 16% chez les filles).

Toutefois, pour ceux parmi les jeunes leaders qui ont cité la démocratie en priorité, ils la considèrent comme le cadre institutionnel le plus approprié pour que l'Etat réussisse dans sa lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, dans la réforme du système éducatif et la promotion de l'emploi.

Quant à ceux qui ont considéré la lutte contre la corruption comme la priorité des priorités de l'Etat, ils l'ont associée à la promotion de l'emploi et la bonne gestion des deniers publics comme des aspects majeurs sur lesquels les pouvoirs publics doivent changer leur comportement pour mieux servir la société.

Les jeunes leaders considèrent que la promotion de l'emploi est la résultante de la politique globale mise en œuvre par l'Etat et qu'elle dépend des actions en amont menées par les pouvoirs publics.

Le jugement du champ politique national par les jeunes leaders est des plus critiques. En effet, de leur point de vue les partis politiques ne disposent pas de projets de société fédérateurs ; ils sont très loin de leurs bases et vivent encore sur le passé. Ce sont des partis qui se caractérisent par l'absence de démocratie interne et un manque de programme économique et social. Leurs actions sont limitées aux élections et n'arrivent pas à accomplir leurs rôles dans le développement du pays. Ils sont détachés de la société et vivent une crise de crédibilité et de vision politique. La multiplicité des partis affaiblit leurs fonctions.

Certains jeunes ont insisté sur le fait que les partis politiques marocains ne remplissent pas leurs missions d'encadrement et de sensibilisation de la population, particulièrement en direction des jeunes. Toutefois, 33%, ont une image positive des partis politiques et de leur contribution à la bonne marche du pays. Ces jeunes estiment que ce serait une erreur de généraliser cette appréciation négative à tous les partis. L'appréciation positive est plus manifeste chez les filles comparativement aux garçons, avec des parts respectives de 40% et 30,9%.

Quant à l'action des organisations syndicales dans la dynamique de développement du Maroc, une grande majorité de jeunes leaders l'évalue négativement dans une proportion de 61,4%. La sévérité du jugement du champ syndical est plus présente chez les garçons que chez les filles, avec des parts respectives de 63,2% et 55%. Ces réponses ont été justifiées par l'état actuel des dysfonctionnements que connaissent ces organisations, aux conflits de générations qui les caractérisent, à la non intégration des jeunes dans leurs instances dirigeantes et à la gestion peu démocratique menée par leurs directions. Ce sont des organisations qui ne sont pas à la mesure du rôle qui leur est assigné sur l'échiquier politique et social du Maroc en matière de développement économique.

Par ailleurs, le jugement par les jeunes leaders de l'action des organisations non gouvernementales est très positif, puisque 81,5% apprécient leur participation au développement, leur présence à l'échelle nationale et leur contribution à l'amélioration des conditions de vie des populations. Elles sont appréciées pour leur contribution au développement des régions défavorisées et au renforcement des capacités d'intégration de la population au processus de développement.

Pour ceux ayant émis une évaluation négative, ils l'attribuent au mode de gestion de ces organisations, aux intentions personnelles de ses membres et à leur concentration dans les grandes villes, alors que leur présence est plus indispensable en milieu rural et dans les régions les plus pauvres et les moins alphabétisées.

A ce niveau, les résultats de l'étude montre que la fuite des cerveaux et l'émigration des cadres marocains vers l'étranger est une réalité avec laquelle le Maroc doit compter. Cette réalité découle d'une aspiration effective exprimée par les jeunes enquêtés. En effet, plus de la moitié des jeunes (51%) a affirmé être prête à émigrer si l'occasion se présentait à eux. Cette proportion atteint 56,9% chez les garçons et 34,6% chez les filles.

Enfin, en interrogeant les jeunes leaders sur ce que représente pour eux les grandes priorités de l'action gouvernementale pour les dix prochaines années, quatre constats se dégagent : offrir aux acteurs publics et privés, nationaux et étrangers une visibilité à long terme ; s'engager résolument dans une bonne gouvernance ; garantir la transparence dans le fonctionnement des institutions et promouvoir le développement humain.

C'est probablement dans ce contexte qu'il faudrait inscrire la demande émanant des jeunes pour une politique publique inclusive qui leur soit dédiée, avec comme corollaire de larges espaces sur les sites web réservés<sup>52</sup>. Ces derniers font ouvertement un plaidoyer pour une plus grande implication des jeunes dans le processus de développement du Maroc<sup>53</sup>.

Un message identique est souvent véhiculé par des plaidoyers présentés à la presse marocaine et aux acteurs concernés, caractérisant la situation de la jeunesse par « des paradoxes saisissants, des disparités extrêmes » et réclamant « l'élaboration d'une politique publique en faveur de la jeunesse<sup>54</sup> ».

Si le Maroc ne dispose pas encore d'une véritable politique claire et inclusive concernant la jeunesse, associant l'ensemble des acteurs et secteurs économiques, politiques, sociaux, publics et privés, gouvernementaux et associatifs, les pouvoirs publics tentent à l'heure actuelle de conduire des actions pour promouvoir le rôle de la jeunesse, même si celle-ci reste confrontée à plusieurs défis majeurs comme l'emploi, la formation et la migration.

## **1.2. L'insertion des jeunes**

### **1.2.1. L'insertion par l'économique**

Comme le chômage des jeunes, notamment chez les diplômés, est devenu depuis le milieu des années 1980 une grande préoccupation sociale, la thématique de l'emploi a pris conséquemment une place importante dans les travaux et études sur les jeunes. Une telle situation n'est pas propre au Maroc puisque dans bon nombre de pays, l'augmentation du nombre de diplômés parmi les jeunes s'est traduite par un déclassement d'une partie d'entre eux<sup>55</sup>. Par ailleurs, le travail étant une préoccupation fondamentale pour les jeunes vu leur âge, leur insertion devrait se traduire par des trajectoires prioritairement tournées vers l'emploi<sup>56</sup>.

Mais il faut préciser que dans le cas du Maroc, le chômage des jeunes diplômés est devenu un phénomène de masse : en 1999, le nombre de chômeurs âgés de 15 à 60 ans avait franchi, pour la première fois, le seuil du million et demi, passant de 511.000 en 1982 à 1.433.282<sup>57</sup>. Le taux de chômage a atteint 10% au terme du premier trimestre 2007 contre 9,6% à la même période de l'année 2006. Selon les données du Haut Commissariat au Plan, ce taux s'est élevé à 15,8% en milieu urbain et à 3,8% dans les zones rurales, touchant essentiellement les jeunes âgés de 15 à 24 ans (15,9%). Même s'il connaît une baisse sensible depuis 2000 (15,5% en 2006 contre 21,4% en 2000), en raison des performances de la croissance, notamment dans le secteur des services (services et travaux publics), les niveaux actuels de la croissance demeurent néanmoins insuffisants pour absorber le nombre de chômeurs ainsi que les flux de jeunes qui arrivent sur le marché du travail.

De plus, la demande croissante en matière d'emploi, particulièrement celle des diplômés, est difficilement résorbée par le marché du travail, ce qui contribue à une accentuation du chômage des jeunes. Le taux de chômage des jeunes s'est élevé entre 1980 et 1990 à plus de 20% ; il s'établit aujourd'hui à 18,0%. Cette incidence moyenne du chômage n'est tirée vers le bas que par les non diplômés. En 2004, être diplômé et arrivant sur le marché du travail avant 25 ans signifie, près d'une fois sur quatre (23,5% à l'échelle nationale), être au chômage. Les jeunes, aidés par leurs familles, sont, dans ces conditions, de moins en moins sur le marché du travail avant l'âge de 25 ans<sup>58</sup>. Le taux de chômage des jeunes passe de 17,9 % en 1982 (14,5 % en milieu rural contre 22,7 % en milieu urbain) à 27,3 % en 1994 (17,9 % en milieu rural et 39,1 % en milieu urbain). C'est en milieu urbain que les jeunes sont le plus touchés par le chômage.

La baisse de l'écart entre taux de chômage des jeunes et celui des adultes signifie que le chômage est devenu une donnée macroéconomique structurelle<sup>59</sup>. Elle montre également que l'action des politiques publiques visant à lutter contre le chômage des jeunes devrait passer par des stratégies de développement économique, qui soient porteuses d'une croissance économique plus dynamique et plus soutenue.

Mais le chômage ne serait pas la seule caractéristique de la dégradation de l'emploi, puisqu'on assiste également à une multiplication des emplois à statut précaire et à ce qu'on appelle le sous-emploi. Ce processus a conduit à une augmentation considérable de la population des assistés et probablement des dépenses de solidarité destinée à prendre en charge une population socialement « déqualifiée ».

De fait, le chômage des diplômés traduit trois problèmes conjoints :

- L'inadéquation entre la formation et l'emploi ;
- La dévalorisation des diplômes ;
- Un phénomène fondamental, rarement signalé dans les travaux de recherche consacrés à cette question : celui de rapports accrus entre détention d'un capital social et économique et valorisation du capital scolaire<sup>60</sup>.

Les emplois occupés par les jeunes sont souvent marqués de fragilité : 61,6% d'entre eux occupent des emplois non rémunérés et 23,2% parmi ceux qui sont de sexe féminin, n'étant ni à l'école ni employées, sont classées dans la catégorie « femmes au foyer », faute de se déclarer parmi les demandeurs d'emploi. Les jeunes accèdent difficilement au monde du travail et de l'entreprise. Nombreux sont les écrits qui insistent sur la problématique de l'emploi des jeunes comme l'un des grands défis de l'économie et de la société marocaine.

Une telle situation, finit par ébranler le rapport de la jeunesse à l'enseignement et au travail<sup>61</sup>. Elle suscite une multitude de contributions plus ou moins scientifiques, sur le thème de l'« adéquation entre la formation et l'emploi ». Ces études font état d'un certain nombre d'initiatives, tout en relevant les obstacles qui subsistent pour que le pays puisse offrir à ses jeunes de meilleures opportunités et conditions d'emplois.

Avec l'augmentation du chômage pendant la décennie 1970 et particulièrement durant les années 1980 suite à l'application du Programme d'Ajustement structurel, des réformes ont été menées au début des années 1990, dont l'objectif est la promotion de l'emploi en encourageant les jeunes à s'orienter vers la formation professionnelle et en soutenant les jeunes promoteurs.

Les travaux du Conseil National de la Jeunesse et de l'Avenir<sup>62</sup> (CNJA) fondés, depuis sa création en juin 1991, le plus souvent sur des évaluations de recensements et des enquêtes auprès des employeurs, vont alimenter durant les années 1990, un débat autour de la problématique de l'insertion professionnelle des jeunes participant par la même occasion à élucider les processus complexes liés à l'emploi<sup>63</sup>.

Parallèlement à l'exploration de pistes de réflexion sur la problématique des jeunes, le CNJA va constituer pendant une dizaine d'années une première source d'information sur les jeunes *stricto sensu*, mettant surtout l'accent sur les modalités, les dispositifs et les mesures d'insertion socio-économique des jeunes<sup>64</sup>. Une quinzaine d'années après, les constats du CNJA ont été ceux du CERED. La relation des jeunes à l'emploi demeure toujours « complexe en raison des difficultés réelles que rencontrent les jeunes pour y accéder<sup>65</sup> ».

A ce jour, l'insertion des diplômés dans le marché de l'emploi rencontre des difficultés qui résultent de divers facteurs. Ils ont trait aux caractéristiques du tissu économique national, à l'état de la compétitivité de l'économie, aux difficultés d'adaptation du système d'éducation et de formation à son environnement et à l'efficacité limitée des structures d'intermédiation<sup>66</sup>. Entre 1994 et 1996, la mobilisation sociale du mouvement des jeunes diplômés chômeurs s'étend aux petites et moyennes villes (Tiflet, Khemisset, Ghafassey, Guerssif, Azrou, Sidi Yahya el-Gharb, Azilal, Boujaad, Taounat, Zagora...).

Les difficultés qui se dressent devant les jeunes ont également, selon une recherche conduite par le CERED, une répercussion sur leur santé. Ainsi les séquelles très fortes de l'angoisse et l'amenuisement de la capacité à faire face aux difficultés de la vie quotidienne, entraînent une augmentation de la consommation du tabac, de la drogue, de l'alcool au sein de la société marocaine. De plus, les jeunes fumeurs constituent un groupe vulnérable à la consommation de la drogue et de l'alcool. La consommation des drogues commencerait à des âges assez bas et s'intensifierait progressivement surtout après l'âge de 18 ans<sup>67</sup>.

La situation décrite plus haut, n'est pas suffisante pour éclairer le lecteur sur la réalité de la jeunesse marocaine, d'autres habitudes sociales continuent de caractériser cette jeunesse. La consommation de plus en plus accrue des stupéfiants est une autre image des problèmes de la jeunesse marocaine. La drogue, qui était synonyme de misère, de quartier marginalisés et périphériques, a radicalement changé pour devenir un fléau qui touche aussi bien les pauvres que les riches, les milieux défavorisés que favorisés. Mais ce danger menace également l'école marocaine, si bien qu'il risque de compromettre toutes les tentatives visant à combattre ce fléau.

Devant la diversité des problèmes auxquels font face les jeunes, l'émigration devient une fatalité à leurs yeux et apparaît comme la seule voie qui puisse leur permettre d'améliorer leurs conditions de vie et apaiser leur mal-être, même si tout porte à croire que c'est tout le contraire qui les attend.

L'analphabétisme, avec ses effets induits sur la croissance économique et sur le développement social constitue un autre défi pour la jeunesse marocaine. Si l'objectif de la généralisation de la scolarisation fait l'objet d'une unanimité à l'échelle nationale, il n'en demeure pas moins qu'on observe une certaine lenteur dans l'évolution du taux de scolarisation des enfants en âge de scolarité : celui des filles en milieu urbain et des enfants des deux sexes en milieu rural. Ce phénomène peut s'expliquer par l'insuffisance des capacités d'accueil (causes liées à l'offre) et le manque d'attrait pour l'école, notamment en milieu rural. Cette réalité peut s'expliquer par des facteurs économiques et sociaux (causes liées à la demande) ou par des facteurs liés à l'environnement de l'école<sup>68</sup>.

Aussi, malgré une baisse notable au cours de ces dernières années, le taux d'analphabétisme reste-t-il élevé : 38,5% en 2006 pour l'ensemble de la population et 43% pour les plus de 15 ans, soit plus de 9 millions de personnes. Ce taux est estimé à 29,5% pour la tranche d'âge de 15-24 ans (19,2% pour le sexe masculin contre 39,5% pour le sexe féminin). Le monde rural enregistre toujours un taux plus élevé par rapport au monde urbain pour la même tranche d'âge, puisqu'il est respectivement de 13,5% et de 48% ; tandis que la proportion des jeunes qui n'ont jamais été à l'école est de 8,3% en milieu urbain contre 43,7% en milieu rural en 2003. Ces jeunes à la marge du processus d'éducation et de formation restent dépourvus d'aptitudes humaines à la base de la protection durable contre les formes de vulnérabilité, dont le chômage et l'exclusion sociale. Car cette frange de jeunes est déjà affectée par la pauvreté en comparaison avec celle ayant accédé à l'école<sup>69</sup>.

## **1.2.2. L'insertion par la formation**

### ***Enquêtes***

Dans une enquête réalisée en 2002-2003 portant sur 500 étudiants marocains poursuivant leurs études en France,<sup>70</sup> la poursuite des études dans ce pays européen tenait schématiquement d'un « ordre naturel des choses » dans les milieux aisés et d'un véritable « parcours du combattant » pour les individus issus de milieux populaires. Toutefois, c'est plus le niveau d'instruction des parents que le milieu social d'origine, qui semble être déterminant<sup>71</sup>. Aujourd'hui, la population marocaine en âge d'être scolarisée dans le supérieur connaît son apogée démographique et se situe à un niveau très élevé par rapport aux générations précédentes<sup>72</sup>.

Les enquêtes ciblées, à l'instar de celle conduite par le Haut Commissariat au Plan sur la perception des jeunes<sup>73</sup>, indiquent que ces derniers aspirent, largement, à être acteurs du changement. Un nombre considérable de ces jeunes possèdent, en moyenne, plus d'années de scolarité que les générations précédentes. Ils ont la chance de poursuivre leurs études supérieures. Cependant, une grande partie de cette nouvelle génération, notamment celle du milieu rural, est confrontée à plusieurs problèmes qui handicapent son épanouissement et son insertion socio-économique.

Une approche qualitative visant à analyser la perception qu'ont les jeunes leaders du Maroc actuel et de son avenir<sup>74</sup> a été conduite la même année. Elle recommande l'adoption d'une « nouvelle approche de la question de la jeunesse », car le pays « qui emmagasine un capital d'intelligences et de compétences illimité est appelé à intégrer une culture de la confiance et de la reconnaissance ». Cette approche se fonde d'une part sur les résultats du recensement 2004 de la population et de l'habitat, notamment les caractéristiques démographiques et socioéconomiques des jeunes marocains âgés de 15 à 34 ans. Elle est suivie d'une recherche de terrain qui traite des jeunes leaders marocains, laquelle est conduite sur la base d'un échantillon de 100 personnes dont l'âge varie entre moins de 20 ans et 30 ans ou plus. Il en ressort que ces jeunes leaders objet de l'enquête attendent « plus d'écoute, de mécanismes d'intégration et de possibilités de participation dans un climat serein où les principes de liberté, de citoyenneté, de dialogue, de diversité et de civisme constituent la base essentielle des nouveaux rapports des jeunes à l'Etat et à la société »<sup>75</sup>.

## Constats

La situation pourrait être résumée par la formule suivante : « faiblesse de l'éducation des jeunes et chômage chez les plus diplômés d'entre eux ». Les conséquences influent sur les fonctions sociales de cette tranche d'âges qui s'en trouve sensiblement bouleversée<sup>76</sup>. De moins en moins sur le marché de l'emploi, les jeunes ont vu leurs fonctions converger vers l'accumulation de capital humain et de savoir-faire. Ainsi, la « politique active d'emploi des jeunes » préconisée au début des années 1990 cède progressivement la place à une politique active d'éducation–formation, récemment consolidée par la Charte nationale d'Education et de Formation.

En fait, depuis l'adoption de la Charte d'Education-Formation en 1999, la situation reste préoccupante malgré les efforts fournis. En effet, selon le récent rapport du Conseil Supérieur de l'Enseignement, l'Instance nationale d'Evaluation du Système d'Education et de Formation, le Système d'Education et de Formation (SNEF) connaît encore des dysfonctionnements structurels limitant sa capacité à former des citoyens responsables et compétents, capables de s'adapter aux changements socio-économiques et technologiques de leur environnement<sup>77</sup> :

- A. D'abord les jeunes arrivants sur le marché de l'emploi sont faiblement éduqués en comparaison avec les pays similaires au Maroc qui a pourtant consacré à l'éducation 24. 499,80 milliards de dirhams en 2007 (contre 20. 053,00 milliards de dirhams en 2002, soit 83,8 % du total des dépenses publiques et 24% du budget de l'Etat), avec une croissance annuelle de 6,9%. Plusieurs déficits corroborent un tel constat dont l'allocation inadéquate des ressources financières, le faible ancrage de l'école dans son environnement et son incapacité à mobiliser les acteurs autour d'elle, le retard enregistré dans la décentralisation et la déconcentration, l'inadéquation entre les formations et les besoins réels du marché de l'emploi et la persistance de l'inégalité en matière d'éducation entre les enfants urbains et ruraux.
- B. Les jeunes plus éduqués connaissent le taux de chômage le plus élevé. Le taux de chômage des diplômés est, selon le Rapport du Conseil supérieur de l'Enseignement, le plus élevé parmi les autres catégories de diplômés; soit un taux moyen de plus de 26% entre 1999 et 2006. La répartition des chômeurs diplômés selon la structure d'âge 25-34 ans est la plus importante, soit plus de 63% en 2005, suivie de la tranche 35-44 avec un taux de plus de 15% dans l'ensemble, cela veut dire que près de 80% des diplômés du supérieur âgés de 25 à 44 ans sont à la charge de leur famille et subissent la précarité de la relation formation-emploi<sup>78</sup>.

Une telle situation attestant, selon le Conseil supérieur de l'Enseignement, de «l'inefficience externe du système d'éducation et de formation ». Celle-ci serait due à trois raisons essentielles :

- Le secteur public qui absorbait une bonne partie des diplômés n'est plus en mesure d'assurer cette fonction d'acteur principal sur le marché du travail ;
- La formation universitaire, produisant plus de 76% des diplômés issus de disciplines littéraires et juridiques, ne répond pas aux exigences du secteur privé qui réclame des aptitudes scientifiques et techniques ;
- Un système éducatif peu réactif ; ainsi, les programmes visant à former 10.000 ingénieurs et 3.300 médecins annuellement sont confrontés à un système d'enseignement incapable dans sa grande partie de satisfaire de telles ambitions.

En milieu rural, où la contre-performance est perceptible à plusieurs niveaux (éducation de base, enseignement secondaire et supérieur, formation professionnelle), l'élévation du niveau d'instruction de la population est un élément déterminant pour l'accès à un niveau de vie meilleure et la promotion du développement économique et social. Dans ce milieu, les retards accumulés dans le domaine de la formation constituent toujours un handicap majeur à la promotion et à la diffusion du progrès<sup>79</sup>. En outre, même si les dépenses d'éducation ont fortement augmenté depuis plusieurs années, on constate une moindre réponse de l'État aux difficultés des jeunes.

### **1.2.3. L'insertion par l'action socio-culturelle**

La jeunesse est souvent associée à des pratiques de sociabilité et de loisirs particulières. Dans les années 1960, la culture juvénile et les pratiques de loisirs et de consommation ont connu un développement important de par le monde. Ce développement était déjà concomitant avec l'explosion scolaire et la construction massive du monde lycéen, puis étudiant.

Promouvoir la condition de la jeunesse marocaine, faciliter son intégration dans la société et la préserver des formes de délinquance et de marginalité passe par l'encadrement de cette catégorie sociale. Les rares études sur la question de la relation des jeunes marocains à la culture montrent que les avancées réalisées en la matière ne sont pas encore à la hauteur des attentes des jeunes, notamment ceux du monde rural.

Au Maroc, l'action des pouvoirs publics s'articule autour des volets suivants : **i.** un réseau de maisons de jeunes qui compte, à fin 2010, plus de 510 (dont 216 rurales et 294 urbaines réparties dans les différentes régions du Royaume) et qui bénéficie à près de six millions de jeunes par an<sup>80</sup> ; **ii.** le tourisme culturel, **iii.** les espaces et les activités spécifiques à la promotion de la jeunesse.

Il convient de signaler, toutefois, que les activités théâtrales ne constituent qu'une partie des activités d'animation qu'accueillent ces maisons de jeunes. Si les activités socioculturelles (maisons de jeunes, salles de cinéma, colonies de vacances) semblent retenir l'attention des jeunes, la pratique des loisirs se trouve confrontée à des problèmes liés en particulier aux infrastructures disponibles et au faible taux d'encadrement.<sup>81</sup>

D'après les statistiques publiées par le Département de la Jeunesse, le Maroc comptait, selon la situation légale au 10 juin 2008, 11 fédérations et unions, 68 associations nationales, 706 sections et 1203 associations locales<sup>82</sup>.

Le champ d'action de ces associations est diversifié. Il touche différents aspects qui vont de l'initiation artistique, à la formation culturelle et éducative, en passant par le scoutisme, la protection, l'aide humanitaire et l'encadrement syndical et politique. Mais, en dépit de la diversité des champs d'action de ces associations, la nécessité de revoir leurs activités et leurs modalités de fonctionnement s'impose<sup>83</sup>.

En outre, la recherche<sup>84</sup> fait état de préoccupations relatives aux jeunes, à leur imaginaire, à leur perception des valeurs et des traditions, leur rapport à la religion, à la politique et à la modernité, identifiant des changements significatifs concernant les représentations. Ces changements touchent plusieurs domaines : l'emploi, la relation au salariat, notamment en milieu rural, la relation au mariage, à la politique et à la religion. Les études concernent la réaction des jeunes aux mutations notables que connaissent les valeurs de la société en général.

La publication des résultats d'enquêtes sur la perception des jeunes<sup>85</sup> de certaines valeurs sociales comme la famille, l'amitié, la liberté, l'égalité, la tolérance et l'autorité remettent en question beaucoup d'idées reçues. Ces recherches identifient la jeunesse comme l'âge des transformations, de la quête de l'identité, de la recherche de soi, affectant à la fois le physique, le psychologique, le mental et l'affectif.

### ***Jeunes et politique***

Même si le thème du rapport des jeunes à la politique a fait l'objet de peu d'études, on note une certaine concordance dans les résultats issus des recherches entreprises. Celles-ci révèlent qu'une large part des jeunes se désintéresse de la chose politique par simple indifférence ou par méfiance. Ce désintérêt se manifeste concrètement par l'abandon du droit de vote. Ce qui contribue à baisser encore plus leur participation politique, comme en témoigne la forte abstention lors des dernières élections législatives (63% de la population en âge de voter). Cette abstention peut aussi être assimilée à une forme de contestation passive des jeunes contre le mode dominant de gouvernance de la chose publique en général et du champ politique en particulier.

C'est ce que note une recherche empirique conduite entre 1978 et 1979, auprès de 500 étudiants de l'Université Mohammed V Rabat<sup>86</sup> et où les auteurs se sont interrogés sur la nature de la relation entre les étudiants et les institutions, le degré d'intérêt pour la politique et l'efficacité de la participation électorale des jeunes. Les résultats de cette recherche montrent que la plupart des jeunes avaient une connaissance des institutions politiques et une parfaite compréhension du fonctionnement du système politique national.

Malgré le fait que les étudiants enquêtés pensaient que leur participation comptait, ils n'étaient pas nombreux à voter. En effet, seuls 25% des enquêtés avaient participé aux élections communales de 1976 et dans une moindre mesure aux élections législatives de 1977. Cette faiblesse de la participation politique des jeunes est expliquée selon une majorité d'étudiants par le fait qu'ils ne croient pas en la légitimité/crédibilité des institutions existantes.

Une autre enquête conduite récemment<sup>87</sup> sur le thème « Jeunes et participation politique au Maroc » montre, à son tour, un rapport complexe des jeunes à la politique, puisque ces derniers manifestent un intérêt pour les questions politiques, suivent l'actualité à travers les médias audiovisuels et écrits, mais ont une connaissance limitée des hommes et des institutions politiques. Et malgré un attachement formel de la majorité des jeunes enquêtés au vote, ils ne sont pas nombreux à exercer ce droit, d'où leur faible participation et leur indécision électorale.

L'enquête souligne également l'effet des conditions socio-économiques (les étudiants, surtout ceux issus de couches sociales favorisées, manifestent peu d'intérêt pour le vote comme forme de participation politique) et lie l'abstention à un sentiment de désenchantement et d'insatisfaction vis-à-vis de l'offre politique.

Ce sont les espaces associatifs qui sont identifiés comme le lieu idéal d'expression des besoins et des aspirations des jeunes au cours des dernières années. Ces nouvelles formes d'action engagent de plus en plus les jeunes à défendre les questions de la justice sociale, des droits de l'Homme, des droits de la femme et de la culture amazighe au sein d'associations organisées progressivement en réseaux et les poussent à adopter de nouvelles formes de gestion des conflits<sup>88</sup>.

De telles formes d'action citoyenne ne concernent plus exclusivement les grandes villes, mais touchent aussi les petites villes et les villes moyennes comme en témoignent les événements liés au renchérissement du coût de vie dans les localités de Bouarfa, Sidi Ifni et Sefrou. L'implication des jeunes dans ces mouvements joue en faveur de la promotion des nouvelles formes de contestations sociales pacifiques et de propositions d'alternatives. Ainsi, à ce jour, 80 coordinations (*Tansiqiyyate*) contre la hausse des prix couvrant l'ensemble du territoire marocain ont été mises en place par de jeunes marocains<sup>89</sup>.

## ***Jeunes et religion***

La relation des jeunes à la religion semble plus complexe. Car les valeurs religieuses et les besoins spirituels des jeunes sont plus conditionnés par des facteurs très divers où interagissent la famille, l'école, les appareils idéologiques d'Etat, comme la télévision et la radio, les nouvelles technologies de l'information et de la communication, le tout évoluant dans un contexte d'ouverture sur le monde et de libéralisation des échanges, y compris des biens d'expression symbolique<sup>90</sup>.

Dans ce cadre, plusieurs enquêtes méritent d'être signalées. Celle conduite par Rahma Bourqia, Mokhtar El Harras et Driss Bensaid sur le thème : « la jeunesse estudiantine marocaine : valeurs et stratégie<sup>91</sup> » ainsi que l'étude remarquable, en termes théorique et empirique, menée par Bourqia, El Ayadi, El Harras et Rachik<sup>92</sup> et l'enquête portant sur un thème plus générique : « Qui sont les jeunes d'aujourd'hui et quel Maroc vont-ils produire? », effectuée par le quotidien marocain *L'Economiste* en 2005<sup>93</sup> et aussi celle ayant pour objet l'analyse des perceptions du *hijab* chez les jeunes, menée par l'Association Démocratique des Femmes du Maroc en 2007<sup>94</sup>. Ces études et enquêtes ont permis d'étayer les rapports complexes des jeunes à un cadre de référence religieux, et ce en liaison avec l'identité personnelle, voire nationale.

### **1.3. Les jeunes et la migration**

Dans les travaux de nature démographique, le thème de la migration des jeunes est omniprésent. En effet, la mobilité spatiale tant interne qu'internationale concerne principalement les candidats en âge de travailler ou d'étudier, particulièrement les jeunes. Plusieurs travaux font état de départs massifs et réguliers des jeunes.

Dans les années 1970, l'âge moyen des populations rurales confrontées à la migration définitive et volontaire fut estimé déjà à 23,6 ans<sup>95</sup>. Le caractère jeune des populations migrantes est également souligné dans la recherche effectuée par la Direction de la Statistique sur la migration et l'urbanisation<sup>96</sup>.

Ce constat s'accorde avec plusieurs études conduites par le Haut Commissariat au Plan et le CERED<sup>97</sup> et où on note que les 2/5 des migrants ont moins de 15 ans et près d'un migrant sur deux a entre 15 et 29 ans<sup>98</sup>. La présence notable de cette catégorie sociale dans les villes moyennes et petites, témoigne de la recherche par ces migrants d'une rente de position procurée par le travail en ville et du rôle catalyseur joué par ces centres dans l'exode rural<sup>99</sup>.

L'importance de la migration des étudiants marocains est également soulignée comme un fait ancien, qui a toujours été numériquement et socialement important<sup>100</sup>. En effet, dès le milieu des années 1970, les départs se comptent en milliers et les expatriés en dizaines de milliers.

Si la France a représenté une première destination de cette migration, des pays comme l'Espagne et l'Allemagne, jusqu'alors très marginaux, ont constitué d'importants points d'accueil. Cette mobilité occupe une place tout à fait considérable dans la formation des futurs cadres du Maroc. Cette migration participe aux autres importants mouvements migratoires internationaux qui traversent l'ensemble de la société marocaine.

Pour Khatibi<sup>101</sup>, entre la demande très forte sur l'émigration vers le Nord chez les jeunes et l'existence d'une grande marginalité qui s'est auto-instituée comme telle, les liens ne manquent pas. Revenant sur cet engouement pour la rive nord chez les jeunes, d'autres chercheurs<sup>102</sup> y distinguent deux niveaux ; les facteurs générateurs (disparités économiques, facteurs démographiques, chômage, pauvreté,) et les facteurs incitatifs (attractivité, image de réussite sociale renvoyée par l'émigré de retour au pays pendant les vacances, impact des médias, proximité géographique).

Malgré les contraintes légales, le coût social et financier ainsi que les risques réels encourus, car régulièrement des dizaines de candidats à l'émigration périssent noyés dans le détroit de Gibraltar ou aux larges des Canaries, environ 40 000 Marocains parviennent à émigrer chaque année<sup>103</sup>.

Les résultats de l'enquête conduite en 1993 par la Direction de la Statistique et commandée par le CNJA<sup>104</sup> concernant les causes de la migration semblent être les mêmes que celles d'une recherche du CERED menée dix ans plus tard auprès d'échantillons représentatifs de jeunes (13-19 ans) à Casablanca en 1999 (urbain) et à Marrakech en 2003 (rural et périurbain). Ces résultats soulignent « à quel point le rêve migratoire façonne l'esprit des jeunes dont une partie pourraient en faire un projet prioritaire pendant des années entières. Ceux qui sont au chômage espèrent trouver un emploi à l'étranger. Ceux qui sont encore étudiants pensent que leur avenir sera mieux assuré à l'étranger que dans leur propre pays, arguant par ailleurs des niveaux élevés du chômage de leurs « aînés » diplômés. Enfin, ceux qui ont déjà un emploi, souhaitent émigrer dans l'espoir d'un emploi plus stable, mieux rémunéré ou encore plus adéquat au regard de leurs qualifications »<sup>105</sup>.

Au cœur de l'attrait des jeunes pour l'émigration, même sous ses formes les plus dangereuses, on note une persistance de la question du chômage et de l'emploi.

Véritable diagnostic des attentes, des préoccupations et du vécu des jeunes, l'enquête du CNJA rappelle le malaise qui ronge cette frange importante de la société. Quand on sait que le tiers des jeunes scolarisés quittent les établissements de formation avant d'obtenir un diplôme, que plus de six jeunes scolarisés sur dix n'ont pas été concernés par l'orientation et que moins de deux jeunes sur dix ont eu l'occasion d'obtenir des informations sur le marché de l'emploi, on comprend bien l'ampleur et la gravité de ce malaise.

Par ailleurs, les recherches sur les migrations internationales menées depuis la fin des années 1990 font état de jeunes hantés par l'idée de partir, s'exiler, s'expatrier, rompre avec leurs racines et leurs attaches. Le phénomène de *Lahrig*<sup>106</sup> est vécu par les jeunes, comme un évènement valorisant, voire une fin en soi, malgré la discrimination, l'absence de travail et le racisme de plus en plus exacerbé qui pourraient les attendre, notamment ceux vivant la précarité et les multiples frustrations. Il s'agit d'une migration très médiatisée à cause des *pateras* et des scènes de récupération des cadavres noyés qui les accompagnent souvent.<sup>107</sup>

Ces départs croissants sont également repérés auprès d'une population féminine, confirmant un changement dans les trajectoires et les réactions sociales à l'égard de la migration des femmes et un net allègement du contrôle social puisque pour bon nombre de candidat(e)s à l'émigration, la nature du travail importe peu dans ce contexte où la prostitution et le trafic de drogue sont de plus en plus tolérés<sup>108</sup>.

De surcroît, la place de plus en plus importante des nouvelles technologies de l'information, en rendant possible des comparaisons par les jeunes entre les avantages des populations vivant en Europe et les coûts sociaux supportés par celles vivant dans leurs pays d'origine, rendent insoutenable leurs frustrations.

Le taux élevé de l'analphabétisme parmi les jeunes, la médiocrité de la qualité de la formation, les difficultés liées à l'emploi, l'ampleur du sous-emploi et la persistance de la pauvreté participent à l'installation d'un désordre qui se manifeste par le refus des jeunes d'être les laissés pour compte d'une politique éducative et socioéconomique qui conduit à l'exclusion, à la marginalisation et la « vulnérabilisation » des plus défavorisés parmi eux.

Ces frustrations font croire fermement aux jeunes que l'émigration est la seule et dernière issue possible à leurs problèmes, illustrée tragiquement par les « *pateras* » de la mort. Les sit-in permanents, les grèves de la faim, l'affrontement des diplômés chômeurs avec les forces de l'ordre, la montée de la délinquance et les autres formes de déviance conduisent à l'installation d'un mal-être des jeunes, difficile à contenir<sup>109</sup>.

Partant de ces faits et de l'importance démographique de la jeunesse, il est normal que s'installe une crise de confiance entre les jeunes d'un côté et l'Etat et la société, de l'autre<sup>110</sup>.

Cette réalité a suscité, au début des années 2000, une mobilisation de la recherche scientifique nationale visant une meilleure intégration des jeunes dans la société. Dans ce cadre, une étude a été conduite par le Ministère de la Jeunesse et des Sports en 2001, dont le but est d'identifier les caractéristiques de la jeunesse, comprendre ses attitudes, saisir ses pratiques et comportements, la finalité étant d'élaborer des recommandations pour répondre aux besoins et aux attentes des jeunes. Cette étude conduite sur la base d'un échantillon de 18 109 jeunes couvrant 44 provinces du Royaume a concerné les jeunes marocains âgés de 15 à 29 ans. Elle ambitionne d'atteindre plusieurs objectifs :

- Connaître les caractéristiques démographiques sociales, culturelles, économiques et professionnelles des jeunes ;
- Comprendre les comportements des jeunes dans leurs relations familiales (parents et fratrie), sociales (domaine associatif, sportif...) et amicales (milieu scolaire et universitaire/espace loisirs/ la rue) ;
- Apprécier la socialisation des jeunes à travers la formation, les loisirs et l'emploi ;
- Apprécier les attitudes des jeunes et leurs perceptions des valeurs sociales telles que la confiance, la solidarité et la mobilisation ;
- Comprendre la perception de l'avenir les jeunes ;
- Situer les attentes des jeunes vis à vis du Ministère de la jeunesse et des Sports, par rapport à ses missions et attributions, en particulier, et au regard des pouvoirs publics en général ;
- Enfin, formuler des recommandations concernant les principaux secteurs qui concernent les jeunes, notamment la formation, l'emploi, les loisirs et la citoyenneté <sup>111</sup>.

En conclusion, on peut dire que les recherches et les études sur les jeunes au Maroc donnent à penser que les acteurs qui s'intéressent à ce champ d'action et de réflexion n'ont pas encore réussi à trouver les clés d'entrée les plus appropriées à l'élaboration de stratégies publiques en phase avec la complexité des mutations que connaît la jeunesse marocaine aujourd'hui. Aussi, plusieurs champs de la problématique de la jeunesse et du développement économique et social restent-ils à défricher. Il en est ainsi du clivage rural/urbain, de l'adhésion des jeunes aux initiatives de développement locales (INDH, notamment), à la confiance des jeunes dans les institutions, à leur relation aux médias, aux valeurs culturelles et religieuses, à la perception de l'avenir, au rapport à l'Autre (au monde extérieur et aux autres civilisations et aires géographiques...), entre autres domaines à propos desquelles notre connaissance reste très limitée.

Certes, les décideurs politiques manifestent depuis le milieu des années 2000 un vif intérêt au domaine général du développement humain, mais il s'agit de savoir si, et dans quelles circonstances et conditions, les initiatives de développement économique et social ainsi que les grands chantiers structurants menées aujourd'hui par le Maroc peuvent-ils se traduire par un avantage pour les jeunes, notamment ruraux ou, au contraire, si elles risquent d'accentuer des départs massifs des campagnes et des petites villes et produire une nouvelle complexité sociale, difficile à gouverner.

Dès lors, il nous semble pertinent que la recherche puisse porter sur les problèmes d'avenir ayant une portée stratégique pour les grands équilibres politiques, sociaux, culturels, économique-financiers, territoriaux et environnementaux, et ce dans leurs dimensions prospectives.

La réflexion devrait s'interroger utilement sur le type de développement rural qui pourrait être bénéfique à la jeunesse rurale, en essayant d'identifier les sous-groupes de jeunes qui pourraient potentiellement en bénéficier. Il serait également important d'étudier dans quelle mesure le modèle de développement économique local choisi par le Maroc dans le cadre de sa nouvelle vision de la régionalisation, permettrait-il ou pas d'exercer une attractivité durable sur les jeunes des différentes régions du pays.

Cette réflexion devrait, également, s'intéresser, aux formes nouvelles d'alphabétisation, de pauvreté, d'exclusion, de contestation, de participation et de perception de l'avenir.

Enfin, en matière d'économie du savoir et de société de l'information, la recherche devrait se pencher sur les critères permettant de mesurer l'effet de l'évolution des nouvelles technologies de l'information et de la communication sur les jeunes, notamment ceux qui habitent le monde rural.

Il s'agit là d'autant de sphères de la recherche et de l'action publique que suggère cet état de l'art sur la jeunesse au Maroc. Qu'en est-t-il alors des expériences de la France, du Canada, de la Suède, de la Jordanie et de la Malaisie ?

## **2. Expériences comparées**

### **2.1. La France : une politique publique atypique**

La France se distingue par le nombre d'études, par la réflexion renouvelée à l'égard de la thématique des jeunes sous différents aspects et par l'action en faveur de cette frange de la population<sup>112</sup>. En effet, si les débuts de la sociologie de la jeunesse remontent à Emile Durkheim et à son ouvrage sur la sociologie de l'éducation<sup>113</sup>, l'action publique en faveur de la jeunesse est fort ancienne<sup>114</sup> puisqu'elle date du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Au cours de cette période, la jeunesse est travaillée par les tendances contradictoires de la société : l'émergence concomitante de valeurs d'intimité dans la sphère privée et de valeurs d'utilitarisme qui, dans la sphère publique, vont désormais régir une société plus matérialiste<sup>115</sup>.

Au cours des années 1960, les études sont dominées par les options relatives à l'évolution des personnalités même si on commence à se soucier déjà de la différenciation sociale des types de développement. Un certain nombre de chercheurs nous rappellent combien il est difficile d'aborder, par la recherche de terrain, l'objet « jeunesse », allant jusqu'à parler de « déficit scientifique ». Pourtant, des recherches sur la jeunesse existent, même si leurs méthodes d'investigation sont multiples. Plusieurs d'entre elles comme l'ethnographie et l'anthropologie privilégient des méthodes d'observation directes.

#### **2.1.1. L'intérêt des pouvoirs publics pour la jeunesse**

Les raisons qui expliquent l'accompagnement social des jeunes sont rangées en trois grandes catégories : les difficultés d'accès au logement ; les difficultés d'accès au marché du travail notamment pour les jeunes apprentis et les jeunes travailleurs<sup>116</sup> et les besoins socioculturels et culturels (dans les patronages, les Maisons des jeunes et de la culture et autres clubs, les équipements de quartier, les centres régionaux de la jeunesse).

L'État ayant réglementé ces actions, ce sont les communes qui vont servir de relais, tandis que le niveau local apparaît comme un lieu d'expérimentation, véritable laboratoire des politiques sociales dans lequel interviennent des acteurs entre niveau national et niveau local, entre secteurs privés et publics.

Les interventions en faveur de la jeunesse sont souvent motivées par des préoccupations sociales et hygiénistes qui renvoient à une volonté de protection des plus vulnérables (réglementation du travail des mineurs, protection des mineurs sortant de prison, de l'enfance en danger...). Avec l'avènement des politiques de la ville au début des années 1980, l'approche sociale liée à la jeunesse perçue parfois comme menace pour l'ordre public, occupe peu à peu les espaces de la recherche et de l'action publique: les phénomènes de chômage massif des jeunes, de violences dans les quartiers populaires conduisent à une focalisation importante des communes sur la jeunesse.

Aussi, depuis une trentaine d'années, la jeunesse fait-elle l'objet de toute l'attention des politiques publiques. Ces dernières ont varié en fonction des difficultés auxquelles les jeunes sont confrontés. Ainsi, dans les années 60, les pouvoirs publics, considérant la jeunesse comme l'avenir de la société, ont engagé d'importants investissements, en particulier dans l'éducation. Puis, au début des années 80, dans le contexte d'accroissement du chômage, l'attention s'est portée particulièrement sur les difficultés rencontrées par les jeunes dans leur vie quotidienne. Depuis quelques années, les institutions publiques ont intensifié et diversifié les interventions dans les domaines de la formation et de l'accès des jeunes à l'emploi.

Avec les années 1990, et sous l'influence d'un certain nombre de facteurs (épidémie du sida, prise de conscience de l'importance des déterminants sociaux de la santé, des inégalités sociales et territoriales de santé) mais aussi du fait que les politiques publiques françaises ont été fortement influencées par les idéologies néolibérales anglo-saxonnes, où les jeunes, potentiellement délinquants ou amoraux sont peu présents dans les justifications qui accompagnent les actions.

### ***Précarité chez les jeunes***

Aujourd'hui, les phénomènes accrus de précarisation, de paupérisation et de creusement des inégalités sociales touchent particulièrement les jeunes. Les initiatives prises par les pouvoirs publics en faveur de la jeunesse visent en priorité l'amélioration des conditions de vie et couvrent un nombre croissant de domaines, comme la santé, le logement, les pratiques culturelles ou encore la sécurité (sécurité routière, et autres), visant à protéger la jeunesse des agressions et tensions dont elle est victime, (lutte contre la violence et les incivilités dans le sport, sécurité sur internet...)

De plus, cette paupérisation est doublée, depuis une dizaine d'années, d'une diversification intergénérationnelle des inégalités. La jeunesse a perdu en homogénéité par rapport à la situation antérieure. A ce titre, les travaux de Louis Chauvel ont mis en évidence une augmentation des rapports inter-déciles des revenus des jeunes ainsi que le clivage, à partir du début des années 1990, entre d'un côté les jeunes de moins de 25 ans, qui demeurent dans la dépendance de leurs parents, tout en continuant à habiter au domicile familial et de l'autre côté les jeunes de 25 à 35 ans, parfois bien au-delà, qui s'intègrent difficilement dans le monde du travail et qui ont du mal à pourvoir à leurs propres besoins, en particulier de logement, surtout s'ils ont eux-mêmes fondé une famille.

Ils sont peu autonomes et ont souvent besoin de supports parentaux, à commencer par des aides financières. S'ils peuvent survivre malgré la faiblesse de leurs revenus d'activité, ils se trouvent souvent dans des situations difficiles compte tenu de la stagnation des salaires et de l'augmentation des prix du logement<sup>117</sup>.

Cette situation induit une socialisation difficile, un « manque de correspondance entre les valeurs et les idées que reçoit la nouvelle génération (liberté individuelle, réussite personnelle, valorisation des loisirs...) et les réalités auxquelles elle sera confrontée (centralité du marché, hétéronomie, pénurie, manque d'emplois intéressants, ennui...). D'autant plus que les jeunes d'aujourd'hui ne cherchent plus à faire évoluer la société sur des valeurs, comme l'ont fait leurs parents, mais à l'intégrer pleinement. Et c'est pourquoi, déçus et face à une situation socio-économique difficile, ils sont particulièrement en demande d'une meilleure considération des adultes à leur égard<sup>118</sup>.

### ***Interventions des pouvoirs publics***

Ces préoccupations sociales influent sur les raisons qui fondent l'action publique en direction de la jeunesse. Les actions locales sont influencées par les dynamiques nationales et une partie des contenus des politiques découle des orientations nationales.

Il en est ainsi, par exemple, des actions en faveur de l'autonomie des jeunes, de l'intégration de ceux qui sont issus de l'immigration dans les politiques de la ville à partir du début des années 1980...

En effet, l'autonomie des jeunes représente une préoccupation des politiques publiques françaises depuis une trentaine d'années, comme en témoigne le nombre de mesures visant à endiguer le processus de dépendance familiale chez les jeunes.

Les revenus sociaux de cette catégorie sociale : « allocation d'autonomie » en faveur des moins de vingt-cinq ans, l'instauration du Revenu Minimum d'Insertion (RMI) en 1988 représentent quelques mesures découlant de l'action des travailleurs sociaux, « professionnels de l'insertion » et associations de lutte contre l'exclusion<sup>119</sup> – qui ont régulièrement alerté les pouvoirs publics sur la situation difficile de nombreux jeunes en marge des réseaux familiaux et de formation. Au-delà des débats que ces mesures peuvent susciter, il s'agit en fait d'une question plus générale de l'accès à une pleine citoyenneté et à un revenu pour l'ensemble des jeunes.

Faut-il rappeler les nombreuses mobilisations pour l'accès des jeunes au RMI, de dix-huit à vingt-cinq ans sans charge de famille et qui subissent une certaine paupérisation? Mais pour éviter le risque de maintien des personnes intéressées dans une assistance précoce, les pouvoirs publics ont envisagé de conditionner l'allocation pour les démunis de moins de vingt-cinq ans à un « projet d'insertion ».

Il faut dire que l'intervention des pouvoirs publics se situe dans un contexte de généralisation de la précarité dont il est important de souligner qu'elles ne touche pas indistinctement tous les jeunes : plus que jamais, les rapports de classes traversent et ponctuent les processus intergénérationnels marqués par des inégalités profondes entre jeunes – et moins jeunes – d'origines sociales différentes. Un certain consensus s'était constitué pour le traitement des problèmes des jeunes à partir de la famille. Celle-ci, devant supporter le fardeau du chômage des jeunes et l'allongement des études, renforce son rôle d'amortisseur social de la crise. Experts et décideurs avaient alors privilégié le choix pragmatique d'une dépendance financière accrue à l'égard des parents, en élevant notamment l'âge d'accès aux allocations et octroyant aux familles des aides de subsistance en cas de difficulté.

### ***Points de vue de spécialistes***

Pour les sociologues et politologues qui travaillent sur le contexte profond des mutations sociales et économiques à l'œuvre aujourd'hui, il existe un lien direct avec la « fracture générationnelle ». Les conditions d'existence des jeunes sont plus difficiles que celles qu'ont connu leurs parents et cette situation, sans précédent et qui remet en cause la notion même de progrès social, ne semble pas avoir été anticipée<sup>120</sup>.

Ces auteurs battent en brèche le rôle de l'école ; car si la démocratisation scolaire a généré un réel espoir de progression sociale notamment dans les milieux défavorisés, l'accès massif à l'enseignement secondaire et supérieur ne se traduit plus systématiquement par de meilleures conditions d'insertion professionnelle.

Ensuite, des processus de sélection sociale se jouent à travers le choix des filières et des sections et par la compétition entre établissements. Cet espoir déçu génère un sentiment d'abandon dans la jeunesse, voire de rancune chez les jeunes de milieux les plus défavorisés. Louis Chauvel<sup>121</sup> souligne le changement de compromis collectif qui fait passer d'une valorisation relative des générations les plus récentes, d'un avenir positif dans lequel nous pouvions investir, à une valorisation relative de la protection de la stabilité des adultes et des personnes âgées, fût-ce aux dépens des jeunes.

Même pour de jeunes diplômés, l'accès à un emploi stable devient difficile. En outre, l'objectif d'égalité des chances, quel que soit le milieu d'origine des élèves, n'a pas été réellement atteint. Dès l'école primaire, les pédagogies reposant, dans les faits, sur le travail à la maison induisent des inégalités liées à la capacité plus ou moins importante des familles à accompagner les élèves.

La recherche s'était toujours intéressée, depuis les travaux de Beudelot et Establet<sup>122</sup> sur l'école, aux trajectoires des jeunes issus des milieux populaires et étudie comment celles-ci sont influencées par les mesures de rattrapage scolaire et les dispositifs de lutte contre l'exclusion professionnelle. Elle interroge également les représentations portées sur la jeunesse, la nature de ses "difficultés" et leurs traitements, les réponses politiques aux problèmes de l'insertion et de l'emploi des jeunes, et interpelle enfin la capacité des politiques publiques à réparer certaines "injustices", ou encore, à atténuer les effets des inégalités sociales pesant sur les jeunes dans leur relation à l'école et au travail. C'est au niveau des politiques locales que ceci a probablement enclenché un processus important qui consiste à une prise en compte du jeune adulte dans son parcours d'insertion, voire d'intégration sociale et professionnelle qui deviennent prioritaires<sup>123</sup>.

### **2.1.2. Savoir et politique publique**

Des recherches qualitatives impliquant des disciplines comme l'ethnographie se sont développées suite aux manifestations qui ont eu lieu dans des banlieues de villes françaises, pour comprendre le mal de vivre ressenti chez la population jeune<sup>124</sup>. Elles se sont intéressées notamment aux relations sociales dans un grand ensemble de banlieues et à l'état des jeunes vivant dans ces espaces. Cette discipline prend appui sur un travail de terrain dans les cités décrivant les comportements des adolescents dans le cadre scolaire, au sein des clubs de sport de combat ou encore dans leur cadre de vie.

Décrivant et expliquant rixes et duels entre jeunes, ragots et rumeurs, l'ethnographie adopte une démarche qui critique les approches sociologiques démontrant que la cité ne se définit pas uniquement par la violence mais principalement par un système original de relations sociales basées sur une culture des rues qui a ses propres codes, rites et langages. Le « regard éloigné » de l'ethnologue a permis d'entrevoir des comportements, pratiques et langages passés sous silence dans les médias et les traités scientifiques.

Son travail sur la jeunesse est considérable et permet de rendre compte de cultures différentes que l'on connaît peu ou pas du tout, dans des démarches qui rendent familier ce qui paraît étrange en donnant une grande importance à la présence du chercheur sur le terrain. Il s'agit également de rendre compte des pratiques et des usages de la population observée. Méthode riche en apport de matériaux, l'ethnographie s'est davantage enrichie par un complément de la sociologie et de ses concepts pour pouvoir utiliser les données recueillies à partir d'observations afin de fournir une analyse et une compréhension aisées du thème de la jeunesse en France.

Ainsi, les travaux de Christian Bachmann<sup>125</sup> sur les banlieues françaises, conduits dans la cité des «4000» à La Courneuve ont permis d'appréhender ce que la société construit aujourd'hui comme problème social : échec scolaire, drogue, xénophobie, racisme, violences urbaines et insécurité, permettant d'observer simultanément l'apparition d'un univers spécifique : nouveau parler urbain, pratiques culturelles nouvelles, tag et smurf puis rap ; ainsi que la constitution d'un lien microsocial qui prend la forme d'un patriotisme de quartier, ou de cages d'escalier.

L'investissement des chercheurs pour comprendre la culture des rues a ouvert la voie au public pour comprendre également les goûts et les normes de la société française. Le « lent travail d'imprégnation des esprits opéré par les discours adultes, de rejet systématique de toutes les conduites violentes » finit par rendre les jeunes aptes à l'apprentissage du modèle de relations de la société globale. Cette insistance sur l'intégration sociale est bienvenue dans le sens où elle contribue à dissiper le stigmate qui voue au désastre tout enfant né dans la pauvreté. Elle va, de plus, à l'encontre du mythe des « cités-ghettos » et renforce la perspective, déjà élaborée par d'autres chercheurs, selon laquelle, contrairement à ce qui se passe dans les ghettos américains, les politiques sociales en France ont jusqu'à présent réussi à préserver une certaine égalité au regard des services publics, ainsi qu'une possibilité d'ascension sociale. Cependant, à force d'insister sur le fait que l'univers qu'il décrit n'est qu'une étape de la vie, vouée à être enrayée par un désapprentissage radical, sinon ouvertement répudiée, l'auteur éveille quelques doutes.

Par ailleurs, l'attention des sociologues de la déviance et de la marginalité a été retenue par les conduites des jeunes de la seconde génération de l'immigration maghrébine. La plupart des études qui sont consacrées à cette frange de la population soulignent leur statut précaire et les discriminations dont ils sont l'objet, liant les processus d'exclusion et la différence culturelle aux principales causes de déviance. Elles ont eu le mérite de nourrir un débat politique important sur l'avenir de cette population : doit-elle être assimilée ou intégrée avec ses différences ?<sup>126</sup>

En analysant le processus de socialisation primaire qui se fait au sein des lieux de vie comme la famille, le quartier et l'école, elles ont fourni des explications aux difficultés d'intégration d'une large frange de ces jeunes : présence de discriminations dès le plus jeune âge au travers de ce maintien dans une cité, reléguée à la périphérie, la non accession aux produits d'une société de consommation qui s'expose au travers des médias, tiraillement entre sa culture d'origine qu'il voit sans cesse évoluer et la culture du pays dans lequel il est né qui tente de résister...).

De plus, souvent les jeunes maghrébins qui se retrouvent abandonnés dans leur processus de socialisation et n'ont connu leur père qu'à l'état de chômeur qui ne peut plus tenir son rôle d'identification. L'intériorisation de leur environnement social est d'autant plus violente, qu'elle leur permet une prise de conscience des discriminations dont ils sont victimes<sup>127</sup>.

L'étude des espaces de vie des jeunes<sup>128</sup> soulignent comment ce qui fut longtemps une promesse de confort et d'émancipation en termes d'aménagement a pu s'inverser, au milieu des années 70, en « malédiction des banlieues et stigmatisation des quartiers défavorisés » et rendent compte des violences urbaines comme symptôme d'une nouvelle question sociale. Les recherches nous rappellent là encore que ces problèmes s'inscrivent dans une histoire longue du logement social ; tandis que les apports de leurs investigations ont abouti à l'élaboration d'une politique de la ville initiée au cours des années 1980. Cette politique a tenté d'apporter une réponse qui reste sans doute en deçà du profond renouvellement de faction politique et sociale qui serait nécessaire.

La politique de la ville va se fixer comme objectifs la réduction des inégalités territoriales et la revalorisation des quartiers en difficulté. Tout à la fois globale et interministérielle embrassant tous les aspects de la vie quotidienne, elle revêt une forte dimension contractuelle et concerne quatre domaines majeurs : le développement social et culturel des quartiers, la sécurité et la prévention de la délinquance, plus récemment la rénovation urbaine et enfin le développement de l'emploi et la revitalisation économique de ces mêmes quartiers.

L'un des leviers de cette politique réside dans le Pacte de relance pour la ville initié en 1996, axé très largement sur l'aide au développement des entreprises et du tissu économique plutôt que (directement) sur l'emploi et croisant aussi les problématiques de discrimination<sup>129</sup>.

En 2008, l'annonce d'un « plan Marshall » ou « Plan Banlieue » à destination des quartiers permet aux pouvoirs publics de relancer la politique de la ville, avec trois volets principaux : le soutien à la création d'entreprises, le contrat d'autonomie et l'engagement des grandes entreprises<sup>130</sup>. Ces mesures ont permis l'accompagnement de 8000 entreprises, alors que le nouveau dispositif vise à accompagner 20000 nouveaux créateurs d'entreprises par an, dont 5000 dans les Zones urbaines sensibles. Une réforme de l'aide à la création d'entreprises doit ainsi permettre le développement de l'offre de prêts à taux zéro via la Caisse des dépôts et des consignations.

Au terme d'une convention « Agir pour l'emploi » signée le 18 mars 2008 entre l'État et la Caisse des dépôts et consignations, cette aide établit le profil général de la réforme des aides à la création d'activités en matière de financement et d'accompagnement des créateurs d'entreprises. L'objectif de cette réforme est d'augmenter la viabilité économique des entreprises créées à trois niveaux : augmenter le taux de pérennité des entreprises, augmenter le nombre d'emplois créés dans les Très petites entreprises, accroître les revenus tirés de l'activité de ces créateurs d'entreprises. Cette réforme est testée en 2008 dans les quartiers assujettis à la politique de la ville pour être étendue, dès janvier 2009, à l'ensemble du territoire, avec l'objectif de 10.000 créations accompagnées en 2009 et 20.000 créations annuelles à partir de 2010<sup>131</sup>.

La politique dédiée aux villes implique les municipalités qui vont être dotées de services ayant pour mission l'encadrement de la jeunesse<sup>132</sup>. Celle-ci va désormais s'inscrire comme usager à part entière des politiques locales, consacrant sur le terrain un mode de production de données et une configuration spécifique et méthodologique.

Ainsi, le service jeunesse est au niveau pratique, l'institution locale qui accompagne les jeunes dans leurs parcours culturel, social ou de loisirs. Son travail guidé par les orientations politiques de la ville est censé être visible et évaluable pour l'ensemble de l'institution et de la population. Et c'est peut-être pour cela que les actions de l'institution, auprès des jeunes, se retrouvent exposées à ce point. Un ensemble d'animateurs entreprennent une partie des actions qui permettent aux jeunes d'accéder à des loisirs sportifs ou culturels, ou encore à des séjours de villégiature.

Le travail des animateurs va permettre d'approcher le public jeune, de le connaître et de se faire reconnaître. Difficilement visible pour le reste de la population, il est fait de tâches et de fonctions, trop pointues pour être vues, qui vont permettre d'instaurer une confiance et un ajustement de l'offre aux besoins des jeunes, souvent ignorés de tous. C'est finalement ce cheminement fondamental qui va permettre à la jeunesse d'être écoutée et accompagnée dans ses projets.

En outre, la mise en place de structures comme le Conseil national de la jeunesse<sup>133</sup>, présidé par le Ministre de la Santé, de la jeunesse et des sports<sup>134</sup> et dédié à être consulté sur des questions touchant aux politiques, a permis de mettre en œuvre des actions en faveur de la jeunesse : formuler des propositions sur tout sujet d'ordre économique, social ou culturel intéressant directement les jeunes.

La politique française envers les jeunes se caractérise par une relative atypie, associant quelques mesures dédiées aux familles à d'autres composantes universelles et directes en faveur d'une indépendance individuelle. Elle occupe une position intermédiaire et hybride au sein des modes d'intervention européens, notamment par l'ambiguïté des frontières qu'elle établit entre solidarité familiale et solidarité publique<sup>135</sup>.

Il faut dire qu'en France, la jeunesse est considérée comme une construction sociale qui relève de choix collectifs<sup>136</sup>. En partant de ce constat, un rapport du Commissariat général du Plan insiste sur la dimension symptomatique du malaise actuel de la jeunesse au regard d'une crise globale de la reproduction générationnelle. À l'opposé d'un traitement catégoriel, c'est une véritable action collective tournée vers le droit à la mobilité pour tous qui est proposée. Car les jeunes sont sensibles à la justice, en particulier dans les situations les plus quotidiennes et ordinaires de leur vie, qu'elles concernent le cadre familial ou encore les différentes institutions auxquels ils se sont trouvés liés à l'adolescence.

Le malaise éprouvé par la société française vis-à-vis des jeunes s'exprime de manière récurrente dans les médias à travers deux questions principales : les difficultés d'entrée dans la vie active et la violence. Ce malaise est d'autant plus fort que les efforts de la collectivité publique en direction des jeunes se sont considérablement accrus et diversifiés au cours des vingt-cinq dernières années. Ce malaise ne tient pas au fait que l'action publique ait été inopérante vis-à-vis de la situation des jeunes, bien au contraire : les politiques publiques ont substantiellement transformé les conditions de vie des jeunes tout comme elles ont largement contribué à reconfigurer cette période de la vie en allongeant la jeunesse.

Bien plus, ce malaise exprime une certaine perplexité par exemple face au chômage et à la précarité de nombre de jeunes sur le marché du travail, alors même que des investissements considérables ont été réalisés dans le domaine éducatif et que des dispositifs d'insertion ont été inventés pour favoriser l'accès à l'emploi. Cette perplexité se perçoit également à travers la montée de la violence et des incivilités malgré la multitude de programmes axés sur la socialisation.

Enfin, le malaise conduit à s'interroger plus largement sur les choix collectifs qui concernent l'intégration de la jeune génération dans la société : l'action publique offre-t-elle de véritables points d'appui aux jeunes dans le processus d'autonomisation et d'accès aux responsabilités qui caractérisent cette période de la vie ?

Ce questionnement a été à l'origine du lancement d'une réflexion début 1999 au sein du Commissariat général du Plan sur le thème « Jeunes et politiques publiques »<sup>137</sup>. Il s'agissait d'étudier – de manière prospective – les voies possibles d'un renouvellement des politiques publiques s'adressant aux jeunes. C'est à partir des conclusions d'une telle réflexion qu'ont été trouvées des réponses alternatives à celles existant dans le débat public, relatives à « l'autonomie de la jeunesse ».

En effet, l'accroissement de la dépendance des jeunes vis-à-vis de leurs familles est largement partagé par tous ceux qui –chercheurs, responsables administratifs, acteurs sociaux, professionnels– observent l'évolution de la situation des jeunes. Les indicateurs attestent que ce phénomène (importance croissante de jeunes -étudiants mais aussi inactifs, voire certains actifs-, aides financières apportées par les familles, prolongation de la cohabitation, ou encore développement des aides en nature) montre l'étendue du réseau social de solidarité dont bénéficient les jeunes aujourd'hui.

Il en découle une situation « infantilisante » et à certains égards déresponsabilisante pour les jeunes, alors même que ceux-ci sont considérés comme des citoyens sur le plan politique. Au-delà de ce constat, des études tentent de mettre au jour les processus à travers lesquels cette dépendance s'est construite<sup>138</sup>.

Il faut dire que la recherche a fait état d'un processus de paupérisation des jeunes. Cela touche non seulement les jeunes de moins de 25 ans mais aussi beaucoup de jeunes de moins de 40 ans, maintenant parents de la génération suivante. En effet, malgré des études plus longues, les salaires réels des quadragénaires (ou moins) ont stagné<sup>139</sup>.

L'étude « Jeunesse : le devoir d'avenir », conduite par le Commissariat général du Plan<sup>140</sup>, fruit d'une concertation avec des membres du Conseil national de la jeunesse, des partenaires sociaux et des représentants de l'Etat, des collectivités territoriales ainsi que du milieu associatif, présente des travaux et débats, prend appui sur une analyse de la situation des jeunes au regard des évolutions de la société et de l'économie. Elle établit un constat des limites atteintes par les politiques et actions destinées aux jeunes, pourtant considérablement développées depuis une vingtaine d'années.

Pour permettre l'accès des jeunes à l'autonomie, afin de les aider à maîtriser tout à la fois leur destin social et professionnel au sein de la communauté des citoyens, les auteurs du rapport préconisent des changements radicaux. Les mesures proposées sont destinées à assurer une insertion sociale et professionnelle et, tout aussi légitimement, un épanouissement individuel et une représentation dans la société.

L'enquête réalisée en France sur le thème « Conditions de vie et aspirations des Français »<sup>141</sup> permet de dégager quelques tendances depuis la fin des années 1970. Elle recueille, deux fois par an, des informations sociétales et comportementales auprès de l'ensemble de la population. Elle fournit une description des situations de chacun et mesure la perception subjective de ces situations (opinions, attitudes et aspirations)<sup>142</sup>. Elle a retenu six grands thèmes : les opinions en matière de mœurs, le regard sur les conditions de vie, la sociabilité, les jugements sur les politiques publiques, les inquiétudes et le désir de réformes, tout en rappelant les principales caractéristiques des jeunes d'aujourd'hui, tels qu'ils sont appréhendés dans l'enquête.

Depuis les années 1990, sous la double impulsion de l'émergence des problèmes des banlieues et du chômage des jeunes, un regain d'intérêt pour la question de la jeunesse par la recherche est constaté avec une montée du discours sur les jeunes<sup>143</sup>.

En effet, nombre de jeunes sont confrontés en France à un processus de précarisation qui illustre des transformations profondes de la société, du fait du chômage massif qui affecte les travailleurs employés dans un certain nombre de secteurs concernés par des restructurations, puis va toucher les jeunes sortant du système scolaire, notamment les non (ou peu) qualifiés.

Pour faire face à cette situation, l'action publique s'appuie sur deux leviers politiques : l'éducation et l'insertion professionnelle. L'extension de la scolarité et les dispositifs d'insertion vont à la fois permettre de tarir les flux d'entrée des jeunes sur le marché du travail et préparer les jeunes à la reprise de l'emploi.

### **2.1.3. Précarisation et nouvelle approche de la jeunesse**

Il faut attendre le début des années quatre-vingt-dix, et le développement du chômage chez les diplômés de l'enseignement supérieur, pour que l'on reconnaisse explicitement que le chômage des jeunes ne peut plus être expliqué par l'insuffisance des qualifications et relève bien, dans un contexte global de pénurie d'emploi, d'un arbitrage entre générations. Il n'est pas dû principalement au déficit d'embauche des jeunes, mais à la précarisation croissante des emplois sur lesquels les jeunes sont recrutés.

Ces évolutions amènent plusieurs auteurs à souligner la nécessité d'introduire de nouvelles régulations sur le marché du travail, de réinstitutionnaliser les relations d'emploi pour éviter que la flexibilité du système productif ne se traduise par une précarisation des trajectoires des personnes<sup>144</sup>.

Signalons également l'intérêt porté par la recherche à l'immigration, en liaison avec la problématique de la formation de « secondes générations » composées des enfants de migrants qui sont nés et ont grandi dans les pays d'installation. La place qu'occupe le devenir de ces secondes générations dans les modèles d'intégration développés par les pays d'immigration de manière générale, et en France particulièrement, explique l'émergence de cet objet de recherche.

Les analyses permettent d'observer les différentes modalités d'intégration des immigrés et de leurs descendants, et la capacité des sociétés à intégrer ces populations.<sup>145</sup> Dans ce contexte, la question centrale est celle des trajectoires sociales suivies par les descendants de migrants : vont-ils connaître une mobilité ascendante par rapport à leurs parents, pour l'essentiel faiblement qualifiés et occupant le bas de l'échelle sociale dans les pays d'accueil, ou verra-t-on se reproduire les positions sociales relatives d'une génération à l'autre ?

L'évolution de ces problématiques influe sur les politiques publiques en France et explique l'émergence de plusieurs plans d'action dès la fin des années 1990. La manifestation d'un tel intérêt est à l'origine du lancement d'une réflexion début 1999 au sein du Commissariat général du Plan sur le thème "Jeunes et politiques publiques" afin d'étudier – de manière prospective – les voies possibles d'une conceptualisation et d'un renouvellement des politiques publiques s'adressant aux jeunes» autant au niveau national qu'aux divers niveaux territoriaux. Le rapport du Commissariat général du Plan présente, outre les avancées conceptuelles réalisées et les principaux débats autour desquels se joue l'évolution des politiques publiques relatives aux jeunes, une interrogation de la notion politique de la jeunesse.

Ce même rapport conclut que la politique de la jeunesse ne peut se réduire à des réponses spécifiques pour les jeunes, montrant aussi que la réforme ne peut advenir d'un seul coup et ne saurait se résumer à de simples aménagements. Le rapport recommande d'infléchir de manière progressive les politiques publiques qui configurent la situation des jeunes. Leur situation dépend fortement des régulations structurelles ou des compromis nouveaux qui interviendront dans les champs suivants: le compromis capital-travail, le compromis formation-travail, le compromis intergénérationnel et d'allocation des dépenses publiques, le compromis familial et le compromis institutionnel et démocratique<sup>146</sup>.

La dépendance croissante des jeunes vis-à-vis de leurs familles est due, aujourd'hui, principalement aux difficultés liées à leur entrée dans le marché de l'emploi, mais elle relève aussi des choix collectifs qui ont été faits pour accompagner « l'allongement de la période jeunesse ».

Elle prend appui sur une conception culturelle de la jeunesse, bien particulière à la société française, dans laquelle être jeune c'est être dans la double dépendance de l'État et de la famille. Cette double tutelle s'est accrue (développement du système éducatif, multiplication des mesures d'insertion...), sans pour autant reconnaître que l'allongement de la jeunesse qu'elle organisait ainsi s'accompagnait d'une transformation profonde de la composition de cette jeunesse, entre massification et « vieillissement ».

Pour faire face à cette dynamique qualifiée de «familialisation», un traitement approprié est initié avec la mise en place de soutiens spécifiques (Revenu Minimum d'Insertion en 1988, renouvelé en 1992, introduisant une « majorité » sociale à vingt-cinq ans, âge qui bornait déjà les mesures d'insertion professionnelle et le concept d'enfant à charge au titre de la législation fiscale).

Le leitmotiv qui est associé à toute la situation de cette catégorie sociale et ses perspectives d'avenir<sup>147</sup> est bien la question de l'emploi des jeunes. Il s'agit d'un véritable enjeu de société, au croisement de la politique de la ville et de la politique de l'emploi des jeunes ; tandis que la politique publique restait centrée chacune sur leurs logiques propres sans parvenir à relier les deux problématiques.

Par ailleurs, la jeunesse apparaît au fil des ans comme un enjeu politique car il s'agit pour les pouvoirs publics d'éviter l'avènement d'incivilités dans les espaces urbains et montrer à la population que non seulement l'on «maîtrise» la jeunesse, mais qu'en plus on l'encadre dans des lieux qui sont visibles de tous. C'est d'ailleurs cette visibilité qui va permettre la reconnaissance de la réussite ou de l'échec de la politique en direction de la jeunesse dans la ville. A un niveau plus local, la politique française dispose de plans comportant des actions relatives aux dimensions suivantes :

- A. Action sociale et insertion** : elles englobent la protection de l'enfance, le Fonds d'aide aux jeunes, des actions d'insertion- intégration des jeunes porteurs de handicap, le suivi éducatif de la prévention des infections sexuellement transmissibles, du sida et des hépatites.
- B. La scolarité** : elle inclut la construction, l'équipement et l'entretien des collèges, les transports scolaires, le fonctionnement des collèges et la restauration des collégiens.
- C. Le travail socio-éducatif** : il comprend, outre la prévention des conduites à risques, les projets territoriaux pour la jeunesse, le co-financement des animateurs socio-éducatifs, le soutien aux associations œuvrant dans le champ de la jeunesse, l'aide en faveur des équipements socio-éducatifs, l'animation de quartiers, le soutien aux centres de vacances et de loisirs, le soutien aux projets des jeunes (BAFA-BAFD, junior-associations), les bourses d'excellence.
- D. Le sport** : il comprend le soutien à la pratique sportive et des aides en faveur des équipements sportifs.
- E. La culture** : elle comprend le patrimoine et les transmissions des savoirs, l'entretien des archives départementales, la lecture publique et le schéma départemental de développement des enseignements artistiques.

Du fait des transformations de l'autorité et de la généralisation des nouveaux moyens de communication et malgré un niveau élevé de dépendance économique, en raison d'une entrée plus tardive dans l'emploi stable, la jeunesse bénéficie aujourd'hui d'une autonomie de plus en plus précoce.

Tout récemment, le Haut Commissariat aux Solidarités actives et à la Jeunesse, a rendu public son livre vert sur la jeunesse qui propose 57 propositions rangées dans le cadre des orientations suivantes<sup>148</sup> :

### **Créer un service public de l'orientation**

Relié à l'école mais pas dépendant de l'Education nationale, ce service aurait notamment vocation à *décloisonner les filières et revaloriser les filières professionnelles et techniques.*

### **Interdire les stages hors- cursus**

Afin d'éviter que les stages ne soient utilisés par les employeurs pour remplacer un contrat de travail. La commission préconise de mieux encadrer la signature des conventions de stage par les universités, et ce dès la rentrée 2009.

### ***Encourager la transmission intergénérationnelle***

Développer à grande échelle le tutorat au travail entre jeunes et seniors au sein des entreprises, avec une activité réduite à 50% du senior et une rémunération de la fonction de tutorat à hauteur de 25% dans le cas d'embauche d'un jeune.

### ***Prendre en charge les jeunes jusqu'à 18 ans***

Actuellement, l'école est obligatoire de 6 à 16 ans. Les jeunes se verraient systématiquement proposer une formation ou un premier emploi par la collectivité publique, via notamment les missions locales dont le rôle serait renforcé.

### ***Doubler le nombre de contrats en alternance d'ici 2015***

A travers une réforme de la taxe d'apprentissage, le développement des offres de logement et des aides à la mobilité pour les apprentis (type Erasmus). Il s'agit de donner les mêmes droits que les étudiants «classiques» : restau U, réduction pour les musées et les transports, mutuelle étudiante...

### ***Traiter la question clé des ressources des jeunes***

Une «dotation autonomie» (le jeune aurait à sa disposition une certaine somme pendant une période définie, utilisable pour financer une formation, ou pour l'aider dans sa recherche d'emploi). Une autre formule devrait être testée : l'allocation versée sur la base d'un contrat. Le jeune toucherait une allocation mensuelle attribuée à condition de remplir certaines obligations (ex : obligation de suivre une formation).

Les pouvoirs publics prennent en charge pendant cinq ans le coût de l'assurance contre les non-paiements de loyers pour inciter les propriétaires à louer aux jeunes.

### **Synthèse**

Pour conclure cet état des lieux sur la jeunesse en France, on pourra dire que depuis une trentaine d'années, ce thème est l'objet d'attentions de plus en plus notables de la part des politiques publiques. Ces attentions ont varié en fonction des difficultés auxquelles les jeunes ont pu être confrontés.

Ainsi, « dans les années 60, les pouvoirs publics, considérant la jeunesse comme l'avenir de la société, ont engagé des investissements, en particulier dans l'éducation. Puis, au début des années 80, dans le contexte d'accroissement du chômage, l'attention s'est plus particulièrement portée sur les difficultés rencontrées par les jeunes dans leur vie quotidienne. Depuis quelques années, les institutions publiques ont intensifié et diversifié les interventions dans les domaines de la formation et de l'accès à l'emploi des jeunes.

« De nos jours, les phénomènes accrus de précarisation, de paupérisation et de creusement des inégalités sociales touchent particulièrement les jeunes. Dès lors, les initiatives prises par le Gouvernement en faveur de la jeunesse visent en priorité les conditions de vie et couvrent un nombre croissant de domaines, comme la santé, le logement, les pratiques culturelles ou encore la sécurité (sécurité routière, actions visant à protéger la jeunesse des agressions et tensions dont elle est victime, lutte contre la violence et les incivilités dans le sport, sécurité sur Internet ...) »<sup>149</sup>.

La jeunesse est devenue également « un enjeu majeur des politiques publiques locales, les élus et leurs services jeunesse cherchent aujourd'hui à faire appliquer des politiques de jeunesse avec un diagnostic, des priorités d'action et un objectif global. Au cours des deux dernières décennies, les actions en direction des jeunes s'étaient en effet multipliées (opérations Ville Vie Vacances...) »<sup>150</sup>. Il faut noter aussi que les attentes des jeunes et l'efficacité des actions sont souvent difficiles à cerner, alors que l'ère du "loisir-consommation" paraît révolue, et les élus locaux cherchent davantage à inscrire leurs actions en direction des jeunes dans le cadre de politiques de développement territorial.

En 2008, la politique en direction de la jeunesse s'est articulée autour des principales actions suivantes :

- Fournir une information actualisée en matière de formation et d'emploi aux jeunes (Centre d'Information et de Documentation Jeunesse et Centres régionaux Information-Jeunesse) ;
- Soutenir l'engagement et l'initiative des jeunes avec le programme "Envie d'agir" en décernant des bourses ;
- Encourager la mobilité des jeunes en soutenant entre autres les organismes de la jeunesse ; une action qui complète par exemple le programme de la Commission européenne "Jeunesse en action" ouvert aux pays intracommunautaires et aux pays tiers pour la période 2007-2013.
- Favoriser l'accès aux loisirs éducatifs (activités sportives, artistiques, culturelles, scientifiques et de loisirs) au sein d'associations locales en contribuant aux projets éducatifs locaux initiés par les communes ;
- Consacrer les moyens financiers nécessaires pour permettre de promouvoir l'éducation, développer la vie associative et participer à la mise en œuvre des actions en faveur de la jeunesse<sup>151</sup>.

#### **2.1.4. Le Maroc et l'expérience française**

De tout ce qui précède, l'expérience française apparaît utile à examiner pour le Maroc eu égard à plusieurs considérations :

- Elle montre la nécessaire accumulation du savoir et la réflexion constamment renouvelée à propos de la thématique des jeunes, ainsi que l'action multiple en faveur de cette frange de la population. En outre, elle permet de fournir une information actualisée dans les domaines qui concernent particulièrement la jeunesse (éducation, formation, emploi, culture, loisirs...).
- Elle révèle l'importance de l'accompagnement social des jeunes couplé, à des plans d'insertion qui concernent des domaines prioritaires (enseignement, logement, emploi, santé...)
- Elle met en valeur l'importance du niveau local comme lieu, non seulement d'émergence, de débat, d'initiation, de suggestion, de participation et d'expérimentation, mais de mise en œuvre des plans d'action en faveur de la jeunesse.
- Elle apporte un éclairage sur l'utilité d'une convergence des politiques, des efforts et des moyens engagés pour des interventions publiques efficaces au niveau territorial.

En outre, il est extrêmement important pour les pouvoirs publics de prendre des mesures qui puissent rendre les jeunes plus autonomes. De telles initiatives donnent à l'action publique des moyens d'agir comme filet social, répondant ainsi à un besoin de plus en plus actuel et récurrent, à savoir la lutte contre les risques de vulnérabilité et de précarité qui se font jour au sein de la jeunesse dans la société.

#### **2.2. Le Canada : une implication volontariste des jeunes**

La population canadienne était estimée, en 2008, à 33,31 millions d'habitants<sup>152</sup>. Au Canada, une naissance est enregistrée chaque minute et 27 secondes et un décès toutes les deux minutes et 13 secondes. Si l'on considère le faible indice de fécondité des femmes canadiennes, qui était en moyenne ces dernières années de 1,5 par femme<sup>153</sup>, soit bien en deçà du taux minimum de 2,1 communément admis comme seuil de remplacement d'une population donnée, l'on comprend l'importance de la politique migratoire conduite par ce pays.

C'est le solde migratoire international positif, qui est d'une personne toutes les deux minutes et une seconde, qui permet de combler le déficit chronique de population dû au faible indice de fécondité. Tenant compte de l'ensemble de ces paramètres, la population vivant au Canada croîtra pour atteindre 34 millions vers le milieu de l'année 2010<sup>154</sup>.

La population vivant en milieu urbain était de 80,3 % en 2006. Il y a lieu de remarquer que dans les 20 % environ de la population globale vivant en milieu rural (seule la moitié de cette population vit de la terre) est à proprement parler agricole<sup>155</sup>. Les familles monoparentales représentaient 25% de toutes les familles canadiennes avec des enfants en 2004, soit une hausse de 21% par rapport à 1994<sup>156</sup>.

Au Canada, les 0-19 ans représentent 23,5 %, les 20-64 ans 62,9 %, les 65 ans et plus 13,7%<sup>157</sup>. Près d'un tiers de la population (32 %) a moins de 25 ans, soit 10 millions de Canadiens dont à peu près 5 % d'autochtones et 8 % d'immigrants (2001). En 2001, 76 % des enfants et des jeunes vivaient en ville. Selon les projections du Conseil canadien de Développement social (CCDS), le nombre de jeunes en 2020 ne serait que de 9,3 millions.

Le CCDS publie régulièrement un rapport intitulé *Progrès des enfants et des jeunes au Canada*. L'objectif déclaré de cette publication étant « d'influencer les programmes et les politiques à tous les échelons – national, dans les provinces et territoires, et localement – pour mieux appuyer l'épanouissement sain des enfants et des jeunes au Canada »<sup>158</sup>.

En introduction à la 7ème édition du rapport publié en 2006, par le Conseil canadien de Développement social, les auteurs reconnaissent expressément que « non seulement le monde des jeunes est complexe, mais il est plein de contradictions »<sup>159</sup>. Le rapport commence par rappeler les difficultés qu'éprouvent les parents à équilibrer entre responsabilités familiales et vie professionnelle. Si dans l'ensemble le rapport considère que la majorité des enfants et des jeunes canadiens « s'en sortent assez bien », les débouchés qui s'offrent à certains groupes restent limités. « Les enfants et les jeunes handicapés, les enfants autochtones, les enfants pauvres, les jeunes immigrants récents et des minorités visibles sont aux prises avec des obstacles sur plusieurs fronts. Afin de déterminer le bien-être de nos enfants et de nos jeunes, il n'est pas suffisant de supposer ou d'extrapoler. Nous devons surveiller les domaines pertinents de leur vie – de manière approfondie et avec diligence. Faute de quoi, comment saurons-nous jamais comment ils s'en sortent vraiment ? »<sup>160</sup>. Le rapport propose alors « une surveillance nationale » qui puisse aider « à éclairer les politiques et [venir en] soutien aux programmes efficaces, [et qui] donne des avertissements afin que nous puissions répondre aux problèmes avant qu'ils ne deviennent des urgences »<sup>161</sup>.

Les enfants et les jeunes au Canada représentent une diversité ethnique, culturelle et linguistique. Dans le Recensement de 2001, plus de 200 origines ethniques ont été déclarées. Le changement des pays d'origine des immigrants au Canada – venant d'Europe de l'Est, d'Asie centrale, du Moyen-Orient, d'Afrique et d'Amérique latine – a contribué à une plus grande diversité ethnique. Plusieurs enfants déclarent maintenant des ascendances ethniques multiples en raison du nombre croissant de mariages mixtes.

Les enfants au Canada parlent diverses langues. En 2001, plus de 960.000 enfants et jeunes de moins de 20 ans – soit 12,4% – ont dit avoir une langue maternelle autre que le français ou l’anglais. C’est une augmentation par rapport à 1996 (10,9%), bien que la population totale de cette tranche d’âge soit restée virtuellement la même pendant cette période.

Environ un tiers de la population autochtone en 2001 avait moins de 15 ans, et 17% avaient de 15 à 24 ans. Autrement dit, la moitié de la population autochtone avait moins de 25 ans. En comparaison, environ un tiers (32%) de la population non autochtone avait moins de 25 ans. Le taux de fécondité de la population autochtone a diminué au fil des ans. Dans les années 1960, il était quatre fois plus grand que le taux canadien. A présent, il représente moins que le double du taux canadien.

En 2001, plus de 316.000 (5,5%) enfants canadiens de moins de 15 ans étaient des immigrants, en hausse par rapport à 5% en 1996. Plus de 470.000 (11,8%) jeunes de 15 à 24 ans étaient des immigrants, en hausse par rapport à 11,4% en 1996. Parmi les immigrants qui sont arrivés au Canada en 2004, 37% avaient moins de 25 ans. Sur ces 87.000 nouveaux immigrants, 51.000 avaient moins de 15 ans et 36.000 avaient de 15 à 24 ans. Il y avait 9% de jeunes immigrants de plus que l’année précédente, mais presque le même nombre que ceux arrivés en 1994. Les fluctuations au cours de la décennie passent du nombre le plus bas (67.000 en 1998), au plus élevé (92.000 en 2001). Aujourd’hui, on estime que 20% des jeunes de moins de 18 ans au Canada sont des immigrants ou des enfants d’immigrants; en 2016, ils représenteront 25% des enfants au Canada.

L’élaboration d’une base de connaissances et d’un cadre conceptuel au Canada<sup>162</sup> a servi d’appui à l’analyse, à l’évaluation et à la résolution de problèmes liés aux jeunes<sup>163</sup>. Cette initiative a été à la base d’une commande d’une série d’études et de consultations pour obtenir des suggestions sur l’élaboration d’un projet dans le domaine des politiques pour les jeunes sur le plan international. Une telle consultation a préparé le terrain pour définir les principaux défis auxquels les jeunes font face et désigner les priorités de recherche à moyen terme.

Le fait que le Canada ait pu mettre en place cette base de connaissances sur les jeunes a facilité l’élaboration et l’appui d’une politique publique de soutien au développement identitaire et au pouvoir dans son action. De même, l’existence de plusieurs revues de littérature, d’analyses et d’études de cas assorties de recommandations pour les décideurs<sup>164</sup>, documents publiés particulièrement durant les années 2000, a enclenché une dynamique qui a été à l’origine de la spécialisation autour du thème de la jeunesse.

On peut citer à titre d'exemple le rapport de la Commission royale sur les Peuples autochtones (CRPA) (1996), le rapport du Comité sénatorial permanent portant sur les jeunes autochtones vivant en milieu urbain (2003) et celui sur la santé mentale (2006), le Plan directeur de la santé des autochtones préparé en vue de la réunion des premiers ministres tenue à Kelowna (2005), les recommandations du Comité consultatif sur la santé mentale des Premières nations et des Inuits (2006) et le rapport final de la Fondation autochtone de guérison (2006).

### **2.2.1. Débats et consensus à propos des jeunes**

Suite à un consensus général auquel le Canada est arrivé par l'ouverture d'un débat national sur le besoin d'améliorer la situation des jeunes<sup>165</sup>, notamment leur intégration plus effective dans le développement du pays, deux principales orientations ont émergé, avec comme ambition d'utiliser de manière complète les ressources humaines du pays sans jamais établir de politique visant expressément les jeunes, notamment sur le marché du travail :

- Déterminer et étudier les nouveaux problèmes qui se posent aux jeunes.
- Débattre des moyens respectueux et éthiques d'envisager les problèmes, de concevoir des politiques adéquates et d'appliquer des programmes.

Il s'agit en fait d'adopter une attitude non pas réactive mais prospective et stratégique dans l'élaboration de politiques visant les domaines prioritaires. Le repérage des nouveaux problèmes auxquels les jeunes canadiens sont confrontés et la perception des différentes manières dont l'avenir pourrait se déployer peuvent aider les décideurs à mesurer les conséquences probables de leurs décisions. L'objectif est de fournir une base théorique et conceptuelle sur la manière d'appréhender l'objet « jeunesse » en s'interrogeant sur l'évolution de la définition de la jeunesse, l'identification des paramètres qui caractérisent l'adolescence et la manière dont ces paramètres sont utilisés pour construire différentes catégories de la jeunesse au Canada.

L'examen des données identifiant les caractéristiques changeantes des transitions chez les jeunes au Canada, permettent d'entreprendre une réflexion sur les conditions de risques et d'inégalités que posent ces nouvelles formes de passage vers la vie adulte. De même, les éléments moteurs de l'inclusion des jeunes dans le contexte économique et social du Canada aujourd'hui sont explorés à travers l'identification des principaux enjeux et défis émergents auxquels font face différents groupes de jeunes au Canada, plus précisément en termes d'intégration et d'exclusion sociale.

Les problèmes les plus importants auxquels feront face les jeunes autochtones au cours des cinq à dix prochaines années, peuvent être résumés en quatre enjeux importants :

- **Les études**, notamment la nécessité d'accroître le niveau d'instruction.
- **Le bien-être** en famille et en communauté, notamment la dynamique intergénérationnelle du changement, l'identité, la culture et l'établissement de communautés prospères.
- **La justice pénale**, notamment en ce qui concerne les manières de diminuer les taux d'incarcération des jeunes et les cycles de violence.
- **L'importance** de modifier la manière dont les gouvernements et les communautés autochtones travaillent ensemble.

En effet, les jeunes Canadiens éprouvent de la difficulté à effectuer la transition de l'école au travail selon Statistique Canada. En octobre 1996, le taux de chômage chez les jeunes était de 16,8 % comparativement à 8,7 % chez les Canadiens âgés de plus de 24 ans. Les jeunes adultes ayant un niveau de scolarité plus élevé jouissent de meilleures possibilités d'emploi, car le taux de chômage chez les jeunes qui détiennent un certificat d'études postsecondaires et/ou universitaires était de 11,4 % comparativement à 23,5 % chez ceux qui n'avaient pas terminé leurs études secondaires.

Cette situation suscite de nombreux commentaires et représente le plus grand défi qui se pose pour les jeunes d'aujourd'hui notamment ceux manquant d'expérience et qui éprouvent de grandes difficultés à se trouver un premier emploi<sup>166</sup>.

Pour aider les jeunes à se préparer à l'emploi, de nombreux programmes sont mis en œuvre pour les aider à trouver un emploi, à le garder et à effectuer avec succès la transition de l'école au travail.

Ainsi, la Stratégie dite « emploi jeunesse<sup>167</sup> » finance des activités qui contribuent à atteindre ces objectifs en tenant compte de la situation locale. De manière plus précise, les quatre objectifs principaux sont les suivants :

- Répondre aux besoins qu'ont les jeunes d'être renseignés en mobilisant des partenaires de la collectivité afin de stimuler l'intérêt pour les questions qui les concerne ou de s'assurer que les renseignements nécessaires pour trouver un emploi, acquérir des compétences, envisager des options de carrière et planifier pour l'avenir peuvent être obtenus facilement ;

- Permettre aux jeunes d'acquérir de l'expérience de travail et d'atteindre leur plein potentiel en tant que membres productifs de la société en offrant des stages dans des domaines comme les sciences et la technologie, le commerce et le développement international, l'entrepreneuriat et les partenariats sectoriels et communautaires;
- Appuyer les jeunes qui se heurtent à des obstacles à l'emploi en leur offrant la possibilité de travailler en équipe dans le cadre de projets communautaires;
- Aider les étudiants des niveaux secondaire et postsecondaire à se préparer à accéder au marché du travail en leur facilitant l'accès à des emplois d'été ;
- Parmi les problèmes soulignés par la recherche-action au Canada, il y a celui de l'abandon scolaire<sup>168</sup>. Ce dernier comporte des implications fiscales énormes en matière de dépenses pour les services et les programmes sociaux, l'éducation, l'emploi et la lutte contre la criminalité, sans compter la baisse de productivité économique et les répercussions sur la santé<sup>169</sup>. Car une grande proportion, probablement 50 %, des jeunes autochtones, quittent l'école secondaire sans diplôme et « adoptent souvent des comportements à risque élevé ». Beaucoup d'entre eux, généralement des garçons, deviennent des adultes sous-employés et marginalisés. Des dépenses de plus de 1,3 milliard de dollars canadiens par an en termes de programmes sociaux et de fonctionnement du système de justice pénale sont imputées au décrochage scolaire.

Partant de ces constats, les recherches proposent des investissements au bénéfice de la jeunesse notamment autochtone. De nouvelles générations de jeunes autochtones auront la possibilité de participer activement à l'organisation de la société de demain. Toutefois, le contexte actuel qui permet aux jeunes de prendre le sentier de la vie adulte (une transition qui comporte déjà divers degrés d'incertitudes et de risques) exige des niveaux de capital humain élevés. Cela est vrai pour tous les jeunes, mais les mauvaises conditions socioéconomiques dans lesquelles vivent de nombreux jeunes constituent d'importants défis supplémentaires.

Les questions spécifiques sur lesquelles la recherche<sup>170</sup> a mis l'accent se déclinent comme suit :

- Assurer un suivi de la situation économique des jeunes: jeunes, monde précaire, faible scolarité... autant de mots-clés et récurrents<sup>171</sup>.
- On note qu'on ne s'intéresse donc pas aux jeunes en général, ni comme phase de vie, ni comme génération, mais à celles et ceux dont les conditions d'entrée dans le monde apparaissent moins évidentes, moins assurées.

- La notion de monde précaire se réfère autant à la précarité de l'activité économique du territoire régional où ces jeunes se trouvent qu'au bagage scolaire dont ils disposent pour tenter d'y faire leur place et d'y vivre.
- Les différences – entre les collectivités et les groupes identitaires – comportent d'importantes leçons que les chercheurs en politiques ont suggéré de prendre en compte<sup>172</sup>. Souvent les jeunes Inuits et d'autres vivant dans les Territoires du Nord voient leur communauté vivre des changements culturels, environnementaux et économiques radicaux. Ils veulent faire en sorte que leur communauté continue de prospérer au XXI<sup>e</sup> siècle. Les jeunes Métis désirent continuer de s'affirmer au sein de la société canadienne dans un contexte qui reconnaît mieux leurs droits et patrimoine culturel. Un nombre croissant de ces jeunes se retrouveront à travailler et à élever leur famille dans une grande ville, tout en s'efforçant de maintenir ou de renouer avec leur collectivité et leur culture traditionnelle.

Les enjeux touchant la jeunesse sont considérés dans le cadre plus large des questions d'éducation, de justice, de santé et de développement économique ; et les jeunes doivent participer activement à trouver des solutions<sup>173</sup>. Constatant que plus du tiers de la population, la jeunesse reste quelque peu en marge de ces changements et souffre encore de plusieurs inégalités notamment en ce qui concerne la prise des décisions, l'accès et le contrôle de certains facteurs de production...

De même, la vulnérabilité des jeunes filles et des femmes face aux violences engage une partie de la recherche-action au Canada en partenariat avec l'ONG Oxfam<sup>174</sup> à travers l'éducation, la formation et la lutte contre les violences qui leur sont faites<sup>175</sup>.

Comme les jeunes Canadiens sont sensibilisés aux problématiques plus globales, une partie de la littérature du monde associatif fait état d'un engagement au-delà des frontières à travers des organisations gouvernementales comme l'Agence Canadienne pour le Développement international (ACDI) ou non gouvernementales comme Oxfam. A ce titre, il faudrait signaler l'existence au sein de l'ACDI d'un programme de stages internationaux<sup>176</sup> pour les jeunes, destiné aux diplômés canadiens âgés de 19 à 30 ans avec pour objectifs de:

- Fournir aux jeunes l'expérience internationale, les compétences et les connaissances qui les prépareront à travailler dans une économie axée sur le savoir;
- Offrir aux jeunes plus de possibilités d'emploi en sensibilisant les organisations canadiennes aux avantages d'intégrer de jeunes professionnels dans leurs structures et leurs programmes;
- Permettre aux jeunes de mieux connaître, comprendre et appuyer le développement international;

- Soutenir le mandat de l'ACDI, qui consiste à réduire la pauvreté, promouvoir les droits de la personne et accroître le développement durable ; et appuyer les priorités de l'ACDI en matière d'aide publique au développement.

Comparée à d'autres pays industrialisés, la situation de l'emploi des jeunes diplômés n'est pas alarmante. Au Canada, à leur entrée dans la vie active, les jeunes générations diplômées trouvent des conditions sociales supérieures à celles de leurs parents à niveau de diplôme équivalent. En revanche, les exclus de l'enseignement secondaire, ceux qui ne parviennent pas au baccalauréat, connaissent des conditions d'emploi et de salaire beaucoup plus difficile que celles de leurs parents.

Pour bon nombre de jeunes, la période de transition entre l'école et le marché du travail est perçue comme étant plus difficile même pour ceux détenant un diplôme d'études postsecondaires. En découlent : une précarité d'emploi, une frustration associée à la possession d'un diplôme sans pouvoir l'utiliser ou encore la nécessité d'avoir un emploi payant afin de rembourser le prêt étudiant.

Les années 1990 ont connu une dégradation de la transition de l'école au marché du travail qui s'explique en grande partie par la détérioration générale du marché du travail. En effet, devant la hausse du chômage et la mise en disponibilité d'un nombre accru de travailleurs expérimentés, les employeurs auraient augmenté leurs exigences lors de l'embauche de nouvelles personnes. Les plus jeunes manquant d'expérience ont été plus affectés que leurs aînés par la mauvaise conjoncture économique et le surplus de main-d'œuvre qui s'en est suivi<sup>177</sup>.

Des contrastes importants cependant existent entre différentes provinces canadiennes et retiennent l'attention des chercheurs. Si le Québec est en deçà de l'ensemble du Canada en ce qui concerne le taux d'activité, les autres provinces s'éloignent sensiblement de ces valeurs. Ces décalages obligent les chercheurs à réfléchir sur les différences plus ou moins prononcées qui existent d'un contexte à l'autre et les « solutions » mises au point pour y répondre<sup>178</sup>.

De plus, au Canada, les pouvoirs publics accordent une attention particulière au principe de l'indépendance de tout citoyen âgé de plus de 18 ans. Un système de dotation pourvoyant chaque enfant d'un capital disponible à sa majorité lui permettant de financer notamment ses études supérieures a été mis en place. En général, ce capital, complété par l'épargne des ménages, est encouragé par des incitations fiscales. Le financement de la vie étudiante par l'octroi de bourses directes et universelles est par ailleurs souvent complété par une activité salariée temporaire facilitée<sup>179</sup>.

Cette source de financement permet aux jeunes d'acquérir rapidement une forme d'autonomie. De même, l'alternance entre études et emplois est largement facilitée : l'université incite les jeunes à vivre une expérience intermédiaire entre la fin du cycle secondaire et l'entrée dans les années universitaires mais aussi au retour aux études après quelques années d'expériences professionnelles. Ainsi, les trajectoires de jeunesse s'envisagent dans un mouvement d'alternance ou de cumul des études et d'expériences professionnelles au sein duquel la formation détient une place certes importante.

Par ailleurs, les politiques, les normes et la réglementation permettant d'assurer la sécurité des enfants et des jeunes chez eux, lorsqu'ils jouent dans leurs écoles et au cours de leurs déplacements représentent un chantier où interviennent régulièrement des modifications dictées par l'évolution de la société<sup>180</sup>.

### **2.2.2.L'importance de l'évaluation de la politique des jeunes**

Comme le gouvernement du Canada reconnaît depuis plusieurs décennies l'importance, pour l'avenir économique du pays, d'investir dans la main-d'œuvre de demain, satisfaire les besoins précis des jeunes et assurer leur participation à la vie active, il a mis en place un Comité permanent du travail, de l'emploi et de l'immigration. Ce comité traite directement de la situation précise des jeunes sur le marché du travail et entreprend, au milieu des années 80, d'étudier les problèmes et préoccupations des jeunes Canadiens en publiant un rapport comprenant un nombre important de recommandations préconisant, entre autres, une amélioration de la formation chez les jeunes, l'extension des programmes d'alternance travail-études et l'établissement d'un programme jeunesse national de service volontaire à la communauté.

Une évaluation directe des politiques publiques au Canada sur une période de dix années permet de montrer l'importance des mesures directes prises par le gouvernement fédéral depuis le milieu des années 1980.

#### ***Initiatives entreprises depuis 1986***

- 1986 - Un Comité sénatorial spécial sur la jeunesse élabore un rapport intitulé « Jeunesse : Un plan d'action ».
- 1986 - Le Ministre de l'Emploi et de l'Immigration dépose un rapport d'enquête sur l'assurance-chômage (Commission Forget). Les recommandations portent sur la réforme de l'assurance-chômage, du développement des ressources humaines et visent particulièrement les jeunes. Le rapport fait état de la nécessité de coopérer avec les gouvernements provinciaux pour assurer aux jeunes un niveau de scolarisation minimal élevé et propose l'instauration d'un programme de perspectives pour les jeunes.
- 1988–1989 Affectation de plusieurs centaines de millions de dollars canadiens à un programme consacré au volet Emplois d'été/Expérience de travail.

- 1989 - Le Ministre de l'Emploi et de l'Immigration élabore une stratégie de mise en valeur de la main-d'œuvre, portant sur la réforme du Régime d'assurance-chômage, par l'augmentation des dépenses relatives au perfectionnement des compétences pour les débutants, la formation-apprentissage et à l'alternance travail-études.
- 1990 - Un programme quinquennal de 296 millions de dollars intitulé Projet national d'incitation à la poursuite des études est lancé.
- 1990 – Le Parlement adopte une loi<sup>181</sup> visant à améliorer les conditions d'admissibilité des personnes qui se joignent à la population active, dont bon nombre sont des jeunes. Cette loi prévoit également d'augmenter les fonds destinés à la formation et à la création d'emplois. En vertu de cette loi, un budget supplémentaire (100 millions de dollars canadiens) est consacré à la formation des débutants.
- 1991 – Lancement de consultations destinées à trouver des mesures visant à accroître la compétitivité du Canada sur la scène internationale. L'un des principaux aspects de cette initiative est le perfectionnement des ressources humaines car l'enseignement et la formation déterminent en partie la capacité de production et le potentiel de rémunération de la population active, notamment des jeunes qui ne réussissent pas à terminer des études de base.
- 1992 - Le Groupe de travail sur la prospérité publie son rapport intitulé : « Innover pour l'avenir : Un plan d'action pour la prospérité du Canada ». Le rapport décrit les mesures à prendre pour mieux préparer les jeunes au monde du travail.
- 1994 – Annonce de la création d'un Service jeunesse pour donner de l'emploi aux jeunes et pour concevoir, en collaboration avec les provinces et le secteur privé, des projets visant à mieux préparer les jeunes à faire la transition entre l'école et le marché de l'emploi.
- 1994 - Le gouvernement annonce les bases d'une stratégie d'emploi et d'acquisition du savoir. Cette stratégie comporte six volets : le Service jeunesse Canada, le Programme des jeunes stagiaires, le Programme d'emploi d'été, le nouveau Programme canadien de prêts aux étudiants, les Initiatives liées à l'acquisition du savoir et l'École avant tout. 684,5 millions de dollars canadiens sont mobilisés en 1994-1995, dont près de 70% destinés au financement des prêts aux étudiants.
- 1994 - La Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants ouvre la voie à un relèvement des plafonds des prêts et à d'autres réformes du régime.
- 1995 - Un Programme Objectif emplois d'été pour étudiants vise à créer 44 500 emplois d'été pour les étudiants des niveaux secondaire et postsecondaire.

- 1996 – Prise de mesures d’encouragement des jeunes à poursuivre des études, à acquérir des compétences et à améliorer les perspectives d’emploi chez les jeunes.
- 1997 – Pour pallier un déficit en postes de travail, une stratégie pour l’emploi de la jeunesse, qui préfigure une nouvelle approche consistant à offrir aux jeunes d’autres possibilités d’acquérir les compétences et l’expérience de travail dont ils ont besoin pour réussir à s’intégrer à la population active est promulguée en 1997<sup>182</sup>. Les nouveaux programmes sont : Jeunesse internationale, Stages en sciences et technologie et Initiatives d’information et de sensibilisation.
- 1997 - Le gouvernement met sur pied des stages d’un an dans la fonction publique fédérale à l’intention des jeunes chômeurs de 15 à 30 ans.
- 1997 – Plusieurs mesures sont prises par le gouvernement pour aider les jeunes à faire plus facilement la transition de l’école au marché de travail : fournir un soutien financier pour les études postsecondaires; accroître et élargir les programmes de stages; mettre sur pied un programme d’encadrement à l’échelle du pays; et accroître les programmes communautaires d’emploi pour les jeunes défavorisés.
- 1998 – Affectation de 120 millions de dollars canadiens au programme Objectif emploi d’été pour étudiants pour permettre de fournir des emplois à quelques 60.000 étudiants.
- 1998 – Plusieurs mesures sont prises : un fonds de bourses d’études ; un crédit d’impôt de 17% à l’égard des intérêts versés sur les prêts fédéraux/provinciaux aux étudiants ; amélioration du Programme canadien de prêts aux étudiants grâce notamment à une exemption d’intérêts ; octroi d’une subvention pour l’épargne-études ; encouragement des employeurs qui embauchent des jeunes par des mesures incitatives; plus d’investissements pour améliorer les perspectives d’emploi des jeunes peu scolarisés et dépourvus d’aptitudes professionnelles, doublement des ressources consacrées aux jeunes de 20 à 24 ans qui n’ont pas terminé leurs études secondaires.
- 1998 – Mise en œuvre d’une stratégie d’emploi des jeunes.
- 1999 – Mise en place du programme Objectif emplois d’été pour étudiants.
- 2000 – Une dotation budgétaire pour contribuer à la création de plus de 60 000 emplois d’été pour étudiants dans tout le pays.

- Au cours des dernières années, le Canada a initié le Forum des politiques publiques (FPP) <sup>183</sup> avec comme objectifs d'instaurer un dialogue informé et productif, réunissant tous les acteurs de la société, contribuant à mettre en place de meilleures politiques et de meilleurs résultats en terme de gouvernance et d'inciter les jeunes à s'impliquer dans le domaine des politiques publiques, par exemple :
- En 2005, le FPP a créé le Prix Jeunesse pour reconnaître la contribution de Canadiens qui, au début de leur carrière, font déjà preuve de leadership dans le domaine des politiques publiques ou celui du civisme. Ces prix sont remis lors d'un Banquet d'honneur annuel à Toronto.
- En 2007, le FPP a organisé une série de tables rondes multigénérationnelles à travers le pays pour recueillir les points de vue de jeunes chefs de file quant aux défis et occasions qui se présentent à la fonction publique. Les opinions exprimées par les jeunes, objet de l'enquête, ont servi à informer plusieurs des recommandations contenues dans un rapport intitulé : Destination : L'excellence.
- En 2008, le FPP a créé un réseau novateur par l'entremise duquel sont rassemblés des jeunes Canadiens représentant tous les domaines et tous les secteurs pour discuter de questions reliées aux politiques publiques. Créée pour et par des jeunes, cette initiative a mené à une série d'ateliers régionaux visant à explorer les valeurs émergentes des jeunes Canadiens sur le marché du travail, ainsi que leurs attentes.

Les pouvoirs publics au Canada comptent étaler ce dialogue national sur deux ans : de juillet 2009 à juillet 2011. Pendant cette période, le FPP compte impliquer près de 10 000 chefs de file canadiens de la « prochaine génération », provenant de l'ensemble du pays et représentant une vaste gamme d'intérêts, de domaines d'expertise et de secteurs. Divers outils et méthodes de réseautage social, dont des ateliers traditionnels, des discussions en table ronde et des tribunes publiques, ainsi que des approches utilisant les nouveaux médias, comme les dialogues en ligne, les blogs et des sondages sont utilisés. Ce processus permettra la production et la publication de recherche originale, fournissant aux décideurs et aux leaders une perspective sur une variété de questions reliées au service public, y compris des enjeux importants quant à la confiance, aux relations, à l'imputabilité et au leadership, du point de vue des jeunes Canadiens. Les pouvoirs publics comptent également sur le processus d'engagement pour créer un élan d'enthousiasme, d'innovation, ainsi qu'un engagement renouvelé envers les valeurs et idéaux reliés à la vie publique.

Cette initiative compte trois phases. Chaque phase inclut une variété d'activités et de produits. La liste qui suit fournit quelques exemples d'activités et de produits possibles.

## **Conception : de juillet à décembre 2009**

Dans cette phase, il fallait :

- établir un réseau représentatif de jeunes Canadiens, par l'entremise d'une variété de moyens et développer et élargir la base de données existante ;
- identifier des partenaires potentiels pour effectuer des sondages et des approches de dialogue délibératif et élaborer des guides d'entrevue ainsi que d'autres outils nécessaires ;
- établir une présence en ligne et mettre à jour le site Web du FPP de manière appropriée pour mettre en lumière le Dialogue-jeunesse national ;
- effectuer des recherches, entreprendre une revue de la littérature existante et préparer des rapports de discussion pour établir le contexte des grandes tendances, valeurs et perspectives reliées au leadership dans la fonction publique ainsi qu'aux données démographiques et générationnelles ;
- identifier d'autres commanditaires et sources de financement et développer un budget rigoureux ainsi qu'un cadre d'évaluation visant à mesurer le succès de l'initiative (y compris des indicateurs de performance et des mesures de succès).

## **Mise en œuvre : de janvier à décembre 2010**

Cette phase se fixe les objectifs suivants :

- Organiser des tables rondes, des ateliers et/ou des tribunes publiques avec des groupes multisectoriels de jeunes dans près de 10 villes, portant sur les défis qui doivent être relevés par le Canada, et sur le rôle clé de la fonction publique pour le bien-être des Canadiens.
- Lancer un dialogue en ligne sur le service public, le gouvernement et les enjeux liés à la gouvernance.
- Mener des entrevues avec (ou sonder) les jeunes chefs de file représentant les secteurs public (des niveaux municipal, territorial, provincial et fédéral), privé (les entreprises et les associations d'entreprises), et à but non lucratif (universitaire, syndical et bénévole), sur des questions reliées au leadership de façon générale, et au leadership dans le secteur public de manière plus spécifique.
- Disséminer régulièrement les résultats préliminaires (par le biais de bulletins, de blogs et d'avis aux médias) pour maintenir l'élan et élargir le dialogue.

## **Distribution : de janvier 2010 à juillet 2011**

Les objectifs de cette étape se déclinent comme suit :

- Rassembler les résultats et conclusions, et identifier les thèmes et tendances tout en complétant les résultats initiaux grâce à des recherches supplémentaires pour produire un rapport riche et original basé sur le processus de dialogue.
- Présenter les conclusions à travers un ensemble de méthodes traditionnelles et novatrices - aux décideurs et chefs de file des secteurs public, privé et à but non lucratif.
- Évaluer l'initiative et publier les résultats (y compris en fournissant des détails à tous les partenaires).

Le Canada s'est distingué au cours de l'année 2009 par une sensibilisation appuyée des jeunes aux politiques publiques<sup>184</sup>. En effet, dans un effort pour mieux cerner ce qui motive la jeunesse et pour impulser son intérêt pour la chose publique, les conférences, ateliers et forums de jeunesse rassemblant jeunes Canadiens et Canadiennes organisés ont permis d'apprendre davantage sur le système parlementaire, sur l'élaboration des politiques publiques et sur les enjeux auxquels le pays fait face. Ces Forums des politiques publiques qui sont à caractère indépendant à but non lucratif ont pour mandat d'améliorer la qualité de l'administration du gouvernement au Canada en favorisant le dialogue entre les dirigeants des secteurs public, privé et les bénévoles. Lors de ces rencontres, les participants discutent, nouent des amitiés et ont un aperçu de la vie telle qu'elle est vécue dans une autre région du Canada, avec comme objectifs principaux de :

- donner aux participants l'occasion d'approfondir leur connaissance et leur compréhension d'une autre région du Canada ;
- créer des liens entre les Canadiens et les Canadiennes ;
- nourrir un sentiment d'identité et d'appartenance canadienne en encourageant chez les jeunes l'appréciation de ce qui différencie les communautés du Canada et ce qui les rapproche.

Les résultats de ces forums permettent de dire que dans le cas du Canada : les études, l'emploi, la santé et l'environnement représentent les principaux enjeux aux yeux des jeunes, quel que soit l'endroit où ils vivent.

L'expérience canadienne inspire la réflexion pour la proposition d'une politique publique visant les jeunes, et ce pour de multiples raisons. D'abord parce que le Canada qui a connu une « désaffection des jeunes à l'égard de la politique », a entrepris d'engager un débat sur la participation des jeunes à ce qu'ils perçoivent comme étant les grands enjeux des politiques actuelles et à venir, et la compréhension de leurs espoirs, de leurs attentes et de ce à quoi ils sont disposés à s'engager, ainsi que des valeurs qui sous-tendent leurs choix. Ensuite parce que les actions qui ont été conduites ont mené progressivement à l'élaboration d'une politique viable touchant les domaines névralgiques de l'apprentissage, du travail, de la santé, de l'environnement et de la citoyenneté visant à répondre aux besoins des jeunes citoyens.

### **2.2.3. Enseignements de l'expérience canadienne pour le Maroc**

Pour le Maroc, l'expérience canadienne apporte quatre enseignements majeurs :

- D'abord le caractère « ouvert » du modèle canadien appelé à relever un défi lié à la grande diversité culturelle qui caractérise la société ;
- Ensuite, les débats qui animent les espaces dédiés aux jeunes (ateliers, séminaires, conférences) pour définir les enjeux et les questions prioritaires (scolarité, bien-être communautaire, justice et recherche d'une convergence entre les acteurs intervenants).
- De cette dynamique de discussion, naissent des programmes, voire des actions prospectives, stratégiques et d'évaluation affectées pour une meilleure mise en œuvre des politiques publiques visant les domaines prioritaires pour la jeunesse.
- Notons, enfin, l'utilité de mettre en place des réseaux représentatifs des jeunes, puis la nécessité pour ces derniers d'acquérir rapidement une certaine forme d'autonomie (possibilité d'alterner études et emploi) ; ce qui permet aux jeunes de vivre une expérience intermédiaire (parfois bien avant d'entamer les études universitaires et la vie professionnelle).

### **2.3. La Suède : La jeunesse, une ressource précieuse**

Dans un rapport intitulé : *Politique de la jeunesse en Suède*, publié en 2000 par le Conseil de l'Europe<sup>185</sup>, la jeunesse est considérée comme une ressource précieuse et les jeunes sont appelés à participer le plus possible à la vie de la société tout en gardant le mot d'ordre suivant : "**Aider les jeunes à être jeunes**". Il s'agit en fait de réinventer une société où il y a de la place pour les personnes jeunes et âgées, pour ceux qui souffrent et qui ne sont pas performants.

La Suède, pays à intervention publique forte, privilégie l'action de l'Etat aux solidarités familiales et aux seules lois du marché dans le traitement des problématiques de la société, notamment celles liées à la jeunesse: un haut niveau de protection sociale est garanti à tous les citoyens, dès leur majorité. C'est un pays qui conjugue une croissance économique soutenue, une participation massive au marché du travail – en particulier des femmes – et des taux de chômage relativement faible.

Il s'agit également d'un pays engagé depuis longtemps dans une phase d'expansion économique qui s'appuie sur une accélération de la croissance de la consommation privée. Si le chômage avait amorcé une décrue au cours des années 1990, c'est en partie grâce à une augmentation des inscriptions aux programmes de formation des adultes et dans l'enseignement supérieur<sup>186</sup>.

A l'instar de la plupart des pays européens, la Suède traverse depuis plusieurs dizaines d'années, une phase de transformation accélérée<sup>187</sup>. Tous les secteurs sociaux – de la vie publique comme de la vie privée – sont l'objet de grands courants de modernisation qui concernent aussi bien les innovations technologiques et les changements au niveau du travail que la transformation des caractères sociaux, des styles de vie, des structures politiques de participation et des normes de la connaissance. Ainsi, les réformes menées par la Suède durant la dernière décennie sont, à quelques détails près, celles qu'on voudrait aujourd'hui faire adopter dans plusieurs pays européens<sup>188</sup>.

Il faudrait inscrire la problématique de la jeunesse suédoise dans un contexte démographique spécifique : la jeunesse représente le groupe d'âge compris entre 13 et 25 ans dans une société où la nuptialité a commencé à baisser dès le milieu des années 1960, où les modifications du modèle traditionnel de la famille sont apparues plus tôt que dans le reste de l'Europe et où les nouveaux modèles conjugaux se sont rapidement diffusés (baisse du mariage et de la fécondité, égalité des conjoints, divorces, recomposition de familles). Il faut rappeler qu'en 1995 déjà, un peu plus de la moitié des enfants suédois naissent d'une femme non mariée, comparativement à la France, par exemple, où environ 37 % des enfants se trouvent dans cette situation ; que plus de 20% des Suédois âgés de 18 à 30 ans optent de façon privilégiée pour un mode de vie solitaire.

Un autre facteur influant sur la situation des jeunes réside dans l'activité professionnelle des mères qui s'est accrue considérablement. Ce sont les femmes avec enfants à charge qui ont le plus contribué à la hausse du taux global d'activité féminine. Dans l'ensemble, ces taux sont un peu plus élevés en France et en Suède (78 et 85 %) qu'en Amérique du Nord (autour de 76 à 77%).

Dans ce pays, l'administration se montre très soucieuse de soutenir les parents lorsqu'ils travaillent. La Suède a été l'un des premiers pays (avec les autres pays scandinaves) à investir pour l'égalité hommes/femmes, favorisent les équipements et services de soins aux enfants et aux personnes âgées, les congés parentaux bien rémunérés, le temps partiel, l'implication des pères auprès de leurs jeunes enfants.

Pour tenter une évaluation de la politique suédoise à l'égard de la jeunesse et en identifier les points forts et les points faibles, il faudrait réunir de manière empirique les éléments relatifs au modèle national même si la tendance en Europe est de converger vers des programmes d'action européens<sup>189</sup>.

C'est le Ministère de la Culture (Kultur Departement)<sup>190</sup> qui est chargé depuis 1998, du suivi et de la coordination de la politique gouvernementale dans le secteur de la jeunesse. Mais il existe un Bureau National des affaires de la Jeunesse<sup>191</sup>, organisme qui a pour tâche de coordonner les travaux des différents ministères et qui comprend cinq sous-divisions : la recherche, les organisations de jeunesse, le développement local, les actions internationales et l'information. Il veille à ce que les objectifs nationaux de la politique de la jeunesse soient atteints et assure le suivi des conditions de vie des jeunes, puis coordonne le suivi de la politique de la jeunesse au niveau gouvernemental et municipal.

Le Bureau couvre plusieurs secteurs et propose des mesures pour améliorer les conditions de vie des jeunes et leur influence sur le développement social. Il accorde des subventions publiques à des organisations de jeunesse et travaille au renouveau des activités jeunesse au sein des municipalités et des associations.

La politique publique en Suède est organisée selon trois niveaux : national, régional et local. Le niveau national comprend le Parlement, le Gouvernement et les ministères. Le Parlement décide de l'orientation générale à suivre en ce qui concerne la politique de la jeunesse. Au sein du Parlement, le Comité des Affaires culturelles est responsable de la coordination de cette politique. Le Gouvernement, quant à lui, exécute les décisions du Parlement.

Le premier projet gouvernemental de politique de jeunesse remonte à 1994, date à laquelle a été soumise au Riksdag (Parlement) la politique suédoise dans ce domaine qui se caractérise par une perspective holistique et une approche intersectorielle. L'idée sous-jacente montre que pratiquement tous les domaines d'action politique touchent à la jeunesse. Cela signifie que, bien que la Suède soit dotée d'un ministère des affaires de la jeunesse depuis 1996, tous les ministres sont responsables des questions qui concernent les jeunes.

Par ailleurs, tous les domaines d'action politique sont corrélés, si bien que les possibilités dont disposent les jeunes de bénéficier d'une éducation de qualité, d'avoir un emploi, un toit et de fonder une famille, sont étroitement liées. Il s'agit d'intégrer une perspective de jeunesse dans tous les domaines politiques concernés et de renforcer la coordination et la coopération entre ces domaines et entre les acteurs concernés.

Cette ligne de pensée se reflète aussi dans le Pacte pour la Jeunesse, qui souligne très clairement non seulement l'importance de considérer les jeunes comme une ressource dans la mise en œuvre de la Stratégie de Lisbonne, mais aussi l'importance de la participation des jeunes. Par l'adoption de ce Pacte, la Suède a voulu marcher sur les pas de la France, de l'Allemagne et de l'Espagne. L'idée fondamentale de ce Pacte consiste à intégrer dans la Stratégie de Lisbonne<sup>192</sup> la perspective de la jeunesse, et notamment dans les domaines de l'instruction et de la formation, de la mobilité, de l'emploi et de l'inclusion sociale. Ce pacte consiste également à faciliter la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle<sup>193</sup>.

L'exploitation des données d'activité, de formation, de chômage et de statut d'emploi fait ressortir une forte hétérogénéité des situations nationales et une grande difficulté à constituer des groupes de pays homogènes au regard des variables étudiées. Ainsi, on peut «opposer» les configurations française et suédoise où le faible taux d'activité des jeunes correspond en creux à l'allongement de la scolarisation à plein temps.

De fait, à l'instar des pays membres de l'UE, la société suédoise affronte des problèmes et des défis impactant directement la jeunesse parmi lesquels on peut relever :

- l'évolution démographique et la disparité qui en résulte entre les groupes de population jeunes et âgés ;
- les changements que connaissent les structures familiales et les relations intergénérationnelles ;
- la prolongation de la durée de l'éducation et de la formation des jeunes et des jeunes adultes, y compris la nécessité de réformes qui en résulte dans les systèmes d'enseignement et de formation ;
- le problème du chômage en général et du chômage des jeunes en particulier ;
- les changements d'orientation de valeurs des jeunes qui se traduisent parfois par le rejet des institutions - nationales comme européennes - et des opportunités de participation sociopolitique.

Les conséquences qui découlent de ce contexte sont les suivantes :

- Les jeunes restent plus longtemps dans leur famille d'origine ;
- Le développement de disparités régionales, marqué au niveau des conditions de vie, est accompagné d'une ségrégation croissante en rapport avec la migration interne et la migration transnationale ;
- L'apparition de nouvelles formes d'inégalités sociales et culturelles, particulièrement celles qui sont consécutives aux situations de pauvreté et d'exclusion.

Ainsi, le rapport de l'Observatoire Jeunes et Société<sup>194</sup> informe sur les mêmes tendances observées en Europe concernant la situation socio-économique des jeunes suédois aujourd'hui tout en tenant compte de la spécificité de ce pays. Il démontre, sur la base de quelques indicateurs, que la situation des jeunes, en particulier celle de certaines catégories, suscite des préoccupations que les priorités politiques ne reflètent pas toujours.

Pour tous les jeunes, prendre un bon départ dans la vie est une nécessité; c'est aussi un de leurs droits. Les objectifs généraux de la politique de jeunesse suédoise sont précisément d'assurer aux jeunes gens, filles et garçons, un véritable accès au bien-être et au renforcement de leurs capacités.

La mise en œuvre, en coopération avec le Conseil national des organisations de jeunesse suédoises, du Pacte pour la Jeunesse en respectant les mêmes procédures de mise en œuvre de la politique nationale, assortie d'idées concrètes sur la façon d'informer et de consulter les jeunes.

Les conclusions de cette rencontre ont été à l'origine de la définition du premier Programme national de réforme sur la croissance et l'emploi. Ce programme comprend plus de 30 mesures, mises en place sur une période de trois ans, touchant des domaines comme l'emploi, l'éducation, le logement, la santé et la sécurité, l'influence et la participation, la culture et les loisirs. Ce programme auquel les pouvoirs publics décident d'allouer plus de 700 millions d'euros est présenté dans le cadre du projet de politique fiscale du gouvernement (printemps 2006).

Suivent des exemples de mesures dans les domaines de l'éducation et de l'emploi.

- Plus d'emplois pour les jeunes chômeurs : l'incitation générale au recrutement (sous la forme d'une prime aux employeurs) est versée dans le cas de l'embauche de jeunes entre 20 et 24 ans inscrits à l'Agence pour l'emploi depuis plus de trois mois.

- Une meilleure garantie de l'emploi avec l'introduction d'une nouvelle législation pour faciliter l'accès à des emplois permanents. Le droit au congé parental a également été renforcé et l'interdiction de la discrimination à l'encontre des employés en congé parental a été étendue. Le gouvernement a nommé un coordinateur national pour examiner les conditions à réunir pour amener les partenaires sociaux à trouver des accords permettant aux jeunes de s'établir plus rapidement sur le marché de l'emploi, mais aussi pour concevoir des méthodes pour ce faire. Le gouvernement soutient également les « services d'orientation » par le biais desquels les municipalités apportent conseil et soutien individuels aux jeunes, en coopération avec les services pour l'emploi, les organisations et les entreprises locales ;
- L'action de soutien vise également l'apprentissage (2007-2009), et plusieurs municipalités qui présentent une proportion particulièrement faible d'élèves du secondaire, diplômés de filières à vocation professionnelle.
- Une offre d'information plus abondante et de meilleure qualité sur les orientations éducatives, les emplois et le marché du travail est proposée aux élèves durant leur scolarité obligatoire afin qu'ils puissent faire un choix informé quant au deuxième cycle d'enseignement secondaire.

L'expérience de la Suède est édifiante à plusieurs titres car elle compte parmi celles qui ont mis en place un Conseil consultatif de jeunes chercheurs dont les membres sont expérimentés et hautement qualifiés. Ce pays a initié des investigations couvrant les domaines de la santé, l'éducation, la participation de la jeunesse, la démocratie et l'intégration, puis conduit des politiques locales de prévention ciblant les jeunes car estimés surexposés aux risques. Il représente un espace qui offre aujourd'hui des dispositifs multiples pour répondre aux besoins de cette couche sociale spécifique (maisons de l'adolescence, réseaux locaux de prévention et de promotion de la santé). Pour les pouvoirs publics suédois, les jeunes représentent une part à la fois précieuse et dangereuse de la population, et semblent soumis à une injonction de préserver le « capital santé » du pays.

L'expérience suédoise, ainsi présentée pourrait intéresser les chercheurs et décideurs marocains car elle est concluante en termes d'adaptation à la modernisation d'un pays qui semble réactif face aux changements. Faut-il rappeler que les réformes adoptées par la Suède depuis ces dernières années inspirent plusieurs pays du continent européen (investissement notable dans l'égalité entre les sexes, les congés parentaux...).

On retient en outre que la politique publique dédiée aux jeunes visant à leur assurer un accès au bien-être et au renforcement de leurs capacités, est soumise à une approche intersectorielle, à une bonne coordination et à une forte coopération entre acteurs concernés.

Enfin, cette politique met à profit les résultats des recherches émanant, entre autres, d'un Conseil consultatif des jeunes chercheurs qui ont initié des études sur des thématiques qui concernent cette population-cible.

#### **2.4. La Jordanie : les jeunes, acteurs du développement**

La Jordanie est un pays d'environ 6,3 millions d'habitants. En raison des taux élevés de croissance démographique, la structure par âge de la Jordanie est très jeune. Les moins de 15 ans représentent 31,3 % de la population, les 15-64 ans 64,5 % et les plus de 65 ans 4,2 %. Une telle situation pose de grands défis à la Jordanie en termes d'éducation, de formation, d'emploi, de santé et de loisirs. Le pays dispose d'un taux d'urbanisation soutenu de 78 %. Le taux d'alphabétisation y est de 89,9 % (95,1 pour les hommes et 84,7 pour les femmes)<sup>195</sup>.

Le budget de l'éducation représentait en 1999 4,9 % du PIB. Selon les indicateurs de développement humain, la Jordanie est l'un des pays du Proche-Orient qui s'en sort le mieux, même si l'emploi, en particulier celui des jeunes, constitue pour le gouvernement un sérieux souci.

La Jordanie constitue un exemple intéressant, parce qu'il s'agit d'un État établi sur un territoire sans unité politique et habité par une population hétérogène. L'histoire conflictuelle de la région du Proche Orient, la lourde implication de la Jordanie dans le destin du peuple palestinien, les fréquents déplacements de ses frontières, l'arrivée de centaines de milliers de Palestiniens et les conséquents changements démographiques ont exacerbé les multiples problèmes spatiaux, politiques et identitaires multiples.

Si les événements historiques qui ont secoué la région au siècle passé ont contribué à déstabiliser les équilibres au sein de la population jordanienne, la Monarchie hachémite a dû aussi entreprendre plusieurs fois, et de manière différente, la construction de l'identité nationale, afin de l'adapter aux circonstances politiques et démographiques. Cependant, la fluidité des frontières politiques et identitaires du pays, sa capacité d'adaptation ainsi que la plasticité de l'imaginaire de la population semblent avoir permis à la Jordanie de survivre mieux que d'autres États de la région aux nombreux conflits du Proche-Orient<sup>196</sup>.

La Jordanie n'est pas totalement dépourvue de ressources : des richesses minières (phosphates et potasse), un terroir agricole privilégié avec la vallée du Jourdain remarquablement mise en valeur depuis les années 50, un tourisme (sites archéologiques, tourisme balnéaire et thermal) qui reste cependant soumis aux aléas politiques. Le Royaume hachémite doit surmonter ce relatif manque de ressources naturelles, en s'appuyant notamment sur une main d'œuvre qualifiée dont une part non négligeable est employée hors des frontières.

Jusqu'à la fin des années 1980, la Jordanie a pu jouir d'une semi-rente géopolitique. Sa position de *Confrontation State* possédant les frontières les plus longues avec Israël lui a valu le soutien direct, parfois occulte, tant des États-Unis et de l'Occident que de l'Irak et des monarchies du Golfe, qui avaient tout intérêt à sa stabilité.<sup>197</sup>

L'émigration de Jordaniens qualifiés notamment vers les pays du Golfe, a permis d'améliorer les ressources en devises. Toutefois, cette émigration prive le pays de jeunes qualifiés, même si beaucoup ont été obligés de rentrer après l'invasion du Koweït par l'Irak en 1990.

L'économie jordanienne reste pourtant fragile même si l'émigration y joue le rôle de régulateur politique et économique. Elle pâtit de l'absence d'un marché commun régional, où Amman pourrait par ailleurs devenir une des principales métropoles, et peine à développer l'économie de services sophistiquée à laquelle elle aspire<sup>198</sup>.

L'économie jordanienne est fondée sur la consommation de produits importés et n'arrive pas à promouvoir des activités productives. Corruption et tribalisme pèsent sur l'esprit d'entreprise des jeunes éduqués comme sur les privatisations des établissements qui relèvent du secteur public. Soutenue par les institutions financières internationales, la Jordanie s'efforce de trouver les moyens de relancer une économie peu performante et de fournir du travail à une jeunesse nombreuse et d'autant plus frustrée qu'elle a reçu une éducation destinée à en faire des cols blancs, voués à occuper les emplois lucratifs et confortables dans les pays du Golfe. L'une des premières difficultés réside donc dans le niveau des attentes de cette jeunesse et dans les habitudes héritées du temps heureux de l'Etat-providence.

Ce contexte économique, politique, social et identitaire révèle des difficultés, notamment chez les jeunes qui sont confrontés au défi de l'emploi. Cette situation déstabilise la société, créant parfois des situations de désespoir et donc par moment des mouvements de contestation.

Ainsi, la hausse brutale du prix des denrées de première nécessité a entraîné en avril 1989 de violentes émeutes à Maan (Sud), pourtant bastion « loyaliste », mais aussi à al-Salt (Nord-Ouest). Alors que l'alliance entre le pouvoir politique et les tribus reposait sur un flux d'argent qui a assuré une élévation considérable du niveau de vie des bédouins, à travers une assistance dans les domaines de l'éducation et de la santé, la réduction par l'Etat durant ces années de ces flux avait déclenché la révolte des jeunes à la surprise générale des autorités, mais aussi des chefs traditionnels<sup>199</sup>.

S'assurer un emploi satisfaisant à un niveau de salaire tout aussi satisfaisant est un souci commun chez les jeunes Jordaniens d'aujourd'hui. L'emploi au sein du secteur public représente une part importante du marché de l'emploi (37%), principalement en raison de ses nombreux avantages attrayants.

Le taux de chômage, qui variait entre 10 et 15% au cours de la période 1995-1999, touche notamment les jeunes y compris les diplômés d'entre eux. Depuis 1996, des études officielles montrent que 60% des chômeurs ont moins de 25 ans. Le chômage déguisé (y compris les travailleurs à temps partiel) constitue également un problème dans certaines régions du pays.

Les causes du chômage, sont notamment :

- le comportement et les attitudes, en raison de l'origine des jeunes diplômés qui évitent certains emplois manuels et dans les services considérées comme inadéquats ou peu attrayants ;
- le ralentissement économique récurrent depuis le milieu des années 1980, conjugué à une augmentation de la demande du travail suite au retour de plusieurs centaines de milliers de Jordaniens qui travaillaient dans les pays du I
- Les diplômés des écoles qui n'ont pas les compétences nécessaires dans certains secteurs économiques ;
- les mauvais conseils de carrière et d'orientation des étudiants ;
- des lacunes dans la formation professionnelle et la formation continue ; et
- le faible coût du travail étranger en Jordanie.

Le système éducatif et de formation est le facteur le plus important dans la détermination de l'avenir, des qualifications, des attitudes et des capacités de la population jordanienne, et donc du bien-être de la société dans son ensemble. Les valeurs positives et productives que les étudiants intègrent dans le système éducatif et de formation peuvent rapidement se traduire par l'augmentation de la productivité et la compétitivité économique dont la Jordanie a besoin pour rivaliser avec ses concurrents internationaux.

Le secteur de l'éducation et de la formation doit préparer des diplômés tels que l'évolution rapide des marchés nationaux et régionaux l'exige, ce qui rend difficile la planification dans le secteur de l'éducation. Il y a inadéquation entre la formation et les besoins requis par l'économie nationale, alors que les méthodes traditionnelles d'apprentissage par cœur ne répondent plus aux demandes du marché qui a besoin des capacités de résolution de problèmes et de créativité. Le système éducatif reste largement non axé sur le marché, en raison de la pression parentale sur les élèves, le manque d'orientation professionnelle des étudiants, le peu de liens entre le marché et le système d'éducation et une réticence chez les jeunes Jordaniens à s'orienter vers des emplois manuels.

L'activation et l'actualisation de l'énorme potentiel des jeunes exigent des réformes éducatives qui suscitent la créativité, l'esprit d'entreprise et la résolution des problèmes avec la précision technique et les compétences de gestion requises par une économie en cours de globalisation. Les réformes de l'éducation devraient également traduire le très haut taux de scolarisation des femmes et des capacités et une plus grande participation des femmes dans le monde du travail et dans la vie publique en général.

Le principal défi à relever immédiatement pour le système scolaire est d'améliorer la qualité et la pertinence de l'éducation afin de permettre aux diplômés de trouver des débouchés dans un marché du travail globalisé. Un défi à long terme sera de soutenir et d'accroître les dépenses de l'éducation de base et secondaire du fait de l'augmentation de la population jeune en termes absolus et relatifs.

Le système éducatif et de formation en Jordanie devrait adopter de nouvelles politiques qui permettent aux jeunes diplômés de traiter l'information factuelle des connaissances, des valeurs et des attitudes, de développer des attitudes intellectuels et des modes de pensée et d'analyse. Cela nécessitera de nouveaux changements de politique en matière d'éducation et de formation, de liens école-société et d'éducation.

Les jeunes Jordaniens expriment un fort désir de participer à la prise de décisions responsables à divers niveaux de la société et de mettre fin à ce que beaucoup d'entre eux estiment être leur rôle marginal dans la société. Pour ce faire, ils ont besoin davantage de possibilités de faire entendre leur voix et un plus grand choix en termes d'éducation, formation, travail, culture, loisirs et activités.

Les professionnels et les responsables jordaniens conviennent que la majorité des jeunes, urbains comme ruraux, bénéficient d'un environnement familial chaleureux, d'une scolarité satisfaisante et, à l'âge adulte, d'une entrée relativement bonne sur le marché du travail. Les jeunes Jordaniens vivent aujourd'hui dans un marché dynamique et dans une société en mutation rapide. L'identité et le sentiment d'appartenance de la jeunesse jordanienne sont encore solidement ancrés dans les structures sociales traditionnelles alors que simultanément les jeunes sont très exposés aux influences mondiales et multiculturelles, même au sein de leurs propres familles.

Les éducateurs et les conseillers ont identifié un grand besoin pour les jeunes de recevoir des conseils dans le traitement de l'information et souvent en termes de modèles de vie. Mais ces aides ne sont disponibles ni à travers les mécanismes formels ni informels.

Le sentiment d'appartenance des jeunes est dû essentiellement à leur identification avec la famille, la tribu, la religion, la profession, et l'État. Dans la plupart des cas, cependant, ces institutions, ainsi que les écoles et les lieux de travail, perpétuent les valeurs de la socialisation patriarcale des jeunes, ce qui retarde souvent chez eux le développement de la confiance, l'estime de soi et un sentiment d'autonomie. Beaucoup d'entre eux se sentent pris entre le traditionnel et le patriarcal, système de valeurs sociales communes qui favorise la conformité et l'obéissance, et ne promeut pas les valeurs modernes, de vie individualiste qui favorise l'initiative personnelle, la créativité et l'affirmation de soi. Les jeunes sentent également qu'ils ont peu de canaux d'auto-expression ou des sources d'aide et de conseils qui pourraient les aider à surmonter ce dilemme.

Toutefois, les signes de stress et d'aliénation sociale ont commencé à apparaître chez certains jeunes Jordaniens. Selon les observations communes aux éducateurs, sociologues, travailleurs et aux jeunes, certains jeunes expriment des confusions d'identité, un sentiment d'insécurité et des préoccupations quant à leur avenir. Les sociologues jordaniens parlent souvent de «désorientation de valeurs» chez les jeunes. Les jeunes eux-mêmes expriment un intérêt pour l'apprentissage et l'adaptation de l'évolution technologique de l'Occident, mais ils ne souhaitent pas adopter pleinement les modes de vie occidentaux.

Une étude sur les jeunes en Jordanie, mais aussi en Syrie et au Liban, montre qu'une majorité des sondés s'intéressent à la politique. Ils sont nombreux à suivre l'actualité politique soit en lisant les journaux ou en regardant les nouvelles télévisées ou en participant à des conférences et forums de discussion<sup>200</sup>. Les jeunes relèvent cependant un manque d'opportunités et font preuve de scepticisme quant à l'efficacité de l'action politique puisque seule la moitié des jeunes sondés ont voté lors des précédentes élections législatives.

Pour une meilleure implication et participation à la prise de décision, et aux activités de la communauté, ils réclament une action pour :

- Ouvrir la possibilité aux jeunes Jordaniens pour s'exprimer et prendre part à l'établissement des priorités. Ceci peut être réalisé à l'école, au sein des médias, par les organismes gouvernementaux, les entreprises privées, les ONG, à travers un parlement démocratiquement élu, l'abaissement de l'âge de candidature aux élections municipales et nationales.
- De nouvelles politiques pourraient promouvoir le service communautaire, le bénévolat et les programmes travail-études.

Interrogés sur des thèmes de loisirs et de culture qui les concernent directement, les jeunes Jordaniens expriment un certain nombre d'aspirations et d'ambitions<sup>201</sup> dont la réalisation est souvent freinée pour les raisons suivantes :

- Un manque d'activités sportives et de centres de loisirs ;
- Une contradiction entre les perceptions des jeunes concernant leur propre rôle et identité et celles de la société à leur endroit;
- Un déficit de communication entre les jeunes garçons et les jeunes filles, ce qui impacte négativement la connaissance de l'autre ;
- Des opportunités inégales et discriminatoires, notamment pour ce qui concerne l'accès à l'université ;
- Des pressions économiques, surtout sur les jeunes garçons, un haut taux de travailleurs expatriés qui réduit les opportunités de travail, limite les programmes extra-scolaires qui lient l'éducation au monde du travail ;
- Un sérieux déficit de formations professionnelles, combiné à une dépréciation sociale de ces formations ;
- Une angoisse face à l'orientation scolaire qui est perçue comme ne répondant pas aux demandes du marché du travail ;
- Une pénurie en termes de réinsertion sociale et de centres de conseils pour les jeunes garçons et filles ;
- Des restrictions concernant la participation des filles en matière de prise de décisions relatives à tous les aspects de leur vie ;
- Une participation politique limitée de la jeunesse ;
- Des pressions négatives des jeunes entre eux, qui se traduisent par des phénomènes tels que le tabagisme et l'usage de drogue.

Les pouvoirs publics jordaniens ont mis en place une Stratégie nationale pour la jeunesse, assortie de son programme d'action<sup>202</sup>. Cette stratégie a été élaborée avec la participation de 50.000 jeunes et 40.000 parents. Elle a été approuvée par le Conseil des ministres et officiellement lancée sous le patronage du Roi Abdullah II. Le projet permet de lancer un processus d'évaluation de la stratégie jeunesse, en réponse à une nouvelle demande du gouvernement.

Elle vise à favoriser une plus grande autonomie économique et encourage l'initiative des jeunes, afin de réduire leur dépendance traditionnelle vis-à-vis du fonctionnariat, des services et des subventions ; elle vise aussi à fournir aux jeunes entrepreneurs les opportunités et le soutien dont ils ont besoin pour participer directement au développement de la société.

Les pouvoirs publics tentent de renforcer les liens entre le marché et le système d'éducation-formation sous la forme de salons de l'emploi, d'emplois d'été, à temps partiel, de stages et autres. Des recherches ont été menées pour déterminer avec précision si certains jeunes refusent d'accepter les emplois disponibles en raison de facteurs culturels ou d'autres facteurs comme la rémunération et les perspectives d'avenir.

De même, une nouvelle stratégie en matière d'emploi et de réduction de la pauvreté a été présentée en mai 2006, mais son contenu n'a pas encore été exposé en détail. Le gouvernement a établi un plan d'action global avec le soutien de l'Organisation internationale du Travail (OIT), qui vise à accroître les droits des travailleurs, surtout dans les «zones industrielles qualifiées». À travers son programme de lutte contre la pauvreté par le développement local, l'Union Européenne soutient cette initiative en veillant à donner aux acteurs locaux les moyens d'atteindre cet objectif. Conformément aux engagements du plan d'action, le dialogue entre la Jordanie et l'UE s'est intensifié, en particulier en ce qui concerne le dialogue social, la formation professionnelle et la politique de l'emploi.

Aussi a-t-on mis l'accent sur la nécessité d'élaborer des stratégies pour réduire le décalage existant entre la formation à la sortie du système éducatif et les besoins du marché du travail<sup>203</sup>.

La Jordanie, pays où la jeunesse représente un fort pourcentage de la population, affronte plusieurs défis dont ceux de la pauvreté et du chômage sont les plus notables. Alors que les jeunes ont fait leur preuve dans l'engagement pour le développement national, ils doivent encore acquérir et développer des capacités d'action pour jouer pleinement leur rôle dans la société. Car bien que le pourcentage des jeunes éduqués soit parmi les plus élevés dans la région arabe, les possibilités pour les jeunes restent limitées et leur participation à différents secteurs de la vie sociale et politique est toujours faible. Ce n'est que récemment qu'une attention est accordée aux préoccupations et aux besoins des jeunes et qu'un plan stratégique a été initié. De même, de nouvelles associations dédiées aux jeunes ont été créées par les jeunes eux-mêmes. Par ailleurs, les grandes organisations internationales agissent et créent également des programmes en faveur de cette frange de la population.

La Jordanie et le Maroc sont deux pays où la mobilité de la population jeune est forte. De plus, la fragilité de leurs croissances économiques respectives les place devant d'importants défis (formation, emploi, loisirs pour les jeunes...).

Il y a lieu donc de noter l'intérêt accordé ces dernières années aux thématiques des jeunes dans les deux pays. L'élaboration d'une stratégie jeunesse, puis d'un processus d'évaluation de cette stratégie pourrait donner lieu à des actions publiques bénéfiques.

Par ailleurs, la conduite de recherches et d'études aboutissant à des plans d'action en partenariat avec les organismes de coopération internationale a montré que cette démarche est à l'avantage de ce pays qui ouvre des espaces de participation aux jeunes, notamment par l'abaissement de l'âge de participation aux élections municipales et nationales.

## **2.5. La Malaisie : la jeunesse au cœur d'une mobilisation nationale**

En 2008, la population de la Malaisie était de l'ordre de 27,73 millions d'habitants. Les moins de 15 ans y représentaient 32 %, les 15-64 ans 63,5 % et les 65 ans et plus 4,5 %. En 2009, un bébé y naît toutes les 58 secondes et une personne y meurt toutes les 4 minutes trente six secondes<sup>204</sup>. Le taux d'urbanisation de la population est de 70 %. Le taux d'alphabétisation des plus de 15 ans était, en 2002, de 88,7 % (92 % chez les hommes et 85,7 % chez les femmes)<sup>205</sup>.

Dès 1970, la Malaisie a adopté une nouvelle politique économique tendant à l'éradication de la pauvreté, encouragée en cela par une croissance économique soutenue qui a entraîné une importante réduction de la pauvreté. En effet, entre 1991 et 1997, le PIB a crû à un taux moyen de 8,4 % par an.

Depuis le début des années 1990, la Malaisie s'est préparée à faire face à l'évolution de l'économie mondiale, et ce par une dissémination de l'usage des technologies de l'information et de la communication dans les affaires et le commerce. Pour ce faire, et pour que les jeunes trouvent une place au sein de cette nouvelle économie, le pays a mis en place une politique de ressources humaines qui les prépare à une formation appropriée et une amélioration des compétences. L'objectif ultime consiste à ajuster de manière efficiente le marché du travail et à investir de manière accrue dans le capital humain pour améliorer la productivité et la qualité de la main-d'œuvre.

Lorsque la Malaisie a été durement touchée par la crise financière asiatique de 1997-98<sup>206</sup>, ce sont les jeunes qui ont été les plus affectés par les licenciements en raison de leur manque d'expérience. Malgré le fait que l'économie ait repris des couleurs à partir du deuxième trimestre de 1999 avec un taux de croissance de 4,1%, la crise de la vulnérabilité de la jeunesse en Malaisie a persisté.

En 2008 le taux de croissance a atteint 5,1 %, le taux de chômage était de 3,7% contre 3,2 % une année auparavant. Cette croissance économique, forte et soutenue, a permis d'améliorer les conditions de vie des citoyens, jeunes compris. Globalement, l'incidence de la pauvreté a baissé<sup>207</sup> grâce à l'élargissement des services sociaux de base, à l'augmentation du niveau de scolarité et à l'amélioration des indicateurs de santé de base<sup>208</sup>.

La croissance économique a abouti à la création de nombreuses possibilités d'emploi, à la hausse des revenus et à l'amélioration de la qualité de vie, en particulier parmi les populations pauvres. Les jeunes ont été les principaux contributeurs à ce succès économique. La Malaisie ambitionne, outre une stabilité politique par l'amélioration du système de gouvernance, une qualité de vie sociale et spirituelle<sup>209</sup>. Les efforts de développement dans le domaine de l'éducation ont enregistré un franc succès. La Malaisie a atteint en 1997 une éducation de base pour tous avec un taux de scolarisation de 99,9 %<sup>210</sup>.

En outre, parmi les facteurs ayant contribué à l'amélioration globale des conditions de vie des pauvres, on note la mise en place d'un service social et un ensemble de programmes réalisés en partenariat entre le gouvernement et les ONG, visant à aider les pauvres dans les domaines du logement, de l'éducation-formation et de génération de revenus. Les services sociaux de base qui ont été développés en 1997, ont permis à 96,8 % de la population d'avoir accès à l'assainissement.

Malgré les évolutions qu'a connues le pays depuis les années 70, des disparités en termes d'équité et d'accès aux ressources, subsistent toujours. Ainsi, bien que la majorité de la population soit Bumiputera, suivi par les Chinois et les Indiens, les niveaux de revenu les plus élevés se trouvent parmi les Chinois, suivis des Indiens et des Bumiputera. Par région, Kuala Lumpur, Selangor, Johor et Pulau Pinang sont les plus développées, tandis que Kelantan, Terengganu, Kedah, Perlis et Sabah sont plus pauvres. De même, les différences entre les sexes restent notables puisque la moyenne du PIB pour les hommes représente deux fois celui des femmes.

Toutes ces disparités ont eu un impact significatif sur l'évolution de la jeunesse du pays. Pour atteindre le statut de pays développé, le gouvernement malaisien vise à asseoir les bases d'une croissance économique durable et équitable<sup>211</sup>.

Pour manifester son engagement et soutenir cette orientation, le gouvernement malaisien a procédé à une augmentation des fonds pour le développement des jeunes. Les enveloppes allouées aux programmes pour les jeunes sont passées de 1,05 milliards d'euros dans le cadre du sixième Plan, à 2,74 milliards d'euros au titre du septième Plan qui a été entamé en 1996. En dépit de cet engagement financier, les jeunes restent l'un des groupes les plus vulnérables au sein de la société, comme l'a montré l'impact de la récente récession économique.

En Malaisie, la recherche ciblant les jeunes, ou relative à la politique de la jeunesse est vivement encouragée. L'implication du Conseil malaisien de la Jeunesse est effective. Celui-ci est formé de trois organisations : le Conseil consultatif de la Jeunesse, le Ministère de la Jeunesse et des Sports et le Conseil Malaisien des Jeunes.

Sous l'égide du Conseil malaisien de la jeunesse, la recherche a contribué à élaborer un plan d'action impliquant les jeunes et sollicitant leur avis<sup>212</sup>. Le résultat a donné naissance à un plan d'action en quelques chapitres (développement de la jeunesse, éducation, participation, emploi, santé), connu sous le nom de Vision 2020.

Cette recherche a donné lieu à une monographie décrivant la situation des jeunes, les politiques et les programmes liés aux questions des ressources humaines, à l'éducation-formation, à l'emploi, à la santé, aux droits humains et à la participation. Il s'agit d'une initiative qui a engagé un débat national pour discuter les conclusions et recommandations entre participants appartenant à divers secteurs concernés par le développement de la jeunesse : acteurs politiques, responsables du gouvernement, secteurs non gouvernementaux, agences officielles et non gouvernementales<sup>213</sup>.

Les résultats de ce débat ont été consignés dans un plan d'action qui va être suivi d'un processus de décision politique pour contribuer à la mise en œuvre d'une politique nationale de développement de la jeunesse.

Toutefois, en dépit d'une dynamique notable, la participation active des jeunes à la société malaisienne demeure limitée. Des études illustrent une telle évolution<sup>214</sup> où les différentes acceptions de la jeunesse influencent la formulation de la politique publique à l'adresse de la jeunesse, puis comment les changements économiques et sociaux impactent directement la vie des jeunes. Aussi, des efforts pour promouvoir la représentation des jeunes au sein des départements gouvernementaux et des ONG sont-ils entrepris à travers les interventions du Conseil national de la Jeunesse, syndicats, groupes de femmes et professionnels.

Dans le cadre de la politique de développement poursuivie par la Malaisie, la jeunesse représente une problématique centrale ; les programmes qui lui sont dédiés permettent de renforcer la planification, la mise en œuvre et l'évaluation dans le pays. Le Plan d'action qui rentre dans le cadre de la politique ciblant les jeunes pourrait être renforcé par la fixation des délais pour les objectifs de développement.

Plusieurs instances interviennent dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques en direction de la jeunesse.

## **Ministère de la Jeunesse et des Sports**

Le Ministère de la Jeunesse et des Sports, anciennement « Ministère de la Culture, la Jeunesse et les Sports, a été créé en 1964. Il a pour fonction principale de contribuer à l'élaboration de la politique de la jeunesse. Le Ministère est dirigé par trois membres du Parlement: un ministre, un sous-ministre, et un secrétaire parlementaire.

## **Conseil consultatif national de la Jeunesse (National Youth Consultative Council (NYCC))**

Formé en 1972, il est le principal organe responsable de la formulation de la politique publique en direction de la jeunesse en Malaisie. Il est présidé par le Ministre de la Jeunesse et des Sports et est composé de représentants de divers ministères<sup>215</sup>. Y siègent également des experts nommés par le Ministre de la Jeunesse et des Sports.

Les objectifs du Conseil sont les suivants :

- Suivre la mise en œuvre de la politique nationale de la jeunesse ;
- Conseiller le Ministre de la Jeunesse et des Sports dans l'élaboration des politiques sur les questions liées au développement de la jeunesse ;
- Agir comme organe consultatif, de coordination et de planification des activités menées par les organisations de jeunes et par l'État.

La majorité des organisations de jeunes est placée sous l'égide du Conseil malaisien des Jeunes (*Malaysian Youth Council* : MYC), qui est une institution à but non lucratif. Le Conseil compte 35 organisations de jeunes et affiliées, y compris les organisations estudiantines, socio-économiques, religieuses, organisations similaires officielles et conseils de la jeunesse de l'État.

## **Les politiques nationales de développement de la jeunesse**

Le Conseil national de Développement de la jeunesse de la Malaisie a mis en place une politique qui sert de cadre pour la planification et la mise en œuvre de programmes de jeunesse dans le pays. Ainsi, en 1985 la jeunesse a été reconnue comme une ressource avec un potentiel énorme de contribuer au développement global du pays.

Plusieurs programmes de développement ont été mis en œuvre par le gouvernement, les ONG et le secteur privé au cours de la période du 7<sup>ème</sup> Plan (1996–2001). Des efforts ont été menés pour renforcer la gestion et la mise en œuvre des capacités des organismes du secteur public, responsables du développement de la jeunesse.

Le rôle des organisations de jeunesse a été élargi, en particulier pour promouvoir l'esprit de volontariat chez les jeunes. Elles se sont vues confier le rôle de mobilisation des jeunes en faveur des objectifs d'unité et de sécurité nationale, de développement socio-économique et de stabilité politique tout en préservant le patrimoine culturel.

Des recherches ont été menées, en collaboration avec des institutions d'enseignement supérieur, sur les divers aspects du développement de la jeunesse afin d'aider le gouvernement à formuler des politiques, stratégies et programmes pour le développement des jeunes. Parmi les programmes de développement destinés à la jeunesse qui figurent dans le 7<sup>ème</sup> Plan, on cite la formation en leadership, la formation professionnelle, l'esprit d'entreprise, des émissions sportives, des programmes culturels et des programmes de prévention et de réadaptation.

La participation des jeunes dans les médias est encouragée par le biais de deux canaux principaux :

- *New Straits Times*, journal qui s'adresse à la jeunesse, dont l'ensemble des articles est écrit par des jeunes sur des sujets qui intéressent la jeunesse.
- *Speak Up* est un programme de télévision dirigé par des jeunes, diffusé chaque semaine en anglais et en mandarin sur une chaîne de télévision privée. Le programme encourage les jeunes à exprimer leurs points de vue et opinions sur une variété de sujets.

L'Internet est également devenu une source principale d'information et d'échange pour les jeunes en Malaisie et à l'étranger. Des cyber-cafés bien équipés ont vu le jour dans la plupart des zones urbaines et à proximité des collèges.

L'étude menée par les Nations Unies sur la jeunesse en Malaisie en 2002<sup>216</sup>, après avoir passé en revue la situation de la jeunesse et les politiques publiques, a formulé des recommandations à l'adresse du gouvernement malaisien.

**La recommandation générale a été libellée comme suit :**

« Accélération de la mise en œuvre de la politique de développement national de la jeunesse de 1997 et fixation d'un délai en vue d'atteindre les objectifs fixés ».

## **Education**

- L'enseignement secondaire en Malaisie est gratuit mais pas obligatoire. Bien que les taux de scolarisation dans le primaire aient atteint 99%, le taux de scolarisation était de 64,0% en 1997. Aussi les jeunes devraient-ils pouvoir accéder à un enseignement secondaire de qualité
- Les données relatives à l'éducation en Malaisie devraient être facilement accessibles au grand public et devraient être ventilées par sexe, âge, appartenance ethnique et région.

## **Santé**

- La politique de santé des jeunes devrait être développée pour prendre en considération les besoins autant des hommes que des femmes jeunes. Le Ministère de la Santé, en collaboration avec le Ministère de la Jeunesse et des Sports, devrait engager un processus visant à élaborer une politique nationale de santé des jeunes. Cette politique devrait associer les organisations de jeunesse ainsi que les ONG et le secteur de la santé pour obtenir des programmes inclusifs et participatifs.
- L'éducation à la santé reproductive devrait être introduite dans les programmes scolaires et atteindre les jeunes en dehors des espaces urbains dotés d'infrastructures d'accueil performants. Il s'agit de multiplier et renforcer la sensibilisation en milieu rural.

## **Emploi**

- Il n'existe pas de réglementation sur le salaire minimum. Les jeunes travailleurs sont souvent sous-payés, notamment les jeunes femmes, qui lors de la négociation salariale se trouvent en position d'infériorité. Aussi, une protection juridique à travers la normalisation du travail des jeunes devrait-elle être mise en place avec un salaire minimum pour protéger les jeunes travailleurs contre toute exploitation.
- La majorité des chômeurs sont des jeunes. Ceux qui ont perdu leur emploi dans les secteurs en déclin auront besoin d'être recyclés en vue d'obtenir un emploi rémunéré à l'avenir. Ces jeunes ne sont pas actuellement ciblés par le gouvernement ou le secteur privé dans le cadre de programmes de formation. Aussi, les programmes de formation en ligne ciblant les jeunes chômeurs doivent-ils tenir compte de la demande du marché en termes de compétences.

## **Participation**

Les étudiants sont une composante importante de la jeunesse. La participation des jeunes a été encouragée dans de nombreux secteurs, en Malaisie, à l'exception des étudiants universitaires. Or, la loi régissant les universités et les facultés, amendée en 1996, impose certaines interdictions aux étudiants et à leurs organisations. Elle interdit la participation des étudiants à la vie politique ainsi que toute organisation à l'extérieur du campus. Cette loi prive les étudiants de leurs droits démocratiques devrait être abrogée.

- La participation des jeunes dans les instances gouvernementales et les ONG devrait être assurée. La participation des jeunes dans la société civile malaisienne, bien qu'active, est encore limitée. L'intégration de la participation des jeunes à tous les niveaux de la société civile permettrait de renforcer le leadership des jeunes, leurs compétences et leur expérience extra-familiale et extra scolaire. En outre, les organisations de la société civile peuvent tirer parti des idées, de la créativité et des initiatives des jeunes, en particulier dans les domaines de première préoccupation pour les jeunes.

En Malaisie où on reconnaît clairement que la jeunesse est source d'énorme potentiel pouvant contribuer de façon significative au développement global, dispose d'une expérience qui attire l'attention car ce pays a lancé depuis le début des années 1970 un Conseil national de la Jeunesse, puis élaboré un plan décennal à cet effet dès les années 1990.

Les dimensions de la politique publique à l'égard des jeunes peuvent être résumées comme suit :

- Respecter l'esprit de solidarité, de volontariat et d'autonomie ;
- Développer les capacités et les qualités de leadership ;
- Encourager la participation aux processus décisionnels à tous les niveaux ;
- Développer des valeurs morales et sensibiliser à l'importance de la santé personnelle et de la condition physique ; et
- Acquérir les connaissances dans tous les domaines pertinents.

Au terme de l'examen de cette expérience, on se rend compte que ce grand pays musulman de l'Asie est l'un des pionniers dans la mise en place de programmes de formation destinés aux jeunes. Cette option a permis à la Malaisie une adaptation à l'évolution de l'économie mondiale, et ce par une dissémination de l'usage des technologies de l'information et de la communication. Ce pays, qui investit substantiellement dans le capital humain pour améliorer la productivité et la qualité de la main-d'œuvre, a mis en œuvre une politique de ressources humaines qui incite les jeunes à améliorer leurs compétences.

Dans cette même perspective, force est de constater l'encouragement par les pouvoirs publics aux initiatives destinées aux jeunes grâce à la mise en place d'un Conseil chargé du suivi de la politique de la jeunesse, de la coordination et de la planification des activités menées par les organisations de jeunes.

En définitive, on note à travers ce benchmarking que les problématiques récurrentes de la jeunesse sont liées aux difficultés quasi communes que connaît cette catégorie sociale à travers le monde. Ces difficultés sont le fait d'une vulnérabilité prononcée repérées dans les cas étudiés du fait de l'âge, des ruptures avec les institutions, la famille et l'école, d'un manque de repères, de soutien et d'appui.

De plus les mutations rapides et profondes qui agissent sur les tissus sociaux entament les capacités des jeunes dans leurs efforts d'insertion sociale, professionnelle et familiale. Les entraves à l'insertion des jeunes naissent au cours de leur cheminement (famille, école, entreprise, mariage) ; tandis que la complexité des situations des jeunes renforce au sein des pays étudiés la nécessaire adoption d'approches multidimensionnelles, intégrées, participatives, coordonnées et territorialisées.

Les solutions proposées à partir de ces expériences très diversifiées et différenciées résident essentiellement dans le prima accordé par les Etats à l'insertion sociale par la formation, l'emploi et la culture. De même, il s'avère que l'ensemble des plans d'action, nés des débats et discussions et donnant lieu à des politiques publiques, accordent désormais une place de choix à la participation effective des jeunes au sein de forums, conseils et autres structures pertinentes.

## **Conclusion de la première partie**

### ***Une nouvelle approche du concept « jeunesse »***

L'état de l'art présenté montre qu'au Maroc comme dans les cinq pays étudiés, la jeunesse n'est plus désormais uniquement synonyme de révolte. Elle est devenue « une catégorie mobilisable. La positivité dont elle est investie la rend propice à servir de support, réel et symbolique, aux mouvements sociaux et à ceux qui ont vocation de les encadrer »<sup>217</sup>.

Cet enseignement majeur nous permet d'affirmer que les conditions et les réalités de la jeunesse sont en train de connaître des changements rapides et profonds et, avec elles, le contenu même qu'on donne à la notion de jeune. En effet, les contours de l'âge sont de moins en moins précis, tandis que certains aspects de l'adolescence commencent plus tôt, au moment où d'autres dimensions de la vie de la jeunesse se poursuivent au-delà de la trentaine.

De ce fait, on note l'apparition de nouveaux concepts décrivant la période prolongée qui existe entre l'adolescence et l'âge adulte, à l'instar de l'« âge adulte émergent » ou du « jeune adulte ». Il faut dire que les adolescents arrivent à l'âge adulte par des cheminements plus complexes et diversifiés en raison des pressions socio-économiques et démographiques. La progression linéaire et traditionnelle à l'école, au travail, à la vie autonome et à la fondation d'une famille n'est plus aujourd'hui automatiquement et mécaniquement opératoire. On constate de plus en plus que les transitions se chevauchent, voire s'interpénètrent. Aussi, est-il maintenant courant pour les jeunes de travailler et d'étudier en même temps, de faire des allers-retours entre des périodes de formation et de travail, de changer de parcours de formation, de quitter le foyer parental pour vivre de façon autonome et d'y revenir.

Mais la transition vers l'âge adulte apparaît comme une période particulièrement risquée et imprévisible, notamment pour les populations défavorisées et sans ressources. Ces populations arrivent difficilement à soutenir des transitions prolongées à cause de problèmes familiaux, scolaires et sociaux que leur situation matérielle génère.

À l'échelle internationale, ces nouvelles réalités donnent lieu à une mutation dans le mode d'appréhension et d'analyse des questions de la jeunesse. De nouvelles perspectives sur le plan de la recherche et de l'action apparaissent pour rendre compte des nouveaux enjeux des politiques publiques. Elles s'orientent toutes vers des approches multidimensionnelles dont l'objet et la finalité sont de mettre en évidence la complexité actuelle de la vie des jeunes.

Ces approches partent du postulat que les jeunes sont désormais des acteurs incontournables des transformations de leur société. Ils sont non seulement au cœur du changement dans et de la société, mais aussi et surtout le ciment du lien social et du vivre-ensemble. Malgré ce constat, de nombreuses études continuent à les appréhender sous le prisme des problèmes et des difficultés et non sous l'angle des opportunités, de l'innovation et du renouveau social.

### ***Evolution de la recherche sur la jeunesse***

Traitant des thématiques liées à la jeunesse, les sciences humaines et sociales ont développé une approche dite contextuelle. Leurs analyses semblent privilégier la pluralité des aspects du contexte dans lequel évoluent les jeunes, avec toutefois un intérêt particulier pour les dimensions liées à leur situation économique, sociale et éducative. Si au milieu des années 1980, la plupart des études relatives aux jeunes s'étaient globalement focalisées sur les indicateurs socio-démographiques, dès les années 1990, les recherches ont porté sur la description d'une situation aux contours problématiques en liaison avec les thématiques de l'emploi et de l'insertion professionnelle. Ainsi, des structures *ad hoc* ont vu le jour ou ont été renforcées à l'échelle de ces pays. Elles ont indéniablement alimenté la réflexion par diverses études, monographies et expertises, laissant une place importante aux propositions, à des programmes et à des plans d'action. Dans certains pays comme la France, le Canada et la Suède, on note le rôle important joué par les experts dans l'orientation des politiques à l'adresse des jeunes. Dans ces cas, les démographes ont été fréquemment consultés sur les aspects de politique liés à la famille, en particulier autour de la fécondité et de l'immigration.

De plus en plus la recherche, en particulier au Canada, en France et en Suède, analyse les réalités, les questions et les défis changeants auxquels font face les jeunes actuellement, y compris les nouvelles conditions et les nouveaux aspects de leur vulnérabilité, ainsi que leurs répercussions sur les politiques publiques de jeunesse. Cette perspective a grandement contribué à créer une base de savoir, à affiner les stratégies méthodologiques et à mettre en évidence de nouvelles idées, des approches et des politiques audacieuses en faveur des jeunes à l'échelle internationale.

Juristes, sociologues et économistes ont également été sollicités en France, au Canada et en Malaisie. Leurs études ont mis en lumière ce qui caractérise les franges jeunes de la population dans ces pays et ont contribué à l'émergence d'un discours sur les jeunes en difficulté. Ce discours, tout en ayant un souci méthodologique, voire théorique, est désormais tourné vers une recomposition des politiques publiques dédiées à la question sociale. Les sciences humaines et sociales qui s'intéressent à la question des jeunes se trouvent désormais au croisement de la préoccupation de l'insertion sociale de la réussite scolaire et du souci de protection de l'ordre public.

Les questionnements récurrents qui traversent la multitude de travaux de recherche relatifs aux jeunes ont trait à la nature de la nouvelle fracture générationnelle. Dans le contexte de crise et de profondes mutations sociales et économiques que nous vivons, la réflexion sur les conditions d'autonomie des jeunes et de leur identité devient d'une grande importance pour l'Etat et la société. Doit-on parler de jeunes et de jeunesses au pluriel eu égard aux innombrables disparités et différenciations des situations et des contextes ? Quels rôles doivent assumer respectivement l'Etat et les collectivités territoriales ? Quelles missions devraient être assignées aux organisations non gouvernementales dédiées à la jeunesse et quels partenariats doivent-elles développer avec les autorités publiques ? Enfin, quelles finalités définir pour la recherche en sciences humaines et sociales en matière de jeunesse et comment organiser institutionnellement la réflexion nationale la concernant ?

### ***Implications pour les politiques publiques***

Au-delà de ces interrogations d'un intérêt effectif, l'enseignement majeur que l'on peut tirer de cet état de l'art est que les politiques publiques de jeunesse doivent, à l'avenir, prendre en ligne de compte plusieurs préoccupations des jeunes, notamment la grande incertitude quant à leur avenir et leurs difficultés d'insertion par la formation, l'emploi, l'auto-emploi, l'action socioculturelle, l'art, la créativité, le sport et l'action politique et citoyenne (solidarités, environnement, droits humains...).

Les questions relatives à la fracture intergénérationnelle, le tiraillement des jeunes entre différents systèmes de valeurs et la déstabilisation identitaire qui en découle, l'inadéquation entre la formation et l'emploi, l'indigence des espaces dédiés aux loisirs et la pauvreté des contenus des activités qui y sont proposés, la place marginale réservée aux jeunes au sein des institutions et mécanismes de prises de décision, l'échec scolaire, la relégation sociale et la précarité économique, les violences urbaines et les comportements dits déviants voire anti-sociaux sont autant de champs nouveaux qui doivent être au cœur de l'action publique et de la recherche scientifique<sup>218</sup>.

Vu la grande importance de ces enseignements, et au-delà de la fragmentation des expériences des jeunes que nous avons constatées, dont le corollaire est la multiplication de leurs parcours, il y a lieu de noter que les études que nous avons présentées mettent en lumière l'« allongement » de la jeunesse pour expliquer l'extension de la dépendance des jeunes à l'égard de la collectivité.

D'un autre côté, le contexte socio-économique actuel joue un rôle important en permettant aux jeunes un accès plus rapide aux connaissances et aux expériences des autres, ainsi qu'aux différentes formes de vie, et ce grâce à la généralisation des médias, en particulier la télévision et Internet, et grâce au développement de la communication personnelle renforcée par l'essor du téléphone portable et du courrier électronique. La réalité et l'impression de diversité en sont renforcées, tout comme la perception des contrastes et des incompatibilités.

Par ailleurs, dans plusieurs pays, même si on continue à considérer que les questions de la jeunesse relèvent principalement de la société civile, du mouvement associatif, voire d'organismes privés, le rôle de l'Etat est de plus en plus mis en avant. Ce dernier ne se limite plus à fixer le cadre juridique permettant à ces entités d'assumer leurs responsabilités vis-à-vis des jeunes et à les soutenir en mettant à leur disposition les fonds prévus à cette fin, mais dans bien des cas, l'Etat tente d'élaborer des politiques publiques pertinentes<sup>219</sup>.

En effet, depuis le début des années 2000 la politique publique à l'égard de la jeunesse semble avoir le « vent en poupe ». Elle a rarement autant fait débat, comme le montre les exemples de la France, du Canada, de la Suède, de la Jordanie et de la Malaisie, pris à titre comparatif.

En effet, la jeunesse a été à l'origine de nombreux plans d'action et de programmes déclinés aussi bien au niveau des administrations centrales que des collectivités territoriales en faveur de son insertion sociale et professionnelle, de l'élargissement de sa participation à la sphère publique, de la réduction de sa dépendance aux familles d'origine (lorsqu'ils sont étudiants ou chômeurs), et du développement de sa mobilité sociale et géographique.

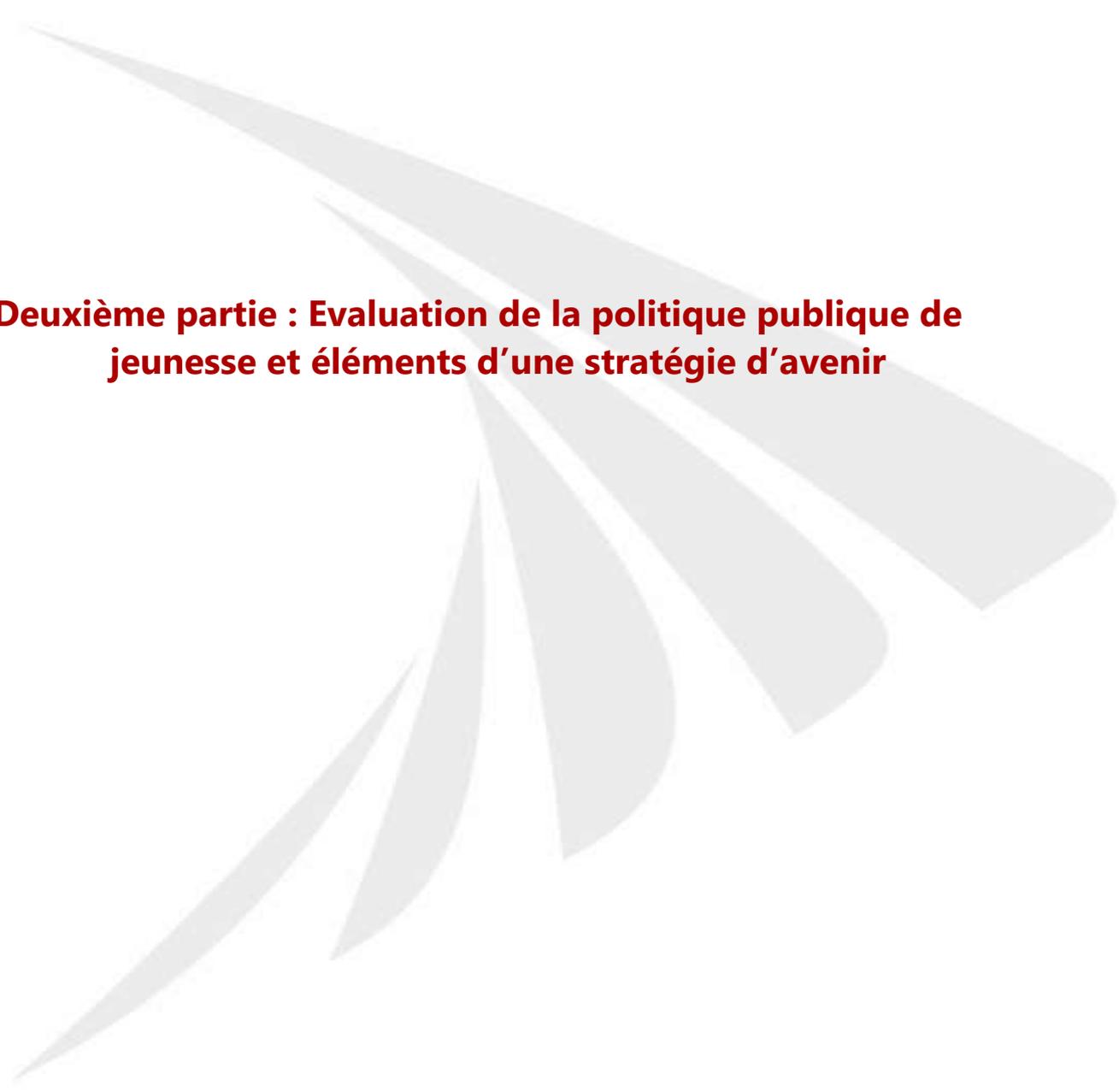
Ainsi, au Maroc et dans certains pays, des programmes ont été mis en place pour doter les jeunes d'un capital de départ pour les aider dans leurs débuts de vie adulte (études supérieures ou emploi)<sup>220</sup>. Dans le cas français on s'interroge sur la pertinence de cette voie et sur la forme à lui donner : dotation "égalité des chances" à destination des jeunes élevés dans des familles pauvres, appui pour l'entrée dans la vie adulte afin de faciliter l'insertion professionnelle, aide sous forme de "droit de tirage formation", pour remédier aux fortes disparités dans l'accès aux études supérieures, à l'emploi, aux aides familiales ou aux subventions de l'Etat.

Dès le début de l'année 2009, les pouvoirs publics ont encouragé également la mobilité des jeunes afin de susciter parmi eux l'adhésion à l'identité européenne<sup>221</sup>. L'accent a été mis sur les aspects juridiques et financiers de politiques coordonnées à l'échelle du continent européen ; l'objectif étant d'améliorer les conditions matérielles et culturelles de séjour, la reconnaissance bilatérale des diplômes, l'europeanisation des bourses nationales et l'élargissement des soutiens publics directs, y compris l'aide aux mobilités professionnelles des « volontaires ». Il s'agit par là d'offrir à l'ensemble d'une classe d'âge d'Européens la faculté de bénéficier à terme, dans le cadre de la formation scolaire, universitaire ou professionnelle, associative ou civique, d'une expérience de long séjour dans un autre Etat membre de l'Union Européenne, avec la perspective d'élargir cette mobilité au plus grand nombre possible de jeunes.

Il y a lieu de noter à ce niveau que les politiques qui ont réussi à améliorer la situation des jeunes, sont souvent celles qui sont centrées sur les localités et les communautés. Elaborées pour être inclusives et orientées là où les besoins sont les plus pressants, elles sont également conçues en relation avec les communautés concernées, selon un processus permettant aux décideurs de tirer parti des capacités et des connaissances locales. Elles s'emploient, enfin à suivre les jeunes, non seulement dans la perspective d'améliorer leur situation actuelle, mais également en leur offrant de réelles possibilités futures et de sérieuses fenêtres d'opportunités d'insertion durable dans la vie économique et sociale.

On note, enfin l'évolution des politiques dédiées à la jeunesse vers des questions sociales d'ordre général. Ces politiques traversent aujourd'hui toutes les questions publiques, en passant de politiques catégorielles centrées sur des publics cibles à des politiques basées sur des thématiques plus transversales (l'insertion, la ville, la dépendance...); de celles fondées sur l'insertion des jeunes en difficulté, à celles plus globales basées sur la lutte contre l'exclusion. L'objectif final est de renforcer l'impact des questions sociales sur l'ensemble des politiques publiques de jeunesse.

Ces enseignements sont d'une grande et réelle importance pour un pays comme le Maroc. De fait, les réalités et les conditions de la jeunesse ont sur le lien social et le vivre-ensemble un impact tel qu'il est urgent pour notre pays d'élaborer son propre modèle de politique publique de jeunesse.

A decorative graphic consisting of several overlapping, semi-transparent grey shapes that resemble stylized leaves or petals, arranged in a fan-like pattern pointing towards the top right.

**Deuxième partie : Evaluation de la politique publique de  
jeunesse et éléments d'une stratégie d'avenir**

## **Introduction**

### ***La jeunesse selon le Rapport du Cinquantenaire***

La pertinence du diagnostic et des analyses formulés dans le *Rapport du Cinquantenaire sur le Développement humain* font de ce document un passage obligé pour toute réflexion relative au Maroc. Sur les plans à la fois scientifique et politique, ce rapport est une référence incontournable.

Produit de l'intelligence collective marocaine et œuvre de composantes savantes d'une Nation en pleine mutation, il traduit une perception plurielle et confiante en la capacité de questionnement, de description, d'analyse et de prospective de l'économie et de la société marocaines. Pour cette raison majeure, toute réflexion sur les politiques publiques doit s'appuyer sur le diagnostic, les constats et les perspectives exposés dans ce rapport.

Aussi, penser les grandes orientations d'une politique publique, en l'occurrence celle concernant la jeunesse, exige un retour nécessaire aux observations et aux pistes d'ordre général telles que déclinées dans le Rapport du Cinquantenaire. Le Maroc, pour les rédacteurs de ce rapport, traverse des transitions aux niveaux des sphères politiques, démographiques, sociales, économiques, culturelles et territoriales. En revanche cette dynamique se heurte à un ensemble de blocages dans des domaines stratégiques comme la gouvernance, l'économie, la santé, la protection sociale et l'inclusion. Ces blocages ou « nœuds », comme les qualifie le rapport, sont dus à des politiques publiques « rarement inscrites dans la durée [car] elles semblent varier au gré de la conjoncture, de l'air du temps et de la rotation du personnel ministériel. Tout se passe comme si les réformes entreprises étaient d'essence conjoncturelle plutôt que structurelle ». <sup>222</sup> En outre, ledit Rapport soutient que nombre de politiques publiques dans notre pays ont été menées sans consultation des intéressés » <sup>223</sup>.

Face aux « nœuds » qui entravent la dynamique des transitions, les auteurs du Rapport envisagent deux scénarios possibles pour les deux décennies prochaines. Le premier s'inscrit dans la reproduction des facteurs qui entravent la volonté de réforme et déboucherait sur une « aggravation des problèmes » et une régression certaine ; alors que le deuxième préconise la nécessaire prise de conscience des différentes causes de blocage en vue de mobiliser toutes les énergies pour que le dynamisme du développement et de mutation en profondeur aboutisse au « Maroc souhaitable ».

Il est important de signaler, au sujet de ces deux scénarios, que les concepteurs et les rédacteurs du Rapport du Cinquantenaire considèrent, en effet, que « les paris du futur sont avant tout ceux de la jeunesse marocaine » <sup>224</sup>.

Il est certain que les échecs les plus évidents de notre pays dans les domaines du savoir, de l'économie, de la gouvernance, de la santé, de l'emploi et de l'inclusion ont des répercussions très fortement ressenties par les jeunes, qui représentent la majorité de la population.

Ces jeunes n'ont pas constitué « une partie intégrante de notre marche vers la modernité », et leur « insertion sociale et économique s'est trouvée réduite durant les 50 dernières années par la faiblesse de leur encadrement, en matière d'éducation, d'engagement politique et d'activités culturelles ou sportives »<sup>225</sup>.

Dès lors, si le projet de société souhaitable du Maroc ne peut être porté que par la jeunesse, toute politique publique dédiée à cette frange importante de la société marocaine devrait prendre en considération les raisons réelles qui l'ont laissée en marge des efforts de modernisation, sous-encadrée et réticente aux différentes formes d'engagement. Ce projet, qui doit proposer une nouvelle approche qui s'inspirerait des grandes caractéristiques du « scénario souhaitable » construit autour d'un Maroc de démocratie, de gestion de proximité et de responsabilité, exige un préalable formulé, clairement, dans le Rapport du Cinquantenaire, soutenant que « les politiques gouvernementales seront assumées et évaluées à l'aune de leurs résultats et de la qualité du processus même de leur mise en œuvre : participation, développement durable, évaluation » (p.258).

### ***Quelle politique pour la jeunesse marocaine ?***

Toutefois, formuler une politique de jeunesse soulève de nombreuses questions de méthode, de délimitation du champ et de définition du sens qu'on donne à l'action des pouvoirs publics. Elle suppose, aussi, une attitude à l'égard des jeunes et une connaissance précise de ce qu'ils sont et ce qu'ils peuvent et veulent devenir.

A ce niveau, il y a une diversité de stratégies adoptées par de nombreux pays selon les objectifs escomptés (voir la première partie de ce travail). Les pays scandinaves, et plus précisément la Suède, traitent les jeunes adolescents –dont la tranche d'âge se situe entre 14 et 25 ans– comme une « ressource sociale » et en tant que « qu'investissement pour l'avenir ». Les pays d'Europe du centre optent pour le choix de l'encadrement depuis l'enfance jusqu'à l'âge adulte, alors que dans le pourtour méditerranéen, avec certaines variations, les actions d'accompagnement ou d'encadrement de cette frange de la population, continuent à être dictées par des considérations familiales et religieuses.

Malgré la décomposition progressive et relativement avancée de l'institution familiale, l'émergence et le développement de nouvelles formes d'expression de la religiosité, les politiques dédiées à la jeunesse restent investies par l'Etat central, à l'exception de quelques pays comme l'Espagne par exemple. Quant au modèle britannique, considérant la jeunesse comme un problème, les politiques, selon les choix des différents gouvernements, ont tendance en général à déléguer ce travail d'encadrement à la société civile.

Aussi, paraît-il clair qu'il n'y a pas de schéma, ni de modèle universel idéal-type, ni de politique publique standard dédiée à la jeunesse. Chaque pays opte pour une approche qui lui est propre pour « socialiser » ses jeunes, selon le contexte socioculturel, les moyens mis en œuvre et les objectifs escomptés.

Les enjeux de l'insertion des jeunes sont multidimensionnels, car il s'agit d'une frange importante de la population en situation de « transition biographique » et de construction identitaire, exigeant des efforts en termes d'éducation, d'emploi, de santé, d'encadrement, de sport, de culture et de loisirs. Que ces efforts soient l'expression d'une politique bien conçue, dont les objectifs et les procédés de gouvernance sont définis, ou qu'ils soient défailants, insuffisants ou inadaptés, ils ont impérativement des impacts décisifs sur l'état de la jeunesse, et sur son devenir et par extension, sur l'état et le devenir de toute la collectivité nationale.

C'est ce que révèle l'évaluation quantitative et qualitative de la politique publique marocaine de jeunesse depuis les 20 dernières années.

## **1. Evaluation quantitative de la politique publique de jeunesse entre 1989 et 2009**

Cette évaluation quantitative de la politique publique de jeunesse s'appuie sur l'évolution des indicateurs les plus pertinents du point de vue de l'impact de cette politique sur les conditions de vie générales des jeunes. Aussi, concerne-t-elle les indicateurs de démographie, d'éducation, d'activités et d'emploi, de santé, de culture, de loisirs et d'infrastructures socioéducatives, notamment sportives. Cette dimension quantitative de l'évaluation constitue la clé de tout éclairage objectif et raisonné sur les avancées et les déficits, les forces et les faiblesses, les progrès, les domaines de blocage et les pistes possibles d'inflexion de la politique publique nationale de jeunesse depuis les 20 dernières années.

### **1.1. Le poids démographique des jeunes : une réalité pérenne**

En effet, le poids démographique des jeunes dans la population totale du Maroc est révélateur de l'importance de leurs besoins en matière d'accès aux services sociaux de base, d'emploi et d'intégration sociale. Ainsi, la part des jeunes atteindrait 15,5% en 2025 contre 20,4% en 1982. Cette proportion passerait de 23,4% à 14,7% en milieu urbain contre respectivement 18,7% à 16,9% en milieu rural. Par sexe, la transition paraît plus rapide chez le sexe féminin comparativement au sexe masculin, soit des parts respectives de 14,8% et 16,2% contre 20,9% et 19,9% en 1982.

Cependant, malgré la transition démographique qui caractérise l'évolution de la population marocaine, la part des jeunes restera importante en valeur absolue, même si la tendance de son poids démographique est à la baisse en valeur relative.

**Tableau 1 : Evolution de la part des jeunes âgés de 15 à 24 ans (en %) entre 1982 et 2025 par sexe et par milieu de résidence (en %)**

	<b>1982</b>	<b>1994</b>	<b>2004</b>	<b>2025</b>
<b>Ensemble</b>	20,4	20,7	20,6	15,5
<b>Urbain</b>	23,4	21,2	20,1	14,7
<b>Rural</b>	18,7	20,2	21,3	16,9
<b>Masculin</b>	19,9	20,5	20,6	16,2
<b>Féminin</b>	20,9	20,8	20,7	14,8

*Source : Haut Commissariat au Plan*

Au-delà de ce fait démographique majeur, il importe de noter que la situation des jeunes marocains de 15-24 ans a connu une évolution relativement positive ces dernières années. Cette évolution, somme toute différenciée selon le milieu de résidence et le sexe, est due essentiellement à l'élargissement de l'accès de la population rurale aux services sociaux de base, notamment au niveau des indicateurs de scolarisation, de santé, d'approvisionnement en eau potable, d'électrification et de désenclavement.

Cependant, les résultats atteints en matière d'emploi des jeunes, de leur accès aux nouvelles technologies de l'information et de la communication, à l'enseignement secondaire et supérieur, aux activités sportives et culturelles et en ce qui concerne les indicateurs de santé, et plus particulièrement le traitement des maladies sexuellement transmissibles, demeurent encore en dessous des attentes.

## **1.2. L'éducation et la formation des jeunes : une évolution contrastée**

Depuis l'indépendance du Maroc et plus particulièrement depuis les vingt dernières années, les pouvoirs publics ont accordé une importance particulière à l'éducation et à la formation des jeunes. En effet, 25% du Budget général et environ 6% du PIB sont alloués annuellement au secteur de l'enseignement et de la formation. Malgré cet effort colossal, les résultats restent en deçà des objectifs souhaités et ce, au regard des niveaux atteints par les jeunes à l'échelle de l'alphabétisation et de la fréquentation scolaire, notamment dans l'enseignement secondaire et supérieur.

Si on se réfère aux réformes entreprises ces vingt dernières années, on constate une réelle prise de conscience nationale de l'importance de la promotion d'une politique publique éducative en phase avec les choix stratégiques fondamentaux du Maroc.

Ainsi, en se référant à la Charte de l'éducation et de la formation, le Message Royal adressé le 8 mars 1999, par Feu Sa Majesté Hassan II au président de la Commission supérieure de l'Education et de la Formation, a insisté sur la nécessité pour le Maroc de « concevoir la réforme du système éducatif dans le cadre d'une vision globale, empreinte de cohésion, de cohérence et de prospective ; une vision qui soit, en même temps, suffisamment souple pour permettre l'adaptation convenable aux besoins du présent et aux exigences de l'avenir, telles que les impliquent les mutations nationales et internationales ».

Feu Sa Majesté Hassan II a exprimé une vision claire de ce que doit être la réforme du système éducatif en formulant deux attentes fondamentales : « La première consiste à assurer l'égalité des chances et dispenser les savoirs fondamentaux à chacun de Nos fidèles sujets, pour l'arracher à l'ignorance, lui éviter l'analphabétisme et le doter d'une éducation de base qui le prépare à l'exercice de ses devoirs religieux, moraux et nationaux, et le rende utile à lui-même, à sa famille et à sa patrie. Quant à la seconde attente, elle concerne la satisfaction des besoins grandissants de notre pays en personnes qualifiées, dotées d'aptitudes professionnelles, en cadres techniques et en compétences de premier ordre pour assurer la gestion, l'encadrement et la production dans tous les secteurs et dans tous les domaines ».

Ces recommandations ont été appuyées, renforcées et affirmées par les orientations de Sa Majesté Le Roi Mohammed VI qui a placé la question de l'enseignement à la tête des préoccupations actuelles et futures du Maroc.

Cependant, malgré les avancées réalisées dans la mise en œuvre de la Charte en termes de scolarisation et d'alphabétisation, la plupart des objectifs n'ont pas été atteints, ce qui a contraint les pouvoirs publics à lancer un plan d'urgence en 2008/09 pour accélérer le rythme de réalisation des objectifs de la Charte.

A ce niveau, l'examen de l'évolution des indicateurs d'éducation les plus pertinents est révélateur des performances limitées des politiques publiques mises en œuvre. Ainsi, selon les rapports du PNUD sur le développement humain, le taux de scolarisation des 6-22 ans ne dépasse pas 60% en 2007, et l'évolution au cours des deux dernières décennies reflète les problèmes rencontrés dans la rétention scolaire à tous les niveaux d'enseignement. Au niveau primaire, la généralisation n'est pas encore atteinte puisque le taux de scolarisation atteint 93,5% en 2006/2007 contre 52,4% en 1990/91<sup>226</sup>.

Cette évolution de la fréquentation scolaire a des répercussions négatives sur l'alphabétisation des jeunes, qui constitue avec la scolarisation au primaire l'un des principaux Objectifs du Millénaire pour le Développement. En 2007, le taux d'alphabétisation de cette tranche d'âge est de 76% contre 58% en 1994. Ces proportions atteignent chez les filles, respectivement 67,5% et 46% contre 84,4% et 71% chez les garçons<sup>227</sup>.

**Tableau 2 : Evolution du taux d’alphabétisation des jeunes de 15-24 ans par sexe (en %)**

	<b>1994</b>	<b>2004</b>	<b>2007</b>
<b>Ensemble</b>	58	70,5	76,0
<b>Masculin</b>	71	80,8	84,4
<b>Féminin</b>	46	60,5	67,5

Source : Rapport national sur les Objectifs du Millénaire pour le Développement au titre de l’année 2007, Rabat, septembre 2008.

Ces indicateurs, très contrastés, en matière d’éducation et de formation, ont un impact certain sur l’emploi et le chômage des jeunes. Les données disponibles durant les vingt dernières années sont révélatrices de ce niveau.

### **1.3. Le chômage des jeunes : un défi permanent pour le Maroc moderne**

#### **1.3.1. Taux d’activité des jeunes**

- L’examen de l’évolution du taux d’activité des jeunes entre 1995 et 2009 fait ressortir la baisse continue de la participation des jeunes à l’activité économique. En effet, ce taux est passé, durant cette période, de 51% à 37%. L’évolution est différenciée selon le milieu de résidence, 27,6% en milieu urbain contre 47,9% en milieu rural en 2009 contre respectivement 42,6% et 60,6% en 1995. Par sexe, on note particulièrement l’écart important qui caractérise l’activité masculine dont le taux correspondant est plus de deux fois supérieur à celui des femmes.
- Si cette tendance à la baisse est attribuée aux efforts déployés, durant les vingt dernières années, en matière de scolarisation, la différence entre les milieux de résidence reflète, quant à elle, les déperditions importantes et la non scolarisation ou la déscolarisation des jeunes ruraux qui sont contraints de chercher un emploi à un âge précoce.

**Tableau 3 : Evolution du taux d'activité des jeunes de 15-24 ans par sexe et par milieu de résidence**

	<b>1995</b>	<b>2000</b>	<b>2005</b>	<b>2009</b>
<b>National</b>	51	45,6	41,1	37
<b>Urbain</b>	42,6	34,9	31,5	27,6
<b>Rural</b>	60,6	57,6	52,4	47,9
<b>Masculin</b>	67	65,4	61,1	56,5*
<b>Féminin</b>	36,4	25,7	23,3	21,3*

\* : 2008 ; Source : Haut Commissariat au Plan

### 1.3.2. Le chômage des jeunes

Malgré sa baisse continue, le chômage des jeunes demeure très élevé et représente le double de la moyenne nationale. Ainsi, le taux de chômage des 15-24 ans est passé de 23,5% à 18% entre 1995 et 2009. Ces proportions ont été évaluées à respectivement 37,3% et 31,8% en milieu urbain contre 12,2% et 8,7% en milieu rural.

Par sexe, contrairement à la moyenne nationale où le chômage affecte généralement plus les femmes que les hommes, chez les jeunes, ce sont les garçons qui sont les plus touchés. En effet, ce taux a été évalué en 2008 à 19,1% contre 16,1% chez les filles, et respectivement à 24,3% et 22% pour les garçons.

**Tableau 4 : Evolution du taux de chômage des jeunes par sexe et par milieu de résidence (en %)**

	<b>1995</b>	<b>2000</b>	<b>2005</b>	<b>2009</b>
<b>Ensemble</b>	23,4	19,9	17,0	18
<b>Urbain</b>	37,3	37,6	32,9	31,8
<b>Rural</b>	12,2	7,9	5,9	8,7
<b>Masculin</b>	24,3	21,4	16,2	19,1*
<b>Féminin</b>	22	16,1	14,4	16,1*

\* : 2008 ; Source : HCP

Selon le diplôme, on relève que 54,6% des jeunes en chômage, en 2008, ont un niveau moyen, 14,5% disposent d'un diplôme supérieur et 30,9% n'ont aucun diplôme. Ces proportions représentaient en 2000, respectivement, 52,8%, 9,3% et 37,9%. Cette évolution reflète l'amélioration continue de la qualification des jeunes actifs de 15-24 ans.

Par sexe, on relève particulièrement la difficulté des femmes disposant d'un niveau supérieur et cherchant du travail à trouver un emploi, et ce comparativement aux hommes puisqu'elles représentent, en 2008, 34,3% des actives en chômage contre seulement 8,2% chez les hommes.

La situation semble s'aggraver en examinant la structure de l'année 2000 où les actives en chômage ne représentaient que 22,01% des femmes ayant un diplôme de niveau supérieur contre 5,5% pour les hommes de même profil.

**Tableau 5 : Evolution de la structure de la population active en chômage âgée entre 15 et 24 ans selon le diplôme et par sexe (en %)**

Diplômes	2000			2008		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Sans diplôme	41,14	27,70	37,88	35,58	16,2	30,91
Niveau moyen	53,29	50,20	52,75	56,18	49,46	54,56
diplômes et certificats de l'enseignement fondamental	45,99	36,37	43,93	47,55	37,57	45,14
Diplômes en qualification professionnelle	5,50	10,86	6,76	6,69	10,10	7,51
Certificats en spécialisation professionnelle	1,79	2,97	2,07	1,93	1,79	1,90
Niveau supérieur	5,54	22,01	9,32	8,19	34,34	14,50
Diplômes de l'enseignement secondaire	2,30	7,44	3,49	3,25	9,90	4,86
Diplômes de l'enseignement supérieur	1,39	5,31	2,28	1,61	11,52	4,00
Diplômes de techniciens et de cadres moyens	1,85	9,27	3,55	3,33	12,92	5,64
non déclarés	<b>0,03</b>	<b>0,09</b>	0,04	<b>0,05</b>	<b>0,00</b>	0,04
Total	100	100	100	100	100	100

Source : Enquêtes Emploi 2000 et 2008, Haut Commissariat au Plan

### **1.3.3. La santé des jeunes : des inégalités structurelles entre les urbains et les ruraux**

En se référant à l'Enquête Nationale à Indicateurs Multiples et Santé des Jeunes de 2007<sup>228</sup>, on relève qu'en cas de maladies, 43% des jeunes citadins consultent les services des centres de santé contre 56% chez les ruraux. Ces proportions représentent, pour la consultation d'un médecin, respectivement, 36% et 18%. Pour les hôpitaux, ils représentent la destination de 29% des citadins et 26% des ruraux.

Selon la même enquête, 28% des jeunes garçons préfèrent consulter un médecin de sexe masculin contre seulement 2% qui optent pour les femmes médecins. Chez les jeunes filles, ces proportions représentent respectivement 2% et 36%.

De même, 6% des jeunes enquêtés fument et 9% ont cessé de fumer. Par groupe d'âge, cette proportion représente 2,5% chez les 15-19 ans et 11% chez les 20-24 ans. Chez les filles enquêtées, moins de 1% ont déclaré fumer. L'âge moyen de début de consommation de la cigarette est de 16 ans chez les garçons et 17 ans chez les filles.

48% des jeunes ont déclaré être en bonne santé, sans distinction entre les sexes et les milieux de résidence. En cas de maladie, 60% des jeunes se confient à leurs mères et 18% à leurs pères. Par sexe, 50% des garçons prennent conseil auprès de leurs mères. Cette proportion atteint 72% chez les filles.

Concernant la contraception, 85% ont déclaré en connaître les pratiques. Cette proportion atteint 81% chez les garçons et 89% chez les filles.

Pour le VIH/Sida, 92% des jeunes citadins et 62% des ruraux ont déclaré connaître ou entendre parler de cette maladie. Cette proportion est plus élevée chez les garçons comparativement aux filles et chez les jeunes issues des couches aisées par rapport aux autres catégories sociales.

### **1.4. Les sports et loisirs chez les jeunes : des déficits chroniques**

Selon les résultats de l'Enquête Nationale à Indicateurs Multiples et Santé des jeunes de 2007, 46% des jeunes enquêtés ont déclaré pratiquer une activité sportive, 73% chez les garçons et 17% chez les filles. Dans ce cadre, l'enquête a fait ressortir la faiblesse de l'infrastructure sportive puisque seuls 15% des jeunes en bénéficient, alors que la rue et l'espace public constituent la destination de 51% des jeunes pour pratiquer une activité sportive, ce qui dénote un déficit chronique en la matière.

L'infrastructure disponible confirme la réaction des jeunes. En effet, malgré un quasi doublement du nombre de maisons de jeunes, entre 1989 et 2009, passant de 217 à 440, elles ne représentent qu'un établissement pour 14.500 jeunes, avec des disparités par région et particulièrement par milieu de résidence. Le même constat est relevé pour les foyers féminins qui fournissent presque le même ratio pour les jeunes filles pour l'accessibilité, sans parler de l'équipement et de l'encadrement nécessaires à la promotion des activités socio-éducatives.

Ces centres qui peuvent constituer un lieu idéal de diffusion et de développement des nouvelles technologies de l'information, disposent actuellement d'une faible couverture, handicapant toute politique décentralisée et tout équilibre sur le plan spatial et social, en faveur des jeunes populations.

**Tableau 6 : Evolution des activités et des infrastructures socio-éducatives des jeunes**

	1989	2000	2009
<b>Maisons de jeunes</b>			
Nombre de maisons de jeunes	217	302	440
Activités normales	227.215	738.374	1.487.213
Activités de rayonnement	2.445.635	3.118.860	4.842.287
<b>Foyers féminins</b>			
Nombre de foyers féminins	354	280	286
Nombre de cadres	1.052	1.201	858
Activités normales	37.781	141.702	17.578
Activités de rayonnement		321.602	180.902
<b>Jardins d'enfants</b>			
Nombre de Jardins d'enfants	272	313	343
Jardinières d'enfants	643	688	766
Activités normales	12.289	12.360	10.664
Activités de rayonnement		126.052	123.817
<b>Centres d'accueil</b>			
Capacité en lits	852	1800	1800
Activités	18.157	19.555	24.945
<b>Installations sportives</b>			
Football	305	347	455
Basket-ball	135	176	181
Hand-ball	82	118	116
Volley-ball	86	123	129
Base nautique	9	7	6
Rugby	4	9	9
Athlétisme	46	54	71
Piscine	62	43	64
Salle de sport	33	36	76
<b>Clubs sportifs exerçant sous l'égide des fédérations</b>	1.439	6.969	3.887

Sources : Annuaires statistiques du Maroc, Direction de la Statistique

Outre les aspects divers liés à l'impact de ces déficits chroniques des activités et infrastructures socio-éducatives et sportives sur l'encadrement, l'accompagnement et l'intégration des jeunes dans la vie socioculturelle locale, la part faible des ressources financières allouées au Ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) dans le budget général de l'Etat aggrave davantage les effets externes négatifs de cet aspect.

### **1.5. Le Ministère de la Jeunesse et des Sports : le parent pauvre du Budget général de l'Etat depuis 20 ans**

En examinant l'évolution du budget alloué au Département de la jeunesse et des sports, on relève que le financement nécessaire à la promotion de la place des jeunes, la capitalisation de leurs potentialités et la réponse à leurs attentes paraît très limité puisque le budget alloué au secteur ne représente même pas, en 2009, 1% du Budget général de l'Etat.

**Tableau 7: Evolution du budget de la Jeunesse et Sports (en milliers de dirhams)**

	<b>Budget du MJS (1)</b>	<b>Budget total de l'Etat (2)</b>	<b>(1)/(2)</b>
<b>1990</b>	256031		
<b>2001</b>	627990	96574160	0,65
<b>2005</b>	866092	120681060	0,72
<b>2006</b>	261722	121460160	0,22
<b>2007</b>	851636	135511670	0,63
<b>2008</b>	1029957	160365598	0,64
<b>2009</b>	1175898	196027780	0,60
<b>2010</b>	1592026	190697430	0,83

*Source : Morasses budgétaires*

Ce tableau révèle que le budget du Département de la jeunesse et des sports se caractérise par sa faiblesse en termes relatifs, puisque sa part oscille depuis 1990 entre 0,22% (2006) et 0,83% (2009).

Cette situation n'a guère changé sur le fond, faisant du MJS l'un des parents pauvres du Budget général de l'Etat. C'est ce qui se répercute sur la qualité de toutes les initiatives prises par l'Etat en faveur des politiques publiques de jeunesse.

## **2. Evaluation qualitative de la politique publique de jeunesse**

### **2.1. Présentation de la question**

Alors que toutes les études conduites au cours de la dernière décennie concluent au caractère stratégique et au capital considérable que représente la jeunesse, ce n'est que tout récemment que l'intérêt de définir une politique publique dédiée a été clairement établi au Maroc. Rappelons que pendant longtemps, les préoccupations des jeunes étaient absentes des déclarations de politique générale ou alors circonscrites dans des aspects limités. Ainsi, au milieu des années 1980, un seul paragraphe concis et liminaire indiquait que le gouvernement allait accorder un intérêt particulier à l'emploi des jeunes et des diplômés chômeurs<sup>229</sup>. Le développement de dispositifs dédiés à la jeunesse qui a commencé à voir le jour durant les années 1990, dans le sillage du processus de réforme globale entamée au cours de cette décennie (création du Conseil National de la Jeunesse et de l'Avenir, Dialogue Social, libération de prisonniers politiques, développement du mouvement associatif...). Ce processus va offrir les premières opportunités aux jeunes de vivre des expériences de participation, plutôt timide, à la vie publique.

Si une politique publique peut être définie comme le résultat d'un processus d'actions collectives, associant différents acteurs publics et privés, en vue de trouver des solutions à un problème défini politiquement comme collectif, au Maroc, ce n'est qu'à la fin des années 1990<sup>230</sup> que se sont dessinés les contours d'une politique globale portant sur les jeunes. Dans la déclaration de politique générale du premier gouvernement d'alternance, le gouvernement ambitionnait alors l'amélioration des conditions de vie quotidienne des jeunes, la lutte contre les causes de leur marginalisation, la mise en place d'une stratégie d'encadrement socioculturel, le développement d'une nouvelle culture et la libération des énergies de cette frange de la population. C'est d'ailleurs dans le sillage de cet intérêt plus marqué, que s'est profilée une promotion de la jeunesse par le sport, l'amélioration des infrastructures sportives et l'encouragement des initiatives privées et publiques visant à promouvoir les jeunes.

#### **2.1.1. Premières actions concrètes**

Depuis le début des années 2000, on perçoit l'apparition d'une politique plus affirmative de jeunesse sous les effets de l'ouverture ; tandis que l'action des pouvoirs publics tente d'inscrire l'action à l'adresse de la jeunesse à travers deux volets fondamentaux :

- Le service public d'animation culturelle et sociale ;
- La valorisation des ressources humaines avec l'amélioration durable du niveau d'éducation et d'intégration du citoyen au sein de la société.

On note une prise de conscience de l'importance de la jeunesse comme facteur décisif pour le développement humain. Dès lors la politique du gouvernement se veut plus volontariste, tout en enregistrant les déficits qui marquent le contexte socioculturel : un taux d'analphabétisme important qui restreint le rôle parental dans l'éducation de l'enfant et l'existence de poches de précarité dans des zones périurbaines à développement rapide<sup>231</sup>.

Le gouvernement va lancer un programme de formation civique et d'épanouissement personnel des populations jeunes, en complément de la formation scolaire fondamentale, et ce pour permettre de combattre la vulnérabilité de certaines populations jeunes face au risque de délinquance et préparer la jeunesse marocaine à relever les défis du futur.

La stratégie du gouvernement en la matière consiste à définir un processus d'intégration visant à créer un « canal de communication » avec les jeunes, à mobiliser le tissu associatif grâce à la conclusion d'un partenariat avec les organisations de jeunesse, de l'enfance et des affaires féminines et une concentration des efforts sur les catégories et les régions défavorisées dont les besoins en encadrement et loisirs sont le plus important.

Le processus d'intégration initié par le gouvernement est envisagé en trois phases. La première vise à établir et à élargir un contact avec la population des jeunes et se déploie à partir de la mise en place d'un programme de rénovation et de construction de structures d'accueil sur le territoire aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural : (maisons de jeunes, foyers féminins, établissement d'accueil pour jeunes pendant l'année scolaire en dehors des heures de scolarité, jardins d'enfants, colonies de vacances.

L'instauration de centres d'information jeunesse, pour informer, documenter et orienter les jeunes est une mesure qui prépare à un meilleur accès à l'information et garantir une égalité des chances en la matière.

Le renforcement de ce programme par les pouvoirs publics montre à quel point les besoins importants du secteur de la jeunesse en infrastructure restent pressants. Poursuivant ce programme en 2008<sup>232</sup>, le Ministère de la Jeunesse et des sports va aménager et restaurer 76 maisons et équiper 34 autres à travers le territoire national. La qualification des centres, l'augmentation de leurs capacités d'accueil et la maintenance visent à rendre ces lieux plus attrayants et à leur permettre de jouer un rôle meilleur. Ce programme permet de renforcer les capacités d'associations nationales et locales œuvrant dans le secteur de l'animation pour les jeunes (stages, congrès) et soutenir les activités d'une quarantaine de ces associations. Sur le plan culturel, le programme apporte un appui au renforcement de la pratique du théâtre, la diffusion de la culture du dialogue, de la tolérance, la communication entre générations, l'organisation des festivals, l'encouragement des activités artistiques et l'intégration des jeunes dans leur milieu social et éducatif.

### **2.1.2. Persistance de la problématique**

Mais en dépit des progrès enregistrés, nous pouvons dire que jusqu'en 2007, la jeunesse continue d'être conçue comme «un secteur social» traditionnel qui requiert une promotion de la formation, du sport et des loisirs (programme Vacances pour Tous)<sup>233</sup>. De même, on note en 2009 un besoin de programmation pour l'élaboration d'une stratégie nationale intégrée de jeunesse<sup>234</sup>. Cela est ressenti à la lecture du rapport préliminaire d'un atelier qui annonce que « la jeunesse a besoin aujourd'hui plus que jamais d'une stratégie nationale intégrée qui tracera la voie pour l'avenir, offrant un cadre d'intervention où seront précisés les rôles, obligations, devoirs et droits de tous les intervenants, jeunes compris. De ce cadre d'intervention, dont le processus de préparation est entamé en 2009, découleront par la suite des plans d'action annuels dont les résultats seront bien définis dans le temps».

Un tel besoin transparaît également dans les orientations du Forum des jeunes marocains pour le 3ème millénaire lors d'une journée d'étude organisée au début de l'année 2009. Cette manifestation se donnait comme objectifs de montrer l'intérêt des jeunes et leur participation à la gestion des affaires locales, de renforcer la participation des jeunes en perspective des élections locales prévue en 2009 pour améliorer le processus démocratique, redonner confiance aux jeunes et œuvrer à la création d'espaces participatifs.

Il faut dire qu'un tel intérêt s'inscrit dans un contexte mondial qui valorise les actions en faveur des jeunes et favorise l'élaboration de politiques publiques qui leur sont destinées. De plus, le Haut Patronage que Sa Majesté Le Roi Mohammed VI accorde aux congrès et rencontres organisés en partenariat avec les organisations internationales au Maroc, devenus de véritables espaces de socialisation pour les jeunes, appuie un engagement public pour ces derniers. Faut-il rappeler le Discours de Sa Majesté Le Roi Mohammed VI au Congrès de Casablanca dans lequel Sa Majesté avait déclaré: « Les préoccupations de la jeunesse sont également les Miennes ».

Cependant, même si les décideurs politiques manifestent depuis le milieu des années 2000 un intérêt croissant pour un développement économique et social dont témoignent les grands chantiers structurants visibles, on pourrait toujours se demander si les jeunes, notamment ceux habitant le milieu rural vont y être associés. Ces derniers manifestent toujours le désir de quitter des campagnes souffrant à ce jour de déficits notables en infrastructures, emplois, loisirs et culture aggravant une complexité sociale bien difficile à gérer, en termes de lien social et de vivre-ensemble.

Face à ce qu'il faut appeler « les graves déficits » (analphabétisme, déperdition scolaire, chômage), on perçoit la difficulté des responsables gouvernementaux à édifier une politique publique prenant à bras le corps les questions de la jeunesse, lesquelles se contentent de proposer des dispositifs qui ne semblent pas avoir fait beaucoup avancer les choses.

Dès lors, et comme cela été souligné précédemment, la jeunesse et ses difficultés d'insertion continuent de représenter les questions lancinantes renfermant les impacts sur les grands équilibres politiques, sociaux, culturels, économique-financiers, territoriaux et environnementaux, et ce dans leurs dimensions prospectives.

### **2.1.3. Quelques pistes à explorer**

Ce type de développement devrait inciter à une réflexion nationale, en identifiant les sous-groupes de jeunes qui pourraient potentiellement en bénéficier. C'est également ce modèle de développement économique local que le Maroc est en train de bâtir dans le cadre de sa nouvelle vision de la régionalisation. Ce modèle gagnerait à être approfondi afin qu'il soit attractif et durable pour les jeunes des différentes régions du pays.

C'est enfin la portée de l'impact des nouvelles technologies de l'information et de la communication sur les jeunes, notamment ceux qui habitent le monde rural, qui devrait être appréhendé de manière pertinente. Les jeunes ruraux vivent les mêmes transformations sociétales que les autres groupes de la société marocaine et sont tout aussi sensibles aux valeurs véhiculées par les médias, ressentent plus fortement le décalage de certaines pratiques locales avec la réalité et sont les premiers touchés par la dégradation de la qualité de l'enseignement.

Porteurs d'aspirations très classiques qui, pour des raisons multiples, ne sont pas souvent concrétisées, ils en retirent un sentiment d'exclusion sociale et une frustration. Ce sentiment d'exclusion de la société fragilise cette jeunesse et la rend à la merci des organisations qui souhaitent capitaliser sur la violence sociale potentielle.

Car, même si les jeunes aspirent à tirer profit d'une « modernité » en progression rapide, ils ressentent vigoureusement un conflit de valeurs, éprouvant une grande « pulsion » pour le changement vers une autre forme de vie sociale. Certes, au cours de cette dernière décennie, l'Etat, prenant progressivement conscience de l'ensemble de ces fragilités et de leurs conséquences, a défini plusieurs axes stratégiques : la démocratisation politique, la tolérance religieuse, la diversité culturelle et linguistique, le civisme et ce, à travers des campagnes de solidarité et l'amélioration des conditions de vie. Malgré cela, la population jeune ne participe pas activement et n'adhère pas systématiquement à ces stratégies. Il n'est pas surprenant alors de voir que les jeunes marocains soient conscients de la pertinence du processus démocratique que connaît le Maroc, mais qui demeurent exclus des bénéfices potentiels de changement.

Promouvoir des conditions nécessaires pour que les jeunes puissent acquérir une autonomie personnelle et exercer pleinement leur citoyenneté, requiert une participation effective des jeunes, un partage des responsabilités avec eux et la reconnaissance de leurs droits. Nul doute que la participation est perçue dans bon nombre de sociétés comme la nôtre en tant que réponse et par conséquent, une solution à plusieurs problèmes tel que la bureaucratisation, l'aliénation et le faible développement politique et économique<sup>235</sup>.

De telles recommandations s'inspirent des changements dans la situation et dans le concept même de « jeunesse marocaine » ces dernières années.

## **2.2. Les principales caractéristiques de la politique publique de jeunesse**

L'état des lieux de la politique publique de jeunesse a mis en évidence le vide qui prédominait en matière d'institutions et de modes de régulation des problématiques posées par la présence d'une jeunesse considérée comme cristallisatrice des crises au lieu d'être considérée comme atout fondamental de la société. Du coup, il en a résulté une jeunesse qui pâtit d'une marginalisation, d'un repli sur soi, peu participative et non autonome. Par ailleurs, depuis le milieu des années 1980, de plus en plus de jeunes ont été condamnés à la précarité et ont dû attendre des mois, voire des années avant d'accéder à ce qui constitue encore le meilleur moyen d'insertion sociale : l'emploi.

Cette période est celle des questionnements relatifs aux déterminants du chômage des jeunes et de la proposition d'approches prenant en compte une pluralité de facteurs dont particulièrement la variable démographique. Les résultats du Recensement général de la population en 2004, font apparaître en effet une transition démographique, mais aussi les paramètres liés à l'inadéquation entre l'offre et la demande d'emploi ainsi que les défauts d'intermédiation du marché du travail.

En effet, au-delà des déterminants qui renvoient aux limites du système éducatif et à ses performances, les facteurs d'ordre institutionnel sont loin d'être négligeables. En effet, les diagnostics nationaux établis au cours des années 1990 de la situation de chômage des jeunes diplômés font apparaître une carence des systèmes éducatifs et d'intermédiation sur le marché du travail.

Devenue de plus en plus au cœur des mécanismes économiques, du système social et des comportements culturels, la résorption du chômage des jeunes revêt désormais une importance fondamentale. Certes, les pouvoirs publics ont aidé les demandeurs d'emploi en tentant de procéder tantôt à un recrutement massif, tantôt en mettant en place des formules de formation ou d'aide à la recherche d'emploi. C'est dans l'ensemble ce qu'ils ont essayé de faire. Mais le chômage des jeunes qui pourrait être également analysé comme un déficit d'initiative et de partage, n'a pas été vu suffisamment à l'avance dans notre pays.

### **2.2.1. Le Conseil national de la Jeunesse et de l'Avenir : premiers jalons institutionnels**

La création du Conseil national de la Jeunesse et de l'Avenir (CNJA) en 1991 traduisait à l'époque l'absence de politiques publiques d'emploi et le constat d'échec des mécanismes traditionnels de coordination de la relation d'emploi centrés sur le rôle attribué aux Bureaux de placement. En effet, dès le milieu des années 1980, les institutions de type domestique, informel et privé (famille, réseaux...) avaient pris une place décisive dans le dispositif de régulation. L'emploi devrait répondre à plusieurs objectifs<sup>236</sup> :

- Contribuer à l'adaptation des systèmes d'éducation et de formation aux besoins de l'économie du pays, à la préparation adéquate de l'avenir des jeunes Marocains et à la réalisation de leur insertion dans le système productif national ;
- Réunir les données quantitatives et qualitatives relatives à l'emploi ;
- Collecter les informations relatives à l'économie nationale et aux économies régionales ;
- Analyser les potentialités de développement ;
- Etudier l'adaptation des formations dispensées dans les établissements d'enseignement et de formation professionnelle aux qualifications exigées sur le marché du travail ;
- Proposer les incitations et les réformes de structure propres à assurer la promotion de l'emploi.

Le CNJA a initié une réflexion, des analyses et des préconisations relatives à la promotion de l'emploi des jeunes, mais il a laissé de côté les travaux sur l'environnement de l'emploi et sur les conditions de création d'entreprises par les jeunes. Il s'est attaché à mettre en évidence, outre les dispositifs institutionnels de traitement du chômage des jeunes, les points de rupture opérés en termes d'approche de la problématique de l'emploi des jeunes.

Il a ainsi réalisé une première enquête nationale estimant le chômage des jeunes en février 1991 : un recensement général des diplômés (BAC+2) à la recherche d'emploi et une estimation à court terme (trois ans) des besoins en emplois des entreprises.

### **2.2.2. Une approche visant exclusivement l'insertion des jeunes par l'emploi**

La question de l'insertion des jeunes apparaissait durant les années 1990 comme ne pouvant se faire de manière efficace qu'à travers l'emploi. C'est pourquoi une large partie des travaux du CNJA tendait à donner une plus grande visibilité au phénomène du chômage des jeunes, et ambitionnait de favoriser un partenariat économique et social pour y remédier.

Dès lors, le débat initié lors des sessions du CNJA autour de la problématique des jeunes a contribué à l'élucidation des processus complexes liés à la relation d'emploi, montrant les difficultés d'insertion des jeunes. On parle ainsi de chômage d'insertion lorsque la durée de recherche d'emploi dépasse une année ; on met en évidence une corrélation entre hausse du chômage des jeunes diplômés et inflexion macroéconomique opérée par la mise en œuvre du Programme d'Ajustement structurel (PAS) en 1983.

Dans cette optique, l'insertion est considérée comme un « processus structuré socialement sous l'effet des pratiques d'acteurs comme l'Etat, les entreprises ou les réseaux sociaux ».

Dès lors, les enquêtes du CNJA ont eu le mérite d'envisager, pour la première fois au Maroc, la problématique de l'emploi des jeunes en termes de marché du travail et d'effets d'offre et de demande d'emploi.

Des implications qui en découlent, on relève que la problématique renvoie à une démarche en termes de flux d'offre et de demande. Ce qui suppose l'existence d'un dispositif d'observation des profils de l'offre et de la demande d'emploi. Une telle démarche permet de réduire les indéterminations associées aux causes du chômage. De fait, ce n'est qu'en dynamique et en termes de trajectoires que la part relative du chômage due au phénomène d'inadéquation a pu être estimée. Parallèlement, on s'est interrogé sur les causalités, directes et indirectes, induites par l'absence de structures d'intermédiation sur l'équilibre du marché du travail. Enfin, notons que l'approche en termes d'insertion et de transition professionnelle ne peut se définir en dehors de variables de mouvement et d'indicateurs placés dans la longue durée.

Dans sa formulation, le CNJA a tenté de « resituer les flux d'insertion dans l'ensemble des flux de main-d'œuvre, de repérer les tendances et fonctions dominantes de ce processus au-delà de la pluralité des situations individuelles ». Le Conseil fonde une solution structurelle au-delà des politiques d'adéquation formation-emploi en ne se limitant pas au traitement de type social du chômage des jeunes.

### **2.2.3. Esquisse d'un traitement structurel**

En 1991, le CNJA a élaboré une série de mesures définissant pour la première fois une approche structurelle combinant plusieurs dimensions (macroéconomiques, institutionnelles, financières...) d'un traitement actif du chômage des jeunes et se déployant de façon différenciée entre le monde urbain et le monde rural. Pour le monde urbain, le « Programme d'urgence d'insertion des jeunes diplômés » comprend plusieurs mesures directes et indirectes visant à promouvoir les investissements créateurs d'emploi (assouplissement des procédures administratives, incitation à l'investissement et à la création d'entreprise)<sup>237</sup> et à améliorer l'environnement financier des entreprises (accès au crédit, systèmes de financement adaptés, consolidation des moyens de financement). Les mesures proposées préconisent également une amélioration de l'encadrement de l'activité économique et adaptation des profils de formation.

Parallèlement, un « programme d'action pour l'emploi des jeunes en milieu rural » a été élaboré, s'articulant autour d'un développement des infrastructures de base, des activités agricoles et de la recherche agronomique, d'une amélioration de l'environnement socio-éducatif et professionnel, d'un renforcement du fonds de développement agricole...

Les travaux effectués au sein du CNJA ont certes contribué à renouveler la réflexion et, par conséquent, à jeter les bases d'une approche en résonance avec les mutations économiques des années 1980 et 1990 (libéralisation, privatisations, flexibilité du travail...), mais la nature d'institution *ad hoc* du Conseil, externe au dispositif exécutif (le gouvernement) n'a pas manqué de repousser la mise en œuvre des mesures préconisées et d'en limiter ainsi la portée. L'avènement en 1998 du gouvernement d'alternance se traduit par un engagement plus volontariste en matière de politique d'emploi et par l'organisation des premières « Assises de l'emploi » (avril 1999) débouchant sur une actualisation des mesures élaborées par le CNJA, notamment celles relatives à la mise en place de nouvelles structures d'intermédiation sur le marché du travail.

Dans ce contexte, la dissolution du Conseil en juillet 2003, va mettre un terme à la situation de « dualisme » institutionnel en matière de définition de la politique d'emploi, et ne contribuera pas moins à réhabiliter le rôle et la responsabilité du pouvoir exécutif dans la régulation de la relation d'emploi.

On peut dire aujourd'hui que plusieurs recommandations du CNJA gardent une certaine pertinence, notamment celles qui ambitionnaient la création d'un environnement propice à l'incitation des activités économiques et sociales, pouvant favoriser une insertion productive des jeunes.

En outre, les travaux du CNJA ont eu le mérite de scruter le système éducatif et de formation en incitant au lancement d'une réflexion sur la portée et les implications de la réforme du système éducatif national avec des enquêtes ayant pour objet de disposer d'informations précises sur la réalité du système éducatif public et privé<sup>238</sup>. A cet effet, le CNJA a réalisé, fin 1995- début 1996, une enquête nationale auprès des ménages, de l'école en milieu rural, du corps enseignant et du personnel administratif des systèmes éducatifs et de formation.

Cette enquête a permis de dresser l'état des réalisations du système éducatif et de formation depuis l'indépendance du pays, d'estimer l'évolution des niveaux d'accès à l'Education-Formation (publique et privée), de caractériser les conditions du déroulement des études aux différents niveaux du système ; d'estimer, pour chaque niveau, les dépenses affectées à l'éducation selon le secteur (public et privé) ; de dégager des indicateurs de performance (rendement) interne dans chaque niveau du système ; de connaître les attitudes et les attentes des ménages vis-à-vis de la scolarisation de base et de la formation en général ; et d'évaluer la disposition des ménages à contribuer au financement du service d'éducation.

Les résultats montrent que, malgré la baisse des parts des sans- instruction parmi les jeunes de 15-24 ans, une proportion importante des personnes quitte le système éducatif au primaire ou au collège. Les régions de l'Oriental et du Centre-Sud semblent être les plus exposées à ce phénomène. La part des jeunes qui ont décroché avant le secondaire, qui est de 36,6% au niveau national, atteint 40,1% dans le Centre-Sud et 45,7% dans la région de l'Oriental.

Concernant les jeunes femmes, pour le groupe d'âge 15-24 ans, plus de trois filles rurales sur quatre n'ont pas accédé à l'éducation de base. Pour le groupe d'âge 7-14 ans, plus de 54,5 % des filles rurales ne vont pas à l'école. Les femmes instruites dépassent rarement les études primaires ou collégiales. Chez le groupe des filles en cours de scolarisation, le niveau du primaire regroupe plus de 80% des effectifs, le collège et le préscolaire regroupent près de 8% chacun et les études secondaires, supérieures ou de formation professionnelle rassemblent près de 4%.

Selon les régions économiques, la situation de jeunes filles rurales est presque identique. Dans le meilleur des cas, la proportion des sans-instructions avoisine les trois quarts. L'enquête permet de conclure que dans le domaine de l'instruction, les jeunes filles rurales sont restées en dehors de l'évolution qu'a connue le reste de la société.

S'agissant des perspectives d'évolution du système de l'Education-Formation à partir d'une analyse démographique et de l'évolution des effectifs à scolariser, les différentes projections du CNJA aboutissent à des variantes quant aux objectifs en matière de scolarisation aux différents niveaux du système de l'Education-Formation qu'il s'agira de traduire en termes de financement public.

#### **2.2.4. Récurrence de l'emploi**

Le premier problème de fond qui se pose ici est que toute tentative d'analyse du bilan des politiques publiques d'emploi qui s'adressent aux jeunes s'avère une entreprise ardue sinon impossible au regard des informations disponibles qui, même dans le cas, très rare, où elles sont diffusées, ne se prêtent pas à l'exercice. Un double problème se pose avec insistance: les données disponibles sont insuffisantes, partielles et très agrégées ; ces données ne sont pas confectionnées dans une optique qui facilite le suivi et l'évaluation des politiques consacrées aux jeunes.

C'est un déficit dont souffrent toutes les instances et qui rend très difficile le travail des intervenants directs, tout comme celui des chercheurs qui essaient d'en faire l'analyse. Ceci explique une rareté des études qui s'appuient plus sur des enquêtes de terrain et même sur des statistiques publiques fiables et actualisées.

Les politiques publiques d'emploi des jeunes souffrent aussi de la dispersion et du manque de coordination entre ses différents intervenants publics. C'est ainsi que nombre d'actions, axées sur la relation formation-emploi, sont distribuées entre divers ministères et départements. Ces politiques qu'on peut qualifier de sectorielles sont à distinguer des politiques publiques de l'emploi, plus transversales, axées sur le thème de la formation-insertion et sont du ressort d'organismes comme la Direction de l'Emploi ou l'ANAPEC. Si cette dispersion des politiques et actions menées peut être justifiée par des raisons de compétence sectorielle et d'efficacité, elle ne répond pas toujours à cet impératif et reflète l'inertie des institutions, un héritage historique qui s'avère très difficile à changer, comme l'illustre par ailleurs la faible réussite du CNJA.

Les conséquences d'une telle inertie sont lourdes, la première d'entre elles étant l'absence de coordination et le peu de communication entre différents acteurs publics, un problème qui engendre une grande inefficacité des dispositifs mis en œuvre, d'autant plus que les politiques publiques nécessitent en permanence des informations et des études qui favorisent, en amont, l'élaboration des programmes et, en aval, le suivi et l'évaluation des mesures et actions envisagées.

Les difficultés d'évaluation des politiques publiques d'emploi des jeunes ne s'illustrent pas seulement à travers un défaut de coordination et de convergence, mais se font sentir également dans le manque d'études de suivi au sein de chacune des instances impliquées. Ce problème est d'autant plus pesant que les premières indications sur la base des quelques rares études et enquêtes partielles indiquent des coûts très élevés pour des résultats relativement modestes.

La question de la coordination réapparaît entre les différentes politiques économiques et sociales et les stratégies d'emploi. Comme la création d'emploi est en grande partie tributaire d'une croissance économique soutenue et à fort contenu en postes d'embauche, les liens demeurent faibles entre politiques de croissance et politiques d'emploi. De plus, une croissance en emplois ne doit pas se faire au détriment de la qualité de ces derniers et se traduire par la poursuite de l'extension des formes d'emploi atypiques, du sous-emploi et de toutes les formes de travail précaire. C'est ici que rentrent en ligne les enjeux déjà soulignés des relations professionnelles, de la lutte contre le travail indécemment, dont celui des jeunes et des enfants.

A partir de là, les dispositifs mis en œuvre jusqu'ici en matière d'emploi des jeunes appellent des remarques plus spécifiques :

- Ces dispositifs reposent, dans leur grande majorité, sur une vision libérale qui fondée sur une réduction des coûts salariaux et une gestion flexible des effectifs, considérant que la première cause du chômage des jeunes diplômés est leur coût trop élevé. Ceci constitue une vision partielle et réductrice d'un problème complexe, qui implique autant la formation des jeunes, la structure et l'encadrement des entreprises, que la nature et le rythme de la croissance économique du pays.
- Au-delà du fait qu'elles s'adressent à des jeunes diplômés qui ont le niveau bac ou (bac +2) au minimum, les politiques mises en œuvre sont peu ciblées, ce qui participe à leur inefficacité, notamment en augmentant les risques d'opportunisme des candidats mais surtout des entreprises.
- Ces politiques qui se focalisent sur le marché du travail des jeunes diplômés font abstraction des interactions qui existent entre celui-ci et le marché du travail des sans-diplômés (et de ceux ayant un faible niveau d'instruction). Or, de telles interactions existent à l'évidence d'autant que les entreprises font appel parfois à un candidat sans-diplôme avec une expérience professionnelle plutôt qu'à un autre diplômé sans expérience et doté d'une formation théorique loin de ses préoccupations.
- Les dispositifs de stages subventionnés qui permettent l'acquisition par les jeunes d'une première expérience professionnelle améliorant leur employabilité et renforçant leurs chances d'insertion dans un emploi salarié sont faiblement efficaces, puisqu'une grande partie des entreprises semblent plus intéressées par les subventions que par l'insertion des jeunes d'autant plus qu'elles n'ont aucune obligation de maintenir le stagiaire au terme de la durée convenue, et encore moins de le recruter définitivement.

- L'action de l'intermédiation publique, de par la jeunesse de ses institutions, est limitée par le manque de ressources humaines professionnelles, alors que le métier de conseiller exige des compétences de haut niveau pouvant garantir une action efficace et suivie. C'est ce qui explique, par ailleurs, le fait que ces structures poursuivent une logique qui se focalise sur l'aspect quantitatif des réalisations (nombre de conventions signées, taux instantanés d'insertion) au détriment des aspects qualitatifs, autrement plus importants (insertion durable et recrutement définitif, qualité des formations complémentaires et des stages, qualité de l'emploi éventuel...).
- La dimension locale et territoriale n'est pas prise en compte. Or, malgré l'adhésion du Maroc à la mondialisation, l'emploi reste de nature locale, puisqu'il existe des marchés locaux du travail et non pas un seul marché global. Dès lors, il semble important d'élaborer des plans d'action locaux de l'emploi impliquant divers acteurs locaux, publics (y compris les universités et instituts de formation et les centres régionaux d'investissement) et privés afin de réfléchir et d'agir de concert, tout en s'appuyant sur les réalités locales. Notons à cet égard que le nouveau Code du travail prévoit l'instauration d'un Conseil supérieur de l'emploi et de conseils régionaux et provinciaux (qui n'existent pas encore dans les faits). Notons aussi qu'une forte coordination est aujourd'hui nécessaire entre le Ministère de l'Emploi (Direction de l'emploi), l'ANAPEC et la Direction de l'aménagement du territoire car elle favorise l'éclosion d'une politique territoriale de l'emploi qui réponde aux besoins des systèmes productifs localisés.
- Les politiques actuelles négligent d'autres composantes de la population jeune qui se trouvent dans des situations difficiles pour des raisons autres que le diplôme. Il s'agit là de discriminations diverses : de genre, de sous-emploi, d'emploi informel, de travail inadéquat ou indécent. Concernant les jeunes handicapés, il existe bien un programme de discrimination positive en leur faveur, mais il est très peu mis en œuvre par les entreprises qui jugent contraignant le système de quotas. Or, une politique en la matière gagnerait à être souple, incitative et peu coercitive. Si, par exemple, deux personnes ont le même niveau de formation et de diplôme et si le handicap est perçu par l'entreprise comme un risque pour la productivité, l'Etat peut subventionner la différence. Mais le problème semble ne pas se limiter à un écart entre le droit et les faits. Car il n'existe pas un état des lieux permettant de mieux connaître les différents types d'handicaps pour distinguer les jeunes handicapés qui sont capables de travailler et ceux qui ne le sont pas, afin d'élaborer des mesures adaptées aux uns et aux autres.

## **2.3. Les éléments de la nouvelle politique de jeunesse**

Depuis que les pouvoirs publics ont pris conscience de la question de la jeunesse, il y a une vingtaine d'années, bien des mesures ont été prises dans différentes directions. Celles-ci sont sous-tendues par le souci de pallier le manque de formation et s'attaquent donc à l'employabilité des jeunes face à ce qu'il faut bien appeler une quasi-exclusion de la jeunesse. Les responsables publics se trouvent bien démunis et les dispositifs mis en place ne semblent pas avoir été efficaces. Alors, plutôt que de continuer à rechercher des mesures de plus en plus complexes et diversifiées, il conviendrait de trouver des outils pour un traitement durable et de fond.

### **2.3.1. Les objectifs de la nouvelle politique**

Parmi les objectifs de la politique du gouvernement issu des élections législatives de 2002<sup>239</sup>, on prévoit pour le volet éducation-formation, jeunes et culture une généralisation de l'enseignement primaire, un renforcement des efforts consentis pour l'éducation au secondaire afin d'en généraliser le bénéfice à l'horizon 2008 et élargir l'apprentissage au lycée pour atteindre 60% des effectifs au baccalauréat en 2010.

De même, on vise la poursuite des efforts consentis dans le cadre de l'éducation non formelle à l'adresse des enfants âgés entre 9 et 15 ans ayant interrompu leur scolarité afin de les insérer dans le processus d'éducation ou le tissu productif, le renforcement du programme de lutte contre l'analphabétisme au bénéfice des grands en donnant la priorité à la classe d'âge (15-45 ans).

Dans le domaine de la jeunesse *stricto sensu*, le Gouvernement ambitionne une éducation-insertion socio-professionnelle, visant l'ouverture d'esprit, la pratique du sport, la formation de la personnalité, la citoyenneté, l'acquisition des capacités, le développement de l'esprit d'initiative, la stimulation de l'expression et de la participation en vue de lutter contre toutes les formes de déviances.

### **2.3.2. L'intégration de la jeunesse par le sport**

Pour les jeunes, le sport peut être un secteur de resocialisation car il permet le dépassement des différences, un retournement des stigmates en cas de grandes difficultés et une réappropriation de l'identité. Faut-il rappeler que le club sportif est un espace de sociabilité qui renforce les liens avec le groupe social, crée des réseaux de solidarité et de sentiments d'appartenance.

Conscient de son pôle d'encadrement de la jeunesse, les pouvoirs publics ont tenté de s'accommoder de ce rôle accentué par l'évolution récente du contexte socio-culturel de la population jeune au Maroc.

Ce n'est que récemment que le Gouvernement devient convaincu que le sport est « un vecteur potentiel de développement économique » et peut avoir un impact positif sur le développement de secteurs adjacents tels que le tourisme ou l'audio-visuel, comme il représente un outil incomparable pour promouvoir le pays, notamment lors de grandes manifestations sportives qui connaissent des audiences exceptionnelles<sup>240</sup>.

Cependant, malgré des investissements qui deviennent de plus en plus conséquents depuis les années 1990 (en infrastructures, formation de cadres et organisation de quelques manifestations sportives internationales ou régionales), le potentiel demeure peu valorisé et les résultats décevants. C'est ainsi que depuis quelques années, on remarque une expression officielle visant à renforcer le rôle du sport, à consolider et améliorer les performances à l'international et à ériger le sport en vecteur de développement.

Une réforme du secteur du sport commençait à être élaborée au début des années 2000. Fondée sur le professionnalisme du sport de haut niveau et le développement du sport de masse, elle a comme points de repère :

- Une généralisation progressive des activités sportives de masse, compte tenu de l'importance de leur apport dans le système éducatif et culturel ;
- Une amélioration des conditions et du cadre de la pratique du sport de haute compétition en vue de consolider et renforcer les acquis sportifs nationaux sur les plans régional, continental et international.

Pour ce faire, un cadre juridique législatif et réglementaire a été adopté (Loi n° 06-87 relative à l'éducation physique et aux sports, pour sa mise en conformité et pallier ses insuffisances), précisant le rôle dévolu aux différents acteurs du mouvement sportif national, consolider la dimension régionale de l'organisation de la pratique sportive, permettre aux fédérations d'organiser des activités physiques dans un cadre autre qu'amateur, doter le secteur d'une nouvelle instance d'arbitrage, renforcer le contrôle et le suivi médical des sportifs...<sup>241</sup>.

Certes, cet intérêt pour le développement du sport a eu des résultats positifs que l'on peut percevoir à partir de l'augmentation sensible du nombre global de licenciés des fédérations sportives au Maroc (passé de 290.956 en 2002 à 353.445 en 2004), mais le diagnostic établi quelques années après, lors des Assises nationales du Sport (24 et le 25 octobre 2009) ont été une occasion supplémentaire de souligner l'absence de vision nationale concernant ce secteur. Elles ont été à l'origine de l'esquisse d'une « conception partagée », à l'horizon 2020 abordant plusieurs sujets : « la promotion du sport et de la pratique sportive », « la modernisation de la gouvernance », « la refonte du système de formation » et « la diversification et le renforcement du financement du sport ». Un plan d'urgence mobilisant 12 milliards de dirhams d'ici 2020, soit 1 milliard chaque année, a été conçu.

Tout récemment, le département chargé de la jeunesse et des sports annonce la construction d'environ 1100 centres socio-sportifs de proximité dans les villes et les villages du royaume. Cette stratégie, vise le parachèvement de la construction de stades des villes de Marrakech, Tanger et Agadir ainsi que le lancement des travaux d'un grand stade de Casablanca et la mise à niveau des équipements sportifs existant, pour l'organisation de grandes manifestations sportives à l'horizon 2012-2013.

Dans ce programme, on évoque également l'instauration d'un championnat professionnel de football (prévu en 2011), la création de 4 centres sportifs d'élites et la promulgation de lois concernant la lutte contre la violence dans les stades marocains et le dopage.

Quelles que soient les inflexions qu'a connues la nouvelle politique publique de jeunesse ces dix dernières années, elle demeure, cependant, sectorielle, non intégrée et déconnectée par rapport aux préoccupations essentielles de la jeunesse. D'où l'urgence de la mise en place d'une stratégie tournée vers l'avenir.

### **3. Éléments d'une stratégie d'avenir**

Elaborer une politique publique s'inspirant des différentes expériences de gestion des affaires de la jeunesse, tenant compte des pesanteurs des réalités socio-culturelles de notre pays, peut sembler difficile pour trois raisons. D'abord parce que cette catégorie sociale ne constitue pas un groupe homogène ; ensuite parce que les efforts de socialisation d'une jeunesse en transition est très complexe ; et enfin une telle politique suppose un engagement politique et financier, une mobilisation institutionnelle intégrée et une implication effective des jeunes dans tous les processus d'élaboration et de mise en œuvre de cette politique qui se doit d'être -et ne peut être- qu'une politique intégrée.

En plus de la complexité gestionnaire des affaires de cette frange en transition, les politiques publiques de jeunesse ont souvent à affronter le problème de la rareté des ressources et ceux liés aux défis de l'exclusion. Aussi, trouve-t-on des trajectoires de jeunes qui réussissent leur pari de « devenir adulte », mais d'autres se trouvent victimes d'une vulnérabilité qui risque de les condamner à la marge. Que ce soit pour les premiers ou surtout pour les seconds, une politique publique intégrée, concertée et de proximité s'avère nécessaire pour répondre aux attentes des différentes catégories de jeunes.

Aussi, l'élaboration d'une politique dédiée aux jeunes suppose-t-elle un ensemble de préalables ; le premier concerne les principes fondateurs et la conceptualisation globale d'une politique susceptible d'être mise en œuvre ; le second préalable est relatif aux enjeux budgétaires nécessaires à la mise en place des infrastructures, de l'organisation, de la formation des ressources humaines, et à l'adoption d'un mode de coordination transversal entre les structures locales, régionales et nationales.

Partout dans le monde, les jeunes sont perçus comme un atout fondamental des sociétés. Leur capacité d'anticipation des changements qui pourraient survenir et leur adaptabilité à un environnement nouveau les place dans une position privilégiée pour interpréter et conduire l'évolution de la société. Internet, les réseaux, le monde global, le développement durable ne leur sont pas des concepts inconnus, bien au contraire, ils les utilisent fréquemment et font partie de leur quotidien.

Conscient que les efforts des pouvoirs publics des dernières années ne sont pas vains, il reste beaucoup de chemin à parcourir. Une démarche politique plus audacieuse et plus créative de la part des institutions, des responsables politiques et des associations est nécessaire pour mettre en place une stratégie dédiée aux jeunes.

Faut-il souligner que cette nouvelle stratégie est d'autant plus nécessaire que le Maroc sera dirigée en 2030<sup>242</sup> par des cinquantenaires nés dans les années soixante-dix et quatre-vingt. Par leur formation, leurs pratiques sociales et leur vision du monde, ces élites seront différentes de celles de la fin du XXème siècle. Elles seront largement formées au Maroc, surtout dans le système public arabisé et plus féminisé par rapport aux années 2000. Leur évolution pourrait suivre l'un des scénarios envisageables suivants :

- Le scénario tendanciel selon lequel une partie importante des élites marocaines formées à l'étranger au tournant du XXIème ne rentrera pas au Maroc. Le risque induit par un tel scénario n'est pas négligeable.
- Le scénario possible synonyme d'une menace : le scénario précédent pourrait être aggravé si les conditions sociales, surtout politiques et religieuses venaient à prendre un tournant problématique. En clair, si l'ascension de l'islamisme politique et des idées les plus conservatrices venaient à s'intensifier, on courrait un risque majeur qui pourrait menacer la société marocaine.
- Le scénario souhaitable avec l'incorporation et la fusion des élites formées dans les grandes écoles marocaines, à l'université et à l'étranger : ce scénario suppose la circulation intense des élites, gage de stabilité politique et de cohésion sociale accrue. Certes, elle ne peut à elle seule régler les problèmes sociaux, mais elle est porteuse de dynamisme dans une économie qui a besoin de croissance.

Nous vivons au Maroc une époque particulière et prometteuse. Même si les défis demeurent considérables, les changements sont rapides, ce qui veut dire que les jeunes marocains vivent également une période riche en opportunités. Le pays doit réussir à élaborer des critères d'orientation adéquats, employer correctement ses énergies et utiliser de façon optimale ses propres capacités pour réaliser sa marche vers la modernité. C'est dans ce cadre qu'il convient de définir des choix audacieux et identifier des principes directeurs majeurs tournés vers l'avenir en matière de politique publique de jeunesse.

### **3.1. Quelques principes directeurs pour guider l'action**

Ces principes directeurs tirent leur raison d'être des faits suivants :

- Le premier fait réside dans le constat selon lequel la part « population des jeunes » dans la population totale connaît ses niveaux les plus élevés. En effet, jamais le Maroc n'a compté autant de jeunes puisque l'évolution démographique du Maroc indique, comme nous l'avons signalé auparavant, que la part de cette frange de la population continuera à rester importante en valeur absolue dans les prochaines années, ce qui induit des changements structureaux considérables.

En effet, et à titre d'illustration, jamais auparavant les jeunes femmes n'étaient autant intégrées dans le marché du travail avec autant d'impacts sur la société, sur ses valeurs et ses comportements sociaux. Leur capacité de s'adapter à un environnement nouveau les place dans une position privilégiée pour interpréter et conduire l'évolution de la société marocaine dans son ensemble.

- En deuxième lieu, les jeunes sont devenues les vecteurs de la production de valeurs nouvelles dans le Maroc d'aujourd'hui. Aussi, est-il d'une grande importance de tenir compte de cette évolution dans l'élaboration de toute politique publique future de jeunesse.

Partant de là, les pouvoirs publics doivent à l'heure actuelle être conscients de l'importance et des atouts que représente la jeunesse, il leur faudrait, dès lors donner un nouvel élan à l'action politique envers le monde des jeunes, concevoir une politique publique appropriée, élaborer des outils novateurs ayant pour objet de planifier, promouvoir et coordonner des programmes d'action, définis de façon concertée et inscrits dans une démarche interactive de mise en œuvre.

L'un des principaux objectifs de cette stratégie consiste à englober à la fois un cadre de référence, une déclaration d'objectifs et une méthodologie de travail, en servant de point de rencontre aux divers intérêts des jeunes, afin de canaliser leur requête, de tenter de répondre à des demandes qui leur sont communes et satisfaire ainsi aux besoins qui leur sont propres.

Cette stratégie prendra corps de manière tangible lorsque les diverses administrations concernées par le secteur de la jeunesse et les acteurs de la société civile travaillant pour (et avec) les jeunes s'entendent pour faire converger leurs actions et travailler de concert sur un projet collectif partagé.

Par ailleurs, cette stratégie gagnerait en efficacité et en cohérence interne si elle est conçue et mise en œuvre avec le concours des jeunes. Ceci requiert l'élaboration d'un pacte interinstitutionnel national, qui prenne appui sur une politique intégrée de jeunesse (conçue et développé avec la participation des jeunes) et qui soit axé sur trois nouveaux principes directeurs.

### **3.1.1. Considérer les jeunes comme des citoyens de plein droit**

L'un des éléments importants qui explique l'intérêt pour une politique dédiée aux jeunes provient d'une transformation de la situation des jeunes marocains au cours de ces dernières années. L'élément le plus visible, comme nous l'avons montré précédemment, réside à l'évidence dans l'évolution du concept même de jeunesse. Il n'y a pas si longtemps encore, l'idée de jeunesse faisait référence aux jeunes de 15 à 24 ans.

Cependant, à partir des années 1990, on considère comme jeunes les personnes de 15 à 29 ans. On a même repoussé davantage l'âge limite, incluant exceptionnellement dans la catégorie des jeunes les personnes dont l'âge va jusqu'à 34 ans, notamment lorsque l'on fait référence à certains domaines précis, tels le style de vie, l'accès à la propriété ou l'acte de créer une entreprise.

Du coup, il nous semble difficile de continuer à considérer la jeunesse comme une simple « période de transition ». Il s'agit non pas d'une période de transition, mais bien plutôt d'une étape définie possédant une identité propre et différenciée d'une durée de 20 ans.

Ainsi, il est clair qu'au cours de ces dernières années, le concept de jeunesse est devenu l'un des concepts les plus élastiques de la théorie sociologique, et ce par l'âge tardif où le jeune quitte le foyer familial, atteignant souvent 25-30 ans et à l'avancement de l'âge moyen de la maternité qui dépasse les 25 ans aujourd'hui. Il faut ajouter à cela le caractère discontinu de la nouvelle condition des jeunes qui peuvent, effectivement faire partie de cette catégorie ou en être exclus en fonction des changements qui se produisent dans leur situation personnelle : famille, emploi et loisirs.

Les jeunes doivent donc être reconnus comme représentant une tranche de la population vivant dans des conditions socioculturelles spécifiques, ce qui nécessite par conséquent, l'adoption de politiques particulières capables d'apporter des réponses appropriées aux problèmes inhérents à leur réalité quotidienne.

### **3.1.2. Stimuler les projets de vie personnels des jeunes**

L'évolution de notre société que laisse apparaître l'âge tardif auquel les jeunes quittent le foyer familial et fondent une famille, ajoutée aux changements intervenus au niveau de leur vie professionnelle et familiale, a des répercussions qui se font sentir dans la vie personnelle des jeunes.

Face à leur manque d'indépendance, au retard qu'ils accusent dans la réalisation de leur trajectoire personnelle, au manque d'intimité, lié au fait qu'ils ne disposent pas d'espace qui leur est propre, de plus en plus de jeunes éprouvent un certain malaise et manifestent une grande difficulté à construire un projet de vie personnel.

C'est en partie à cause de cela qu'il est par ailleurs fréquent que les adultes développent un discours dans lequel ils reprochent aux jeunes leur manque de responsabilité et leur conformisme qu'ils ne sont pas capables d'assumer pleinement les responsabilités de la vie adulte. Ils s'interrogent également sur les raisons qui incitent les jeunes à prolonger (volontairement ou involontairement) l'étape de résidence au domicile familial avec des motifs aussi importants que le chômage, la précarité de l'emploi (courante à cet âge), les stages non rémunérés, les emplois contractuels, les bas salaires... L'accès au logement par cette classe d'âge demeure difficile, vu le nombre restreint de petits appartements disponibles, mis à la location dans les grandes villes, du prix extrêmement élevés des loyers et des pas-de-porte, sans oublier le niveau des garanties bancaires difficiles à fournir.

En somme, travail et logement représentent de véritables problématiques qui devraient sous-tendre et orienter les politiques en matière de jeunesse de façon à créer les conditions qui puissent permettre aux jeunes de choisir librement leur projet de vie.

### **3.1.3. Assurer une formation de qualité aux jeunes**

Parallèlement à ce processus d'émancipation personnelle dans lequel l'accès au travail et au logement devrait constituer une voie, la formation globale des jeunes, le renforcement de leurs capacités et la nécessité de faciliter leur participation à la vie démocratique sont nécessaires pour développer l'autonomie personnelle et l'exercice de la citoyenneté.

Un plan national pour la jeunesse marocaine est voué à devenir un exemple novateur, s'il renforce le travail coordonné et ouvre un débat qui permet d'aller au-delà des programmes développés jusqu'ici et favoriser l'élaboration d'une politique publique de jeunesse appropriée pour les années à venir.

## **3.2. Les dimensions méthodologiques de la stratégie**

Cette stratégie devrait s'articuler autour d'un ensemble d'objectifs, structurés en grandes orientations et en domaines d'action et ce conformément à une méthodologie appropriée à la problématique de la jeunesse.

Les domaines d'action centraux de cette stratégie y représentent la formation, l'emploi et le logement, puisqu'ils constituent des éléments fondamentaux structurant la vie d'une personne. Dès lors, ils devraient être au cœur des dispositifs de la politique dédiée aux jeunes. En effet, dans le processus général de développement de l'autonomie personnelle, les jeunes passent de la formation vers le marché de l'emploi et désirent finalement accéder au logement. De plus, l'entrée sur le marché de l'emploi et le départ du foyer parental représentent deux moments particulièrement intenses dans le processus d'accomplissement de la personne. Ce processus, marqué le plus souvent par une certaine mobilité des jeunes (changement d'emploi, de logement, de résidence) devrait être considéré comme intégré.

Enfin, ce cycle doit prendre une dimension plus grande si l'on considère que ce processus tire ses sources dans d'autres éléments formant la personne comme la participation aux associations, les loisirs, les sports et les échanges entre jeunes, notamment par le biais du tourisme.

### **3.2.1. Définir des orientations claires dans les domaines stratégiques pour les jeunes**

#### ***La formation globale***

La formation globale de la personne est entendue ici dans son sens le plus large comprenant aussi bien la scolarité, l'appartenance à des associations, l'éducation par les loisirs, la formation et le sport, que l'influence des moyens de communication. Cette orientation est intimement liée aux autres (travail, santé, participation à la vie citoyenne...).

#### ***L'éducation et l'enseignement***

Dans ce domaine, il serait utile de promouvoir la formation globale des personnes et l'éducation par les valeurs. De même, il faudrait adapter le système éducatif aux besoins nouveaux de la société, encourager la formation professionnelle et la valoriser « aux yeux des jeunes ».

#### ***L'appartenance à des associations***

Cette appartenance joue un rôle éminemment éducatif, notamment chez les mouvements qui s'adressent aux enfants et aux adolescents. Il est recommandé de diffuser et de renforcer ce rôle éducatif, d'appuyer de manière spécifique le travail de transmission des valeurs que les associations entreprennent, d'ouvrir un dialogue entre institutions responsables et d'encourager ces structures à participer à la politique en matière d'éducation.

#### ***La formation par le sport***

Sachant que le sport est diffuseur de valeurs qui valorisent le sentiment d'appartenance, l'effort et la discipline, le Plan national pour la Jeunesse y voit l'un des fondements de la formation de la personne. Les activités sportives ne sont pas louables uniquement en elles-mêmes, mais également parce qu'elles procurent des distractions alternatives en offrant des loisirs. Dans cette optique, le Plan national pourrait ambitionner de promouvoir le sport en tant qu'élément d'éducation et le sport en tant que loisir.

## ***La sensibilisation au respect de l'environnement***

Les jeunes semblent souvent soucieux à l'égard des questions de l'environnement, c'est pourquoi le Plan national pour la Jeunesse doit prévoir, à travers les thèmes liés à l'éducation, une sensibilisation des jeunes au respect de l'environnement et proposer de marquer ce respect de la nature dans l'ensemble des domaines ayant rapport avec les enfants et les jeunes, de maintenir une information active à ce sujet et d'encourager la participation active des jeunes à la culture de l'environnement et la promotion de leur rôle de sensibilisateurs sociaux.

## ***Les voyages de jeunes comme élément formateur***

Ce volet doit être orienté vers deux directions. D'abord par une promotion d'un tourisme respectueux de la nature et respectueux des spécificités culturelles existant dans les différentes régions du Maroc. Dans ce contexte, il s'agit d'encourager l'esprit d'accueil et développer le goût de la découverte pour arriver à la connaissance et à l'amour du pays. Il faudrait également promouvoir un tourisme global, prenant en compte l'histoire, la géographie, les traditions. Pour cela, il faudrait encourager les services de tourisme jeunesse.

## ***Promouvoir l'éducation par les valeurs***

Cette promotion devrait s'opérer à trois niveaux :

### **❖ Accompagner l'évolution de l'institution familiale :**

La structure familiale est une structure communautaire en pleine transformation. Elle est soumise à des aspirations au changement, induites par l'ouverture économique et culturelle du pays, à la désuétude des patrilignages, parfois à une tendance à la crispation aggravée par des courants qui reposent sur des interprétations parfois excessives de la religion. Trois objectifs doivent guider le Plan National à ce niveau : améliorer les relations existantes entre la famille d'origine du jeune, l'école et les associations éducatives ; encourager la connaissance mutuelle et la compréhension entre générations ; et concilier vie professionnelle et vie familiale afin que l'accès croissant de la femme au marché de l'emploi permette aux membres du couple de s'organiser équitablement, évitant à la structure familiale des chocs ou des déstructurations.

## ❖ L'identité nationale et la langue

L'identité marocaine est définie à partir de certains traits culturels comme l'attachement à la liberté, la modération et le pragmatisme. Comme toute identité culturelle, ses manifestations sont nombreuses. Selon les acteurs et les enjeux, l'accent est mis sur les modes vestimentaires, le mode de construction du cadre bâti, l'art, la musique, le théâtre... Elle est donc dynamique. Tandis que ses enjeux actuels sont nouveaux et concernent la langue (promotion de la langue amazighe et de la *darija*) et la religion (défense d'un islam marocain)<sup>243</sup>. Le Plan national Jeunesse doit favoriser la connaissance de l'histoire du Maroc, ses langues et ses formes diverses d'expression de la culture, et ce en allant au-delà des connaissances qui peuvent être acquises à l'école.

## ❖ La société de l'information.

Le Plan national pour la Jeunesse doit être axé sur deux aspects étroitement liés : les médias, comme un des principaux agents d'éducation de la société et les nouvelles technologies en veillant à garantir une égalité des chances pour y accéder. Le Plan préconise une utilisation des média pour renforcer la participation et l'expression des jeunes, améliorer l'image des jeunes dans les médias, travailler pour la réalisation d'une égalité dans l'accès à l'information, permettre une meilleure maîtrise des nouvelles technologies, faciliter le passage de la société de l'information vers la société du savoir, à partir du renforcement de la capacité de compréhension, de l'évaluation critique et de l'exploitation efficace d'une grande quantité d'information.

A cet égard, il s'agit de favoriser l'insertion socioprofessionnelle des jeunes et de promouvoir des programmes spécifiques d'accès des jeunes au logement, à la couverture médicale et la protection sociale.

### **3.2.2. Arrêter une conception globale et mobiliser des moyens conséquents pour sa réalisation**

Le Plan national pour la Jeunesse requiert la mise en place d'une structure nationale appropriée, conçue pour optimiser les ressources et les résultats. Ce plan est un cadre de référence de la politique publique relative à la jeunesse au Maroc. Il établit un modèle stratégique et une méthode de travail en traçant des objectifs généraux et des grandes lignes d'action. Mais il n'a de sens que s'il se concrétise par la réalisation de programmes d'action qui prennent en considération les spécificités régionales du Maroc. A ce niveau, plusieurs précautions sont à prendre en considération à savoir :

- Relever le défi organisationnel en initiant un débat national orienté vers l'action pragmatique ;

- Faire participer les jeunes à ce débat en mettant en place des dispositifs permettant d'encourager cette participation ;
- Partager les responsabilités et élaborer une politique publique de jeunesse basée sur la collaboration effective de tous les acteurs de la jeunesse à un dialogue qui débouche sur un réel partage des responsabilités en vue de rendre possible une co-réalisation des mesures concrètes du Plan national ;
- Instaurer une structure managerielle qui permette d'optimiser les ressources et le partenariat entre différents acteurs du champ de la jeunesse, notamment entre les représentants de l'Etat et de la société civile.

Dans ce cadre, il est recommandé que le processus du Plan National pour la Jeunesse soit conçu de façon décentralisée et déconcentrée, et initié par une sensibilisation-implication des collectivités territoriales, à commencer par les conseils régionaux, et ce pour les informer de l'existence d'une réflexion nationale en matière de jeunesse. Cette sensibilisation-implication est une opportunité pour recueillir des suggestions à partir desquels se définiront les actions futures en matière de jeunesse.

Les collectivités territoriales devraient travailler de concert avec l'équipe de coordination nationale du Plan national pour la jeunesse, afin d'ajuster les actions à une méthodologie commune. Ils se doivent d'approcher à leur tour les municipalités et les communes de leur région ainsi que les associations travaillant à l'échelle locale, afin de disséminer l'initiative du Plan national pour la Jeunesse à un échelon proche des jeunes. Il convient également de compléter ce processus participatif des conseils régionaux et des collectivités territoriales par les expériences pilotes au cours de journées d'échange avec les jeunes des régions et des communes concernées.

Les Plans régionaux pour la jeunesse sont particulièrement importants dans les grandes agglomérations ou concentrations urbaines mais également dans les différentes villes moyennes qui manquent cruellement de politiques dédiées à la jeunesse. C'est pour cela que le Plan national pour la Jeunesse peut, le cas échéant, devenir une référence, un complément (lorsqu'il existe une politique locale pour les jeunes) ou alors un espace complémentaire d'échange d'expériences où les initiatives locales peuvent apporter du nouveau au projet global.

A l'issue de ce processus de présentation et de participation ayant pour objet d'identifier les besoins des jeunes et de proposer des programmes d'action adaptés aux réalités régionales, les actions précises entreprises par les conseils régionaux et les municipalités seront consignés dans les Plans régionaux pour la jeunesse qui seront en coordination avec le Plan national pour la Jeunesse, accompagnés d'attributions budgétaires correspondantes. Les objectifs généraux considérés comme prioritaires doivent être intégrés dans les plans régionaux et ajoutés aux objectifs spécifiques adaptés à la réalité de chaque région. Cet ensemble se traduira par des programmes d'action précis pour le territoire national, avec la définition d'indicateurs et de mesures permettant le suivi et le contrôle afin d'en évaluer la réalisation. Les programmes d'action sont censés être présentés annuellement, accompagnés d'évaluations semestrielles.

Pour une meilleure efficacité, un programme d'action devrait tenir compte des attentes des jeunes, insuffler des formes de connaissance créatives, avoir un accompagnement efficace, disposer d'éléments de contrôle et être mis en application de façon compétente.

Telles sont les orientations majeures et les éléments d'une méthodologie que nous estimons appropriée à l'élaboration d'une politique publique de jeunesse, intégrée et partagée par tous les acteurs concernés par la problématique de la jeunesse au Maroc.

Quelle que soit, cependant, la pertinence de cette politique, il convient qu'elle soit fondée en priorité sur la perception qu'ont les acteurs principaux du champ de la jeunesse, de son contenu, de ses priorités et de ses orientations majeures.

### **3.3. Le point de vue des acteurs**

Pour affiner davantage la vision nationale de ce que devrait être une véritable politique publique de jeunesse, nous avons effectué durant les mois de février et mars 2010 des auditions auprès d'un certain nombre de personnalités nationales, d'anciens ministres, d'institutions, d'organismes, d'associations de jeunesse et d'experts nationaux et internationaux, connus tous pour leur intérêt, leur implication effective et leurs compétences réelles en matière de jeunesse. De même, nous avons organisés un workshop avec un groupe de 20 jeunes étudiants du master 1 « Economie des territoires », promotion 2010, dont l'âge oscille entre 25 et 35 ans. Il s'agit par ces auditions et workshop de recueillir leur diagnostic de la situation des jeunes, assorti de leur vision des principales orientations qu'ils jugent prioritaires dans le cadre de la formulation de toute stratégie future dédiée à la jeunesse marocaine.

### **3.3.1. Personnalités et experts nationaux et internationaux auditionnés**

- 1- Driss Alaoui M'daghri, ancien Ministre de la Jeunesse du 12-11-1992 au 11-11-1993.
- 2- Ahmed Moussaoui, ancien Ministre de la Jeunesse du 13-03-1998 au 07-01-2002.
- 3- Moncef Belkhat, actuel Ministre de la Jeunesse et des Sports depuis le 29-07-2009.
- 4- Aicha Chenna, Présidente de l'Association « Solidarité féminine ».
- 5- Noureddine Ayouch, Président de la Fondation Zakoura.
- 6- Mohammed M'jid, Président de la Fondation marocaine pour la Jeunesse, l'Initiative et le Développement.
- 7- Aissa Ykhen, ex-cadre du Ministère de la Jeunesse, expert national.
- 8- David Woolcombe, Président de l'Organisation « Peace Child International », Président des Congrès mondiaux des Jeunes, Grande -Bretagne.
- 9- Emmanuel Dierckx de Casterlé, Ancien représentant résident du PNUD, ex-coordonnateur du système des Nations Unies au Maroc.
- 10-Yassine Isbouia, Coordinateur du Forum méditerranéen des Jeunes et de l'Enfant.
- 11-Rabii Leouioudi, Président de l'Union des Jeunes euro- maghrébins.
- 12-Abdelali Mestour, Association « Mountada Al Moutana ».
- 13-Younes Sekkouri, Premier Président du Parlement de l'Enfant et membre fondateur du Forum des Jeunes marocains pour le Troisième Millénaire.
- 14-Soumaya Naamane Guessous, Sociologue.
- 15-Chafika Afak, Chargée du programme jeunesse, PNUD.
- 16-Najlaa Mahboubi, Membre du Parlement européen des Jeunes.
- 17-Yassine Belarab, cadre du MJS, Chargé de la nouvelle politique de jeunesse.

### **3.3.2. Workshops**

Ils ont concerné 20 étudiants du master 1 en « Economie des territoires », promotion de 2010, de l'Université Mohammed V Rabat, Agdal.

### **3.3.3. Eléments du questionnaire des auditions et des workshops**

Les auditions et les workshops ont été organisés autour d'un certain nombre d'interrogations concernant l'ensemble des dimensions passées, présentes et futures des jeunes.

Il s'agit en particulier des questions suivantes :

- 1- *Comment décrivez-vous l'état actuel de la jeunesse marocaine ?*
- 2- *Si vous avez à caractériser les mutations majeures que connaît la jeunesse marocaine, quels sont les aspects de ces mutations qui vous paraissent les plus importantes ?*

3- A partir d'une évaluation objective de ces mutations quelle image avez-vous de cette jeunesse :

• combative	oui	non
• défaitiste	oui	non
• optimiste	oui	non
• sans espoir	oui	non
• dynamique	oui	non
• sans conviction	oui	non
• citoyenne	oui	non
• responsable	oui	non
• patriote	oui	non
• individualiste	oui	non
• engagé	oui	non
• tolérante	oui	non
• pacifiste	oui	non
• violente	oui	non
• libre	oui	non
• aliénée	oui	non
• ouverte sur les autres	oui	non
• n'a pas de repères	oui	non
• En phase avec les choix de son pays	oui	non

4- A partir de votre évaluation de l'évolution des comportements de la jeunesse marocaine, pensez-vous qu'elle est encore très attachée aux valeurs suivantes ? :

• la famille	oui	non
• la religion	oui	non
• l'Etat	oui	non
• l'individualisme	oui	non
• le mariage	oui	non
• la liberté	oui	non
• la démocratie	oui	non
• l'amitié	oui	non
• l'égalité	oui	non
• la justice	oui	non
• la solidarité	oui	non
• l'effort	oui	non
• l'argent	oui	non
• l'environnement	oui	non
• l'action politique	oui	non
• l'action civique	oui	non
• l'action syndicale	oui	non
• la culture	oui	non
• la civilisation	oui	non
• l'ouverture sur le monde	oui	non

5- *Quelles sont selon vous les principales aspirations des jeunes (classer les par ordre d'importance)?*

- renforcer la démocratie et promouvoir les libertés
- lutter contre le chômage
- lutter contre la pauvreté
- lutter contre le sida
- lutter contre l'exclusion sociale
- lutter contre l'analphabétisme
- promouvoir la recherche scientifique et technique
- défendre l'environnement
- lutter contre la drogue
- lutter contre l'insécurité
- lutter contre la corruption
- lutter contre les rentes et les privilèges et promouvoir l'égalité des chances
- promouvoir les loisirs en direction des jeunes.

6- *Quels sont selon vous les principaux loisirs à promouvoir parmi et pour les jeunes (classer par ordre d'importance) ?*

- la lecture
- le cinéma
- le sport
- les voyages
- la musique
- les musées
- les foires diverses
- les rencontres de jeunes
- les universités thématiques
- les ateliers de théâtre
- les ateliers de peinture
- autres (à préciser)

7 - *Comment concevez-vous la participation des jeunes à la vie publique nationale ?*

- en créant une instance spécifique dédiée aux jeunes
- en créant un ministère de la jeunesse séparé des sports
- en suscitant la participation politique et citoyenne des jeunes
- autres (à préciser)

8- *Quelles sont selon vous les 10 premières mesures prioritaires à prendre pour mettre en place une politique appropriée en direction des jeunes ?*

### **3.3.4. Un diagnostic partagé et des enseignements tournés vers l'avenir**

Il est frappant de constater que la description de l'état actuel de la jeunesse révélée par ces auditions et ces workshops est, paradoxalement, partagée par tous les acteurs intéressés ou impliqués par/ou dans la problématique de la jeunesse.

En effet, jeunes, experts, leaders associatifs, ministres, anciens et actuels, s'accordent à dire que la jeunesse incarne la complexité et les contradictions de la société marocaine. Ainsi, il est injustifié d'approcher l'état de la jeunesse en termes de généralisation ou en usant d'un langage justificateur, voire réducteur.

Les jeunes sont, parfois, sévères vis-à-vis d'eux-mêmes. Pour certains la jeunesse marocaine est désorientée, perdue, dépourvue d'objectifs, individualiste, donnant la priorité à l'intérêt personnel au dépend de l'intérêt général, souffre d'un manque de sens de civilité, de citoyenneté et de curiosité. Victime du chômage, de la pauvreté, de l'analphabétisme, cette jeunesse se trouve complètement étrangère aux efforts de développement et en déphasage par rapport à la dynamique enclenchée durant ces dix dernières années. Par contre, d'autres jeunes voient que la jeunesse marocaine est devenue plus créative, optimiste, à la recherche d'opportunités d'emplois pour améliorer ses conditions de vie, ambitieuse, tend sans cesse vers le changement et guidée par l'espérance quelles que soient les difficultés...

On se trouve face à un diagnostic ambivalent de la jeunesse par les jeunes eux-mêmes. Il y a une jeunesse ambitieuse, responsable, dynamique et patriote, et une autre irresponsable, portée sur la délinquance et désorientée. D'un autre côté, il y a deux types de jeunesse ; l'une attirée par l'occidentalisation issue de milieux, plus ou moins aisés ; et l'autre, pauvre et démunie, tend vers le traditionalisme.

En revanche, les jeunes sont unanimes pour nuancer cette ambivalence en insistant sur les différences entre des situations des jeunes dans les zones urbaines et rurales, et les formes de disparités qui existent dans les zones urbaines elles-mêmes. Aussi, expriment-ils tous une défiance récurrente à l'égard de la politique en général et des partis politiques plus particulièrement, parce que, pour eux, ils ne défendent que leurs propres intérêts en premier lieu, et ne proposent pas aux jeunes des cadres susceptibles de les mobiliser et d'assurer leur adhésion.

Quant aux principales aspirations des jeunes, les données des acteurs associatifs, des experts et des responsables politiques montrent deux tendances principales selon le facteur de départ qui détermine le choix des premières principales aspirations. Dans ce cas, aussi, on constate des rencontres d'appréciation étonnantes entre les catégories sollicitées. Les uns octroient une importance particulière aux considérations sociales sans négliger les aspirations qui ont une dimension politique, alors que d'autres donnent la priorité aux facteurs politiques en les accompagnant par les aspirations sociales des jeunes.

Ainsi, les premiers voient que la lutte contre le chômage, la pauvreté, l'exclusion sociale, la corruption, l'analphabétisme, viennent en tête de ces aspirations, suivies par le renforcement de la démocratie, la promotion des libertés, la lutte contre les rentes alors que les deuxièmes inversent la hiérarchisation des aspirations. Mais ce qui frappe dans les choix des différents acteurs c'est que la promotion des loisirs en direction des jeunes occupe le milieu de la classification selon qu'on privilégie les facteurs sociaux ou politiques.

Par ailleurs, une autre attente s'est révélée importante aux yeux des jeunes, notamment : la lutte contre l'insécurité. Par contre, des thèmes comme la promotion de la recherche scientifique et technique ou la défense de l'environnement viennent, en général, en bas du tableau.

Concernant le classement des principaux loisirs, les jeunes semblent partagés. Il y a ceux qui mettent le sport, la musique, le cinéma et la lecture dans les premiers choix dans l'ordre des priorités et ceux qui privilégient les rencontres des jeunes, les voyages, les universités thématiques, les foires diverses ou les ateliers de théâtre et de peinture.

Bon nombre de jeunes qualifient la lecture comme l'un des principaux loisirs ; d'autres la relèguent au dernier rang. Rares sont ceux parmi eux qui ont évoqué le Web, les NTIC et la navigation sur le net. Dans tous les cas, les deux choix principaux et constants se sont portés sur le sport et les rencontres de jeunes.

Pour la conception que les jeunes ont de la meilleure manière avec laquelle ils peuvent participer à la vie nationale, la tendance générale va vers l'adoption de choix institutionnels et humains capables de susciter la participation politique et citoyenne des jeunes. Que ce soit un ministère de la jeunesse séparé ou articulé avec les sports, ou d'une instance spécifique dédiée aux jeunes, la nature intégrée et cohérente de l'instrument n'est pas déterminante et n'a de sens à leurs yeux qu'à la condition d'adopter une politique globale où les jeunes se sentent pris en compte et reconnus.

Cette instance est indispensable, selon tous les acteurs que nous avons auditionnés, parce que outre le fait que la jeunesse n'est pas un secteur comme le seraient celui de l'agriculture, du commerce, de l'industrie ou de l'équipement, elle implique, concerne et englobe les dimensions ayant certes trait au sport mais aussi et surtout à l'éducation, la santé, l'emploi, le logement, le transport, la culture, les loisirs la communication, l'information et l'orientation.

Elle est seule à même de répondre aux multiples défis que pose la question du pilotage de l'action publique en cette matière, de sa coordination et de sa gouvernance à l'échelle centrale, locale et régionale.

Cependant, cette instance doit être d'un type nouveau en laissant beaucoup de place aux jeunes, notamment au niveau de son pilotage. Elle doit comprendre tous les acteurs publics et privés, gouvernementaux et non gouvernementaux concernés par les questions de la jeunesse ; elle doit être une instance proche des jeunes, utilisant des moyens de communication, d'information et d'action en phase avec les nouvelles réalités d'une jeunesse très insérée dans le système mondial, un cadre favorisant et suscitant la participation politique et citoyenne des jeunes dans les affaires publiques et un relais efficace entre l'Etat et la société d'un côté et les jeunes et leurs associations de l'autre. Cette instance doit, de surcroît, être capable de transcender la conjoncture qu'imposent les cycles politiques, d'être proactive et de développer des plaidoyers favorables aux intérêts et aux attentes des jeunes.

## **Conclusion générale**

### ***Vers une politique publique intégrée et axée sur un nouveau paradigme de la jeunesse.***

L'état des lieux qui précède nous montre que pendant longtemps, l'intérêt de la politique publique pour la jeunesse a été, tout compte fait, insignifiant et épisodique alors que les problèmes des jeunes sont le reflet de problèmes structurels de la société marocaine.

Par conséquent, lorsque nous ébauchons des actions politiques en matière de jeunesse, nous élaborons également des objectifs politiques en matière de famille, d'éducation, de formation, de logement, de santé, de participation à la vie démocratique, d'équilibre régional et de cohésion sociale. Il s'agit en définitive, des politiques sociales qui s'inscrivent dans le cadre des politiques générales du pays.

Une telle conception devrait nécessairement se refléter dans la manière de comprendre et d'analyser la jeunesse et dans les formes d'action que l'on doit privilégier en matière de jeunesse. A cet effet, nous avons pu relever tout au long de cette étude comment les politiques touchant aux jeunes et à leurs préoccupations ont donné lieu à des réflexions dans plusieurs pays, réflexions portant essentiellement sur les changements observés dans cette étape de la vie. Mais il faut dire que dans le cas de pays comme le Maroc, cette réflexion ne constituera pas un facteur déterminant sans un processus de normalisation démocratique.

Pour développer une politique publique globale en matière de jeunesse, il faut fructifier un discours sur la transversalité et la convergence entre les acteurs de la société civile et les administrations concernés. Pour cela, il faut engager un processus de dialogue et dégager un consensus entre les divers acteurs sociaux et politiques, les différentes composantes de l'administration, les organismes nationaux et locaux, le réseau des associations de la jeunesse en vue d'élaborer un Plan national pour la Jeunesse marocaine. Tous les éléments convergent vers la définition et la mise en place d'une stratégie nationale pour la jeunesse dont le Maroc a véritablement besoin.

Les transformations sociodémographiques et économiques du Maroc et la volonté politique exprimée de s'inscrire dans la mondialisation constituent de grands défis pour le pays. En effet, si la transition démographique apparaît comme une véritable opportunité à saisir par les pouvoirs publics, elle requiert l'élaboration de stratégies de développement économique et social à même d'offrir aux dizaines de milliers de jeunes un cadre de vie épanouissant sur plusieurs plans (éducation, formation, santé, emploi, logement, culture et loisirs).

Mais face aux difficultés d'insertion éprouvées par les jeunes, ce sont également le système d'éducation-formation, le système national d'innovation, les structures d'intermédiation et d'accompagnement des jeunes, ainsi que la politique d'emploi qui apparaissent en cause. Les acteurs concernés par les secteurs liés à la jeunesse devraient, impérativement se mobiliser et se focaliser sur un objectif qui semble prioritaire pour la société marocaine d'aujourd'hui, à savoir trouver des solutions adéquates au problème de l'emploi des jeunes.

Différents échelons et souvent des espaces à l'intersection des différents systèmes sont aujourd'hui en cause. Faut-il rappeler le lien entre les jeunes et le monde du travail (et de l'entreprise) qui demeure ténu et le peu de préparation de nos jeunes à faire le passage dans de bonnes conditions entre l'école et le travail, malgré les réformes du système d'éducation. Les politiques d'insertion préconisées à ce jour butent sur l'intégration des jeunes dans le noyau dur du système productif du Maroc. Quant aux entreprises, tant qu'elles ne réussissent pas à s'ouvrir aux jeunes débutants, elles ne participent que très partiellement à la résorption du chômage. Reste le réceptacle représenté par le secteur informel dont l'importance est révélée par une enquête menée à l'échelle du territoire marocain en 1999-2000.

Dès lors, une politique publique intégrée de jeunesse axée sur un nouveau paradigme de la jeunesse s'avère indispensable. Celle-ci devrait partir d'une conception nouvelle, dynamique et communicationnelle de la jeunesse. Cette politique pourrait s'articuler autour de cinq actions complémentaires avec des finalités qui convergent toutes vers l'incitation des jeunes à l'émancipation à la prise de parole et à la participation. Des actions d'apprentissage et des initiatives visant à encourager l'engagement, les rencontres favorisant auprès des jeunes un processus d'intériorisation de la culture de partage et de réseaux pour apprendre et maîtriser les différents modes de communication.

Il s'agit d'une quête d'un nouveau paradigme de politique de jeunesse qui retient deux registres : l'un théorique et l'autre politique. Le plan théorique suppose le dépassement de l'idée selon laquelle la jeunesse est une étape transitoire, car la nouvelle conception de la jeunesse consiste dans le fait de la considérer comme une étape qui possède en elle-même son sens et un moment, spécifique certes, mais déterminant dans le processus d'affirmation de soi, et non comme une étape en suspens, problématique qui met le jeune dans une situation d'attente avant d'intégrer le monde des adultes.

Sur le plan pratique et politique, il s'avère nécessaire d'adopter une démarche institutionnelle transversale et intégrée pour mettre en œuvre une nouvelle politique publique qui dépasse les approches sectorielles expérimentées jusqu'à maintenant et s'engager dans une stratégie volontariste ayant pour finalité une offre politique et institutionnelle susceptible de pouvoir insérer durablement et efficacement les jeunes dans la vie politique, professionnelle, sociale et culturelle nationale.

Il s'agit, en fait, de l'adoption d'un nouveau paradigme de la jeunesse dans notre pays, fondé sur le principe de construction de soi par le jeune selon un parcours de formation lui permettant de s'émanciper et de concrétiser, de manière active, ses choix de vie familiaux, sociaux et politiques.

Les processus d'intégration ou d'insertion sociale restent déterminés par les possibilités et les limites du système d'éducation et de formation (du primaire au supérieur), par la dynamique du marché de l'emploi et les politiques d'aide et de soutien aux jeunes pour faciliter la mobilité professionnelle, l'entrepreneuriat et l'acquisition d'un logement.

La politique qui donne la priorité aux sports, aux loisirs et à la consommation culturelle est très importante mais elle reste limitée à cause de son impact très minime sur les domaines qui permettent la construction des trajectoires personnelles des jeunes, à savoir la formation, l'emploi et le statut social.

L'enseignement majeur que l'on peut tirer de la présente étude à ce niveau est que ce paradigme nouveau peut et doit être construit autour de quatre grands axes stratégiques. Ces axes peuvent orienter une politique de jeunesse qui concrétiserait l'esprit des grandes perspectives proposées par le *Rapport du Cinquantenaire* et les impératifs d'une démarche coordonnée et intégrée.

#### **A. La refonte des cadres institutionnels, administratifs et matériels**

Il s'agit par cette refonte de mettre en place des mécanismes de formation susceptibles non seulement de favoriser l'insertion socioprofessionnelle des jeunes mais aussi et surtout de les mobiliser dans le sens de la participation et l'émancipation, et ce par la généralisation des infrastructures socio-éducatives, de sports et de loisirs, et par l'encouragement des jeunes à l'innovation, la créativité et la « consommation culturelle » .

Cette démarche suppose cinq actions intégrées et complémentaires :

- Une politique d'éducation et de formation adaptée aux exigences d'une meilleure insertion professionnelle des jeunes ;
- Une territorialisation de la politique de jeunesse permettant une proximité susceptible de mobiliser la population jeune ;
- Une stratégie de coordination et de transversalité en matière de politique publique de jeunesse qui romprait avec les lourdeurs administratives, les méandres bureaucratiques et les cloisonnements sectoriels ;
- La mise en place d'un observatoire de veille et de lutte contre les exclusions, les inégalités régionales et nationales entre les jeunes et les risques auxquels ils peuvent être exposés ;

- Le recours à de nouvelles compétences liées aux missions de conseil, d'agents de changement et d'évaluation de la politique de jeunesse pour rendre possible la redéfinition de la politique publique de jeunesse et les recompositions territoriales et régionales éventuelles qu'elle appelle.

Les décideurs politiques nationaux, comme les élus sont confrontés à cette redéfinition des approches et à de nouveaux choix de partenariat qui exigent l'engagement dans des projets collectifs.

Afin de mettre en place et de réussir cette synergie indispensable, la formation des ressources humaines adaptée aux exigences de cette nouvelle politique de jeunesse est cruciale. Des directeurs, conseillers, agents d'Etat et de collectivités territoriales, responsables associatifs et animateurs, sont autant de compétences nécessaires pour la mise en œuvre des éléments constitutifs de la politique publique de la jeunesse.

### **A. Une politique d'écoute et de participation**

Il est certain que l'un des problèmes majeurs inhérent à toute politique publique est celui de la mobilisation de larges franges de jeunes pour adhérer aux mutations en cours et aux choix stratégiques qu'elles impliquent.

Le cadre associatif constitue un des moyens importants dans l'incitation des jeunes à la participation. Or, le Maroc a une tradition assez riche dans la pratique associative. Mais si les associations peuvent être de véritables protagonistes dans la mise en œuvre d'une politique de participation, elles peuvent aussi faire échouer toute politique publique de jeunesse.

Aussi, pour renforcer leurs capacités institutionnelles et tendre vers une responsabilisation de leurs actions, est-il d'une grande importance pour l'Etat de mener deux actions concomitantes :

- Mettre en place un programme national de formation et de renforcement des capacités institutionnelles et managérielles des associations jeunes en vue de favoriser leur mise à niveau, conformément aux objectifs stratégiques de la nouvelle politique publique de jeunesse ;
- Instaurer un contrat-programme entre l'Etat et les associations de jeunesse fixant les droits et les obligations des deux parties, les objectifs à atteindre et les moyens à mettre en œuvre dans les domaines d'intervention prioritaire des deux parties (maisons de jeunes, colonies de vacances...);

### **B. Une politique intégrant sports, loisirs et culture**

Il s'agit d'une préoccupation centrale des jeunes, des associations et des experts dans toute politique publique de la jeunesse, car la pertinence de toute action dans ce domaine se mesure par ses résultats visibles et publiquement reconnus aussi bien par les responsables que par les jeunes et l'opinion publique.

Ainsi, une refonte totale de la politique sportive s'avère nécessaire au niveau des fondements de la vie sportive, de ses déterminants et de ses ressources. Il faut également œuvrer à la démocratisation des infrastructures (dans les grandes villes, les moyennes et petites villes et dans le milieu rural) et à une véritable régionalisation de la gestion fondée sur la coopération intercommunale et la solidarité entre les régions.

Le sport est le domaine de l'acquisition de l'esprit de compétition saine, de dépassement de soi, du respect de l'Autre et de la solidarité. Il devient un moyen d'éducation civique quand le jeune se sent impliqué et reconnu.

La promotion des loisirs constitue à son tour un impératif majeur dans toute politique de jeunesse comme elle revêt une dimension pédagogique et éducative. Dans ce domaine, la formation des animateurs et des éducateurs devrait s'inscrire dans le cadre d'une vision globale qui détermine les finalités et les objectifs essentiels dans toutes les structures d'accueil des jeunes (maisons des jeunes, camps de vacances, voyages, chantiers de jeunes...). Ces activités ne seront pas, uniquement, des moments de détente et de loisir proprement dit, mais également des espaces d'échanges, d'initiatives, de créativité et de partages d'expériences.

Dans cette perspective, une nouvelle politique publique de la jeunesse aura pour objectifs le dépassement de la fragmentation des actions, la multiplicité des services administratifs qui interviennent auprès des jeunes et l'institutionnalisation d'une démarche intégrée et complémentaire, s'appuyant sur un nouveau paradigme de la jeunesse dans un Maroc en mouvement. Elle devrait tenir compte des changements sociaux qui modifient les valeurs, les comportements et les nouvelles habitudes des jeunes, et surtout être à l'écoute de leurs attentes en termes de participation, de reconnaissance et d'incitation à la citoyenneté, de lutte contre la marginalisation et l'exclusion sociales, d'information et d'usage des nouvelles technologies de communication et d'ouverture sur le monde.

Ce paradigme est d'autant plus utile que le Maroc se trouve dans un contexte politique, social et institutionnel où l'absence de politique publique intégrée de jeunesse a des effets lourds sur le destin des jeunes et par extension, sur la collectivité nationale dans son ensemble.

Schématiquement, on peut dire que cette couche sociale est partagée entre une frange aisée et minoritaire tournée vers la modernité et une couche pauvre et majoritaire acculée à la tradition, et ce pour trouver des raisons d'être et des réponses à ses angoisses, ses problèmes et ses aspirations. L'état de vulnérabilité, des risques de marginalisation et les impératifs, parfois insaisissables, de la transition, imposent une politique publique habile, réaliste, participative et « anticipative » pour aider les jeunes, notamment de cette dernière couche sociale, à s'intégrer, à conquérir leur autonomie, à devenir adulte et à échapper à la culture de la résignation, de la démission, de l'intégrisme, de la violence, voire de la mort.

A partir de là, l'élaboration d'une politique publique pour les jeunes, exige une synergie intelligente entre les décideurs politiques, les structures publiques, les acteurs associatifs responsables de la mise en pratique de cette politique et les jeunes eux-mêmes. Le facteur politique est dans ce cadre déterminant dans la mobilisation, l'harmonisation, la gestion des éléments fondateurs de cette approche et dans l'aménagement territorial et régional des dispositifs, des espaces d'accueil des jeunes et de façon générale dans la pertinence de la mise en œuvre des actions et programmes menées en direction des jeunes.

Ce choix stratégique suppose, cependant, la mise en place de structures capables de traduire et de concrétiser les éléments de la politique gouvernementale. C'est ce qui appelle la mobilisation des éducateurs, la gestion des services dédiés aux jeunes, dans un cadre de concertation et de coordination, afin d'éviter les distorsions et les contradictions éventuelles qui peuvent être provoquées par les institutions responsables de la mise en œuvre des différentes composantes de cette nouvelle politique publique de la jeunesse.

Toutefois, il va sans dire que la réussite de cette politique dépend fondamentalement et en définitive de la capacité de l'Etat à mobiliser des ressources qui soient à la hauteur de ses ambitions en matière de mise en œuvre de programmes d'action audacieux, traduisant dans les faits que les jeunes sont réellement au cœur des mutations que vit le Maroc.

### **C. Réconcilier les jeunes avec la politique et la chose publique**

L'Etat a certes pris des initiatives en faveur de la jeunesse, notamment avec la mise en place d'infrastructures socioculturelles (maisons de jeunes, centres culturels et sportifs), mais les jeunes ne se sont pas appropriés ces espaces de manière effective<sup>244</sup>.

Ainsi, il semble que l'Etat, d'une part, a du mal à établir des relais efficaces lui permettant de communiquer avec cette population majoritaire, et que les jeunes eux-mêmes, d'autre part, ne se sentent pas toujours concernés par les institutions censées les représenter. Plusieurs malentendus sont récurrents comme le discours dominant, relayé par nombre de médias qui cherchent à influencer l'opinion publique, en laissant croire que les jeunes refusent à priori de s'investir dans la chose publique.

En outre, une meilleure participation des jeunes à la vie publique au Maroc et dans le développement politique devrait représenter une question fondamentale auprès des décideurs. La faible participation aux différents scrutins, le désintérêt croissant des jeunes vis-à-vis du champ politique et la crise qui caractérise les partis politiques, ont mis en lumière l'importance de la participation des jeunes.

Dans ce contexte, il est crucial de disséminer le principe de la citoyenneté, non seulement au niveau des droits des jeunes, mais aussi de leurs obligations et responsabilités vis-à-vis de la société et de l'Etat. Sur la base des études et enquêtes citées précédemment, un large consensus se dégage sur la réalité selon laquelle la participation des jeunes est impérative pour améliorer la vie publique, le développement politique et les réformes en cours.

D'ailleurs, ces mêmes études prouvent que les jeunes affichent un intérêt considérable quant à assumer leurs responsabilités dans la vie publique, à prendre part et à contribuer au développement politique de leur pays. Dès lors, l'établissement et le renforcement d'une plateforme efficace pour la participation des jeunes devraient requérir d'importants d'efforts.

Il est clair que la réduction du fossé entre les jeunes et les institutions politiques, la sensibilisation des jeunes à l'importance de leur rôle dans le processus de réformes en cours au Maroc et l'offre d'opportunités de participation à travers l'identification des voies principales de la contribution citoyenne des jeunes sont sans doute les démarches les mieux appropriées devant être suivies pour atteindre cet objectif.

Fort heureusement, on assiste dans tout le Maroc à une progression notable des espaces virtuels de communication entre jeunes, comme lieux potentiels. Il s'agit de renforcer et de soutenir une telle dynamique et les jeunes doivent être encouragés à les utiliser d'une manière plus large. D'ailleurs, on note la récurrence de plaidoyers visant à présenter des mémorandums relatifs à la question de la jeunesse au Maroc « pour des politiques publiques en faveur des jeunes » et appelant à un débat plus large sur la question de la jeunesse<sup>245</sup>. Ces rencontres de concertation entre représentants du gouvernement, de la société civile et des médias renforcent une vision en élaboration faisant valoir un certain nombre de demandes pour :

- Connaître les besoins des jeunes à travers un processus participatif d'étude des besoins des jeunes aux niveaux économiques, sociaux, culturels et politiques ;
- Formaliser et faire adopter par les institutions politiques une stratégie nationale visant à améliorer les conditions de vie des jeunes en développant des politiques et des programmes spécifiques à cette catégorie ;
- Généraliser des budgets publics sensibles au genre, notamment dans leurs volets relatifs aux jeunes ;

Par ailleurs, en vue d'élargir la participation publique, on devrait permettre aux jeunes de se présenter comme candidats aux diverses élections, ce qui pourrait conduire à une plus grande participation des jeunes à la gestion des affaires publiques.

Comme il est d'usage dans plusieurs pays, des universités d'été, incluant les élèves et les étudiants et traitant de questions relatives à la participation politique, aux droits de l'homme, à la bonne gouvernance et à la démocratie, doivent être organisées et soutenues à l'échelle de tout le territoire national.

Il convient également de lancer et/ou de renforcer des programmes qui visent à disséminer l'Internet dans différentes régions de manière à ce que les jeunes aient accès aux informations et puissent s'exprimer sur des questions en relation avec leurs propres problèmes (réseau électronique régional des jeunes...).

Les changements en cours que connaît le Maroc nous rappellent qu'il est important de faire participer les jeunes à la prise de décision et de tenir compte de leur opinion avant l'annonce et l'application par le gouvernement de nouvelles politiques touchant à leur vie. De plus, le gouvernement a tout intérêt à faire appel à la solidarité naturelle des jeunes en les consultant et en les amenant à participer aux processus de prise de décision.

En définitive, la démarche préconisée est celle d'initier dans les différentes régions et villes du Maroc des forums de dialogue, associant l'ensemble des acteurs (secteurs administratifs, associations de jeunes, travailleurs sociaux, éducateurs, animateurs, agences de développement, partis politiques...) appelant les jeunes à se prononcer sur la démocratie, la participation, et sur leur rôle dans la société.

#### **D. La territorialisation de la politique publique de jeunesse**

Parce qu'il y a « des jeunesses » et non « une jeunesse » dont les problèmes, les attentes, les changements et les priorités dépendent des spécificités régionales et locales, la territorialisation de la politique publique de jeunesse apparaît comme l'option la plus appropriée à une véritable gestion de proximité de toutes les composantes de cette politique (culture, loisirs, sport, santé, éducation, insertion socioprofessionnelle...).

A cette fin, il est impératif de mener une politique différenciée de valorisation des jeunes des régions à travers la mise en place de structures et de politiques spécifiques appropriées, comprenant la promotion de services de proximité et de programmes liés à la valorisation du patrimoine local et régionale dans les domaines pour lesquels ces territoires disposent de potentialités spécifiques et d'avantages comparatifs propres.

Dans le même cadre, il convient d'élaborer un schéma directeur national de création de structures de proximité permanentes et intégrées à l'échelle de chaque commune, qui soient axées sur la promotion des activités sportives, socio-éducatives, de culture et de loisirs. L'objectif de ces structures est de favoriser la créativité des jeunes, détecter les talents et promouvoir les initiatives dans les domaines structurant la vie sociale quotidienne des jeunes et développant le lien social et le vivre-ensemble (lecture, musique, théâtre, cinéma, sports, enfance, débats, voyages...).

C'est à ces conditions et conformément à ce nouveau paradigme que le Plan National pour la Jeunesse à élaborer pourra être en mesure de proposer aux jeunes des dispositifs nécessaires pour leur permettre de contribuer à réactiver les valeurs du travail, de la créativité, de la participation, de l'adhésion et de l'engagement citoyen dans la réalisation des choix stratégiques majeurs et des grands chantiers du Maroc moderne.

## **Bibliographie**

### **I – Maroc**

#### **1- Références bibliographiques générales :**

- Affaya N. et Guerraoui D., *le Maroc et le Monde dans les perceptions des jeunes*, ARCI, Rabat, 2004.
- Affaya N. et Guerraoui D., *le Maroc des jeunes*, Publications de l'Association de Communication Interculturelles, Rabat 2006.
- Affaya N. et Guerraoui D., *l'Afrique vue par ses jeunes*, ARCI-Rabat et l'Harmattan-Paris, 2007.
- Belarbi A. (Sous la direction de), *Etre jeune fille*, Casablanca, Ed Le fennec, 1990.
- Belarbi A., *Situation de la jeune fille au Maroc*, Association de soutien à l'Unicef et Unicef, non daté.
- Bennani-Chraïbi M., *Soumis et rebelles : les jeunes au Maroc*, Paris, CNRS, 1994.
- Bendaoud N., «Valeurs des jeunes et système socioculturel», *Bulletin économique et social du Maroc*, Rapport du Social, 2003.
- Bensaïd D., « L'étudiant et l'institution », in Bourquia R., El Harras H. et Bensaïd D., *Jeunesse estudiantine marocaine : valeurs et stratégie* Casablanca, Publication de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Rabat, 1995.
- Bouabid A., Jaïdi L. et Harakat M., *L'évaluation de l'action publique : Pistes pour un débat, Modernisation de l'action publique*, Publication de la Fondation Abderrahim Bouabid, Salé, septembre 2004.
- Boutata M., *Le troisième millénaire de notre jeunesse : les défis de l'emploi et des compétences*, Rabat, 1999.
- CERED, *Population et développement*, Haut Commissariat au Plan, Rabat, 1998.
- CERED, *La famille au Maroc : les réseaux de solidarité familiale*, Haut Commissariat au Plan, Rabat, 1996.
- CERED, *L'exode rural*, Haut Commissariat au Plan, Rabat, 1995.
- Chekroun M. «Les jeunes marocains scolarisés et la nouvelle demande de salut», in *Le Maroc Espace et Société*, Edité par A Benchrifa, et H. Popp, Actes du colloque maroco-allemand de Passou, 2005.
- Courbage Y., « L'accélération de la transition : un bonus pour le Maroc », *Prospective Maroc 2030*, Haut Commissariat au Plan, Rabat.
- Conseil National de la Jeunesse et de l'Avenir, *Bilan d'activités, 1990-2000*. Dahir instituant le Conseil National de la Jeunesse et de l'Avenir, *Bulletin Officiel* du 27 février 1991.
- Déclaration gouvernementale présentée par le Premier Ministre, Dr Azzeddine Laraki, devant le Parlement le 3 novembre 1986.
- Déclaration gouvernementale présentée par le Premier Ministre, M. Karim Amrani devant le Parlement le 23 novembre 1993.

- Déclaration gouvernementale présentée par le Premier Ministre, M. Aberrahmane Youssoufi devant le Parlement le 20 avril 2002.
- Déclaration gouvernementale présentée par le Premier Ministre, M. Driss Jettou devant le Parlement le 21 novembre 2007.
- Déclaration gouvernementale présentée par le Premier Ministre, M. Abbas El Fassi devant le Parlement le 24 novembre 2007.
- Direction de la Statistique, *Les indicateurs sociaux*, Ministère de la Prévision économique et du Plan, Rabat, 1999.
- Direction de la Programmation, *Le Plan de Développement économique et social 2000-2004*, Volume 2 ; Le Développement sectoriel, 1ère partie : La Valorisation des ressources humaines et le développement social, Imprimerie Print Diffusion.
- El Aoufi N. et Bensaid M., *Les jeunes : mode d'emploi : chômage et employabilité au Maroc*, Ed. Critique économique, Rabat, 2008.
- El Aouad, M et Berrouyne M. « Les activités culturelles et les loisirs chez les jeunes », Haut Commissariat au Plan, Cahiers du Plan, n° 3.
- Gérard E. (Sous la direction de), *Mobilités étudiantes Sud-Nord : Trajectoires scolaires de Marocains en France et insertion professionnelle au Maroc*, Publisud, Paris, 2008.
- Guerraoui D., « Demain l'emploi des jeunes », in *L'emploi au Maroc*, Revue du CPM, n°2, Casablanca, 1992.
- Guerraoui D., « Maghribou Achabab », in *Maghrib al moustakbal*, Editions Toubkal, Casablanca, 1998 (en langue arabe).
- El Karmouni G.W., « Jeunes, mouvements sociaux, alternatives sociales au Maroc », Texte dactylographié, Assises du FMAS, Harhoura, le 17 décembre 2007.
- Haddiya E., « Socialisation et identité chez les jeunes ruraux scolarisés », in *Le Maroc Espace et Société*, Edité par A Benchrifa, et H Popp, Actes du colloque maroco-allemand de Passou, 2005.
- Hardy G. et Brunot R. *L'enfant marocain essai d'ethnographie scolaire*, Bulletin de l'Enseignement public, Janvier n° 63, 1925.
- Haut Commissariat au Plan, « Perception par les jeunes Marocains du Maroc 2030 », Juillet 2006 (Document dactylographié).
- Haut Commissariat au Plan, « Démographie marocaine : tendances passées et perspectives d'avenir », Rapport thématique.
- Khatibi Abdelkébir, « Prologue », in *Rapport du Bulletin économique et social du Maroc*, 2003.
- Khatibi A., « Les jeunes, le patriotisme et la citoyenneté », Les Cahiers du Plan, n° 3, juin-juillet 2005.
- Kharoufi M., « Jeunes et changement au Maroc », Bilan d'une lecture bibliographique, Rabat, IRES, 2008.
- Lahbabi, M., *moustakbal chabibatina fi oufoki attamaninat*, Editions Maghrébines, Casablanca, 1971(en langue arabe).
- Lazarev G., « Quelle ruralité pour demain ? », Maroc 2030, *Prospective*, Haut Commissariat au Plan, 2006.
- Mernisi F. (Sous la direction de), *A quoi rêvent les jeunes*, Marsam, 2008, Rabat.

- Mghari M. et El Mouatamid B., « Aspects socio-économiques des jeunes marocains résidents à l'étranger », Haut Commissariat au Plan, Cahiers du Plan n° 3.
- Ministère de la Jeunesse et des Sports, UNFPA et UNICEF, Atelier de programmation pour l'élaboration de la stratégie nationale d'intégration intégrée de jeunesse et la mise en place de l'expérience « commune amie », mai 2009, Bouznika.
- Ministère de la Santé, *Résultats préliminaires de l'enquête nationale multicritère et santé des jeunes*, 2006, Rabat.
- Rachik H., « Rapport de synthèse de l'enquête nationale sur les valeurs », *50 ans de Développement humain Perspectives 2025*.
- Troin J.-F. (Sous la Direction de), *Le Maghreb : Hommes et espaces*. Paris : Armand Colin, 1985.
- Secrétariat d'Etat à la Jeunesse, la nouvelle politique de jeunesse, 2007, Rabat.
- Secrétariat d'Etat à la Jeunesse, ADS et Mountada Al Mouatana, Fadaat Al Hiouar achababi, al Maghrib al moumkin, Publications de Mountada Al Mouatana, 2008, Casablanca
- Secrétariat d'Etat à la Jeunesse, Fondation Freidrich Nauman et Mountada Al Mouatana, *Achabab Addimoukrati*, Publications de Mountada Al Mouatana, 2006, Casablanca.
- Secrétariat d'Etat à la Jeunesse, Fondation Freidrich Nauman et Mountada Al Mouatana, *Achabab Al mouaten*, Publications de Mountada Al Mouatana, 2006, Casablanca.
- UNESCO, *Rapport mondial de suivi sur l'EPT : Genre et Education pour tous*. Le Pari de l'égalité, UNESCO, Paris, 2004.
- Vermeren P., *Ecole, élite et pouvoir au Maroc et en Tunisie au XXème siècle*, Rabat, Alizés, 2002.

## **2- Travaux basés sur des études de terrain :**

- Affaya N. et Guerraoui D., *Le Maroc des jeunes*, Publications de l'Association de Recherches en Communication interculturelle, Rabat, 2006.
- Affaya N. et Guerraoui D., *L'élite économique marocaine : Etude sur la nouvelle génération d'entrepreneurs*, Arci-Rabat et l'Harmattan-Paris, 2009.
- Amrani Alaoui M. ; « Formes d'activités économiques, emploi, et chômage des jeunes », in Haut Commissariat au Plan, les cahiers du Plan, n° 3.
- Association Démocratique des Femmes du Maroc, *Les jeunes et le voile au Maroc*, Etude sociologique, novembre 2007 (en arabe).
- Association Cho'ala, *Les Jeunes : l'éducation à la démocratie, aux droits humains et à la citoyenneté*. Une enquête exploratoire, Equipe de travail A. Errachdi, A. Ezzine et al, Ed Association Achoale, Ambassade des Etats-Unis d'Amérique (en arabe).
- Benchekroun F., « La jeunesse : une phase complexe entre l'enfance et l'âge adulte », Haut Commissariat au Plan, les Cahiers du Plan, n° 3.
- Bensaid D., « Les jeunes et la gestion des risques », in Haut Commissariat au Plan, les Cahiers du Plan, n° 3.

- Bensaïd M. et Kharoufi M., *Morocco Labour Youth Mapping*, Etude effectuée pour le Bureau International du Travail, ILO, Beyrouth, 2008.
- Bourqia R., « Les valeurs : changements et perspectives », *Rapport 50 ans de développement humain et perspectives 2025*.
- Bourqia R., « Société, famille, femmes et jeunesse » *Rapport thématique* », *50 ans de développement humain et perspectives 2025*.
- Bourqia R., El Harrass M., Bensaïd D., *La jeunesse estudiantine : valeurs et stratégies*, Publications de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Rabat, 1995.
- Bourqia R., Rachik H., Ayadi M., *Les jeunes et les valeurs religieuses*, Eddif, Casablanca, 2001.
- CERED, *La jeunesse marocaine : attitudes, comportements et besoins*, Collection Rapports, Rabat, 2004.
- CERED, « L'adolescence en question : analyse des résultats de l'enquête sur les adolescents en milieu semi urbain et rural de Marrakech », *Etudes démographiques*, Rabat, 2000.
- CERED, « L'adolescence en question : analyse des résultats de l'enquête sur les adolescents en milieu urbain », *Etudes démographiques*, Rabat, 2005.
- Conseil National de la Jeunesse et de l'Avenir, « Le chômage des jeunes diplômés : évaluation des résultats du recensement des jeunes diplômés en chômage et de l'enquête auprès des employeurs », janvier-février 1991, 1ère session du Conseil, Publications du CNJA, Rabat.
- Conseil National de la Jeunesse et de l'Avenir, « Les jeunes et l'entreprise: nouveaux enjeux-Programme d'action », 4ème session du Conseil, Publications du CNJA, Rabat.
- Conseil National de la Jeunesse et de l'Avenir, « Enquête nationale auprès des jeunes (1993), Analyse des résultats », Volume 2. Education- Formation des jeunes, Collection Enquête, Publications du CNJA, Rabat.
- Conseil National de la Jeunesse et de l'Avenir, « Emploi et structures foncières », Travaux de la journée d'étude du 14 mai 1994, Publications du CNJA, Rabat.
- Conseil National de La Jeunesse et de l'Avenir, « L'insertion de jeunes : une nouvelle politique » – Rabat, juin, 1994.
- Conseil National de la Jeunesse et de l'Avenir, « Mondialisation, développement rural et emploi des jeunes ». – 8ème session 18-19 janvier 2000.
- El Ayyadi M., « La jeunesse et l'Islam, tentative d'analyse d'un habitus religieux cultivé », in Bourqia R (ED), *Les jeunes et les valeurs religieuses*, Ed Eddif, Casablanca, 2000.
- El Ayyadi M., Rachik H. et Tozy M., *L'islam au quotidien : enquête sur les valeurs et les pratiques religieuses au Maroc* ; Prologues, Casablanca, 2007.
- El Harras M., « Famille et jeunesse estudiantine : aspiration et enjeux du pouvoir », in Bourqia R (ED), *Les jeunes et les valeurs religieuses*, Eddif, Casablanca, 2000.
- El Mokhtar C., *Les jeunes et le changement social : la famille, la politique et la religion*, Imprimerie Al Omnia, Rabat, 2002.

- Fakkar R., « Une enquête sur les jeunes filles universitaires marocaines », Al Bahit, 1ère année. Volume 1, Revue éditée par le Ministère de la Culture, Rabat, 1972 (en arabe).
- FNUAP-UNICEF, Enquête sur la participation citoyenne des jeunes (Projet jeunes en action), 2007.  
Grande enquête sur les jeunes d'aujourd'hui, les documents de l'Economiste, Casablanca, 2006.
- Haut Commissariat au Plan, La jeunesse marocaine : Attitudes, comportements et besoins, Les Cahiers du Plan, Dossier Spécial, n° 3, Juin et Juillet 2005.
- Idali O., « Chômage et intégration sociale », in, *Rapport sur Communauté de base et changements sociaux*, Bulletin économique et social du Maroc, Okad, Rabat, 2005.
- Idrissi-Janati M., *Les jeunes des quartiers populaires de Fès (Maroc): représentations sociales et territoriales urbaines*, Thèse de Doctorat, Université de Tours, 2001.
- Khachani M., « Les jeunes et la migration », Les Cahiers du Plan, n° 3, juin-juillet 2005.
- Kimzeke G., Youth friendly services in Morocco, Evaluation of the "Youth for youth project and mapping of other programmes providing friendly services in the area of sexual and productive health, UNFPA, Rabat, juin 2006.
- Mellakh K., *Les lycéens et la socialisation : enquête auprès des élèves des classes de terminale à Rabat*, Thèse de Doctorat soutenue à Aix-en-Provence, 1997.
- Mellakh K., *Etude sur la perception de la migration chez les jeunes* Tadla Azilal, Fondation Zakoura, Union Européenne, Mlal Progetto Mondo, 2007.
- Ministère de l'Education Nationale – UNICEF, *Etude sur la violence à l'école*, Rabat 2006.
- Ministère de la santé, Enquête nationale à indicateurs multiples, Santé jeunes, UNFPA, MICS, UNICEF, OMS, Rabat, 2007.
- Palmer, Monte et Nedelcovych, Mima, « The political behaviour of Moroccan students », *Journal of Arab Affairs*, Volume 3, N° 1, Juin, 1984.
- Pascon P. et Bentahar M., « Ce que disent 269 ruraux », in *Etudes Sociologiques sur le Maroc*, Publications du BESM, 1978.
- Piazza B., « Activités des Nations Unies au Maroc dans le domaine des adolescents et des jeunes (2006 et 2007-2011) », Draft pour discussion, 2006.
- Rachi H., « Conception de la nation marocaine », Les Cahiers Bleus de la Fondation Abderrahim Bouabid et Fondation Freiderich Ebert, Cercle d'analyse politique, Rabat, n° 8, 2006, pp. 5-16.
- Rachik H., « Jeunes et tolérance », in Bourqia R (ED), *Les jeunes et les valeurs religieuses*, Eddif, Casablanca, 2000.
- Salahddine M., « Les étudiants licenciés en droit et en économie : caractéristiques socio-économiques et aspirations professionnelles », in Bulletin économique et social du Maroc, n° 153-154-155, 1984.
- Secrétariat d'Etat chargé de la Jeunesse, Consultation Nationale des jeunes : Enquête auprès de 18 109 jeunes, Direction de la jeunesse, Rabat, 2004.
- Tozy M., *Champs et contre-champs politico-religieux au Maroc*, Thèse, faculté de droit et de sciences politiques Aix-Marseille, 1984.

- UNICEF- FNUAP, *L'analyse de la situation de la participation des adolescents et des jeunes, Projet Jeunes en action*, Rapport d'étape n° 1, Ateliers d'élaboration des outils d'investigation, Rapport élaboré par Afilal R., Mellakh K., Nadifi H., Chaegar H. et Sidi Bensaleh M.
- UNICEF -FNUAP, *L'analyse de la situation de la participation des adolescents et des jeunes Projet Jeunes en action*, Rapport d'étape n° 2, Ateliers d'élaboration techniques d'analyse des données, Rapport élaboré par Afilal R., Mellakh K., Nadifi T., Chaegar H. et Sidi Bensaleh M.
- UNICEF, *Connaissances, attitudes et pratiques des jeunes concernant les IST et le Sida*, Ministère de la Santé, Gtz, 2007.
- Zerhouni S., – « Jeunes et participation politique au Maroc : Etude sur la base d'un échantillon d'étudiants des deux universités : Mohamed V, Adgal Rabat et Al Akhawayn », Institut Royal des Etudes Stratégiques, Rabat, 2008.
- ويحمان أحمد؛ العزوف السياسي بالمغرب، نشر خاص، الرباط 2007.
- مجلة الشعلة؛ " بحث استطلاعي حول تمثلات الشباب للعمل السياسي"؛ العدد 12، يناير 2010.

### 3- Webographie

- www.unicef.org/maroc (rubrique publication)
- UNFPA. Programme jeunes pour jeunes, Eléments pour le Rapport global de la revue du programme, Rabat, juin 2006, www.unfpa.maroc.
- UNICEF Analyse de la situation des enfants au Maroc, Mars 2007.
- UNICEF Ministère de la Justice, Guide sur le droit des enfants au Maroc, 2007,
- site www.unicef.org/maroc; Analyse fondée sur les droits humains.
- UNICEF-Ministère de la Justice. La violence à l'égard des enfants au Maroc, 2007, www.unicef.org/maroc (rubrique publication).

## II- France

- Andréo C., *Déviance scolaire et contrôle social*, Editions Presses Universitaires, Paris, 2005.
- Assemblée des Départements de France, Politiques départementale de jeunesse 2002-2008 : Acteurs, incitatives, projets.
- Baron C., Élisabeth D. et Nivolle P., *La place des jeunes dans la cité: de l'école à l'emploi?*, Paris, L'Harmattan, 2005.
- Beaud S. et Pialoux M., *Violences urbaines, violences sociales : genèses des nouvelles classes dangereuses*, Fayard, Paris, 2003.
- Bertocini Y., *Encourager la mobilité des jeunes en Europe*, La Documentation française, Rapports et documents, n° 15, Centre d'analyse stratégique, Paris, janvier 2009.
- Bigot R., « Evolution des valeurs des jeunes entre 1979 et 2006 », in *Horizons stratégiques*, n° 4, avril 2007.
- Blöss T., « La ville et les jeunes », in *le Courrier du CNRS*, CNRS, Paris 1994.
- Boissard S., *La dotation en capital pour les jeunes*, Centre d'Analyse Stratégique, La Documentation française, Rapports et documents, n° 9, Paris, juin 2007.
- Boisson M., Collombet Catherine, Damon Julien, Delaveau Bertille, Tournadre Jérôme, Verrier Benoît, *La mesure du déclassement : Informer et agir sur les nouvelles réalités sociales*, Centre d'Analyse Stratégique, Paris, 2009.

- Bouquet B., Madelin Bénédicte et Nivelles Patrick, *Territoires et action sociale*, Paris, L'Harmattan, 2007.
- Caillé V., « Le sentiment d'injustice chez les jeunes en échec scolaire », in - Baron C., Dugué E. et Nivelles P., *La place des jeunes dans la cité: De l'école à l'emploi?*, L'Harmattan, Paris, 2005.
- Chauvel L., « les nouvelles générations devant la panne prolongée de l'ascenseur social », in *Problèmes économiques*, n° 96, janvier 2005.
- Chauvel L., Damon J., Virion-Durandal J.-P. et Masson A., « Qu'en est-il des rapports intergénérationnels en France ? », (Débat organisé par), in *Horizons stratégiques*, Paris, 2007.
- Cohen D., *Une jeunesse difficile : portrait économique et social de la jeunesse française*, Centre pour la recherche économique et ses applications, Cepremap, 2007.
- Conseil économique et social, *L'emploi des jeunes des quartiers populaires*, Paris, 2008.
- Olivier G., «Précarité et entrées dans la vie», *Revue française de sociologie*, vol. XXV(1), 1984.
- Olivier G., « La jeunesse en France, un nouvel âge de la vie », in Cavalli A et Galland O., *L'allongement de la jeunesse*, Actes Sud, Poitiers, 1993.
- Galland O., « Une approche historique et anthropologique des contrastes familiaux », Les nouvelles jeunesses, in *Problèmes politiques et sociaux*, n° 955, décembre, La documentation française, 2008, Paris.
- Galland O., *Sociologie de la jeunesse*, Armand Colin, Paris, 2009, 4ème édition.
- Giret J.-F., Nauze-Fichet E. et Tomasini M., « Le déclassement des jeunes sur le marché du travail », *Données sociales : la Société Française*, 2006 INSÉE, 306-314.
- Lapoutre D., « Cœur de banlieue : Codes, rites et langages », in *l'Homme*, n°158-159, avril- septembre 2001.
- Loncle P., « Des préoccupations sociales à la santé publique : la prise en charge locale des jeunes. L'exemple rennais », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, N°4, janvier-avril 2008.
- Maurel E., « Les politiques de la jeunesse à l'épreuve de la question sociale », in Baron C., Dugué É. et Nivelles P., *La place des jeunes dans la cité : De l'école à l'emploi ?*, L'Harmattan, Paris, 2005.
- Meurs D., Pailhé A. et Simon P., « Persistance des inégalités entre générations liées à l'immigration : l'accès à l'emploi des immigrés et de leurs descendants en France », *Population*, Vol. 61, INED, Paris, 2006.
- Panassier C., « Les jeunes et la ville ou comment considérer l'actuelle fracture générationnelle? », Centre de ressources prospectives du Grand Lyon, 2007, [http://www.millenaire3.com/fileadmin/user\\_upload/syntheses/Les\\_jeunes\\_et\\_la\\_ville.pdf](http://www.millenaire3.com/fileadmin/user_upload/syntheses/Les_jeunes_et_la_ville.pdf)
- Seuret F. – « Diplômés mais déclassés », in *Alternatives Economiques*, n° 277, février 2009.
- Van De Velde C., *Devenir adulte : sociologie comparée de la jeunesse en Europe*, PUF, Paris, 2008.

### III- Canada

- Base d'une approche horizontale et de l'engagement du gouvernement du Canada face aux jeunes et aux questions qui les intéressent, <http://www.hrsdc.gc.ca/fra/sm/ps/rhdcc/edd/rapport/2000-000411/p05.shtml>.
- La jeunesse Inuit au Canada, <http://www.forumdesseigneursliberaux.ca/Dans-le-Senat/Debat/5054-La-jeunesse-inuite>.
- Oxfam, *Le droit de survivre, Le défi humanitaire du 21ème siècle*, avril 2009 site web <http://oxfam.qc.ca/fr/rapports/2009-04-21-le-droit-de-survivre>
- Oxfam Canada Courrier-Sud. [http://oxfam.qc.ca/sites/oxfam.qc.ca/files/Courrier\\_Sud\\_aut2008.pdf](http://oxfam.qc.ca/sites/oxfam.qc.ca/files/Courrier_Sud_aut2008.pdf)
- Lapeyronnie D., « Assimilation, mobilisation et action collective chez les jeunes de la seconde génération de l'immigration maghrébine », *Revue Française de Sociologie*, vol XXVII, 1987.
- Oxfam Canada Courrier-Sud. [http://oxfam.qc.ca/sites/oxfam.qc.ca/files/Courrier\\_Sud\\_aut2008.pdf](http://oxfam.qc.ca/sites/oxfam.qc.ca/files/Courrier_Sud_aut2008.pdf)
- Politiques publiques et défense des intérêts au Canada, <http://www.securijeunesca.ca>
- Schetagne S., « Construire un pont entre les générations au travail Une solution au vieillissement de la main d'œuvre », Conseil canadien de développement social, Columbia Foundation, Vancouver, 2001.

### IV- Suède

- Commission Fédérale de Sport, *Annual Report*, février 2007.
- Conseil de l'Europe, *Politique européenne de la jeunesse*, 2006.
- Falkhed M., *Le modèle suédois*, Payot et Rivage, Paris, 2005.
- OCDE, *L'économie suédoise : une croissance renouvelée*, Problèmes Economiques, n° 2 562, 1er avril 1998.
- « Politique de la jeunesse en Suède », Rapport d'un groupe d'experts nommé par le Conseil de l'Europe, Président Franz Charles MULLER, Strasbourg : Conseil de l'Europe, Service de l'édition et de la documentation, 2000.

### V- Jordanie

- Amiri F., « Le roi et ses bédouins », in *Revue Outre Terre*.
- Lavergne M., « Aménagement du territoire et croissance urbaine en Jordanie », in *Maghreb – Machrek*, n° 140, avril-juin 1993.
- Layne L., « Tribu et citoyenneté : relations primordiales et démocratie dans la Jordanie rurale », in *Maghreb-Machrek*, n° 114.
- Lavergne M., « La Jordanie à l'heure du doute », <http://marclavergne.free.fr/travaux/MO/Jordanieheuredoute.pdf>.
- Maffi I., « La fabrication des frontières nationales dans les manuels scolaires jordaniens », *Revue A contrario*, Volume 3, 2005.
- Mouawad J., « Les jeunes comme acteurs principaux dans la réforme politique, les cas de la Jordanie, la Syrie et le Liban », EuroMesco paper, N° 62, Septembre 2007.
- PNUD, *Human Development Report About the Youth of Jordan*, 2000.

## **VI- Malaisie**

- Abudullah, S., *Strengthening Youth Agenda Implementation through Empowerment*, Kuala Lumpur, Malaysia, Youth Council, 1998.
- Clemence R., « Youth participation in Society in Asia » – Europe Journal, 2007.
- Economic and Social Commission For Asia and Pacific, Youth Policy formulation Manual participation in society, United Nations, 1999.
- Economic and Social Commission for Asia and the Pacific, *Youth in Malaysia: A Review of the Youth Situation and National Policies and Programmes*, New York, United Nations, 2002.
- 

## **VII- Ouvrages à caractère général**

- Bessin M., « Les jeunes, la précarité et les politiques publiques », in *Mouvements*, n° 14, mars-avril 2001.
- Bourdieu P., *Questions de sociologie*, Éditions de Minuit, 1984.
- Conseil international des Organisations de Jeunes de la Francophonie et le rôle de la jeunesse pour la paix futur dans le monde, Événements en marge des jeux de la Francophonie, 2009, Beyrouth.
- Cicchelli V. et Galland O., « Les nouvelles jeunesses », *Problèmes politiques et sociaux*, n° 955, décembre 2008.  
Communauté Européenne, « Politiques locales de jeunesse », journées d'études organisées en 1993 par l'INJEP, Office des publications officielles (Luxembourg) 1995.
- Dandurand B., Bergeron R., Kempeneers J., et Saint-Pierre M-H., *Les politiques familiales : comparaison des programmes en vigueur au Québec avec ceux d'autres provinces canadiennes, des États-Unis, de la France et de la Suède*, 2001.
- Douard O., « Atouts et faiblesses des politiques de jeunesse », *Débats Jeunesses*, 1999, 16, 2e trimestre, AGORA.
- Estebe P., « La Politique de la ville et la jeunesse », *Débats Jeunesses*, 2001, 25, 3e trimestre, AGORA.
- Fize M., *Le livre noir de la jeunesse*, Petite renaissance, Paris, 2006.  
Hall G. S., *Adolescence*, Appleton, New York, Londres, 1904, 2 volumes.
- Loncle P., « les politiques de la jeunesse dans l'Union européenne: structures et formation », *Débats Jeunesses*, 1999, 18, 4e trimestre, AGORA.
- Loncle P., « Histoire sans fin, les jeunes et l'action publique », in *Les jeunes de 1950 à 2000*, Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP), Paris, 2001.
- Maurel E., « Les politiques de la jeunesse à l'épreuve de la question sociale », in Cécile Baron, Élisabeth Dugué et Patrick Nivolle, *La place des jeunes dans la cité: De l'école à l'emploi?*, L'Harmattan, Paris, 2005.  
Organisation Internationale de la Francophonie, « Actions de coopération pour les jeunes réalisées par l'Agence Intergouvernementale de la Francophonie », contribution lors au Congrès mondial de la Jeunesse, 16-28 août 2003, Casablanca.

- Parsons T., « Age and sex in the Social Structure of the United States », in *American Sociological Review*, 7-5, 1942.
- *Rapport sur le développement dans le monde, le développement et la nouvelle génération*, Editions Banque Mondiale, Nouveaux Horizons et Saint-Martin, Québec, 2007.
- Richard M., TABARD Valérie, « Quel est le rôle d'un ministère de la jeunesse ? » *Débats Jeunesses*, 2001, 25, 3e trimestre, AGORA.  
United Nations, *World Youth Report: Young people today and in 2015*, UN, New York, 2005.
- Bellamy V., *Les budgets des étudiants en 2006 : Etude statistique et comparative des budgets des étudiants, des jeunes avec et sans emploi*, Education et Formations, n°75, octobre 2007.
- Woollcombe D. *Youth-led development- Empowering youth to make poverty history -*, Schumacher Briefing No. 14, Totens, Green Books, 2007.

### **VIII- Références sur le web sur les politiques publiques dédiées aux jeunes**

- <http://alexweb.injep.fr>, 18 juin 2005.
- <http://www.injep.fr/docu/modemploi/index.html2004>, octobre 2004.
- <http://www.ladocfrancaise.gouv.fr/brp/notices/034000714.shtml>, 2004.
- <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/brp/notices/014000282.shtml>, mars 2001.
- [http://europa.eu.int/comm/dgs/education\\_culture/publ/pdf/youth-wb/fr.pdf](http://europa.eu.int/comm/dgs/education_culture/publ/pdf/youth-wb/fr.pdf), février 2006.
- <http://www.un.org/esa/socdev/unyin/french/wyr05.htm>, 2005.
- [www.ladocumentationfrancaise.fr/.../index.sthtml](http://www.ladocumentationfrancaise.fr/.../index.sthtml), 8/07/2009.
- Rapport de la commission Hirsch, votre avis sur la politique des 16-25 ans. Société : les mesures du plan en faveur des 16-25 ans <http://www.viepublique.fr/actualite/alune/societe-mesures-du-plan-faveur-16-25-ans.html>, publié le 30/09/2009.
- [www.unicef.org/.../index\\_documents.html](http://www.unicef.org/.../index_documents.html), Programme « jeunesse en action » qui couvre la période 2007-2013.
- [www.injep.fr/IMG/pdf/fiche\\_generale-2.pdf](http://www.injep.fr/IMG/pdf/fiche_generale-2.pdf).
- [www.injep.fr/actions-europeennes.html](http://www.injep.fr/actions-europeennes.html).

### **IX- Sites et pages Internet**

- Ministère de la santé, de la jeunesse et des sports (France). <http://www.jeunesse-sports.gouv.fr/>
- Projet de budget 2008 pour la mission sport, jeunesse, vie associative : dossier de presse, 2008. [2008\\_728/projet-budget-2008-mission-jeunesse-sports-vie associative\\_1835.html](http://www.jeunesse-sports.gouv.fr/2008_728/projet-budget-2008-mission-jeunesse-sports-vie-associative_1835.html), 2008.
- Les dispositifs publics concernant les jeunes : mémoguide / Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire. <http://www.memoguide.injep.fr>, janvier 2006.
- Portail d'information de la jeunesse <http://www.jeunesse.gouv.fr/> (ce site s'ouvre sur les rubriques suivantes : études et formations, projets, logements, engagement, santé, loisirs, droits et devoirs) Portail interministériel.

- Le site des Conseils de la jeunesse <http://www.conseilsdelajeunesse.org/>
- Les jeunes au sein d'une Europe vieillissante : regards franco-allemands, Dossier Ministère des Affaires étrangères et européennes, 2008 remis à l'occasion du colloque organisé par le Centre d'analyse stratégique le lundi 5 mars 2007, Luxembourg. [http://www.strategie.gouv.fr/article.php3?id\\_article=492&var\\_recherche=universit](http://www.strategie.gouv.fr/article.php3?id_article=492&var_recherche=universit)
- Evolution des valeurs des jeunes entre 1979 et 2006, Conseil d'analyse économique, Régis Bigot. - Horizons stratégiques, n° 4, avril 2007, 21 pages. [http://www.strategie.gouv.fr/revue/IMG/pdf/article\\_Bigot2.pdf](http://www.strategie.gouv.fr/revue/IMG/pdf/article_Bigot2.pdf)
- Etude statistique et comparative des budgets des étudiants, des jeunes avec et sans emploi, Bellamy V., La revue *Education et Formations*, n°75, octobre 2007. <http://media.education.gouv.fr/file/79/8/20798.pdf>
- Autonomie et insertion des jeunes adultes, une comparaison France-Danemark, Conseil d'analyse économique, Cécile Van de Velde, avril 2007. [http://www.strategie.gouv.fr/revue/IMG/pdf/article\\_VanDeVelde.pdf](http://www.strategie.gouv.fr/revue/IMG/pdf/article_VanDeVelde.pdf)
- Schéma national de l'orientation et de l'insertion professionnelle : Pour un nouveau pacte avec la jeunesse, Pierre Lunel, Délégation interministérielle à l'orientation, Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche , Ministère de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement, La documentation française, Paris , 27 mars 2007. <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapportspublics/074000262/index.shtml>, mars 2007.
- <http://www.un.org/youth> World programme of action for youth, 18 December 2007.
- Du département des Affaires économiques et sociales de l'ONU. <http://www.un.org/youth> De la section pour la jeunesse, Bureau de la stratégie de l'UNESCO, youth and Morocco in the headlines of SHS viers n° 28/29, 8/07/10.
- [www.incyp.net](http://www.incyp.net)
- Du conseil international de la politique nationale de la Jeunesse. [www.infoyouth.org/INDEXfr.php](http://www.infoyouth.org/INDEXfr.php), l'autonomie des jeunes en action, mars 2005.
- Du Réseau mondial d'information sur les questions de jeunesse. [www.secj.gov.ma](http://www.secj.gov.ma)
- Du Secrétariat d'Etat auprès du Premier Ministre chargé de la Jeunesse, Royaume du Maroc. <http://www.credoc.fr/publications>
- Du Centre de Recherche pour l'Etude et l'Observation des Conditions de vie. [www.unicef.org/maroc](http://www.unicef.org/maroc)
- De la représentation de l'UNICEF au Maroc (rubrique publications).

## **Liste des abréviations**

**ANAPEC** : Agence Nationale de Promotion de l'Emploi et des Compétences

**CCDH** : Conseil Consultatif des Droits de l'Homme

**CERED** : Centre d'Etudes et de Recherches Démographiques

**CNJA** (Conseil National de la Jeunesse et de l'Avenir

**CRPA** : Commission Royale sur les Peuples autochtones

**CSE** : Conseil Supérieur de l'Enseignement

**ENIMSJ** : Enquête Nationale à Indicateurs Multiples et Santé des Jeunes)

**HCP** : Haut Commissariat au Plan

**FPP** : Forum des Politiques Publiques

**IER** : Instance Equité et Réconciliation

**MJC** (Maison des Jeunes et de la Culture)

**MJS** (Ministère de la Jeunesse et des Sports)

**RMI** : Revenu Minimum d'Insertion

**ZUS** : Zone d'Urbanisation sensible

## Références

- 
- 1 Vincenzo Cicchelli et Olivier Galland, *Les nouvelles jeunesses*, Collection : Problèmes politiques et sociaux, n° 955, décembre 2008.
- <sup>2</sup> Stanley Hall G., *Adolescence*, New York, London, Editions Appleton, 1904, 2 volumes.
- <sup>3</sup> Talcott Parsons, "Age and Sex in the Social Structure of the United States" in *American Sociological Review*, 7-5, 1942, pp. 604-618.
- <sup>4</sup> Pierre Bourdieu, *Questions de sociologie*, Éditions de Minuit, 1984.
- <sup>5</sup> Thierry Blöss, « La ville et les jeunes » in *le Courrier du CNRS*, CNRS, Paris, 1994, pp. 65-66.
- <sup>6</sup> S. N. Eisenstadt, « Archetypal Patterns of Youth » in *The Challenge of Youth*, Erikson éd., New York, Basic Books, 1963, pp. 29-50.
- Pierre Bourdieu, *La jeunesse n'est qu'un mot*, *Questions de sociologie*, Éditions de Minuit, Paris, 1980.
- <sup>7</sup> Olivier Galland, « Précarité et entrées dans la vie », in *Revue française de sociologie*, vol. XXV(1), 1984, p. 49.
- <sup>8</sup> Elisabeth Maurel, « Les politiques de la jeunesse à l'épreuve de la question sociale », in Cécile Baron, Élisabeth Dugué et Patrick Nivolle, *La place des jeunes dans la cité: De l'école à l'emploi?*, Editions L'Harmattan, Paris, 2005, p. 18.
- <sup>9</sup> Vincenzo Cicchelli et Olivier Galland, « Les nouvelles jeunesses », in *Problèmes politiques et sociaux*, n° 955, décembre 2008, pp. 5-6.
- <sup>10</sup> Franz-Charles Muller, *op cit.*, p. 14.
- <sup>11</sup> Pour les principaux forums des jeunes et rencontres en faveur de la jeunesse, voir bibliographie
- <sup>12</sup> UNESCO, *Politiques et programmes de jeunesse*, in [http://portal.unesco.org/shs/fr/ev.php-URL\\_ID=1998&URL\\_DO=DO\\_TOPIC&URL\\_SECTION=201.html](http://portal.unesco.org/shs/fr/ev.php-URL_ID=1998&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html)
- <sup>13</sup> United Nations, *World Youth Report: Young people today and in 2015*, Department of Economic and Social Affairs, October, 2006.
- <sup>14</sup> United Nations, *World Youth Report: Young people today and in 2015*, *op cit.*, p. 3.
- <sup>15</sup> Ali Bouabid, Larabi Jaïdi et Mohamed Harakat, *L'évaluation de l'action publique : Pistes pour un débat*. Modernisation de l'action publique, Publications de la FAB, Salé, septembre 2004, p.43.
- <sup>16</sup> CERED, Rapport de la politique de population, *La jeunesse marocaine: attitudes, comportements et besoins*, Collection Rapports, Rabat, 2004, p. 161.
- <sup>17</sup> IRES, *Jeunes et changements au Maroc : Etat des lieux bibliographique*, Rabat, juin 2008.
- <sup>18</sup> Olivier Galland, « La jeunesse en France, un nouvel âge de la vie », in Cavalli A et O. Galland, *L'allongement de la jeunesse*, Actes Sud, Poitiers, 1993, pp. 19-41.
- <sup>19</sup> Claude Martin, « Regards sur la famille en France et en Europe : la famille comme enjeu social et politique » *Encyclopédie de l'Agora*. in : [http://agora.qc.ca/colloque/cfe2005.nsf/Conferences/Un regard sur la famille française et europe](http://agora.qc.ca/colloque/cfe2005.nsf/Conferences/Un%20regard%20sur%20la%20famille%20fran%20caise%20et%20europe)
- <sup>20</sup> Thierry Blöss, « La ville et les jeunes », in *le Courrier du CNRS*, CNRS, Paris, 1994, pp. 65-66.
- <sup>21</sup> Olivier Galland, « Une approche historique et anthropologique des contrastes familiaux », *Les nouvelles jeunesses*, Collection : Problèmes politiques et sociaux, n° 955, *La documentation française*, Paris, décembre 2008, pp. 94-95.
- <sup>22</sup> B. Dandurand, R. Bergeron, J. Kempeneers et M-H. Saint-Pierre, *Les politiques familiales : comparaison des programmes en vigueur au Québec avec ceux d'autres provinces canadiennes, des États-Unis, de la France et de la Suède*, Montréal : INRS-Culture et Société, 2001.
- <sup>23</sup> Marc Bessin, « Les jeunes, la précarité et les politiques publiques », in *Mouvements*, n° 14, mars-avril 2001, p. 109.
- <sup>24</sup> Institut de Recherche Italien (IARD), " Etude sur la condition des jeunes et sur la politique pour la jeunesse en Europe ", Rapport de janvier 2001, commandé par la Commission Européenne concernant 18 pays d'Europe occidentale.
- <sup>25</sup> *Ibid.*

- <sup>26</sup> Direction générale de l'éducation et de la culture, *Un nouvel élan pour la jeunesse européenne*, Bruxelles, 2001.
- <sup>27</sup> Julien Damon, « L'Europe des politiques familiales : la convergence dans l'hétérogénéité », <http://www.julien-damon.com/IMG/pdf/EuropePolFamDamonRDSS.pdf>
- <sup>28</sup> Notons, à titre d'exemple, les transformations du droit civil en France et au Québec, qui ont lieu depuis les années 1960 de façon convergente.
- <sup>29</sup> Anne-Hélène Gauthier, *The State and the Family: A comparative analysis of family policies in industrialized countries*, London, Clarendon Press, 1996.
- <sup>30</sup> La plupart des auteurs de typologies qui font état du Canada ne soulignent pas les différences entre le Québec et les autres provinces canadiennes.
- <sup>31</sup> Haut Commissariat au Plan, *Maroc 2030*, Rabat, 2005.
- <sup>32</sup> Selon une variante moyenne des projections réalisées par le Haut Commissariat au Plan, *Maroc 2030*, Rabat, 2005.
- <sup>33</sup> André Adam, « Une enquête auprès de la jeunesse musulmane au Maroc », Aix-en-Provence, *Annales de la Faculté des lettres*, 1962.
- <sup>34</sup> Mohamed Tozy a repris les questions du rapport des jeunes à la religion dans une enquête menée auprès de 400 étudiants en 1982 et 1983. Pour plus de détails, voir sa thèse intitulée : *Champ et contre-champ politico-religieux au Maroc*, Faculté de Droit et de Sciences Politiques d'Aix-en-Provence, 1984.
- <sup>35</sup> Paul Pascon et Mekki Bentaher, « Ce que disent 296 jeunes ruraux », *Bulletin Economique et Social du Maroc*, Vol. 21, N° 112-113, janvier-juin 1969.
- <sup>36</sup> Grigori Lazarev, « Quelle ruralité pour demain ? », *Maroc 2030*, Prospective, Haut Commissariat au Plan, p. 67.
- <sup>37</sup> Rahma Bourqia, « Société, famille, femmes et jeunesse » Rapport thématique » 50 ans de développement humain et perspectives 2025, voir également « Jeunes et changements au Maroc », IRES, Rabat, 2008.
- <sup>38</sup> « La règle selon laquelle les migrants ruraux vers la ville sont surtout des jeunes et des adultes d'âge actif ne fait pas défaut au Maroc », *Direction de la Statistique, Migration et urbanisation au Maroc*, Rabat, Ministère chargé de l'incitation de l'économie, 1993, p. 228.
- <sup>39</sup> Mohamed El Ayadi, Hassan Rachik, Mohamed Tozy, *L'islam au quotidien, Enquête sur les valeurs et les pratiques religieuses au Maroc*, Casablanca, collection prologues 2007, p. 272.
- <sup>40</sup> Pierre Signoles, Ammanuel Ma Mung, Mostafa Kharoufi, François Ireton, *Mobilité spatiale dans le monde arabe*, Tours, Urbama, 2 volumes, 1994.
- <sup>41</sup> Jean-François Troin (Sous la direction de), *Le Maghreb : Hommes et espaces*, Armand Colin, Paris, 1985, p. 173.
- <sup>42</sup> CNJA, *Enquête nationale auprès des jeunes*, 3 volumes, Analyse des résultats : Relations familiales ; Education-formation, Activités socio-culturelles des jeunes, 1993.
- <sup>43</sup> CNJA, *Quelle éducation-formation, quel emploi pour le Maroc de demain ?*, Troisième session du Conseil, Rabat, 16-18 février 1993.
- <sup>44</sup> Nouredine El Aoufi et Mohamed Bensaid, « Chômage et employabilité des jeunes au Maroc », *Cahiers de la stratégie de l'emploi*, 2005/6, BIT.
- <sup>45</sup> Abdelkébir Khatibi, « Prologue » in *Rapport du Bulletin économique et social du Maroc*, 2003, p. 5.
- <sup>46</sup> Abderrahman Rachik, *Nouveaux mouvements sociaux de protestation*, Consultation présentée à l'IRES, Rabat, 2009.
- <sup>47</sup> Usage de l'identité amazighe au Maroc. (Sous la direction de Hassan Rachik), Imprimerie Najah El-jadida, Casablanca, 2006, Laura Feliu : « Le Mouvement culturel amazigh (MCA) au Maroc », in *L'année du Maghreb*, 2004. Paris : CNRS édition, 2006
- عصيد، أحمد، "الحركة الثقافية الأمازيغية : الخطاب والتوجهات الكبرى". بيروت: الآداب، مجلة شهرية تعنى بشؤون الفكر، ع. 2، 2005 ص. 4-42.
- <sup>48</sup> Aziz Chahir, « Leadership politique amazigh » et Aicha Belhabib « Mobilisation collective et internationalisation de la question amazighe », in *Usage de l'identité amazighe au Maroc*, op. cit.
- <sup>49</sup> Mohamed Tozy, « Amazighité et islamisme », in *Usage de l'identité amazighe au Maroc*.
- <sup>50</sup> Aziz Iraki (avec la collaboration de Abderrahmane Rachik), « Quartiers non-réglementaires : intermédiation, élite de proximité et restructuration urbaine », op. cit., p. 106.

- 
- <sup>51</sup> Nouredine Affaya et Driss Guerraoui, *Le Maroc des jeunes*, Publications de l'Association de Recherche en Communication interculturelle, Rabat, 2006.
- <sup>52</sup> Action Jeunesse, réseau de groupes de jeunes organisés au sein du Forum des Alternatives Maroc (FMAS), présents dans différentes régions du Maroc dont Azilal-Afourar, Casablanca, Essaouira, Kénitra, Khemisset, Rabat-Salé, Zagora, <http://www.forumalternatives.org/aj/spip.php?article167>.
- <sup>53</sup> Voir site web Tanmia : [http://www.tanmia.ma/article.php3?id\\_article=180633](http://www.tanmia.ma/article.php3?id_article=180633) 30 mars 2005.
- <sup>54</sup> Rachid Baddaoui, « Pour une politique publique de la jeunesse au Maroc », in <http://www.jeunesdumaroc.com/article3234.html>, décembre 2008.
- <sup>55</sup> Frank Seuret, « Diplômés mais déclassés », in *Alternatives Economiques*, n° 277, février 2009, p. 53.
- <sup>56</sup> Cécile Van de Velde, *Devenir Adulte : Sociologie comparée de la jeunesse en Europe*, PUF, Paris, 2008, p. 15.
- <sup>57</sup> Mohammed Boutata, *Le troisième millénaire de notre jeunesse : les défis de l'emploi et des compétences*, Rabat, 1999, p. 19.
- <sup>58</sup> CERED, Rapport de la politique de population, *La jeunesse marocaine: attitudes, comportements et besoins*, Collection Rapports, Rabat, 2004, p. 54.
- <sup>59</sup> Mohamed Bensaid et Nouredine El Aoufi, « Chômage et employabilité des jeunes au Maroc », *Cahiers de la stratégie de l'emploi*, 2005/6, BIT.
- <sup>60</sup> Etienne Gérard, (Sous la direction de), *Mobilités étudiantes Sud-Nord : Trajectoires scolaires de Marocains en France et insertion professionnelle au Maroc*, Paris, Publisud, 2008, p. 193.
- <sup>61</sup> Rahma Bourqia, « Société, famille, femmes et jeunesse », Rapport thématique, *50 ans de développement humain et perspectives 2025*.
- <sup>62</sup> CNJA, Le chômage des jeunes diplômés, Première Session du Conseil, mars 1991.  
CERED, Rapport de la politique de population, *La jeunesse marocaine: attitudes, comportements et besoins*, Collection Rapports, Rabat, 2004, p. 27.
- <sup>63</sup> Pierre Vermeren, *Ecole, élite et pouvoir au Maroc et en Tunisie au XXème siècle*, Rabat, Alizés, 2002, p. 526.
- <sup>64</sup> CNJA, *Bilan d'activités 1990-2000* (disponible sur CD).
- <sup>65</sup> CERED, Rapport de la politique de population, *La jeunesse marocaine: attitudes, comportements et besoins*. Collection Rapports, Rabat, 2004, p. 163.
- <sup>66</sup> CERED *op. cit.*, p. 29.
- <sup>67</sup> CERED, *op. cit.*, pp. 155-156.
- <sup>68</sup> CNJA, *Quelle éducation-formation, quel emploi pour le Maroc de demain*, 3<sup>ème</sup> session, 16-18 février 1993, p. 4.
- <sup>69</sup> CERED, Rapport de la politique de population, *La Jeunesse marocaine : attitudes, comportements et besoins*. Voir le chapitre intitulé : « formation et insertion professionnelle des jeunes : quelles conjonctions ? » Collection Rapports, Rabat, 2004, p. 58.
- <sup>70</sup> Association pour la Recherche sur l'Education et les Savoirs (ARES), Enquête auprès d'étudiants marocains dans cinq villes de France sur un échantillon de 500 étudiants, 100 pour chacune des villes retenues. Les étudiants ne constituent pas une communauté à proprement parler.
- <sup>71</sup> Etienne Gérard (Sous la direction de), *Mobilités étudiantes Sud-Nord : Trajectoires scolaires de Marocains en France et insertion professionnelle au Maroc*. – Paris, Publisud, 2008, pp. 341-349.
- <sup>72</sup> *Ibid.*, pp. 34-35.
- <sup>73</sup> HCP, *Perception par les jeunes marocains du Maroc 2030*, Prospectives 2030, Rabat, juillet 2006.
- <sup>74</sup> Nouredine Affaya et Driss Guerraoui, *Le Maroc des jeunes*. – Rabat, Association de Recherche en Communication interculturelle, Rabat, 2006.
- <sup>75</sup> Affaya, Nouredine et Guerraoui, Driss. *Ibid.*, p. 67
- <sup>76</sup> CERED, *Rapport de la politique de population, la Jeunesse marocaine : attitudes, comportements et besoins*. Voir le chapitre intitulé : « la formation et insertion professionnelle des jeunes : quelles conjonctions ? » Collection Rapports, Rabat, 2004, p. 53.
- <sup>77</sup> Conseil supérieur de l'Enseignement, *Rapport analytique*, Janvier 2008, Volume n° 2, p. 5.
- <sup>78</sup> *Ibid.*, pp. 92-93.
- <sup>79</sup> CNJA, *Mondialisation, développement rural et emploi des jeunes*, 8<sup>ème</sup> session du 18 au 19 janvier 2000, p. 2.

---

<sup>80</sup> <http://www.mjs.gov.ma/jeunesse/jeunesse/maison-jeunes>, date de consultation le 25 novembre 2010.

<sup>81</sup> Dossier spécial, « La jeunesse marocaine : attitudes, comportements et besoins », in *les Cahiers du Plan*, n° 3, juin-juillet 2005, p. 11.

<sup>82</sup> <http://www.mjs.gov.ma/jeunesse/associations>, date de consultation le 25 novembre 2010.

<sup>83</sup> CERED, *op cit.*, 2004, p. 138

<sup>84</sup> Hassan Rachik, « Jeunesse et changement social au Maroc », *Rapport, 50 ans de développement humain et perspectives 2025*.

<sup>85</sup> Noureddine Affaya et Driss Guerraoui, *Le Maroc des jeunes*, Publication de l'Association de Recherches en Communication interculturelle, Rabat, 2006, pp. 121-146.

Monte Palmer et Nedelcovych, Mima, « The political behaviour of moroccan students », *Journal of Arab Affairs*, Volume 3, N° 1, Juin 1984, pp. 115-129.

<sup>87</sup> IRES, *Jeunes et participation politique au Maroc*, Rabat, 2008.

انظر أيضا: أحمد ويحمان؛ العزوف السياسي بالمغرب، نشر خاص، الرباط 2007 وبحث استطلاعي حول "تمثلات الشباب للعمل السياسي"؛ مجلة الشعلة، العدد 12، يناير 2010.

<sup>88</sup> « Rapport de synthèse de l'enquête nationale sur les valeurs », in *50 ans de Développement humain Perspectives 2025*, p. 72.

<sup>89</sup> El Karmouni, Ghassan Waïl, « Jeunes, mouvements sociaux, alternatives sociales au Maroc », texte dactylographié, Assises du FMAS, Harhoura, le 17 décembre 2007.

<sup>90</sup> Najib Bendaoud, « Valeurs des jeunes et système socioculturel », *Bulletin économique et social*, Rapport de 2003, pp.23-31.

<sup>91</sup> Bourqia. (R), El Harras (M) Bensaid (D), *Jeunesse estudiantine marocaine : valeurs et stratégies*, Publications de la Faculté des lettres et des sciences humaines, Rabat, 1995.

<sup>92</sup> Bourqia (R), El Ayadi (M), El Harras (M), Rachik (H) ; *Les jeunes et les valeurs religieuses*, Ed Eddif, Casablanca, 2000.

Et aussi ; *L'islam au quotidien : enquête sur les valeurs et les pratiques religieuses au Maroc* ; El Ayadi (M), Rachik (H), Tozi (M), Ed Prologues, Casablanca, 2007.

<sup>93</sup> Voir Site web du journal *l'Economiste* (Enquête sur la jeunesse marocaine).

<sup>94</sup> Association démocratique des Femmes du Maroc, « Les jeunes et le voile au Maroc », Etude sociologique, novembre 2007 (en arabe).

<sup>95</sup> Jean-François Troin (Sous la direction de), *Le Maghreb : Hommes et espaces*, Armand Colin, Paris 1985, p. 173.

<sup>96</sup> « La règle selon laquelle les migrants ruraux vers la ville sont surtout des jeunes et des adultes d'âge actif ne fait pas défaut au Maroc », Direction de la Statistique, *Migration et urbanisation au Maroc*, Rabat, Ministère chargé de l'incitation de l'économie, 1993, p. 228.

<sup>97</sup> Direction de la Statistique, « Enquête nationale sur le niveau de vie des ménages » (1998-1999), rapport de synthèse, Ministère de la Prévision économique et du Plan.

<sup>98</sup> Voir CERED, *L'exode rural*, Rabat, 1995.

<sup>99</sup> IRES, *Jeunes et changements au Maroc*, Rabat, juin, 2008.

<sup>100</sup> Etienne Gérard (Sous la Direction de), *Mobilités étudiantes Sud-Nord : Trajectoires scolaires de Marocains en France et insertion professionnelle au Maroc*, Publisud, Paris, 2008, p. 34.

<sup>101</sup> Abdelkébir Khatibi, *op. cit.*, p. 5.

<sup>102</sup> Mohamed Khachani, « Jeunesse et migration », in *Bulletin économique et social du Maroc*, Rapport du Social, 2003, p. 11.

<sup>103</sup> Ignacio Ramonet, « Le Maroc indécis », in *Le Monde Diplomatique*, juillet 2000.

<sup>104</sup> CNJA, *Etre jeune au Maroc*, 1993.

<sup>105</sup> CERED, Rapport de la politique de population, *La jeunesse marocaine: attitudes, comportements et besoins*, Collection Rapports, Rabat, 2004.

<sup>106</sup> Ce terme est devenu familier dans le langage populaire et est usité dans l'analyse du phénomène migratoire.

<sup>107</sup> Mohamed Khachani, « Les jeunes et la migration », in *Les Cahiers du Plan*, n° 3, juin-juillet 2005, pp. 62-70.

<sup>108</sup> *Ibid.*, p. 63.

- 
- <sup>109</sup> Ministère de la Jeunesse et des Sports, *Consultation nationale des jeunes : enquête auprès de 18.109 jeunes*, 2001, Rabat, p. 20.
- <sup>110</sup> *Idem.*, p. 20.
- <sup>111</sup> Ministère de la Jeunesse et des Sports. *Consultation nationale des jeunes : enquête auprès de 18.109 jeunes*, Rabat, p. 14.
- <sup>112</sup> Dominique Charvet, Jean-Pierre Andrieu, Francine Labadie, et Marc-Olivier Padis, *Jeunesse : Le devoir d'avenir*, Commissariat général du Plan., la Documentation française, 2001, 444 p.
- <sup>113</sup> Emile Durkheim, *Education et sociologie*, éditions PUF, Quadrige Paris, 1922, réédité en 1985.
- <sup>114</sup> Voir Patricia Loncle, « Des préoccupations sociales à la santé publique : la prise en charge locale des jeunes. L'exemple rennais », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, n°4, janvier-avril 2008, p. 2.
- <sup>115</sup> Olivier Galland, *Sociologie de la jeunesse*, Paris, Armand Colin, 2009, 4<sup>ème</sup> édition, p. 31.
- <sup>116</sup> Avec la naissance de la mission locale pour l'emploi des jeunes au début des années 1980.
- <sup>117</sup> Louis Chauvel, « Qu'en est-il des rapports intergénérationnels en France », *Horizons Stratégiques*, n° 4, 2007, *op.cit.*, p. 112.
- <sup>118</sup> Louis Chauvel, « Les nouvelles générations devant la panne prolongée de l'ascenseur social. » in *Problèmes Economiques*, 12 avril 2006, pp. 29-33.
- <sup>119</sup> L'objectif est de couvrir « l'ensemble des risques » inhérents à la tranche d'âge des 18-25 ans par un guichet unique qui se substituerait à la multitude de dispositifs en cours.
- <sup>120</sup> Cécile Van De Velde, *Devenir adulte : sociologie comparée de la jeunesse en Europe*, éditions PUF, Paris, 2008, p. 154.
- <sup>121</sup> Louis Chauvel, « La société française est une usine à frustrations ». <http://www.bastamag.net/spip.php article144> 2 novembre 2005.
- <sup>122</sup> Christian Beaudelot et Roger Estabiet, *L'école capitaliste en France*. Editions Maspéro, Paris, 1974.
- <sup>123</sup> Assemblées des Départements de France, *Politiques départementale de jeunesse 2002-2008 : Acteurs, incitatives, projets*, p. 16.
- <sup>124</sup> David Lapoutre, *Cœur de banlieue. Codes, rites et langages*, Éditions Odile Jacob, Paris, 1997.
- <sup>125</sup> Christian Bachmann, *Violences urbaines. Ascension et chute des classes moyennes à travers 50 ans de politique de la ville*, Albin Michel, Paris, 1996.
- <sup>126</sup> Didier Lapeyronnie, Assimilation, mobilisation et action collective chez les jeunes de la seconde génération de l'immigration maghrébine », *Revue Française de Sociologie*, vol XXVII, 1987, 287-318.
- <sup>127</sup> Véronique Bordes, *Prendre place dans la cité. Jeunes et politiques municipales*, L'Harmattan/INJEP, collection Débats Jeunesses, Paris, 2007, *op cit.*, p. 6.
- <sup>128</sup> Michel Kokoreff, Odile Steinauer et Pierre Barron, « Comprendre les émeutes de novembre 2005, l'exemple de Saint-Denis », *Cesames*, Paris, 2006.
- <sup>129</sup> La création d'une Haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité (HALDE) en décembre 2004 constitue un élément de réponse aux difficultés d'accès à l'emploi des jeunes, à la fois en ce qu'elle est un lieu de recours et qu'elle vise à contribuer au changement des mentalités et des comportements. Conseil Economique et Social, *op. cit.*, p. 15.
- <sup>130</sup> La création d'entreprises est considérée comme dynamique en France. Elle est de l'ordre de 300.000 par an, dont 100.000 par des chômeurs.
- <sup>131</sup> Conseil économique et social, *op. cit.*, p. 18.
- <sup>132</sup> Véronique Bordes, « Jeunes et espace public. Quand les politiques publiques organisent les territoires des jeunes », in Brigitte Bouquet, Bénédicte Madelin et Patrick Nivolle, *Territoires et action sociale*, L'Harmattan, Paris, 2007.
- <sup>133</sup> Ses axes de réflexion portent sur l'Europe, la cohésion sociale, l'engagement et le parcours individuel.
- <sup>134</sup> Loi n°2001-624 du 17 juillet 2001.
- <sup>135</sup> Cécile Van De Velde, *Devenir adulte : sociologie comparée de la jeunesse en Europe*, PUF, Paris, 2008, *op. cit.*, p. 154.
- <sup>136</sup> Dominique Charvet, *Les jeunes de 1950 à 2000 : un bilan des évolutions*, INJEP, 2001, p.391.
- <sup>137</sup> Francine Labadie et Pierre-Jean Andrieu, « La jeunesse dans la succession des générations », in *Mouvements* 2001, 2, n°14, pp. 117-122.
- <sup>138</sup> Louis Chauvel, « La déstabilisation des classes moyennes, in

---

<http://louis.chauvel.free.fr/destabilisationdesclassesmoyennes.pdf>.

<sup>139</sup> Louis Chauvel, Julien Damon Jean-Philippe Viriot-Durandal et André Masson, « Qu'en est-il des rapports intergénérationnels en France ? », (Débat organisé par), in *Horizons stratégiques*, Paris, 2007, p. 114.

<sup>140</sup> Commissariat général du Plan, *Jeunesse, le devoir d'avenir*, étude conduite entre 1999 et 2000.

<sup>141</sup> Régis Bigot, « Evolution des valeurs des jeunes entre 1979 et 2006 » in *Horizons stratégiques*, n° 4, avril 2007, pp. 2-21.

<sup>142</sup> Les caractéristiques techniques de l'enquête sont les suivantes : échantillon de 2000 individus, représentatifs de l'ensemble des résidents en France, âgés de 18 ans et plus ; les interviews sont réalisées « en face à face » au domicile des enquêtés respectant la méthode des quotas (sexe, âge, région et taille d'agglomération). Les caractéristiques méthodologiques de l'enquête (plan de sondage, quotas, méthodes de passation des interviews, redressements...) sont maintenues à l'identique à chaque passage, soit une stabilité qui offre la garantie de la comparabilité dans le temps des données recueillies.

<sup>143</sup> Mathias Millet, « Des "élèves victimes des inégalités sociales" aux élèves perturbateurs de l'ordre scolaire », in Cécile Baron, Élisabeth Dugué et Patrick Nivolle, *La place des jeunes dans la cité: de l'école à l'emploi?*, Editions L'Harmattan, Paris, 2005.

<sup>144</sup> Mathias Millet, « Des élèves "victimes des inégalités sociales" aux élèves "perturbateurs de l'ordre scolaire" », dans BARON (Cécile), Dugue (Elisabeth), Nivolle (Patrick), *op. cit.*, p. 31-44.

<sup>145</sup> Dominique Meurs, Ariane Pailhé et Patrick Simon, « Persistance des inégalités entre générations liées à l'immigration : l'accès à l'emploi des immigrés et de leurs descendants en France », *Population*, Vol 61, 2006, INED, Paris, pp. 763-801.

<sup>146</sup> Francine Labadie et Pierre-Jean Andrieu, « Un nouveau regard sur la jeunesse : vers un "aggiornamento" des politiques en direction des jeunes ? », *Forum 21. Revue européenne de politique de jeunesse*, n° 1, avril 2003, p. 56.

<sup>147</sup> Conseil économique et social, *L'emploi des jeunes des quartiers populaires*, Paris, 2008, p. 7.

<sup>148</sup> *Rapport de la Commission sur la politique de la jeunesse : Propositions de la commission*, Paris, 7 juillet 2009.

<sup>149</sup> « La politique en faveur de la jeunesse en France ». Consulter : [http://www.ambafrance-by.org/spip.php?article1523&var\\_recherche=jeunesse](http://www.ambafrance-by.org/spip.php?article1523&var_recherche=jeunesse)

<sup>150</sup> [http://fragmentsdumonde.org/UIE02/breve.php3?id\\_breve=74](http://fragmentsdumonde.org/UIE02/breve.php3?id_breve=74)

<sup>151</sup> « La politique en faveur de la jeunesse en France », *idem*.

<sup>152</sup> <http://www40.statcan.gc.ca/l02/cst01/demo10a-fra.htm>, 2005.

<sup>153</sup> Avec une moyenne de 1,5 % ces dernières années, le taux de fécondité des femmes au Canada est à mi-chemin de ceux de plusieurs autres pays industrialisés. Des pays comme les États-Unis, la France et l'Australie ont des taux de fécondité supérieurs à 1,5, tandis que l'Allemagne, le Japon et l'Italie ont des taux de fécondité plus bas que ceux du Canada. En 2000, ce taux a même atteint son niveau le plus bas, avec 1,49. <http://www.ccsd.ca/francais/statistiques/demographie/demographie.pdf>, 2004.

<sup>154</sup> [http://www.statcan.gc.ca/edu/clock-horloge/edu06f\\_0001-fra.htm](http://www.statcan.gc.ca/edu/clock-horloge/edu06f_0001-fra.htm) (Encyclopédie Wikipédia (population du Canada)

<sup>155</sup> <http://www40.statcan.gc.ca/l02/cst01/agrc42a-fra.htm?sdi=population%20urbaine>. 2006.

<sup>156</sup> Conseil canadien de Développement social, *Progrès des enfants et des jeunes au Canada 2006*, ISBN 0-88810-530-4 (édition 2006), p. 10 [http://www.ccsd.ca/pccy/2006/f/pdf/pccy\\_2006.pdf](http://www.ccsd.ca/pccy/2006/f/pdf/pccy_2006.pdf)

<sup>157</sup> <http://www40.statcan.gc.ca/l02/cst01/demo10a-fra.htm>

<sup>158</sup> Conseil canadien de Développement social, *Progrès des enfants et des jeunes au Canada 2006*, p. 3, in [http://www.ccsd.ca/pccy/2006/f/pdf/pccy\\_2006.pdf](http://www.ccsd.ca/pccy/2006/f/pdf/pccy_2006.pdf)

<sup>159</sup> *Ibid.*

<sup>160</sup> *Ibid.*

<sup>161</sup> *Ibid.*, p. 4.

<sup>162</sup> Voir un aperçu sur le projet sur le site officiel du Gouvernement du Canada : [www.recherchepolitique.gc.ca](http://www.recherchepolitique.gc.ca)

- 
- <sup>163</sup> Projet de recherche du Gouvernement du Canada., « Investir dans la jeunesse : leçons tirées des politiques, de la pratique et de la recherche », Table ronde organisée à Ottawa, 20 juin 2007.  
<http://policyresearch.gc.ca/doclib/Youth Roundtable Ordre du jour f.pdf>, 2007.
- <sup>164</sup> Marlène Brant Castellano, « Réflexion sur l'identité et le pouvoir d'agir : des thèmes récurrents dans la discussion sur (et avec) la jeunesse autochtone », *Horizons*, Volume 10, n° 1, p. 10.
- <sup>165</sup> <http://www.forumdessenateursliberaux.ca/Dans-le-Senat/Debat/5054-La-jeunesse-inuite>, 28 mai 2009.
- <sup>166</sup> <http://www.hrsdc.gc.ca/fra/sm/ps/rhdcc/edd/rapport/2000-000411/p05.shtml> 2000.
- <sup>167</sup> Ressources humaines et stratégie de développement au Canada, Stratégie emploi jeunesse: Évaluation formative de jeunes stagiaires et d'autres initiatives jeunesse de DRHC, février 2000.
- <sup>168</sup> Renée Pinard, Pierre Potevin et Romain Rousseau, « Une action éducative en milieu naturel : une expérience de recherche-action », in *Revue canadienne de psycho-éducation*, vol. 29, n°2, 2000, pp. 241-265.
- <sup>169</sup> Olena Hankivsky., « Estimation du coût du décrochage scolaire au Canada », *Lettre du Conseil canadien de l'apprentissage*, 4 février 2009.
- <sup>170</sup> Pour plus de détails voir P. Grell, *Les jeunes face à un monde précaire, Récits de vie en périphérie des grands centres*, L'Harmattan, Coll. Logiques sociales, Paris, 1999.
- <sup>171</sup> Paul Grell, « Sur les conditions d'existence des jeunes dans un monde précaire » in *Société*, n° 82, 2003/4, p. 19.
- <sup>172</sup> Thomas Townsend et Michael Wernick, « Entre espoir et diversité : la jeunesse autochtone et l'avenir du Canada », *Horizons*, Volume 10, n° 1, pp. 4-5.
- <sup>173</sup> Marlène Brant Castellano, *op .cit.*, p 11.
- <sup>174</sup> Voir Oxfam Canada Courrier-Sud.  
[http://oxfam.qc.ca/sites/oxfam.qc.ca/files/Courrier\\_Sud\\_aut2008.pdf](http://oxfam.qc.ca/sites/oxfam.qc.ca/files/Courrier_Sud_aut2008.pdf).
- <sup>175</sup> Marlène Brant Castellano, « Réflexion sur l'identité et le pouvoir d'agir : des thèmes récurrents dans la discussion sur et avec la jeunesse autochtone », *Horizons*, Volume 10, n° 1, pp. 7-12.
- <sup>176</sup> Voir <http://www.acdi-cida.gc.ca/CIDAWEB/acdicida.nsf/Fr/JUD-330132840-NHG>. 2009.
- <sup>177</sup> Sylvain Schetagne, « Construire un pont entre les générations au travail, une solution au vieillissement de la main-d'œuvre », Conseil canadien de Développement social, Columbia Foundation, Vancouver, 2001.
- <sup>178</sup> Rénée B. Dandurand et Marianne Kempeneers, *Pour une analyse comparative et contextuelle de la politique familiale au Québec*, Université du Québec à Chicoutimi, 2002, p. 25.
- <sup>179</sup> Par exemple, 55% des Danois de 15-24 ans cumulaient études et emploi en 2005 contre 11% des Français de 15-24 ans.
- <sup>180</sup> « Politiques publiques et défense des intérêts au Canada », in <http://www.securijeunescanada.ca> (Agence de la Santé publique du Canada), non daté.
- <sup>181</sup> Loi C-12 concernant l'assurance-emploi au Canada du 20 juin 1996
- <sup>182</sup> Ce programme d'une valeur de 315 millions (CAD) implique 12 ministères et organismes. À la suite de l'annonce de février 1997, on a créé des comités interministériels qui ont constitué la base d'une approche horizontale et de l'engagement du gouvernement du Canada face aux jeunes et aux questions qui les intéressent.
- <sup>183</sup> Pour plus de détails, voir <http://www.ppforum.ca/fr/dialogue-jeunesse-national-sur-la-vie-publique> 2009.
- <sup>184</sup> [www.echange.gc.ca](http://www.echange.gc.ca) (Site web de patrimoine canadien) date de modification 04/08/2009.
- <sup>185</sup> *Politique de la jeunesse en Suède : rapport d'un groupe d'experts nommé par le Conseil de l'Europe*, Président Franz Charles MULLER, Strasbourg : Conseil de l'Europe. Service de l'édition et de la documentation, 2000, 52 p.
- <sup>186</sup> OCDE, L'économie suédoise : une croissance renouvelée », in *Problèmes Economiques*, n° 2, 562, 1<sup>er</sup> avril 1998, p. 21.
- <sup>187</sup> Conseil de l'Europe, *Politique européenne de la jeunesse*, p. 2
- <sup>188</sup> Magnus Falkhed, *Le modèle suédois*, Editions Payot et rivage, Paris, 2005.

- 
- <sup>189</sup> Charles Muller Franz, *La Politique de la jeunesse en Suède* : rapport d'un groupe international d'experts nommé par le Conseil de l'Europe, Strasbourg, Conseil de l'Europe, Service de l'édition et de la documentation, 2000, p. 52.
- <sup>190</sup> [info@ungdomsstyrelsen.se](mailto:info@ungdomsstyrelsen.se) <http://www.ungdomsstyrelsen.se> Swedish national policy, 2004.
- <sup>191</sup> [info@ungdomsstyrelsen.se](mailto:info@ungdomsstyrelsen.se) <http://www.ungdomsstyrelsen.se>
- <sup>192</sup> Cette stratégie, prise à l'échelle de l'Union Européenne, ambitionne de faire de cette union l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique au monde, [http://europa.eu/scadplus/glossary/lisbon\\_strategy\\_fr.htm](http://europa.eu/scadplus/glossary/lisbon_strategy_fr.htm) 2005.
- <sup>193</sup> Petra Marselius, « Le Pacte pour la jeunesse et la politique nationale de jeunesse suédoise : des objectifs étroitement liés », *op. cit.*
- <sup>194</sup> Council of Europe, *800 million of Europeans*, in <http://www.coe.int/fr> non-daté.
- <sup>195</sup> <https://www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/geos/jo.html>, Bird links to the world-Jordan, 23 novembre 2001.
- <sup>196</sup> Irène Maffi, « La fabrication des frontières nationales dans les manuels scolaires jordaniens », in *A contrario*, Volume 3, 2005, p. 43.
- <sup>197</sup> Amiri Ferhat, « Le roi et ses bédouins », in *Outre-Terre*, pp. 67-72.
- Linda Layne, « Tribu et citoyenneté : relations primordiales et démocratie dans la Jordanie rurale », in *Maghreb-Machrek*, n° 114.
- <sup>198</sup> Marc Lavergne, « La Jordanie à l'heure du doute », in <http://marclavergne.free.fr/travaux/MO/Jordanieheuredoute.pdf>, 9 septembre 2004.
- <sup>199</sup> Marc Lavergne, « Aménagement du territoire et croissance urbaine en Jordanie », in *Maghreb – Machrek*, n° 140, avril-juin 1993, p. 49.
- <sup>200</sup> L'étude a été conduite par le Centre Nord-Sud du Conseil de l'Europe, en collaboration avec le Centre Libanais des Etudes Politiques. Des interviews ont été conduites auprès de 42 jeunes âgés de 18 à 30 ans en Jordanie, en Syrie et au Liban. Pour plus de détails voir Mouawad, Jamil, « Les jeunes comme acteurs principaux dans la réforme politique, les cas de la Jordanie, la Syrie et le Liban », *EuroMesco paper*, N° 62, Septembre 2007.
- <sup>201</sup> PNUD, Human Development Report About the Youth of Jordan, 2000.
- <sup>202</sup> *Ibid.*
- <sup>203</sup> Commission des Communautés européennes, *Rapport intérimaire sur la politique Européenne de voisinage* (PEV), Jordanie, Bruxelles, 2006, pp 5-6.
- <sup>204</sup> [www.statistics.gov.my](http://www.statistics.gov.my), 28 juin 2010, « Population and Housing Census Malaysia. 2010, Allo Expat Malaysia-connecting expats in Malaysia » site web d'information sur la Malaisie 2010.
- <sup>205</sup> [www.malaysia.alloexpat.com](http://www.malaysia.alloexpat.com)
- <sup>206</sup> En 1998, le PIB y a enregistré une croissance négative de 7,5 %.
- <sup>207</sup> En 2007, 3,6 % de la population vivait avec moins d'un dollars US par jour.
- <sup>208</sup> [www.statistics.gov.my](http://www.statistics.gov.my)
- <sup>209</sup> *Economic and Social Commission for Asia and Pacific, Youth in Malaysia, op cit.*, p. 1.
- <sup>210</sup> United Nations, *Youth in Malaysia: A Review of the Youth Situation and National Policies and Programs*, New York, 2002, p. 5.
- <sup>211</sup> Guy Sorman, *les enfants de la Rifaa, musulmans et modérés*, Fayard, Paris, 2002. P. 115.
- <sup>212</sup> Economic and Social Commission for Asia and Pacific, "Youth in Malaysia": *Review of Youth situation and National policies and programs*, New York 2002.
- <sup>213</sup> United Nations, *Youth in Malaysia, op cit.*, p. 5.
- <sup>214</sup> Roger Clemence, "Youth participation in Society, in *Asia – Europe Journal*, 2007.
- Economic and Social Commission For Asia and Pacific, Youth Policy Formulation, Manual Participation in Society*, United Nations, 1999.
- <sup>215</sup> Education, santé, ressources humaines, développement de l'initiative privée, information, agriculture, culture, arts et tourisme, développement rural, unité nationale, développement social et développement islamique.
- <sup>216</sup> *Economic and Social Commission for Asia and the Pacific, Youth in Malaysia: A Review of the Youth Situation and National Policies and Programmes*. New York, United Nations, 2002.

- 
- <sup>217</sup> Olivier Galland, *Sociologie de la jeunesse, op. cit.*, p 56.
- <sup>218</sup> Stéphane Beaud et Michel Pialoux, *Violences urbaines, violences sociales : genèses des nouvelles classes dangereuses*, Ed. Fayard, Paris, 2003.
- <sup>219</sup> Michel Fize, *Le livre noir de la jeunesse*, Presses de la renaissance, Paris, 2006, p. 139.
- <sup>220</sup> Sophie Boissard, *la dotation en capital pour les jeunes*, Centre d'Analyse Stratégique, La Documentation française, Rapports et documents, n° 9, Paris, juin 2007.
- <sup>221</sup> Yves Bertoncini, *Encourager la mobilité des jeunes en Europe*, La Documentation française, Rapports et Documents, n° 15, Centre d'analyse stratégique, Paris janvier 2009.
- <sup>222</sup> *50 ans de développement humain et perspectives 2025*, Chapitre VI : « 50 ans après, l'avenir en confiance », p.16. <http://www.rdh50.ma/Fr/pdf/general/chapitre6.pdf>
- <sup>223</sup> *Ibid.*
- <sup>224</sup> *Ibid.*, p. 40, <http://www.rdh50.ma/Fr/pdf/general/chapitre6.pdf>
- <sup>225</sup> *Ibid.*, p. 13.
- <sup>226</sup> *Rapport national sur les Objectifs du Millénaire pour le Développement, 2007*. Septembre 2008.
- <sup>227</sup> *Ibid.*
- <sup>228</sup> Source : *Enquête Nationale à Indicateurs Multiples et Santé des Jeunes*, 2007. Ministère de la Santé.
- <sup>229</sup> Discours du Premier Ministre M Azzeddine Laraki devant le Parlement, le 3 novembre 1986.
- <sup>230</sup> Discours du Premier Ministre M Abderrahmane Youssoufi devant le Parlement le 20 avril 1998.
- <sup>231</sup> Le Premier Ministre, *Les grands chantiers du Maroc*, 2005, Rabat, p. 302.
- <sup>232</sup> Ministère de la Jeunesse et du Sport, *Réalisations du Ministère de la Jeunesse et du Sport*, Rabat, 2008.
- <sup>233</sup> Voir : *Loi des finances 2007*, rubrique jeunesse.
- <sup>234</sup> Atelier de programmation pour l'élaboration de la Stratégie nationale intégrée de jeunesse et la mise en place de l'expérience « commune amie des jeunes », Bouznika, 13-14 mai 2009, p. 4.
- <sup>235</sup> Pour plus de détails, cf. Sidney Verba and Norman H. Nie, *Participation in America Political Democracy and Social Equality*, Harper and Row, New York, 1972.
- <sup>236</sup> Dahir du 20 février 1991 portant création du CNJA.
- <sup>237</sup> En appui, il est recommandé une refonte des codes des investissements, la création d'une agence pour la promotion de l'investissement, la promotion de l'ingénierie nationale, la réforme des procédures de passation des marchés publics et la préférence nationale, l'offre de locaux professionnels ou de terrains, la mise en place d'un programme d'information et d'assistance à la création d'entreprise.
- <sup>238</sup> CNJA, *Enquête nationale éducation-formation, Analyse des résultats*, Rabat, 1997.
- <sup>239</sup> Voir Programme du Gouvernement sous forme de Déclaration devant le Parlement, Rabat 2002, p. 27 et suivantes.
- <sup>240</sup> Premier Ministre. *Les grands chantiers du Maroc (Secteur du sport)*, Rabat 2006, pp. 306-307.
- <sup>241</sup> Premier Ministre, *idem*, 2006, p. 307.
- <sup>242</sup> Haut Commissariat au Plan, *Prospective Maroc 2030*, Actes du Forum II, La Société marocaine. (Permanences, changements et enjeux pour l'avenir), Rabat 2006.
- <sup>243</sup> Voir Hassan Rachik, « Conception de la nation marocaine », in *Les Cahiers Bleus* de la Fondation Abderrahim Bouabid et Fondation Freiderich Ebert, Cercle d'analyse politique, Rabat, n° 8, 2006, pp. 5-16.
- <sup>244</sup> Enquête UNICEF-FNUAP, « Jeunes en action », décembre 2007.
- <sup>245</sup> Par exemple, Action Jeunesse, groupe jeune du Forum des Alternatives Maroc, soutenu par la fondation Friedrich Ebert, a organisé le 8 décembre 2008 une conférence réunissant jeunes, universitaires et journalistes.